LA BELGIQUE

AU COMMENCEMENT DE 1848.

I. — Le bilan du parti catholique.
II. — Les chambres et les clubs. Le contre-coup de notre révolution.
III. — La question industrielle. La propagande teuto-flamande.

La Belgique n'a pas eu sa révolution de février. Elle nous avait devancés à notre insu. La véritable révolution belge, la seule qui réponde à des besoins formulés, s'est accomplie au mois de juin 1847; elle réside tout entière dans les déplacemens électoraux qui, à cette époque, ont substitué aux catholiques le parti libéral, exclu, depuis seize ans, de presque toutes les avenues officielles et réduit à puiser sa force dans l'action désordonnée des clubs. L'Europe n'a vu là qu'une oscillation parlementaire, et ce n'était rien moins qu'une rénovation sociale. L'immobilité du trône ne doit pas donner le change sur la portée de ce mouvement. La Belgique a pleinement réalisé l'utopie d'une monarchie républicaine. Toute force, tout intérêt de principes, toute initiative politique résidant là dans les partis, les solutions les plus graves et les plus décisives se trouvent forcément circonscrites dans le domaine des partis. La royauté n'est plus qu'un fait passif et secondaire, une sorte d'expédient diplomatique enté après coup et d'un commun

accord sur une situation où tous les rôles étaient déjà distribués. Son premier devoir, c'est l'inertie. L'apathie obstinée de Léopold au milieu des transformations les plus violentes de l'esprit public, sa déférence presque automatique au fait superficiel et présent des majorités officielles, abstraction faite du mouvement constaté d'opinions qui, depuis quatre ans, changeait ces majorités en anachronismes, n'étaient après tout que l'expression un peu exagérée d'une nécessité franchement comprise. On s'explique dès-lors comment le contre-coup des événemens de Paris n'a pu l'ébranler. Les tendances radicales que notre révolution a mises en jeu autour de lui n'auraient pas d'intérêt sérieux à le renverser, car il ne leur fait pas obstacle. Bien plus, la chute de la famille d'Orléans a consolidé Léopold dans son inoffensive sinécure. En apprenant cette étrange péripétie, il a renouvelé, dans des termes plus formels que jamais, l'offre assez fréquente de son abdication, et la Belgique, qui, il y a un mois à peine, l'eût peut-être pris au mot, l'a cette fois prié de rester. Ce trône inutile et oublié était devenu, d'un jour à l'autre, le palladium de l'indépendance nationale. A l'heure qu'il est, il n'y a guère en Belgique qu'un homme sincèrement las de la royauté : c'est le roi.

Léopold jouira-t-il long-temps du bénéfice de cette réaction? Peu importe. Nés avant lui, luttant en dehors de lui, les partis belges pourraient au besoin co-exister sans lui dans toute leur intégrité. C'est donc en elle-même, dans son jeu intérieur et dans ses répugnances extérieures, et non pas en quelques analogies superficielles, que la Belgique doit être étudiée. Jamais cette étude n'eut plus d'à-propos. Nous pouvons être forcés de recommencer demain la gloire de 1792, n'en recommençons pas les fautes. Sachons distinguer, au-delà de nos frontières, les sympathies et les conformités de besoins qui admettent notre ascendant moral et notre alliance industrielle — des susceptibilités qui repoussent notre suprématie politique. La Belgique est à moitié française et républicaine; mais elle peut vouloir rester telle en dehors de nous. Est-ce son intérêt? C'est à coup sûr son droit.

Trois ordres de faits appellent l'attention dans la nouvelle situation de la Belgique. Nous examinerons successivement quelles influences sont tombées devant le dernier mouvement électoral, quelles influences les remplacent, et quel rôle est dévolu à celles-ci en face des nécessités issues de notre récente transformation politique.

I.

Le dernier mouvement électoral de la Belgique a, je l'ai dit, toute la portée d'une révolution. C'est le dénoûment de la lutte séculaire de l'indépendance civile contre le monopole religieux, lutte faussée

à deux reprises par l'esprit de nationalité qui coalisa tour à tour avec le clergé contre l'Autriche et la Hollande l'opinion libérale, d'abord alliée de Joseph II et de Guillaume I[er] dans leurs essais de résistance au système ultramontain. Après la révolution de septembre 1830, une pareille diversion n'était plus possible; c'est de Belge à Belge, dans le cercle de la nationalité même, que ce long duel allait se vider. L'intervention d'un élément nouveau contribuait à le rendre plus décisif encore. Le clergé avait compris son temps. Ne voulant pas river ses prétentions au principe décrépit de l'unité despotique, il avait audacieusement appelé le principe contraire, la décentralisation, la liberté dans l'acception la plus radicale. Vainqueur, il ouvrait l'Europe libérale tout entière aux essais de l'utopie néo-catholique, et, à la faveur d'un bizarre accouplement de mots, l'expérience des nations reculait de trois cents ans. Vaincu, il entraînait dans sa chute les dernières espérances de la théocratie. Le théâtre était humble, mais les champions représentaient d'immenses intérêts, d'immenses ambitions.

J'ai raconté déjà (1) comment le clergé belge, servi tour à tour par la crédulité et par les divisions intérieures des libéraux, avait réussi à se faire de la liberté l'instrument de la domination la plus inquisitoriale et la plus absolue. Groupés, en 1841, par M. Rogier autour d'une insignifiante question d'enseignement, les libéraux se mirent enfin à combattre le clergé par ses propres armes, opposant le droit au droit, l'abus à l'abus, les clubs à la chaire, la franc-maçonnerie aux couvens, et la réaction marcha dès-lors avec une rapidité foudroyante. Deux ans d'union ont suffi aux débris épuisés de ce parti pour résister au courant catholique, un an pour le refouler, trois ans pour le remonter et s'emparer de la situation. Aujourd'hui que certaine fraction de notre clergé n'est plus réduite à proposer la Belgique pour modèle, ce résultat de l'expérience la plus hardie et un moment la plus voisine du succès qu'aient enfantée les idées modernes peut renfermer d'utiles enseignemens. C'est la condamnation anticipée de la seule pensée d'accaparement et d'exclusion qui puisse être tentée désormais de s'imposer à la France libérale. C'est le 89 de l'avenir. Je ne voudrais nullement réveiller des défiances qui ont vieilli d'un siècle en trois jours. Sur cet océan de libertés qui nous pousse aux rivages d'un nouveau monde, il y a d'inévitables orages; insensé qui proposerait, pour désarmer l'orage, de tarir l'océan! mais il est permis d'en signaler les écueils.

Le parti catholique belge a été, du reste, le premier à comprendre que la théocratie était inconciliable avec l'extrême liberté. Il n'a pas essayé de résister un seul instant sur ce terrain, et s'est réfugié, ses chefs en tête, dans les idées opposées. Ses derniers actes, comme pou-

(1) Voyez la livraison du 1[er] octobre 1845.

voir, n'ont été, en effet, qu'une longue rétractation des principes qu'il avait jusque-là proclamés, une longue et infructueuse évocation des principes qu'il avait proscrits. Auteurs ou coopérateurs de toutes les mesures hostiles à la prérogative royale, M. de Theux et ses collègues s'étaient vantés de venir en aide à la couronne; ils espéraient capter ainsi la bienveillance de ce groupe ultrà-conservateur qui va de M. Dolez à M. Liedts, et ce groupe n'hésita pas, on s'en souvient, à se séparer momentanément de la couronne pour éviter toute apparence de solidarité avec la réaction ultramontaine. Représentans exagérés d'un parti qui avait naguère inscrit sur son drapeau ce cri de guerre électoral : « Il faut vaincre les libéraux en masse! » ils s'étaient baptisés, en désespoir de cause, « libéraux modérés, » et n'ont réussi, par cet aveu suprême d'impuissance, qu'à réhabiliter, aux yeux des plus timides, une opposition où le libéralisme modéré avait ostensiblement le premier rôle; les fonctionnaires eux-mêmes ont cru, dès ce moment, pouvoir s'affilier publiquement aux associations électorales. Derniers héritiers enfin d'un pouvoir issu du radicalisme, grandi par le radicalisme, ruiné par la défection seule du radicalisme, ils avaient pris texte de la présence des radicaux dans la coalition pour lui dénier toute liberté d'action, toute aptitude gouvernementale, et cette tactique a tourné, comme les autres, à leur entière confusion. Réduits par les provocations de la presse catholique à s'expliquer, les anciens doctrinaires n'ont pas hésité à repousser tout soupçon de solidarité avec les radicaux. La fraction plus avancée que dirige M. Verhaegen, et qu'on espérait acculer par ces provocations dans une neutralité suspecte, a pris une attitude plus tranchée encore; sacrifiant son individualité politique au désir de maintenir l'union dans le groupe libéral de la chambre des représentans, en partie composé de conservateurs timides ou exclusifs, cette fraction s'est séparée avec une sorte d'apparat du club central *l'Alliance*, sous prétexte que le radicalisme y gagnait trop de terrain. Pour compléter enfin cette série de mécomptes, les radicaux, que le dédain affecté des deux fractions libérales semblait devoir refouler vers les catholiques, ont spontanément conservé à la coalition l'appui électoral qu'elle ne sollicitait pas. Ainsi, non content de se renier lui-même, non content de démontrer par l'impuissance de ses appels à tous les intérêts, à tous les principes, à toutes les susceptibilités, son irrémédiable discrédit, le parti catholique s'est trouvé fatalement conduit à mettre en évidence les garanties offertes par ses adversaires. Les opinions intéressées qui hésitaient, en face des divisions intérieures du libéralisme, à croire à sa viabilité, n'ont plus craint de rompre avec l'ancienne majorité, en acquérant la preuve que ces divisions n'offraient aucune chance de retour à celle-ci, et que radicaux et constitutionnels, au fort même de leurs querelles, savaient se réunir contre l'ennemi commun.

En dehors du domaine politique, où chacun de ses pas rencontrait un obstacle ou un abîme, il s'offrait à la majorité vaincue des chances imprévues de salut. Un formidable médiateur, la famine, intervenait, six mois avant l'épreuve décisive des dernières élections, dans la lutte des partis, et il ne tenait qu'aux catholiques de l'avoir pour auxiliaire. Les circonstances leur en faisaient même une heureuse nécessité. Les Flandres, premier et dernier asile de leur prépondérance et où se trouvait dès-lors concentré tout l'intérêt de la guerre électorale, demandaient à grands cris, par l'organe de leurs assemblées provinciales et communales et de leurs chambres de commerce, l'union douanière avec la France, seul palliatif possible à l'effroyable misère des ouvriers liniers. Par une coïncidence plus heureuse encore pour les catholiques, les libéraux, exhumant d'absurdes susceptibilités nationales, se prononçaient bruyamment contre le vœu de deux provinces qui nomment à elles seules plus du tiers des représentans et des sénateurs. Un mot, un seul mot rassurant du ministère aux intérêts irrités par ces résistances, et la question électorale se trouvait déplacée, et les libéraux étaient supplantés sur le terrain de leur plus active propagande. En abjurant, au profit de l'alliance française, la donnée d'un système d'isolement principalement dirigé par eux contre la France, les catholiques n'auraient été que logiques; car ils avaient posé eux-mêmes, par les traités prussien et hollandais, le principe de ce revirement. Aveuglement ou démoralisation, les catholiques sont restés inertes devant ce mouvement d'opinions qui ne demandait qu'un chef. Cette arme que le hasard leur mettait aux mains, ils l'ont timidement laissé tomber à terre. Quelques phrases évasives de MM. de Theux et Dechamps sur la non impossibilité future de l'union douanière, quelques dénégations à double entente d'un ministre d'état, M. de Muelenaere, accusé d'avoir, en sa qualité de gouverneur de la Flandre occidentale, favorisé le pétitionnement unioniste, voilà le seul gage officiel que l'ancien cabinet ait su donner à des besoins impérieux, juste ce qu'il fallait pour surexciter contre lui les répugnances de la minorité protectioniste, et pas assez pour lui concilier les intérêts contraires. Dans une question où son intervention seule équivalait à une victoire, il a réussi à perdre jusqu'au bénéfice de la neutralité.

Les Flandres étaient cependant sa préoccupation constante. La dernière session n'a été, en quelque sorte, qu'une longue et minutieuse enquête sur l'état de ce malheureux pays. La vérité n'a jailli que trop vive. Durant six mois, les tableaux les plus hideux, les chiffres les plus désespérans, se sont succédé à la tribune, dans les rapports officiels et dans les journaux. Il a été constaté que les hordes de paysans affamés contenues par la maréchaussée aux portes de Bruxelles représentaient la partie valide de populations autrefois aisées; que des villages entiers,

dans les districts ruraux des Flandres, vivaient d'herbages et de racines déterrées sous la neige; que d'autres couraient en masse à la curée des bestiaux morts sur les chemins; que des malheureux, pour ne pas mourir d'inanition, étaient réduits à voler de la drèche, comme on vole ailleurs du pain, et que la mortalité, sur plusieurs points où elle n'atteignait naguère que les trois quarts du chiffre des naissances, était désormais de neuf décès pour quatre naissances. La révélation de l'insuffisance des ressources locales est venue faire un triste pendant à cette misère : il a fallu reconnaître que les bureaux de bienfaisance des localités où les besoins étaient le plus impérieux avaient engagé leurs revenus de plusieurs années; que les communes étaient à bout d'expédiens; que la charité privée, épuisée par des surtaxes qui portaient parfois jusqu'à 500 francs la part de contribution directe du petit fermier cultivant huit ou neuf hectares, avait dû suspendre ses aumônes; que le prélèvement de la plupart de ces surtaxes serait même impossible pour 1847, et que la réduction ou la cessation brusque de secours déjà trop insuffisans allaient coïncider avec les chômages de travail et les besoins nouveaux amenés par l'hiver. Qu'a fait pourtant le ministère catholique en présence de cette situation qui lui apparaissait pour la première fois dans toute sa désolante nudité? Il a reculé comme accablé devant l'immensité de sa tâche. Dix millions auraient à peine suffi pour procurer un faible soulagement aux classes indigentes jusqu'à l'ouverture ou à la reprise des travaux publics, et un emprunt était momentanément impossible en face de l'immense absorption de numéraire occasionnée par les achats de grains à l'étranger. Ces dix millions auraient donc dû être prélevés en bloc et par voie de surtaxes sur les revenus d'un seul exercice, et, qui pis est, sur la branche la moins productive de ces revenus, sur l'impôt direct, qui ne s'élève qu'à 30 millions, et qu'il eût fallu dès-lors augmenter d'un tiers. On ne pouvait pas, en effet, songer à pallier la crise des subsistances en augmentant les impôts indirects, c'est-à-dire en grevant le travail et la consommation. Trop faible pour s'aliéner l'appui que la propriété foncière lui conservait encore par le sénat, trop intelligent peut-être aussi pour attacher à sa politique, déjà si discréditée, le précédent d'une taxe des pauvres, le ministère a fermé les yeux devant l'impossible. D'insignifiantes allocations, équivalant ensemble au pain de trois ou quatre jours pour des malheureux dont quelques-uns devaient, trois mois encore, manquer de tout, voilà à quoi ont abouti ses bruyantes démonstrations d'intérêt. En faisant sonder au pays l'abîme sans fond du paupérisme, il n'a réussi qu'à donner la mesure de sa propre impuissance, et, dans le langage des masses, l'impuissance chez le gouvernement est toujours synonyme de mauvais vouloir. Par cette sorte de fatalité qui s'attachait à ses derniers actes, M. de Theux, en cherchant à dé-

truire les préventions qui s'élevaient ici contre la domination catholique, s'est trouvé conduit à les corroborer. A l'occasion du crédit annuel de perfectionnement et de secours demandé pour l'ancienne industrie linière, le ministère a provoqué des recherches sur l'emploi des fonds précédemment votés, et il en est résulté pour le public cette conviction, que, dans les mains du clergé, placé à la tête de presque tous les comités de répartition, ces fonds de perfectionnement s'étaient souvent convertis en nouvelle cause de décadence. Soit défaut de plan et charité mal entendue, soit persuasion que le mieux était de secourir les ouvriers liniers au jour le jour, sans se préoccuper de progrès que l'émigration de Guatemala, ce chimérique exutoire de tout intérêt froissé par la politique d'isolement, allait, dans leur pensée, rendre inutiles, bon nombre de ces comités s'étaient bornés à faire chez les fileurs et les tisserands les plus pauvres des commandes qu'ils payaient au-dessus du cours, sauf à revendre ensuite à perte pour recomposer le plus tôt possible leur fonds de roulement. De là deux inconvéniens : les ouvriers ainsi secourus, sûrs d'un placement qu'ils savaient n'être qu'une aumône déguisée, songeaient moins à travailler bien qu'à travailler vite, et leurs produits, quoique inférieurs, allaient faire cependant une concurrence écrasante au travail de l'ouvrier non secouru, protégés qu'ils étaient par un bon marché factice. Des mesures ont été prises pour prévenir le retour de semblables contre-sens; mais la question des Flandres n'est rien moins que résolue. M. de Theux la lègue tout entière aux libéraux.

Il la lègue enclavée dans un chiffre effrayant, et que je recommande aux méditations des derniers partisans de la « liberté comme en Belgique. » Avec un budget qui présentait de fréquens excédans de recettes; avec un revenu croissant, une moyenne individuelle d'impôts directs décroissante et une dette constituée environ moitié moindre, toute proportion gardée, que la nôtre; avec un admirable réseau de voies de communication qui vivifie toutes les parties du territoire, et dont la construction seule a éparpillé en salaires plus de 150 millions; avec cent industries prospères, enfin, à mettre en regard d'une seule industrie aux abois, la Belgique a vu, en treize ans, son paupérisme tripler et atteindre, au milieu des progrès de la fortune publique et privée, la proportion presque irlandaise d'*un* pauvre sur *quatre* habitans. Comment expliquer ces mouvemens inverses? Le fait tout local de la crise linière n'y suffit pas : le chiffre de la population indigente a suivi une progression anormale ailleurs que dans les districts liniers. Il faut donc chercher une cause uniforme et permanente à cette anomalie, et on a beau interroger le mal sous tous ses aspects, sonder le corps social dans tous ses replis et en dehors de toute défiance préconçue, un même fait se dresse au bout de toutes ces investigations :

l'accaparement religieux. Dans cette même période où le paupérisme a triplé, la Belgique a vu se fonder, se développer et s'enrichir plus de *quatre cents* maisons religieuses, et il est aisé de comprendre quelle absorption de forces productrices et d'élémens rémunérateurs doivent faire ces accaparemens combinés. On en contestera la désastreuse influence: on dira qu'il ne s'agit après tout ici que d'un déplacement partiel du capital et de la propriété foncière, déplacement où le prolétariat, foyer naturel du paupérisme, n'a rien à perdre, par la raison qu'il faut toujours des bras pour exploiter la terre et des bras aussi pour vivifier les capitaux, quelle que soit d'ailleurs la classe possédante. Cette objection n'est que spécieuse : elle échoue des deux côtés devant l'examen des faits locaux. D'abord, une bonne partie du numéraire détourné par les couvens sort de Belgique et s'en va à Rome, à Vienne, à Paris même, dans la caisse centrale des différens ordres. Une autre va pensionner les écoles secondaires du clergé et grever ainsi indirectement, sans profit pour la classe ouvrière, la masse des contribuables, qui subventionne les colléges de l'état, constitués souvent en déficit par cette concurrence. Une autre enfin est affectée à la publication des journaux, des livres, des pamphlets du clergé. Le reste a servi, jusqu'à présent, à improviser par voie de prêts, dans les villes où il s'agissait de défendre une position électorale, des patentés, de petits marchands que les besoins de la consommation n'appelaient pas, qui dès-lors n'offrent aucun débouché nouveau à la production manuelle et ne vivent qu'aux dépens des marchands déjà établis (1). Les excédans du revenu que le clergé régulier tire de ses immenses acquisitions territoriales prennent les mêmes routes. Le fait même de ces acquisitions a puissamment contribué, en second lieu, à activer les progrès du paupérisme, et voici comment : à part de rares exceptions, les couvens acquéreurs n'ont pu jeter leur dévolu ni sur la grande, ni sur la moyenne propriété. L'une est le patrimoine presque exclusif de l'aristocratie, et l'esprit de famille en interdit, dans la plupart des cas, l'aliénation; l'autre est directement exploitée par les propriétaires eux-mêmes, qui ne sauraient trouver, dans le prix de vente, une compensation au déplacement onéreux qu'ils devraient subir, et à la perte de leur travail,

(1) De 1831 à 1845, le revenu des patentes a plus que doublé. Si l'on remarque, d'une part, que les seules modifications apportées dans cette période au régime des patentes consistent en dégrèvemens; d'autre part, que les grandes industries, les grandes raisons commerciales sont celles qui tendent le moins à se multiplier, ce qui n'a pas besoin d'explication, et que l'accroissement a dû porter presque exclusivement sur la catégorie des petits patentés, dont il faut un plus grand nombre pour composer la même somme de revenu, on peut induire, sans la moindre exagération, de cet accroissement de revenu, que le nombre des patentés a au moins triplé. Ce fait est hors de toute proportion avec la progression industrielle et commerciale du pays, et donne la mesure des expédiens électoraux du clergé.

de leur unique industrie, dont ils perdraient l'emploi dans les loisirs de la vie de rentier. C'est donc par l'agglomération des petites propriétés que le clergé, soit directement, soit par contre-coup, a dû constituer son action territoriale. Or, on s'accorde à attribuer, dans les districts liniers surtout, à cette absorption graduelle de la petite propriété, l'extension démesurée que prend chaque jour le chiffre de la population indigente.

La vieille industrie linière était jusqu'à ces derniers temps intimement liée au travail agricole; l'ouvrier filait et tissait le lin qu'il récoltait dans son propre champ. Écrasées peu à peu par la concurrence de l'industrie mécanique, les familles vouées à cette triple occupation se sont vu réduites à se créer des ressources précaires et momentanées en faisant argent du seul élément aliénable de leur revenu, c'est-à-dire de leur coin de terre. Les ordres religieux sont venus à point pour s'emparer de ces tendances, pour les surexciter par l'appât d'une vente facile, et c'est ainsi que, dans certains cantons, le nombre des cotes foncières a diminué en vingt ans dans l'énorme proportion de *cent* à *cinquante-trois*. Ce schisme de deux productions qui se prêtaient un mutuel appui a engendré pour la filature et le tissage à la main une succession rapide de nouveaux mécomptes. Forcés d'acheter la matière première qu'autrefois ils produisaient eux-mêmes, les ouvriers liniers ont dû fabriquer plus chèrement, en même temps que l'encombrement, la concurrence résultant d'une fabrication plus continue et à laquelle le travail agricole ne venait plus faire diversion, les amenaient fatalement à baisser leurs prix. De là, nouvelle gêne, et, à sa suite, les emprunts usuraires, les achats de matières premières à crédit. Puis, la matière première même est devenue plus rare, détournée qu'elle était vers les placemens moins fractionnés et plus sûrs que lui offraient l'industrie mécanique indigène et l'exportation. Cette rareté s'est traduite par des interruptions, des irrégularités de travail qui ont fini par décourager les commandes directes du commerce, et livré à l'intermédiaire onéreux des courtiers ambulans les derniers moyens d'existence de près de quatre cent mille ouvriers, dont les salaires sont descendus jusqu'à 30 centimes pour les tisserands, et jusqu'à 12 centimes pour les fileuses.

Voilà les faits et les chiffres que le ministère de Theux s'est donné, sans le vouloir, la triste mission d'évoquer. Les couvens et la politique qui les a servis ne pressentaient pas sans doute ces résultats de leur domination; mais il y a pour les influences qui tombent des heures d'impopularité où les masses viennent leur demander compte même de l'imprévu. C'est le cas du parti catholique. Maître absolu de la situation pendant seize ans, il en a, aux yeux de celles-ci, la responsabilité absolue, et tout, loin de là, n'est pas exagéré dans ce sévère jugement. Le bilan économique des catholiques belges peut se résumer

en ce rapprochement, que personne n'a peut-être formulé, mais qui est bien certainement au fond du désespoir populaire : en 1831, ils rouvraient les monastères, grace à l'appui électoral des paysans, et, en 1846-47, ils ont dû fermer, pour cause d'encombrement, les villes, les hôpitaux, les prisons même, à des légions de paysans qui venaient y implorer un asile contre la faim et le froid. En 1830, ils ne trouvaient dans l'héritage commercial des Hollandais que des industries prospères, et, en 1847, ils ont mené le deuil de la plus importante de ces industries, en laissant à la place, sur le théâtre même de sa splendeur quatre fois séculaire, une autre industrie qui symbolise horriblement le contraste des deux époques : la vente publique et affichée des viandes de cheval et de chien.

Ainsi, la contre-partie aura été complète. Tout, jusqu'aux hommes, jusqu'aux noms propres, aura concouru à ce talion minutieux qui, dans le domaine des principes et dans celui des faits commerciaux, a retourné contre les catholiques les instrumens mêmes de leur action. Le premier ministère de Theux organisa en six ans leur prépondérance, et il était réservé au second ministère de Theux de résumer, dans le cadre étroit de son existence, toutes leurs chutes, tous leurs torts. En politique, il s'est vu fermer toutes les portes; en économie, là où il cherchait des expédiens, il n'a fait jaillir que des accusations ou des impossibilités. Le vide est désormais complet autour des catholiques. Ils pourront se disséminer, selon leurs affinités personnelles, dans les autres opinions, et y apporter même, à la longue, des appoints décisifs; mais, comme pensée active et dirigeante, comme parti proprement dit, leur existence est close. Ils ont tout renié, tout compliqué, et n'ont rien résolu. Nulle espérance ne peut germer sur ce sol mouvant.

II.

Le pouvoir, s'il échappait pour toujours aux catholiques, n'était pas moins une dangereuse épreuve pour les libéraux. Les élections de juin, en mettant les premiers dans l'impossibilité de gouverner, n'avaient pas donné une majorité décisive aux seconds.

Dans la chambre des représentans, les partis n'étaient qu'équilibrés. Les libéraux étaient sûrs de détacher de l'ancienne majorité ce groupe flottant de députés fonctionnaires qu'on retrouve invariablement, depuis 1832, à la suite de tous les pouvoirs; mais encore fallait-il constituer un pouvoir, et là résidait la grande difficulté. L'accord des diverses fractions libérales dans la lutte survivrait-il au triomphe commun? Chacune d'elles ne chercherait-elle pas à primer dans la future combinaison ministérielle? Cette difficulté levée, une question de principes succédait, en outre, à la question de personnes. Les deux grandes

nuances libérales avaient eu, on s'en souvient, des points de départ opposés. L'une prétendait combattre les catholiques en renforçant le pouvoir exécutif, l'autre voulait au contraire procéder par l'extension du pouvoir électif. M. Rogier avait accouplé tant bien que mal dans son programme ces prétentions rivales. S'il repoussait l'abaissement uniforme du cens au minimum de 20 florins, il admettait, par compensation, l'adjonction des capacités; — s'il conservait au roi le droit de nommer les bourgmestres en dehors des conseils, il subordonnait l'exercice de ce droit au consentement préalable des députations permanentes; — mais cette double transaction, déjà connue depuis six mois, avait soulevé des protestations contradictoires aux deux extrémités de la coalition. M. Dolez, par exemple, avait repoussé, au nom de l'ancien juste-milieu, l'adjonction des capacités comme excessive, tandis que M. Castiau la repoussait comme insuffisante. De part et d'autre, on s'était plaint d'être sacrifié. Sept ou huit voix pouvaient disparaître dans ce conflit, et c'était assez pour paralyser momentanément le parti libéral.

Dans le sénat, des complications plus graves encore pouvaient surgir. Protégé par la lenteur exceptionnelle de ses renouvellemens périodiques, le sénat n'avait que faiblement subi l'action électorale des libéraux, et la majorité de cette assemblée était d'autant plus à craindre, qu'associée à tout le mauvais vouloir des catholiques, elle ne l'était pas à leur discrédit. Ses précédens gouvernementaux d'onze années, le motif même de sa rupture avec les libéraux, motif puisé dans une horreur exagérée du radicalisme, lui assignent, en effet, une position distincte à côté du parti vaincu, dont le radicalisme, on ne saurait l'oublier, a été le véritable point de départ. Toute nouvelle lutte entre elle et la coalition pouvait donc produire un fâcheux déplacement de rôles. Jusque-là, même quand leurs coups atteignaient accidentellement le sénat, les libéraux n'avaient combattu, après tout, que le monopole ecclésiastique; mais maintenant qu'un échec décisif avait mis celui-ci hors de cause, ils allaient se trouver par le fait en hostilité spéciale, immédiate, avec le principe aristocratique et la grande propriété, dont le sénat est considéré comme l'expression. Par une coïncidence non moins fâcheuse, c'est sur M. Rogier que la haute chambre avait concentré ses rancunes : elle ne lui pardonnait ni l'alliance qu'il avait contractée avec les ultra-libéraux, dénigreurs systématiques des prétentions nobiliaires, ni la menace de dissolution qu'il avait suspendue sur elle en 1841 et en 1846. Or, M. Rogier était et est encore la clé de voûte de la coalition. S'il cédait, la coalition était brisée; les ultra-libéraux se séparaient de lui, et, avec lui, du libéralisme modéré. S'il résistait, c'est du côté des libéraux modérés que pouvait éclater la scission. Une dissolution, des élections nouvelles étaient inévitables dans ce cas. Les clubs, où domine l'influence ultra-libérale, allaient reprendre le pre-

mier rôle et imposer cette fois leur programme tout entier au cabinet, qui n'aurait plus le droit d'opposer à leur impatience des calculs de conciliation désormais avortés, inutiles. Les ultra-conservateurs, qui hésitaient déjà à suivre M. Rogier sur le terrain de l'adjonction des capacités, allaient infailliblement le laisser s'engager seul dans ces parages maudits qui s'étendent du cens à 20 florins au suffrage universel.

Telles sont les difficultés que la coalition victorieuse rencontrait à ses premiers pas. La nouvelle majorité n'était pas encore constituée qu'elle se voyait déjà menacée d'une dislocation. La sagesse des chefs de la coalition a ajourné la première de ces difficultés; l'imprévu les a tranchées toutes deux.

Pendant deux mois qu'a duré la crise d'où le premier ministère libéral est sorti, M. Rogier n'a pas eu à se heurter un seul instant contre ces susceptibilités individuelles, ces intérêts de coterie qui rendent d'ordinaire si difficile la mission d'un chef de coalition appelé à faire à chaque allié sa part. Loin de là : dans cette agglomération de fractions encore distinctes, bien qu'animées déjà du même esprit, et dont chacune avait ses droits acquis, ses chefs à mettre en avant, c'était à qui ne serait pas ministre. MM. Lebeau et Devaux, dont les noms semblaient accolés de fondation à celui de M. Rogier; MM. Dumon, de Brouckère et d'Elhoungne, que l'opinion désignait après eux; M. Verhaegen, l'agitateur habile et désintéressé qui, après avoir organisé la ligue maçonnique, a su plier cette force réputée indisciplinable au joug des nécessités gouvernementales; les notabilités les plus méritantes, les ambitions les plus légitimes, en un mot, se sont effacées comme d'un commun accord, se bornant à donner aux choix de M. Rogier un complet assentiment. Ces abstentions simultanées ont eu pour résultat, d'abord, d'anéantir toute arrière-pensée défiante et jalouse entre les anciens doctrinaires et l'ancienne gauche; — en second lieu, de soustraire le nouveau cabinet au danger d'un fractionnement d'influence, en concentrant toute action dirigeante sur M. Rogier, c'est-à-dire sur l'homme qui a opéré en 1841, cimenté en 1846 le rapprochement de ces deux fractions, et qui, par son programme, les personnifie toutes deux; — en troisième lieu enfin, de permettre l'accès de la nouvelle administration aux représentans du groupe ultra-modéré, dont la rupture ouverte avec les catholiques ne date, à proprement parler, que du dernier avénement de M. de Theux, et qu'il s'agissait de river à la coalition par la solidarité du pouvoir. C'est ainsi que le portefeuille des affaires étrangères est échu à M. d'Hoffschmidt, dont personne, jusqu'aux premiers mois de 1846, n'avait soupçonné, que je sache, le libéralisme, mais qui, à cette époque, où la simple neutralité avait, aux yeux des libéraux, la valeur d'une adhésion, n'hésita pas à s'associer à la démission de M. Van de Weyer. M. Dehaussy, le nouveau ministre de la justice, peut lui-

même être considéré comme une conquête récente pour la coalition. Son libéralisme, moins négatif que celui de M. d'Hoffschmidt, et qu'il a manifesté même en plus d'une occasion au sénat, où il relayait volontiers M. Dumon dans les devoirs d'une opposition à peu près réduite au monologue, restait cependant en dehors des tendances agressives et des concessions de principes qu'on a pu reprocher à la fraction militante des doctrinaires. L'attitude de la coalition victorieuse a complétement rassuré M. Dehaussy; il n'a pas cru dévier de son passé gouvernemental en entrant dans un ministère où l'influence ultra-libérale, dont on avait redouté d'avance les prétentions, se résignait à n'être représentée que par M. Rogier, par le chef même de l'ancien juste-milieu. Il n'est pas jusqu'à M. Liedts, cette Célimène parlementaire dont les combinaisons les moins exclusives s'étaient vainement disputé la foi, qui n'ait consenti à donner une adhésion significative à M. Rogier, en acceptant de lui le titre de ministre d'état. Quant au personnel des ministres à portefeuille, il se complète par trois hommes nouveaux. Le département de la guerre a été confié au général Chazal, l'une des notabilités de l'indépendance belge, et qui a su, privilége plus rare chez nos voisins qu'on ne croit, se faire pardonner de tous les partis sa qualité de Français naturalisé. M. Veydt, administrateur intelligent et laborieux, mais dépourvu de toutes qualités oratoires, a été nommé aux finances, et M. Frère-Orban, simple avocat à Liége avant les dernières élections, aux travaux publics. Si MM. Frère-Orban, Veydt et Chazal n'ajoutent pas une grande force morale au cabinet, ils ne le compromettront pas non plus, et ils peuvent être utiles de deux façons : sans précédens officiels qui les lient, ils endosseront tous les reviremens de tactique, toutes les innovations de détail que les nécessités parlementaires feront éclore. Sans influence personnelle dans les chambres et pouvant être au besoin remplacés sans tiraillemens et sans secousses, ils gardent trois portefeuilles toujours prêts pour les ambitions plus sérieuses que M. Rogier jugerait prudent d'associer à sa responsabilité gouvernementale. Ils sont comme la soupape de sûreté de la coalition, la réserve de l'imprévu.

Les vues de conciliation qui ont présidé à la naissance du cabinet Rogier ont dirigé aussi les premiers actes de la coalition victorieuse dans la chambre des représentans. Loin de chercher à s'effacer mutuellement, loin même de se tenir à l'écart l'une de l'autre, les deux fractions les plus divergentes du libéralisme ont mis une sorte d'affectation à échanger leurs voix dans la nomination des membres du bureau. C'était manifester clairement que les dissentimens de détail mis en jeu par le programme de M. Rogier ne dégénèreraient pas entre elles, du moins pour le moment, en questions d'influence et de personnes. L'accord de la coalition était donc pleinement garanti de ce côté.

Il s'en fallait de beaucoup que la situation fût aussi nette du côté du sénat. M. Rogier n'a rien épargné pour rentrer en grace auprès de cette aristocratie pointilleuse. Il a d'abord écarté de son programme ministériel toute condition comminatoire de dissolution, alors que les nouveaux succès du libéralisme, l'abdication des catholiques et l'adhésion des ultra-conservateurs lui donnaient plus que jamais le droit de parler haut. Il a fait une avance non moins significative au sénat en se donnant pour collègue un membre de cette assemblée, M. Dehaussy, et en disposant au profit de deux autres, MM. de Macar et Dumon, des deux premiers emplois de gouverneur qui sont devenus vacans. Une partie des libéraux belges, par un inintelligent emprunt des préjugés de notre ancienne opposition à l'égard de la pairie, affectaient jusqu'ici de n'attribuer qu'un rôle passif et secondaire au sénat, bien qu'il dérive, aussi bien que la chambre des représentans, de l'élection. La haute chambre, à son tour, voyant son influence contestée, ne saisissait que plus avidement l'occasion d'en faire sentir le poids, et c'est là peut-être le véritable secret de son hostilité. Le triple choix dont il s'agit était une protestation implicite du chef de la coalition en faveur des légitimes susceptibilités de cette assemblée, une reconnaissance de son initiative et de sa part d'action sur la direction du pays. M. Rogier est allé plus avant encore dans la discussion de l'adresse. Loin de se prévaloir de certains aveux de tribune qui le proclamaient le produit naturel, légal, de la situation, M. Rogier a spontanément accordé au sénat le droit de faire cause à part et de former le noyau d'une sorte de torysme belge avec lequel il se déclarait prêt à compter. Peine inutile! le sénat ne sortait pas de sa réserve boudeuse. M. Rogier n'avait pu lui arracher, par ces concessions accumulées, qu'une promesse de « bienveillance provisoire. » Où s'arrêterait cette bienveillance provisoire? Ce n'était pas douteux : devant le programme même de la coalition, devant les réformes qui constituaient dans ce programme le lot du groupe ultra-libéral. Le moment de la discussion était venu; ces projets étaient déjà soumis aux chambres, et l'on attendait le résultat de l'épreuve avec l'anxiété la plus vive. Les clubs s'indignaient de ce qu'une assemblée notoirement condamnée par le pays électoral, et qui ne devait un reste d'existence qu'à la générosité des libéraux, voulût en profiter pour diviser ceux-ci. On blâmait M. Rogier de n'avoir pas posé, dès le début, le cas de dissolution. On s'étudiait à trouver un motif plausible à sa condescendance gratuite et à la morgue si peu justifiée de la majorité sénatoriale; le nom du roi sortait de toutes les bouches. En 1846, lors de la crise qui amena M. de Theux aux affaires, le roi, craignant de paraître s'immiscer dans la lutte des partis, avait repoussé ce cas de dissolution. Les mêmes résistances se produisaient-elles aujourd'hui? Cette fois, ce n'était plus à de simples murmures

que se limiterait le désappointement des libéraux. En 1846, l'obstination du sénat avait encore un point d'appui dans la chambre des représentans. Quand il refusait, même en face de la réaction manifeste et constatée des colléges électoraux contre l'influence dominante dans les deux chambres, d'avancer le terme normal de cette influence, le roi ne semblait à la rigueur que proclamer la préséance officielle du parlement sur les associations, du fait légal sur le fait extra-légal. On pouvait contester l'opportunité, mais non la légitimité de ses scrupules. Aujourd'hui rien de pareil. Ce n'était plus entre le parlement et les associations que le roi se trouvait mis en demeure de décider, mais bien entre deux parties intégrantes du parlement, entre la chambre des représentans et le sénat, entre une majorité reflétant le vœu actuel, immédiat du pays et une majorité notoirement hostile à ce vœu. A droits égaux, la première de ces majorités, qui puisait dans l'assentiment national des garanties incontestables de durée, méritait naturellement la préférence sur la seconde, qu'un fait accidentel, la lenteur relative de ses renouvellemens périodiques, protégeait seul encore contre une transformation inévitable et prochaine. La simple neutralité équivalait ici, de la part de la couronne, à un parti pris d'agression. Qu'allait-il sortir de cette situation tendue? L'ancienne gauche avait accepté les réserves faites par M. Rogier en faveur du pouvoir royal; mais, du moment où il serait démontré que celui-ci n'aurait pactisé avec le libéralisme qu'à contre-cœur, persisterait-elle à vouloir renforcer une influence désormais suspecte? Il y avait là le germe d'une scission bien autrement dangereuse pour la dynastie que celle qui a divisé de 1831 à 1840 les deux groupes libéraux.

Ce danger résultait de l'intervention subite de l'élément républicain. Depuis que M. Verhaegen et ses amis se sont séparés de *l'Alliance* pour se rapprocher plus intimement du libéralisme gouvernemental, la *jeune Belgique*, dégagée de tout ménagement, s'est ouvertement organisée dans ce club et dans celui du *Trou*. Elle a déjà des ramifications à Anvers, à Liége, à Gand, à Verviers, et s'empare ainsi peu à peu, dans les principaux centres de population, de ces républicains déclassés qui, faute d'un milieu naturel, s'étaient jusqu'à présent disséminés dans les différentes associations libérales. La *jeune Belgique* s'est partagée, à son début, en exaltés et en modérés. Les premiers ont pour organe *le Débat social*, rédigé par M. Bartels, sorte de Danton d'estaminet, qui, comme orateur et comme écrivain, ne manque pas d'une certaine fougue entraînante. Le communisme est le premier mot du *Débat social;* M. Bartels, qui dédaigne souverainement la pruderie mesquine des pharisiens du parti, ôte sans façon à l'armée ses grades, à la noblesse ses titres, à la monarchie sa tête, à la bourgeoisie ses chapeaux. Le délire n'est pas contagieux, et les républicains pratiques de *l'Alliance* ont publique-

ment désavoué M. Bartels; mais c'est précisément dans cette rupture qu'était le danger dont je parlais plus haut. Les modérés de la *jeune Belgique*, pour mieux séparer leur cause des énergumènes qui la compromettent, faisaient chaque jour un pas en deçà, et, si la couronne réveillait les défiances que M. Rogier avait réussi à calmer, les libéraux avancés pouvaient bien être tentés de faire l'autre moitié du chemin. Or, cette fusion eût mis au service de l'intérêt républicain plus de la moitié des clubs électoraux. Ce n'était donc pas seulement l'homogénéité du parti libéral, c'était la dynastie même qui, pour la première fois, allait se trouver mise en question.

Étrange contre-coup! c'est un pavé de Paris qui a fait évanouir ce fantôme de république. A la nouvelle des événemens de février, une terreur inexprimable s'est emparée de tous les partis belges. La France franchissait, tambours battans, le Quiévrain! La nationalité était morte! Le drapeau de Jemmapes flottant sur les tours de Sainte-Gudule n'eût pas causé plus d'émoi. Léopold, qui ne demandait pas mieux que d'aller reprendre à Londres son traitement de prince royal, a songé à profiter de l'occasion; mais il n'était plus temps. La Belgique voulait maintenant la monarchie par les mêmes motifs qui lui avaient fait demander la république en 1830-31. Elle voit, dans la différence des régimes, un obstacle à la confusion des nationalités. La France venait de détrôner son roi; donc la Belgique avait plus que jamais besoin d'un roi, et Léopold, qu'elle avait sous la main, a dû rester, bon gré mal gré, à son poste.

Par une conséquence logique de ce calcul, il était urgent d'isoler le petit groupe républicain. Le ministère a immédiatement présenté dans cette vue un projet de réforme qui donne pleine satisfaction aux libéraux avancés, en abaissant toutes les cotes électorales au minimum de 20 florins. Cette fois, personne n'a songé à consulter les grands propriétaires du sénat, qui, de leur côté, ne demandaient pas mieux que d'être oubliés. Le glas de 93 tintait à leurs oreilles. Revenu de sa panique, le sénat voudra peut-être tenter un dernier essai de résistance; mais son temps est fait. Il n'a plus à compter désormais sur l'alliance tacite des ultra-conservateurs. C'est dans un intérêt de conservation même que ceux-ci se trouvent désormais conduits à pactiser franchement et pleinement avec les ultra-libéraux.

Ainsi, le contre-coup de notre révolution, qui, dans la pensée du grand nombre, devait tout ébranler en Belgique, a, au contraire, tout consolidé. La royauté belge, qui était tour à tour jusqu'ici une inutilité ou un embarras, est devenue, pour quelque temps du moins, la pierre angulaire de la nationalité, et le parti libéral, naguère si hétérogène, a puisé une unité formidable dans la question même qui le divisait.

III.

Ce n'est pas seulement la question politique belge que notre révolution aura eu la mission imprévue de trancher. Le problème industriel des Flandres lui devra probablement aussi une solution décisive, et cette solution, qui plus est, emprunte un caractère exceptionnel d'urgence aux préjugés de nationalité, aux défiances anti-françaises qui sembleraient devoir la retarder.

C'est un fait à noter que les répugnances manifestées en Belgique contre la France se trouvent précisément concentrées chez les Belges de race française, chez les Wallons. Faut-il voir là un nouvel exemple de ce bizarre et mystérieux instinct qui, à l'autre bout de nos frontières, a créé d'insurmontables antipathies entre les Catalans francais et les Catalans espagnols, entre les Basques espagnols et les Basques français? Non, car les souvenirs de l'empire, la génération qui résume cette communauté d'intérêts et de gloire, sont encore vivans en Belgique, et aucune rivalité territoriale ne s'est élevée dans l'intervalle entre les deux pays. Loin de là, le seul contact armé que nous ayons eu depuis avec la Belgique lui a valu son indépendance. Le vrai motif de l'antagonisme affiché à notre égard par la Belgique est plus explicable et plus vulgaire. Les Wallons, par la supériorité intellectuelle et politique que notre langue leur donnait sur leurs voisins les Flamands, se sont trouvés conduits à prendre le premier rôle dans la révolution de 1830, et ce rôle, ils l'ont gardé. La plupart des orateurs et des diplomates belges sont Wallons. Tous les ministres actuels, presque tous les ministres passés et futurs, sont également Wallons. Toutes les administrations enfin regorgent de Wallons, qui, à grade égal, sont mieux rétribués que nos employés. On comprend dès-lors le fanatisme des Wallons pour leur nationalité. Cette nationalité, ils l'aiment tout à la fois d'un amour de père et d'un amour de propriétaire. Si leurs défiances se tournent de préférence contre nous, c'est qu'ils sont les premiers à comprendre que les affinités matérielles et morales de la Belgique sont chez nous. De là les efforts des principaux hommes d'état de ce pays pour isoler commercialement les deux peuples. Mieux vaut être ministre belge que préfet français, et, dans la pensée de ces hommes, pensée exprimée plus d'une fois à la tribune, la solidarité commerciale de la Belgique et de la France dégénèrerait fatalement, au premier symptôme de guerre européenne, en solidarité politique, en unité territoriale. Le cas redouté est, d'après eux, survenu. La nouvelle république française, à les en croire, va recommencer le pèlerinage européen de son aînée, et les voilà déclamant et écrivant en faveur de leur neutralité que personne ne menace. Étrange neutralité, d'ailleurs,

qui arme de préférence la frontière française, et qui expulse ou emprisonne de préférence les voyageurs français! La Belgique espère-t-elle donc s'assurer nos égards à force de malveillance? Faudrait-il voir plutôt dans cette étrange conduite une arrière-pensée d'alliance éventuelle avec l'Europe contre la France? Avec l'Europe, c'est-à-dire avec la Prusse, qui rêve, nous l'avons déjà dit, le Bas-Escaut pour limite naturelle (1), avec la Hollande, qui attend des restitutions! Le ministère belge se place ici, comme on voit, entre deux aberrations. Heureusement le hasard veille pour lui. Les nécessités issues de la situation des Flandres lui épargneront la double faute qu'il paraît méditer.

Je le répète, la question des Flandres reste intacte. L'abondance de la dernière récolte n'a pu apporter qu'un bien faible soulagement à la population linière de ces provinces. Qu'importe, en effet, le bon marché des subsistances à des ouvriers dont les salaires restent encore pour la plupart en deçà de ce bon marché? La distance à franchir est moindre sans doute, mais l'abîme du paupérisme est toujours au milieu, et les mesures adoptées ou indiquées par le gouvernement belge ne le combleront pas.

Ces mesures, disons-le tout d'abord, dénotent une pensée d'ensemble, un plan arrêté, qui trop souvent avaient fait défaut dans l'appréciation de la question linière. Jusqu'en 1845, catholiques et libéraux s'étaient tacitement concertés pour décréter de mort le travail à la main, considéré par les uns comme un centre naturel de recrutement pour la colonisation de Guatemala, par les autres comme un anachronisme industriel fatalement condamné à disparaître devant le progrès du travail mécanique. L'insuccès de la colonisation guatémalienne, et surtout la formidable urgence que deux années de famine viennent de donner à la question des Flandres ont singulièrement modifié les préventions dont il s'agit. A part quelques réserves de détail, catholiques et libéraux ont également compris qu'une industrie capable de fournir, à un moment donné, à l'émeute près du dixième de la population ne pouvait pas être traitée en excroissance parasite, et qu'on n'amputait pas ainsi huit cent mille bras sans que le corps social en tressaillît quelque peu. Ils ont compris, ce qu'il n'eût jamais fallu perdre de vue, que le travail à la main, bien que lésé par la concurrence mécanique, pouvait, dans certaines limites, lui résister; que la spécialité de ses produits lui garantissait des débouchés inaliénables, et qu'il suffisait de réformer ses conditions d'existence pour lui rendre une position normale parmi les forces productrices du pays. Dans cette vue, le gouvernement a fait une nouvelle distribution d'outils et d'ustensiles destinés à perfectionner les métiers de tissage et à faciliter le numérotage

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1846.

des fils, mais à la condition expresse que les nouveaux procédés, où les ouvriers favorisés ne voyaient jusqu'ici qu'une économie de temps, serviraient aussi à l'amélioration des produits. Un contrôle permanent sera exercé à cet égard. Un comité central coordonnera à l'avenir l'action des comités locaux, dont les efforts devront tendre surtout désormais à obtenir que le négociant en fils ou en toiles fasse travailler à son compte les fileuses ou tisserands, ce qui les soustrairait au double impôt qu'ils paient à l'usure pour l'achat de la matière première et aux courtiers pour le placement des produits. Je passe d'autres mesures qui sont le corollaire de celles-ci. Fournir simultanément à l'ancienne industrie linière les moyens de fabriquer mieux, plus vite et à meilleur marché, c'est attaquer la question à ses trois faces les plus saillantes; mais ici apparaissent d'autres difficultés. Si d'abord, avec une production individuelle plus rapide, l'ancienne industrie linière occupait le même nombre d'ouvriers, l'encombrement des produits substituerait au mal aujourd'hui existant un mal plus grave encore, car celui-ci serait incurable : il faut donc la débarrasser de son excédant graduel de bras. D'un autre côté, pour que l'association du commerce et du travail à la main, base essentielle de la réforme, soit possible, des facilités nouvelles d'écoulement devront se combiner avec les facilités nouvelles de la fabrication. Les placemens, dans l'état actuel des débouchés, sont devenus en effet si irréguliers, que la plupart des négocians n'osent plus acheter les produits de l'ancienne industrie linière à l'avance, mais seulement au fur et à mesure des commandes : ces négocians, à plus forte raison, n'engageraient pas leurs capitaux dans les éventualités de la fabrication. Il faut donc, en second lieu, agrandir le marché extérieur. Le gouvernement et les chambres belges n'ont pas méconnu cette double difficulté; malheureusement ils essaient d'en sortir par une impasse.

Deux moyens sont mis en œuvre pour alléger l'ancienne industrie linière de son excédant de bras. On cherche, d'une part, à la fondre avec la nouvelle industrie en faisant adopter par le tissage à la main le fil mécanique, et *vice versâ;* mais, quelques illusions qu'aient fait naître à cet égard des expériences isolées, la spéculation n'adoptera jamais sérieusement un type bâtard qui ne saurait avoir pour lui ni le bon marché et la régularité des toiles à la mécanique, ni la solidité des toiles à la main. D'autre part, on a introduit parmi les ouvriers à la main des industries nouvelles; mais ce n'était là qu'ajourner et déplacer la question. Parmi les fabrications ainsi naturalisées dans les districts liniers, la plupart ont encore à se créer un débouché, et ne l'auront pas sitôt trouvé, que la concurrence mécanique les supplantera : le travail à la main ne peut, en effet, conserver un reste de spécialité que dans le tissage des toiles, seul produit où la condition de solidité soit encore es-

sentielle aux yeux de quelques consommateurs. D'autres fabrications avaient déjà un personnel complet d'ouvriers, dont cette invasion anormale de bras réduit les moyens d'existence. Les comités auront beau graduer, éparpiller, combiner l'action des ateliers-écoles; ce dilemme sera toujours au bout.

La Belgique n'a pas la main plus heureuse dans la recherche des moyens d'agrandir son débouché extérieur. Le projet qui semble réunir le plus d'adhésions dans le gouvernement et dans les chambres est celui d'une société d'exportation fondée, en partie par l'état, en partie par actions, et qui aurait pour mission d'explorer notamment les marchés d'outre-mer, d'en étudier les besoins, d'y réhabiliter ou d'y faire connaître les produits de l'ancienne industrie linière, et accidentellement ceux des autres industries; d'y établir enfin des comptoirs et des agences dont elle garantirait la solvabilité aux producteurs nationaux. Les États-Unis, le Brésil, les républiques espagnoles, l'Égypte, la Chine et Java sont les principaux points de mire de ce projet, issu en droite ligne de l'illusion si long-temps caressée d'une marine transatlantique, et qui en a toute la vanité. Dans les conditions où la place son infériorité politique et navale, la Belgique n'a pas pu naturaliser, au-delà des mers, même ses toiles à la mécanique; à plus forte raison, elle n'imposera pas aux centres de consommation dont il s'agit les produits de son tissage à la main, qui n'ont pas pour eux le ressort du bon marché.

Le tort de la Belgique, c'est d'aller chercher trop loin la double solution qu'elle poursuit.

Pour soustraire le travail à la main au danger d'une production excessive, il s'offre un moyen plus prompt et surtout plus sûr que des innovations industrielles dont les meilleures débutent par un apprentissage improductif pour aboutir à une simple transposition de termes dans le problème du paupérisme; un moyen qui ne déplace rien, qui laisse à l'ancienne industrie linière tous ses bras, mais en limitant leur action, et qui, par un heureux enchaînement de nécessités, fait servir les forces ainsi économisées à procurer à cette même industrie deux élémens essentiels de bien-être : du pain à bon marché et du lin à bon marché. Ce moyen, c'est le défrichement de cent quatre-vingt mille hectares environ de bruyères ou de terrains vagues, susceptibles d'une culture immédiate, que possèdent en Belgique les communes et les particuliers.

La question de débouché est tout aussi simple. Il faut d'abord partir de ce fait, que les toiles à la main, vu leur cherté, ne s'adressent partout qu'à un petit nombre de consommateurs. Fût-il réalisable sur quelques points, le système d'exportations lointaines rêvé par la Belgique n'aboutirait à jeter sur chacun des nombreux marchés d'Amérique, d'Afrique et d'Asie que des quantités minimes de toiles, et les fractions de bénéfices produites par ces exportations ainsi éparpillées

suffiraient tout au plus à couvrir les frais généraux des nombreuses agences que ce système comporterait. En outre, la perte d'intérêts et les frais de transport résultant de trajets d'un, de deux, de trois mois iraient s'ajouter, sur ces marchés, au prix intrinsèque de la toile à la main et agrandir encore la distance qui sépare ce produit de la consommation moyenne. Poser ainsi la difficulté, c'est la résoudre. La Belgique, pour ne pas faire fausse route, n'a précisément qu'à chercher le débouché qui s'éloigne le plus de ces conditions, c'est-à-dire un débouché qui soit tout à la fois assez voisin pour que les frais et la durée des transports influent le moins possible sur les prix de vente, — assez initié déjà à la consommation des toiles à la main pour que cette consommation puisse s'y recommander par elle-même et sans le secours d'agences spéciales, — assez peuplé enfin pour que la vente probable de ces toiles, sans dépasser même les faibles proportions qui lui sont ordinairement assignées dans la consommation générale, y laisse cependant une marge suffisante aux expéditions en grand. Ce débouché, ce ne peut être ni la Grande-Bretagne, qui, par l'Irlande, exclut les fils et toiles à la main de l'étranger; ni la Prusse, qui a déjà ses Flandres à elle dans la Silésie (1); ni la Hollande même, où la concurrence anglaise et prussienne interdit à la Belgique tout progrès. Reste un pays qui, avec des conditions de proximité équivalentes, meilleures même, réunit toutes celles qui font défaut à l'Angleterre, à la Prusse et aux Pays-Bas; un pays plus peuplé à lui seul que ces trois centres commerciaux ensemble, un pays qui est déjà le marché le plus considérable des toiles belges, et qui, de l'aveu même de la Belgique (2), prend les *neuf dixièmes* des toiles qu'elle nous fournit au travail à la main. Ce pays, le cri presque unanime des Flandres l'a déjà nommé, c'est la France.

Or, que peut nous offrir la Belgique en échange du retrait des entraves qui gênent encore chez nous son importation linière? Sera-ce le partage du monopole maritime qu'elle a livré à la Prusse et aux Pays-Bas, ou bien le partage de la franchise absolue de transit obtenue par la première de ces puissances? Nous n'en avons que faire. Sera-ce une réduction sur nos vins, nos soieries, nos ouvrages de mode, qu'un tarif modéré a naturalisés dans la consommation belge, et qui, plus spécialement favorisés, s'y feraient une large place? Mais la Belgique, en étendant aux similaires du *Zollverein* le bénéfice de cette modération de tarif, que nous avions nous-mêmes bel et bien achetée, ne s'est laissé

(1) Il résulte d'une enquête faite en Silésie, vers 1844, que le salaire des tisserands flotte dans cette province entre 35 centimes et 16 centimes par jour, celui du fileur de lin entre 18 et 20 centimes, et celui du fileur d'étoupe entre 25 et 60 centimes par *semaine*. La misère qui atteint surtout cette dernière classe est inexprimable.

(2) Rapport présenté, en 1846, à la chambre des représentans par M. Desmaisières au nom de la commission chargée d'examiner le projet d'une société d'exportation.

qu'une marge insignifiante pour toute faveur qui serait restreinte à un simple abaissement de droits. Sera-ce la suppression de la contrefaçon? Mais ce n'est là qu'une restitution pure et simple que la Belgique ne peut tarder à nous accorder, si le nouveau gouvernement de la France se préoccupe tant soit peu des intérêts de la presse nationale. Sera-ce enfin le retrait de l'énorme surtaxe du 14 juillet 1843, qui a doublé le droit d'entrée pour nos tissus fins de laine, et que la convention du 13 décembre 1845 a réduite à peine d'un quart? Cette surtaxe n'a été établie que par une sorte de guet-apens commercial, par une dérogation judaïque au principe d'où était sortie la convention de 1842, et, si l'on paie un bon procédé, on ne paie pas une simple réparation. La Belgique s'est d'ailleurs laissé enlever d'avance le mérite de cette réparation. La surtaxe dont il s'agit a donné un tel élan à la contrebande, éminemment facile dans un pays qui n'a qu'une seule ligne de douanes pour protéger des frontières plates et nues, que vingt-cinq kilogrammes de mérinos, par exemple, d'une valeur moyenne de 900 francs (1) et passibles, d'après le tarif actuel, d'un droit d'environ 79 francs, sont introduits en fraude moyennant *dix* francs. En supposant que le bénéfice de l'assureur soit le double de celui du colporteur, le fabricant français se trouve par le fait aussi favorisé qu'il le serait par un droit équivalant au 3,33 pour 100 de la valeur. Ce n'est donc, en réalité, qu'au-dessous de ce droit minime de 3,33 pour 100 que l'abaissement du tarif constituerait une faveur réelle, et cette marge de réduction est encore insuffisante. La France a certes le droit de se faire acheter plus cher le salut de l'industrie linière belge, lorsque la Belgique, pour épargner un simple mécompte à son industrie métallurgique, n'a pas hésité à bouleverser tout son système douanier au profit du Zollverein.

Si, dans les limites d'une simple réduction de tarif, la Belgique ne peut offrir à nos principales exportations que des faveurs sans portée, quel moyen lui reste-t-il de nous payer l'agrandissement de son débouché linier? Un seul : l'abolition pure et simple du tarif en ce qui concerne ces exportations. Ici, la faveur serait considérable; car la valeur réelle de ce dégrèvement s'accroîtrait tout à coup de la prime que plusieurs des produits mentionnés paient actuellement aux fraudeurs. Restent les difficultés d'application. Si l'industrie linière devait être seule à profiter des bénéfices de la réciprocité, la mesure dont il s'agit serait impossible : malgré son importance numérique, cette industrie, qui, à proprement parler, n'a pas de représentation directe dans les chambres, ne serait pas de force à vaincre les résistances combinées des industries lésées, des associations contrebandières et des nombreux né-

(1) Je prends cette moyenne entre 25 francs, estimation du tarif belge, et 45 francs, estimation du tarif français.

gocians de Liége, d'Anvers, d'Ostende, que leur spécialité commerciale porte à repousser tout ce qui nuirait aux importations de la Prusse et de l'Angleterre. Il faut donc rattacher à la cause du travail linier celles des autres industries qui trouveraient leur avantage à l'extension de l'alliance franco-belge, au premier rang les houilles et la métallurgie, et chercher dans l'arsenal du tarif belge quels dégrèvemens peuvent leur acquérir aussi l'agrandissement du débouché français. A ce degré, le rapprochement des deux pays prend un nom que l'instinct des populations flamandes a encore deviné : l'*union douanière*.

Le défrichement et l'union douanière avec la France, voilà donc les véritables termes de la solution poursuivie. Hors de là, tout sera mécompte ou aggravation du mal existant. M. de Theux semblait avoir compris toute l'importance de la première de ces mesures. Une loi qui posait résolûment le principe de l'expropriation des landes communales, mais dont les principales garanties ont disparu devant les exigences de l'égoïsme local et d'un respect mal entendu des droits de la propriété, a été votée vers la fin de son administration. Le nouveau cabinet cherche, de son côté, à provoquer des associations agricoles, qui pourraient donner certaine unité à l'opération du défrichement; mais de simples conseils, des encouragemens accessoires, tels que l'offre d'ériger, aux frais de l'état, des églises et des maisons d'école sur les terrains que la spéculation consentirait à mettre en culture, ces différens moyens, bons en temps ordinaire, sont bien insuffisans quand il s'agit de donner, dans les Flandres seules, une occupation immédiate à plus de cent mille indigens. Ce qu'il faudrait, c'est l'intervention directe de l'état, qui concentre déjà en lui-même toutes les ressources de l'association, et qui improviserait, en quelques mois, un ensemble de travaux dont vingt années peut-être ne verront pas la fin, si l'exécution en reste subordonnée aux craintes, aux tâtonnemens, à la fusion lente des capitaux privés. Il n'y a qu'une voix dans les Flandres pour sommer le gouvernement d'employer à cette œuvre urgente les millions qu'il est en train de gaspiller en de ridicules essais d'armement. Dans un moment où le remaniement du système électoral va provoquer forcément des élections nouvelles, le cabinet Rogier n'osera pas braver ces clameurs. Revenu de ses velléités belliqueuses, il sentira le besoin d'en obtenir l'oubli et de chercher, dans une alliance plus intime avec la France, intéressée à respecter dans la nationalité belge son propre ouvrage, les garanties que ne pourraient lui offrir ni un isolement qui nous rendrait cette nationalité suspecte, ni des alliances qui la placeraient en hostilité ouverte vis-à-vis de nous. Les Flandres, qui l'auront arrêté à temps sur la pente d'une fausse politique, sauront au besoin le pousser dans cette autre voie. Les questions d'existence passent avant les ques-

tions de nationalité, et, si ces provinces étaient réduites à opter entre la perte du débouché français et une réunion territoriale avec la France, leur première réponse pourrait bien être l'insurrection. Le vrai danger, le seul danger qui puisse menacer l'intégrité nationale de la Belgique est donc dans un système d'alliances qui n'aurait pas l'union douanière franco-belge pour point de départ ou pour but.

On a parlé d'efforts que faisait la Prusse pour ameuter contre nous, dans les Flandres, les susceptibilités de l'esprit de race, qu'elle espère, de son côté, se rattacher par les souvenirs de l'antique communauté germanique. Ces efforts sont réels. Ainsi, à l'avénement de M. Rogier, qui, Wallon lui-même, se trouve n'avoir, je l'ai dit, pour collègues que des Wallons et un Français naturalisé, plusieurs feuilles allemandes, entr'autres la *Gazette de Dusseldorf, l'Observateur rhénan*, la *Gazette d'Elberfeld*, se sont bruyamment apitoyées sur l'envahissement des *Fransquillons*, sobriquet injurieux appliqué par les Flamands aux Wallons, et par les Wallons aux Français. En Belgique, le *Vlaemsche Belgie*, fondé vers 1844 par M. d'Arnim, alors ministre de Prusse à Bruxelles, et le *Broederhand*, petite *revue* également patronée par la Prusse, secondent cette tactique en prêchant, l'une la fusion des intérêts commerciaux, l'autre la fusion des langues entre les Flandres et le Zollverein. M. d'Arnim lui-même a écrit une brochure très remarquable (1) pour établir à sa manière que les Flandres n'ont d'affinité morale et matérielle qu'avec l'Allemagne, et qu'elles sont foncièrement antipathiques à l'alliance française, désirée tout au plus par la petite minorité wallone, ce qui était, par parenthèse, une double contre-vérité. Aux raisonnemens se mêlent les agaceries. Un jour, c'est quelque littérateur flamand que sa majesté prussienne fait complimenter par M. de Humboldt; un autre jour, un pompeux arrêté enjoignant à la bibliothèque royale de Berlin de former un fonds pour l'étude de la *littérature flamande*. Pas un faible, pas une nuance de l'esprit local qui échappe à cette propagande minutieuse et continue. La musique est aussi de la partie. Un splendide festival appelait en 1846 à Cologne les sociétés philharmoniques de Belgique, et les *frères de Flandre* ont dû s'y débattre, quatre ou cinq jours durant, contre toutes sortes de séductions. Devises insinuantes, emblêmes entrelacés, toasts brûlans à la patrie commune, le roi des Belges proclamé bon Allemand au choc enthousiaste des verres, le Rhin mariant son nom à celui de l'Escaut dans un chœur de cinquante mille voix, tout trahissait à chaque pas des préoccupations passablement étrangères au but officiel de la fête, et la présence évidemment calculée d'une députation du Holstein, accourue là comme à un

(1) *Ein Handelspolitisches Testament*. Berlin, 1846.

rendez-vous de race pour protester contre l'arrêt qui a exclu ce duché de la *famille germanique*, traduisait assez clairement la pensée secrète des ordonnateurs.

Ces naïfs essais d'embauchage national ne méritent du reste d'être notés qu'à titre de curiosité politique. Il suffit de remonter à l'origine du mouvement flamand pour comprendre que la Prusse aurait plus d'intérêt à l'amortir qu'à le raviver. Ce n'est pas le radicalisme belge, comme on l'a dit à tort, qui a songé le premier à exploiter la langue flamande. Le clergé a ici tous les honneurs de l'invention. Ce qui a pu autoriser cette confusion, c'est que le clergé, intéressé à affaiblir le gouvernement, cette centralisation rivale de la sienne, et à faire donner la prépondérance électorale aux paysans qui lui étaient dévoués, colora momentanément, en 1830-31, ses prétentions d'un vernis radical. Plus tard seulement, quand les masques tombèrent et que l'absolutisme théocratique se dressa seul sur les théories républicaines des abbés du congrès, le radicalisme proprement dit, désormais isolé, apparut avec une individualité distincte sur le terrain où ceux-ci l'avaient entraîné; mais son rôle n'y a été que très court et très secondaire. Les petites pièces populaires du cabaretier-poète Jacob Kats, dont la verve inculte et joviale s'inspirait encore bien moins de l'abstraction républicaine que de la grosse bière nationale écumant au fond du pot de grès, sont à peu près les seuls manifestes flamands que le radicalisme ait laissés. Les hommes pratiques du libéralisme, soit constitutionnel, soit extrême, avaient tout d'abord compris qu'en retenant les Flandres dans l'impasse d'un idiome où les idées les plus élémentaires du siècle étaient encore à traduire, ils serviraient les calculs du clergé. Aussi, le petit nombre de livres et de journaux publiés en flamand sont-ils presque tous sortis des presses ecclésiastiques. Un moment, vers 1839, un jeune écrivain anversois, M. Henri Conscience, sembla vouloir continuer, dans ses *Contes flamands*, sous une forme plus littéraire, la tradition démagogique de Jacob Kats; mais le clergé eut bientôt attiré M. Conscience dans son orbite, et les *Contes flamands*, soigneusement revus et expurgés, sont aujourd'hui l'objet favori des réclames épiscopales. La propagande flamande était donc, dès le début, essentiellement *catholique*, c'est-à-dire aussi hostile à la Prusse qu'à la France et aux Pays-Bas. Si quelques libéraux rêvaient, à l'issue de la révolution, des alliances universelles, si d'autres tendaient à chercher en Allemagne un contre-poids à l'influence française, ce que le clergé voulait, lui, ne l'oublions pas, c'est la séquestration continentale de la Belgique. L'idiome flamand, que parlent les trois quarts de la population, était destiné, en dépit de ses affinités néerlandaises et tudesques, à opérer le vide autour du nouveau Paraguay, et ces affinités même s'y prêtaient, en évoquant la plus inexorable des jalousies, la jalousie de famille. Le Flamand pur sang se

borne à ne pas comprendre le français, mais il exècre le hollandais, témoin la récente levée de boucliers de l'*ae* belge contre l'*aa* des Pays-Bas, que d'imprudens bourgmestres de village avaient laissé se glisser dans quelques actes communaux. La Prusse serait plus mal venue encore à revendiquer le droit de fraternité pour son idiome, bien autrement hétérodoxe, aux yeux des Flamands, que le hollandais. Sous la guerre de voyelles que les Flandres ont vouée à la Hollande, on n'aurait pas de peine, sans doute, à retrouver la trace de griefs plus sérieux; mais des griefs de même nature pèsent sur la Prusse, que repoussent, comme allemande, les souvenirs encore vivaces de l'insurrection de 1788, ce 1830 anticipé, et, comme protestante, les griefs religieux d'où cette dernière révolution est sortie. La Prusse a même pris un moment à tâche de raviver cette double hostilité. La nationalité belge n'a pas eu en Europe d'adversaire plus défiant jusqu'au jour où les nécessités politiques et commerciales nées du Zollverein ont dirigé l'ambition de cette puissance vers la possession pacifique du port d'Anvers.

Envisagé à ses deux aspects, comme expression de l'engouement de race et comme expédient de parti, le mouvement flamand résumait donc des tendances essentiellement antipathiques à la Prusse, et que le temps a plutôt fortifiées qu'affaiblies. L'intérêt commercial a eu déjà en partie raison des répugnances soulevées en Flandre contre la Hollande et la France; mais ce même intérêt a tout au contraire agrandi la distance qui séparait les Flamands des Prussiens. Les districts maritimes des Flandres ont à reprocher de plus qu'autrefois à la Prusse l'envahissement des ports belges, et les districts liniers, la double atteinte que leur ont portée depuis dix ans, d'une part, les obstacles mis par le cabinet de Berlin à l'agrandissement du débouché français, d'autre part, la concurrence graduelle dont sont venues les frapper, jusque sur le marché belge, les toiles à la main de Silésie (1). Quelques chants, quelques toasts échangés, sur les bords du Rhin, entre un amphitryon généreux et des hôtes en gaieté, et dont la moindre kermesse de nos départemens frontières nous fournirait au besoin le pendant, sont un faible contrepoids à la gravité urgente, immédiate de ces faits. Le réveillon humanitaire de Cologne, qui a coûté de si profondes combinaisons à la Prusse, prouve tout au plus une chose : c'est que la Belgique boit volontiers de tous les vins. Aussi bien que l'esprit flamand, la pensée politique qui l'évoqua après 1830 a puisé dans des faits pos-

(1) On a vu plus haut au prix de quelle horrible misère la Silésie était parvenue à organiser cette concurrence. Les toiles à la main de Silésie, plus légères, mais de plus belle apparence et moins coûteuses que celles des Flandres, sont tellement goûtées en Belgique, que les marchands y sont souvent réduits, pour allécher l'acheteur, à donner, comme venant d'Allemagne, des toiles fabriquées dans le pays. Ce fait nous est révélé par les plaintes de la presse belge.

térieurs un nouveau degré d'hostilité contre la Prusse. Les hommes d'état catholiques ne sauraient en effet pardonner au cabinet de Berlin d'avoir détruit en quinze jours, par ses représailles de 1844, les deux bases, commerciale et maritime, du système d'isolement européen qu'ils avaient mis treize ans à édifier. En supposant d'ailleurs qu'un intérêt encore inaperçu de tactique les portât à répondre plus tard aux cajoleries de la Prusse, ils n'auraient aucune chance d'entraîner à leur suite l'esprit flamand, qui s'est désormais tourné vers le parti libéral. Il vient de se passer, à cet égard, un fait très significatif. La plus importante des *Sociétés de rhétorique flamande*, espèces d'académies locales où s'élabore cet esprit, l'*Olyftak* d'Anvers, a exclu dernièrement de son sein, comme hostiles au libéralisme, trois de ses principaux écrivains, et de ce nombre était M. Conscience, encore enivré de l'encens royal que venait de lui offrir sa majesté prussienne. La propagande teuto-flamande repose en résumé sur un double contre-sens; elle a pris pour point d'appui deux intérêts qui la repoussent et qui se repoussent entre eux. Ce n'est pas tout; elle aliène au Zollverein le seul auxiliaire qu'il eût en Belgique : le libéralisme wallon.

Les libéraux wallons, par une conséquence naturelle des préjugés et des fausses craintes qui leur ont fait repousser, pendant dix-sept ans, l'alliance française, affichaient jusqu'ici une propension marquée vers l'alliance prussienne. Les intérêts locaux favorisaient à quelques égards cette tendance. Sans repousser la France, qui est leur principal débouché, les deux plus importantes industries wallones, la métallurgie et les houilles, fondaient certaines espérances sur le marché rhénan. C'est même par déférence pour la première de ces industries qu'a été conclu le traité belge-prussien du 1er septembre 1844. La Prusse pouvait se ménager là une diversion favorable à ses desseins; elle ne l'a pas compris. En exhumant contre le nouveau cabinet le vocabulaire injurieux de l'ancien parti catholique flamand, la Prusse a blessé et gratuitement blessé les Wallons dans leurs susceptibilités politiques et dans leurs susceptibilités de race, et voilà qu'aujourd'hui, comme si elle avait pris à tâche de ne pas laisser le moindre prétexte à leur bienveillance, elle surtaxe les houilles belges à l'entrée du Zollverein (1). Ces deux mécomptes coup sur coup sont de nature à calmer la teutomanie des Wallons. En somme, le gouvernement prussien, qui se vante de germaniser la Belgique, s'est visiblement calomnié; l'union douanière franco-belge n'a pas d'auxiliaire plus utile. Il brisait, il y a trois ans,

(1) Cette surtaxe est un curieux corollaire du traité de 1844. La Belgique, pour prix de l'abandon de ses ports et de son transit, se trouve maintenant placée en Allemagne sous un régime douanier moins favorable que celui dont elle jouissait avant ce sacrifice.

l'obstacle théorique, et il aplanit aujourd'hui l'obstacle vivant, qui se dressaient, depuis 1831, entre le marché belge et le marché français.

Je finis. Les probabilités et les faits que nous venons de passer en revue sont trop nombreux et trop distincts pour se grouper dans une conclusion précise. De cet ensemble résulte pourtant une donnée qui domine la nouvelle situation. La Belgique sort ou tend à sortir par tous les points de ce cercle d'anomalies où le hasard, l'inexpérience, l'esprit mal entendu d'imitation, l'ont maintenue pendant quinze années. A l'intérieur, les forces légales ne sont plus déclassées. Le parti libéral, si étrangement réduit jusqu'ici à représenter l'opposition systématique, le parti théocratique, qui se servait du pouvoir contre le pouvoir lui-même, la couronne enfin, que des nécessités officielles condamnaient à protéger ses adversaires contre ses amis, sont tous trois rentrés dans la vérité de leur rôle. Une réaction analogue s'accomplit dans le domaine des faits commerciaux. La Belgique se débattait entre deux systèmes douaniers également absurdes, l'un qui l'isolait entièrement de ses voisins au risque de l'affamer, l'autre qui la livrait sans contre-poids à l'alliance exclusive et essentiellement absorbante du Zollverein. Les déceptions douanières d'où sont sortis le traité prussien, le traité hollandais et la convention française ont ruiné de fond en comble le premier de ces systèmes, et la Prusse, par la maladroite naïveté de sa propagande, a porté le dernier coup au second, déjà répudié par les Flandres, c'est-à-dire par la majorité du pays. Le nouveau cabinet a entre les mains les matériaux d'une double reconstruction, et c'est à lui de les utiliser. Qu'il relie dans une communauté puissante et compacte les élémens déjà réconciliés, mais encore épars, du libéralisme; qu'il donne pour pendant à l'union maritime avec la Prusse et la Hollande l'union douanière avec la France, et il aura fondé l'équilibre politique et l'équilibre commercial. Sa véritable tâche est là et non pas en d'absurdes préoccupations de politique extérieure que rien ne légitime, que rien n'explique même, et qui ne sauraient aboutir qu'à le compromettre au dedans après l'avoir ridiculisé au dehors.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA PAPAUTÉ

AUX TREIZIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES.

Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis; **par M. Alexis de Saint-Priest, 4 vol. in-8o.** [1]

L'alliance de l'histoire et de la politique devient plus étroite chaque jour, et elle rend au passé une vie nouvelle. Des questions et des faits qui semblaient avoir épuisé la curiosité et la controverse reprennent, au contact des révolutions et des conjonctures contemporaines, un intérêt imprévu. Ne voilà-t-il pas la vieille et classique Italie, *saturnia tellus*, qui veut encore occuper les imaginations et la renommée, comme si elle n'avait pas une double histoire, comme si elle n'avait pas deux fois régné sur le monde, d'abord par les armes, puis par la religion? Et qui se montre surtout animé d'une ambition pareille? Le pape. L'institution séculaire qui, placée au sommet du christianisme, a donné à la prédication de l'Évangile une autorité et des formes théocratiques, semble secouer la langueur dont elle était atteinte, et, par une initiative d'autant plus éclatante qu'elle était moins attendue, annonce le dessein de conduire les peuples à la conquête de la liberté. Ce spec-

(1) Librairie d'Amyot, rue de la Paix.

tacle rejette nécessairement l'esprit dans la contemplation du passé; il provoque des comparaisons entre notre époque et les siècles précédens. L'histoire seule peut nous livrer le secret de cette sorte de renaissance, qui appelle aujourd'hui tous les regards sur la papauté. Sa vitalité est-elle inépuisable? Quelle est donc la vertu de ce pouvoir dont l'essence, les attributions et les fortunes diverses forment un des plus sérieux problèmes de la politique moderne?

Quand on compare la vie que menaient les premiers chrétiens, la simplicité de leurs mœurs, leur détachement des richesses, à la puissance, à la splendeur de l'église au moyen-âge, et à l'ambition temporelle qu'elle ne craignait pas de proclamer, on pourrait, au premier abord, être tenté de voir dans ce contraste un ironique démenti donné avec audace aux principes mêmes de la religion fondée par la prédication de l'Évangile. Ce jugement, beaucoup d'esprits l'ont porté sincèrement, de nombreux hérésiarques en ont fait la raison décisive de leur insurrection contre l'église. Cependant ni les révolutions qui changent vraiment la face des choses, ni les fortes institutions qui durent, ne sont mises au monde par le génie du mensonge : elles ont toujours pour cause première une foi vive dans le bien et dans la vérité. Non-seulement jamais les hommes n'ont prêté volontairement leur obéissance qu'à un pouvoir qu'ils reconnaissaient pour légitime, mais on n'a jamais osé la leur demander qu'au nom de la raison, et ceux qui l'exigeaient étaient convaincus de leur droit; autrement ils n'eussent exercé aucun empire sur les ames. C'est dans cette foi commune de ceux qui avaient la puissance et de ceux qui s'y soumirent qu'il faut chercher le nœud de la papauté.

La doctrine du christianisme ne triompha de la civilisation païenne que parce qu'elle fut réputée pour divine par les peuples qui l'embrassèrent. A ce titre, elle contenait toute vérité et devait gouverner le monde. A qui donc le pouvoir devait-il appartenir, si ce n'est à ceux qui la possédaient? Voilà en deux mots la théorie de la papauté, voilà le droit tel que le comprit l'église. Mais ce droit, comment l'exercer? Lorsque l'église passa de la persécution et du martyre à l'état de religion dominante, après avoir traversé la liberté des cultes, elle eut à traiter successivement avec deux grandes puissances, les empereurs grecs et les rois francs. Elle fut protégée et contenue par les premiers, elle couronna les seconds et leur jeta sur les épaules la pourpre impériale. La différence était grande. A Constantinople, la religion nouvelle recevait tout de l'empire, et, au milieu des faveurs dont elle était comblée, lui restait soumise. Dans l'Occident, au moment même où elle était secourue par le pouvoir politique, elle le primait, car aux Carlovingiens, à ces usurpateurs heureux, elle communiquait la légitimité : enfin c'était elle qui donnait l'empire.

Tel fut le point de départ des rapports réciproques de la puissance temporelle et de la spirituelle. Il arriva qu'un pouvoir qui recevait de la munificence d'un autre des villes, des terres, une domination temporelle, parut supérieur à son bienfaiteur, parce qu'il s'identifiait avec la religion, parce qu'il était aux yeux des peuples l'image de la vérité. L'église et la papauté eurent l'insigne fortune de s'appuyer sur des idées et des doctrines qui, sous la double autorité du temps et de la foi, sans contradicteurs, prirent racine dans les ames. Qui avait un système politique à la fin du XIe siècle, si ce n'est le sacerdoce? De la théorie que nous venons d'indiquer, de la théorie du pouvoir appartenant nécessairement aux possesseurs de la vérité, découlaient d'importans corollaires. Le pape, en qui se concentrait la plénitude du droit et de la puissance, régnait sur le spirituel et sur le temporel; seul il pouvait déposer et absoudre non-seulement les évêques, mais les empereurs. Infaillible, il ne pouvait être jugé par personne et jugeait tout le monde; il pouvait dégager les sujets du serment de fidélité envers les rois. Sans son ordre, pas de concile général; sans son autorité, pas de livre canonique; il était enfin toute la puissance et toute la vérité : ainsi les peuples et les rois lui devaient une complète obéissance.

Pour imposer aux hommes un pareil dogmatisme, il faut, nous ne disons pas une conviction profonde, mais un fanatisme supérieur à tous les doutes, à toutes les hésitations. Ce n'est pas la fourberie politique qui, dans les grands jours du moyen-âge, inspire le Vatican, mais l'enthousiasme de la théocratie, enthousiasme utile au monde, car il a réveillé l'esprit humain, il l'a tiré de sa torpeur. On conviendra que jamais provocation ne fut plus vive et plus complète. Aux empereurs, aux rois, la papauté disait : Vous n'êtes que mes premiers sujets; je règne sur vous, qui n'êtes que les fils de la conquête et de la barbarie, parce que je suis l'expression de la vérité divine. C'est au même titre que la papauté intimait à toutes les intelligences l'ordre de s'humilier devant elle, et de se plier en toute chose à une éternelle docilité. Ainsi, dans la sphère des intérêts comme dans celle des idées, l'église revendiquait tout pour elle avec une franchise altière.

Ne nous en plaignons pas. Cette impérieuse simplicité dans la manière de poser les questions n'a pas peu contribué à leur imprimer un caractère général et philosophique. Dans les sociétés antiques, les luttes des différens pouvoirs n'avaient presque toujours pour mobiles que les passions et les intérêts égoïstes de factions ennemies. Par un contraste qui est un progrès, nous voyons, dès les débuts de la société moderne, une théorie s'établir; elle proclame au nom d'une révélation divine l'omnipotence ecclésiastique, c'est-à-dire qu'elle féconde tout ce qui fermentait dans la tête humaine. A une affirmation hautaine répond une négation hardie. Le combat s'engage. Contre la théocratie romaine

s'élèvent tour à tour les jurisconsultes, puis les réformateurs religieux, enfin les philosophes. L'absolutisme de la religion a suscité l'audace de la pensée. Qu'en conclure, si ce n'est que la papauté, et ce n'était pas son dessein, a puissamment servi l'indépendance de l'esprit humain?

Sur d'autres points, pour les relations des peuples entre eux, et aussi pour leur administration intérieure, la papauté n'a pas moins mérité de la sociabilité moderne, et cette fois elle eut souvent l'intention du bien qu'elle faisait. Se considérant elle-même et reconnue comme la source de tout droit, elle était investie d'une autorité générale qui lui permettait de se porter partout médiatrice souveraine. De nos jours, on discute beaucoup sur l'intervention; au moyen-âge, la papauté avait tranché la question de haut; elle intervenait partout. Dès la fin du XIe siècle, elle se mêlait des affaires de l'Europe; elle adressait des conseils, des directions à la France, à l'Angleterre, à l'Espagne, à la Bohême, et, tout en réglant sa conduite sur la manière dont ses avis étaient reçus, elle persévérait dans la prétention d'imposer sa suprématie. Nous assistons, dans le XIIIe siècle, aux progrès que la papauté doit à son habile constance. Toutes les parties de l'Europe, la Scandinavie, l'Islande, la Hongrie, le Portugal, sans compter les états dont nous avons déjà parlé, tout enfin dans le monde recevait de la papauté, planant au-dessus des intérêts individuels, des influences salutaires, de hautes inspirations.

Maintenant voici la part des passions humaines. Le droit d'intervention que s'était arrogé la papauté allait nécessairement jusqu'à disposer des couronnes et à détrôner les rois. La conséquence était rigoureuse et la pente irrésistible. Seulement il fallait que cette puissance si absolue ne s'exerçât que contre l'iniquité et la tyrannie. Pour être bénie des nations et soufferte par leurs chefs, elle avait besoin de s'appuyer sur une justice dont la pureté ne fût jamais ternie par des calculs particuliers. Or, comment, en Italie, la papauté pouvait-elle rester étrangère aux passions, aux combinaisons politiques? Là, ce n'était plus tant cette magistrature souveraine de laquelle relevaient tous les pouvoirs et toutes les juridictions de l'Europe, qu'un gouvernement temporel, avec ses conditions, ses exigences et ses inévitables rivalités. L'arbitre du monde était effacé par le prince italien.

Ici, du domaine de la théocratie, nous passons à des complications, à des intrigues qui, à chaque instant, varient l'aspect de la scène. Comme souverain temporel, comme héritier des dépouilles des exarques grecs et des Lombards, le pape change sans cesse d'alliés et d'ennemis. L'ami de la veille devenait presque toujours l'adversaire du lendemain, tant il y avait dans les affaires italiennes de mobilité et d'anarchie. Ce ne fut qu'au milieu du XIIe siècle que la politique temporelle des papes eut un caractère de persévérance et de grandeur, parce

qu'alors l'Allemagne réagit vivement, non moins contre la suprématie pontificale que contre la liberté de l'Italie. Nous l'avons dit, par l'audace de ses théories et de ses actes, la papauté avait donné le signal de la résistance, et l'empire eut une politique qui ne fut pas moins systématique et entreprenante que celle du sacerdoce. La maison des Hohenstaufen voulut venger les injures de la maison salique, et elle soutint contre la papauté une lutte qui constitue une des plus grandes époques de l'histoire moderne, car tout y paraît dans de vastes proportions; les passions et les idées, les caractères comme les événemens. Cependant les esprits qui fermentaient trouvaient un aliment dans la jurisprudence et la philosophie, qui devinrent promptement pour la théologie de redoutables rivales; les imaginations étaient ébranlées, et la poésie, dont les interprètes menaient eux-mêmes une vie pleine d'aventures, avait des chants où la grandeur épique et l'intérêt du récit n'étouffaient pas les traits de la satire.

Dans cette période, qui embrasse plus d'un siècle et demi, quelle ample matière pour l'historien, soit qu'il se sente la force d'en saisir et d'en représenter l'ensemble, soit qu'avec une discrétion prudente et habile il y choisisse un moment, un aspect sur lequel il travaillera particulièrement à répandre la lumière! C'est ce dernier parti qu'un ingénieux écrivain a préféré. Le sujet dont il s'est emparé ne s'ouvre véritablement qu'après la disparition de Frédéric Barberousse et de Frédéric II. Ces héros sont morts; la lutte continue entre leur descendance et la papauté, qui, pour résister efficacement au génie de l'empire, appelle à Naples et en Sicile un prince français. Un des plus illustres chevaliers de la chrétienté, le frère de saint Louis, Charles d'Anjou, accepte l'investiture des mains du pape, passe en Italie, abat successivement Mainfroy, ce hardi et courageux bâtard, Conradin, que le double éclat de sa jeunesse et de sa race ne sauve pas de la hache du bourreau, et fonde à Naples une dynastie à laquelle l'insurrection victorieuse de tout un peuple arrache la Sicile. Voilà le thème historique de M. de Saint-Priest. Nous examinerons, chemin faisant, si l'auteur a conduit son ouvrage assez loin pour donner une idée complète de l'établissement et des destinées de la maison d'Anjou à Naples, mais personne ne contestera la grandeur et l'intérêt du sujet sur lequel se sont arrêtées ses prédilections. Les idées et les croyances du moyen-âge y sont représentées par de glorieux champions, la politique s'y développe et s'y noue par des complications qui amènent de sanglantes catastrophes; enfin l'histoire, sans qu'on la dénature, s'y élève à de pathétiques effets. Tout cela n'a pas manqué d'exercer une séduction puissante sur l'esprit éminemment littéraire de M. de Saint-Priest. Frappé des élémens dramatiques d'un pareil sujet, l'écrivain n'a pas hésité à donner à son livre les traits et les couleurs d'une œuvre d'ima-

gination, et à le mettre, pour ainsi parler, sous l'invocation du grand poète dont le génie demeure comme le plus éloquent interprète du moyen-âge. L'*Histoire de la conquête de Naples* est divisée en douze livres, dont chacun porte au frontispice de longues épigraphes empruntées à Dante. C'est aussi dans les chants des *Minnesingers* que l'écrivain aime à chercher les preuves de l'hostilité du Nord contre le Midi.

Au milieu de ces poétiques aspects, l'intérêt politique du sujet reste considérable. C'est un des épisodes importans de l'histoire générale du moyen-âge, et aussi de l'histoire de France, que la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou. Cette expédition, qui fonde une dynastie, ouvre d'une remarquable manière, dans les annales modernes, les relations de la France et de l'Italie, ces deux nations destinées par la nature à exercer l'une sur l'autre de décisives influences. A la fin du xv[e] siècle, la chevalerie française recommencera les mêmes prouesses, et ses faits d'armes n'auront pas seulement l'éclat d'un tournoi, mais bien une portée politique. Les historiens et les publicistes s'accordent à considérer l'expédition de Charles VIII en Italie comme ayant donné l'éveil aux différentes puissances de l'Europe pour se défendre par un système d'équilibre les unes contre les autres. Une traduction des Commentaires de César enflamme l'imagination du jeune fils de Louis XI, et voilà un roi de France qui s'ouvre la route de l'Italie, l'épée à la main, pour faire valoir les droits de la seconde maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Après Charles VIII, les prétentions et les guerres de Louis XII et de François I[er] provoqueront les progrès de la diplomatie et noueront entre la France et l'Italie des rapports indestructibles, car ils durent depuis Léon X jusqu'à Pie IX. Pour revenir à Naples, un prince français, ou, si l'on veut, lorrain, un aventurier de race, un duc de Guise, y joua, au milieu du xvii[e] siècle, le rôle d'un héros de roman. Enfin, de nos jours, le César français a fait monter un de ses plus audacieux lieutenans sur le trône où s'était assis le frère de saint Louis. Cependant, à travers toutes ces vicissitudes, les peuples apprennent à se connaître, se font d'utiles emprunts, et c'est ainsi que la nation à laquelle Charles d'Anjou imposa jadis nos institutions féodales cherche maintenant dans les lois de la France des garanties efficaces pour sa liberté.

Avant d'arriver à la conquête même de Naples et au personnage qui l'accomplit, M. de Saint-Priest a su, par une élégante exposition, donner de l'intérêt à d'indispensables préliminaires. Quels étaient ces Normands fondateurs du royaume des Deux-Siciles? comment gouvernaient-ils le pays qu'ils avaient conquis? à travers quelles vicissitudes parvinrent-ils à recevoir du saint-siége la légitimité qui leur manquait? Tout cela est bien exposé, bien déduit. Cependant le mariage de Constance, fille de Roger II, avec Henri, fils de Frédéric Barberousse, crée pour la papauté un grand péril, par la réunion dans la même main de l'empire et de

la Sicile. Le fils de Henri VI et de Constance sera ce fameux Frédéric II, dont le génie et la puissance exaspérèrent tellement la papauté, qu'elle fera de l'extermination de la maison de Souabe le principal but de ses efforts. Ici la lutte du sacerdoce et de l'empire atteignit les dernières limites de la haine et de la fureur. L'originalité de Frédéric II, ce grand sceptique du XIIIe siècle, a été vivement sentie et rendue par M. de Saint-Priest, qui l'a comparé à un autre Frédéric, à l'incrédule ami de Voltaire. M. de Saint-Priest remarque avec raison que devancer son siècle est à la fois une gloire et un malheur, et que, si la postérité en tient toujours compte, les contemporains ne le pardonnent jamais. Le morceau consacré à cet illustre adversaire de la papauté est vif, brillant, et termine le premier livre d'une manière heureuse.

Il y a toutefois dans cette introduction un point fondamental qui nous paraît soulever quelques objections. M. de Saint-Priest établit comme un fait incontestable que, pendant la grande période du moyen-âge, les papes n'étaient pas souverains dans Rome, qu'ils ne le devinrent qu'à la fin du XIVe siècle, à leur retour d'Avignon. Selon lui, la souveraineté résida jusqu'à cette époque dans le sénat et dans le peuple. Il faut s'entendre. Que Rome ait toujours eu le goût des formes républicaines, et qu'à la faveur de l'anarchie qu'entretenaient sans cesse les querelles des empereurs et des papes, les Romains, nobles et peuple, sénat et commune, aient souvent ressaisi le pouvoir, rien n'est moins contestable; mais au milieu de toutes ces tentatives, en face de tous les faits que rappelle M. de Saint-Priest, il y eut du côté des papes toujours la pensée et souvent le triomphe d'une souveraineté complète. Dès qu'il fut bien avéré que l'empire grec ne pouvait plus ni garder, ni protéger l'Italie, l'évêque de Rome fut, par la force des choses, investi d'une puissance où se mêlaient les droits du prince et l'autorité du pontife. C'était là sa nouveauté, c'était là son ascendant. M. de Saint-Priest ne méconnaît pas qu'il y avait au XIIe siècle deux partis en présence, le parti formé à l'école de Grégoire VII, dévoué à la souveraineté temporelle de l'église, ennemi des traditions politiques de Rome païenne, et le parti aristocratique ou sénatorial, qui combattait la domination des papes et s'attachait à faire revivre la république. Seulement il ne nous dit pas lequel des deux partis avait raison, lequel avait les vues les plus hautes et servait le mieux les intérêts de l'Italie. C'était la papauté. Sans revenir ici sur des points que nous avons déjà traités dans ce recueil (1), nous trouvons plus d'élévation, et aussi plus de patriotisme italien, dans la politique et l'ambition des papes que dans les prétentions d'une aristocratie égoïste. Au surplus, si malmenés qu'ils fussent

(1) *La Papauté au moyen-âge.* — *Revue des Deux Mondes*, 1er mars et 1er avril 1839.

par la fortune, les papes se considérèrent toujours comme les souverains de Rome, même quand ils étaient obligés de la quitter, et la toute-puissance d'Innocent III fut comme la récompense, long-temps attendue, de la persévérance de ses prédécesseurs. M. de Saint-Priest ne peut nier le triomphe d'Innocent III sur la faction aristocratique; il reconnaît que le pontife supprima le titre de consul, se fit jurer fidélité par le préfet, et qu'après avoir réduit le sénat à un seul représentant, il reçut le serment du sénateur qu'il avait choisi lui-même. Quel était ce serment? Selon M. de Saint-Priest, qui en cite le texte, ce serment n'établissait pas encore la puissance temporelle du pape, il la préparait seulement dans l'avenir. M. de Saint-Priest ne veut pas que les expressions: *Fidelis ero tibi, domino meo papæ*, et celles-ci : *Papatum romanum et regalia beati Petri*, représentent l'idée de souveraineté. Ce serait trop ressembler aux docteurs du moyen-âge que de batailler sur du latin; nous aimons mieux, pour contredire le spirituel écrivain qui s'efforce d'atténuer la puissance d'Innocent III, appeler à notre aide trois autorités dont à coup sûr il ne contestera pas la compétence. Frédéric Hurter n'hésite pas à affirmer qu'Innocent III rétablit dans Rome la plénitude de l'autorité pontificale; lorsque le préfet prêta serment entre les mains du pape, celui-ci le revêtit d'un manteau, insigne de son investiture. Le manteau remplaçait le glaive que l'empereur avait coutume de remettre. Pour le sénateur, Hurter remarque qu'il n'exerça plus ses fonctions au nom du peuple, mais au nom du pape, qui le choisissait, et qu'ainsi disparut la dernière trace de l'indépendance des Romains, comme disparaissait dans la personne du préfet la dernière trace de la suzeraineté impériale. Daunou attache la même importance à la restauration que fit Innocent III de la souveraineté pontificale. Enfin Muratori dit expressément, en parlant de l'avénement de ce grand pape, qu'à ce moment l'autorité impériale à Rome rendit le dernier soupir. A qui donc restait la souveraineté, si ce n'est à la tiare? En général, dès le début, M. de Saint-Priest ne nous paraît pas avoir apprécié d'une manière assez ferme et assez complète la nature même de la papauté, son caractère universel et sa puissance morale au moyen-âge. Il eût modifié quelques-unes de ses opinions historiques en approfondissant plus encore cet immense sujet.

A côté des idées générales et des grands pouvoirs qui luttaient ensemble, on rencontre au XIIIe siècle une variété infinie de physionomies et de situations originales. Tout s'efface aujourd'hui sous l'uniformité d'une vie commune, sous le niveau d'une même loi. Au moyen-âge, les caractères avaient un relief, les institutions et les choses une diversité qui offrent à la plume de l'historien les plus piquans contrastes. Quelle mâle et singulière figure que celle de ce Mainfroy, aimant avec la même énergie le plaisir et le pouvoir, audacieux et rusé,

poussant sa fortune à travers tous les contre-temps et tous les mécomptes, enfin réussissant, en dépit de tous les obstacles, à mettre sur sa tête la couronne de Sicile! Les traits de ce personnage, l'éclat de sa jeunesse, l'éducation qu'il reçut de son père l'empereur Frédéric, un tempérament de feu joint à la dissimulation la plus profonde, M. de Saint-Priest a su rendre tout cela avec beaucoup de vérité. Peu de romans offrent autant d'intérêt que ce morceau d'histoire. Où trouver aussi des choses se prêtant mieux aux effets pittoresques que les différens aspects de l'Italie à cette époque, et notamment les Sarrasins de Lucera? C'était une colonie musulmane fondée par Frédéric II. A Lucera, l'empereur avait mis son arsenal, son trésor et son harem, et il y avait concentré soixante mille Sarrasins, qu'il regardait comme ses meilleurs amis. C'était à bon droit, car ils le servirent après sa mort en mettant son fils Mainfroy sur le trône. Devenu roi, c'était encore avec les Sarrasins que Mainfroy faisait trembler le pape, qui, du haut des tours de Civita-Vecchia, pouvait voir leurs incursions et leurs ravages dans la campagne de Rome. C'est alors qu'Urbain IV déclara devant le sacré collége que de tous les princes catholiques le comte d'Anjou et de Provence était le seul qui pût servir efficacement la liberté de l'église menacée par l'hérétique Mainfroy, c'est-à-dire qu'il ouvrait la lice, et qu'il y appelait un chevalier français pour un combat à outrance contre le représentant italien de la maison de Souabe. C'était une phase nouvelle de la lutte des guelfes et des gibelins.

Jamais la papauté n'avait disposé d'une couronne d'une façon plus éclatante. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'elle offrait le trône de Naples à un des puissans princes de la chrétienté. Déjà Innocent IV avait proposé la couronne des Deux-Siciles, tantôt à Richard, comte de Cornouailles, frère d'Henri III, roi d'Angleterre, tantôt à ce même Charles d'Anjou, auquel quelques années après le saint-siége faisait des ouvertures nouvelles. Ni le frère d'Henri III, ni le frère de saint Louis n'acceptèrent un trône dont la conquête paraissait alors si incertaine. Cependant Innocent IV, qui désirait ardemment opposer à la maison de Souabe un roi qui fût son ouvrage, sa créature, proposa au roi d'Angleterre de couronner le jeune Edmond, le second de ses fils. Edmond prit le titre de roi des Deux-Siciles, mais il ne mit jamais le pied en Italie, et les barons anglais, qui s'occupaient alors d'obtenir la confirmation de la grande charte et de fonder les droits du parlement, refusèrent les subsides qu'Henri III leur demandait. A leurs yeux, l'entreprise était téméraire et chimérique. Après avoir constaté l'impuissance de la couronne d'Angleterre, Urbain IV se tourna de nouveau vers la maison de France, dont le chef était alors en Europe comme l'arbitre souverain des peuples et des rois. M. de Saint-Priest a raison de remarquer que la justice d'une cause désapprouvée par Louis IX

restait indécise et douteuse. Aussi lorsque saint Louis, refusant tant pour lui que pour ses fils la couronne de Sicile, eut enfin permis à son frère de l'accepter, après avoir débattu dans son conseil et sensiblement modifié les conditions faites à Charles d'Anjou par Urbain IV, on peut dire que ce consentement du roi de France, donné après un si mûr examen de la question, fut pour la maison de Souabe comme un premier échec, comme une condamnation morale. Quelle différence entre Henri III et Louis IX dans leur manière de répondre aux offres de la papauté! Toutes les prétentions du saint-siége avaient trouvé dans le roi d'Angleterre une docilité absolue; le roi de France, au contraire, dans le cours d'une négociation qui dura près de deux ans, pesa les unes après les autres les propositions du pape et les réponses du comte de Provence. Ce n'était pas trop de la raison si droite et si ferme de saint Louis, appuyé des conseils et de l'expérience de nos meilleurs jurisconsultes, pour lutter contre l'habileté romaine. Après avoir exposé avec une remarquable précision tous les détails de cette affaire, M. de Saint-Priest ajoute : « Dans cette négociation, la cour de Rome déploya beaucoup de souplesse, et surtout une connaissance aussi prématurée qu'approfondie de ce qu'on a appelé depuis les formes diplomatiques. On les reconnaît, dans ces antiques monumens, aussi achevées, aussi complètes que de nos jours. Tout s'y retrouve comme dans l'arsenal compliqué de nos négociations modernes. » Peut-être au XIIIe siècle la connaissance des formes diplomatiques n'était-elle pas pour la cour de Rome aussi prématurée que semble le penser M. de Saint-Priest. Pour ne remonter qu'au IXe siècle, sans parler de l'immense correspondance qu'eurent dès l'origine les évêques de Rome avec toutes les églises, lorsque la papauté eut reçu de la munificence des Carlovingiens une consistance temporelle, une assiette politique, seule de tous les gouvernemens de l'Europe, elle entretint des relations avec les différens états; elle se fit représenter auprès des empereurs d'Allemagne, des rois de France et d'Angleterre, par des légats, véritables ambassadeurs, et, dans leurs dépêches, elle puisait la connaissance de toutes les affaires de la chrétienté. Si à la fin du moyen-âge Louis XI, comme le remarque Ancillon, fut le premier des rois qui imagina d'avoir dans tous les pays de l'Europe des observateurs avoués qui pussent l'instruire de la situation des états et des projets des cours, il y avait cinq siècles que la politique pontificale avait pris les devans, et qu'au milieu de l'isolement de tous les peuples, Rome rayonnait par sa diplomatie sur tous les points du monde.

Il était à la fois noble et habile, en acceptant du saint-siége une couronne, d'en maintenir les droits et les prérogatives. Charles d'Anjou voulait servir l'église, non-seulement en chrétien dévoué, mais en roi puissant. Il porta dans son entreprise et sur le trône de Naples l'orgueil

de la maison de France, l'inébranlable conviction de la légitimité de sa cause, une indomptable volonté. Ni le triste état de ses finances, ni les obstacles de tout genre qui lui fermaient l'entrée de Rome ne peuvent l'arrêter; il y paraît tout à coup au milieu des bruits qui couraient sur sa mort. De quel mépris il accable Mainfroy, qui n'est pour lui que le *sultan de Lucera!* On sent que, dès qu'il se trouve en face de Charles d'Anjou, Mainfroy perd toute contenance; son assurance ordinaire l'abandonne, et il subit l'ascendant de son adversaire avant de tomber en soldat sur le champ de bataille de Bénévent. Nous sommes là au cœur même du sujet choisi par M. de Saint-Priest, et c'est aussi une des meilleures parties de son livre. Pour la première fois peut-être, le frère de saint Louis obtient dans l'histoire les honneurs du premier plan, et sous le pinceau de l'écrivain cette grande figure a de l'éclat, de la hardiesse, une belle et vigoureuse couleur. Voilà bien un de ces caractères profonds et hautains que la fortune peut éprouver, mais ne brise pas; un de ces tempéramens politiques qu'un fanatisme sincère élève au-dessus de tous les scrupules, une de ces ames du moyen-âge où brûle un feu sombre et sacré.

Quel est ce jeune homme qui lève imprudemment l'étendard contre le vainqueur de Mainfroy? Il y a dans l'histoire une poésie inépuisable. Quelle imagination d'artiste, si bien douée qu'on la suppose, eût créé un aussi frappant contraste que celle de ce gracieux adolescent, de cette tête blonde, de ces traits charmans, avec le front pâle et sévère de ce redoutable chevalier que l'église et la victoire avaient fait roi? La lutte de Conradin et de Charles d'Anjou est un des plus pathétiques événemens de l'histoire du moyen-âge. Elle est devenue un thème littéraire souvent exploité. Ici elle prend un intérêt nouveau par l'abondance et la vérité des détails. Ce n'est pas sans une sorte d'émotion qu'on suit, dans la narration de M. de Saint-Priest, toutes les circonstances de la vie de Conradin, vie si pleine d'illusions et si tôt interrompue. Ce dernier représentant de la maison de Souabe fut élevé dans l'espoir d'une couronne et dans une sorte de pauvreté. Ses parens se partagèrent les lambeaux de ses états héréditaires dans les contrées rhénanes, et il n'eut plus de refuge contre la misère qu'un trône qu'il fallait conquérir. Il partit pour l'Italie après avoir adressé aux souverains de l'Europe un manifeste dans lequel il leur demandait d'intervenir par des lettres auprès du pape, afin que le saint-père calmât la fureur et l'indignation dont il était animé contre lui. Qui donc, de Conradin ou de Charles, avait la meilleure cause? « Entre l'aigle et la fleur, disaient les troubadours cités par M. de Saint-Priest, le droit est si égal, que ni Pandectes ni Décrétales n'ont rien à faire à tout ceci. Rien ne sera décidé que par épées et lances qui briseront têtes et bras. » Comme Charles d'Anjou, Conradin eut aussi une solennelle entrée dans

Rome, il y passa sous des arcs de triomphe, il monta au Capitole au milieu des acclamations du peuple. Mais, en vérité, ce serait une témérité bien inutile que de refaire un récit qui, sous la plume de l'historien de la conquête de Naples, a un si douloureux attrait. C'est dans son neuvième livre qu'il faut se donner le spectacle de la bataille d'Alba, où les conseils et le stratagème du connétable de Champagne, Érard de Valéry, procurent la victoire au frère de saint Louis, puis de la fuite de Conradin, de son procès, enfin de son supplice auquel assista Charles d'Anjou. La tragédie est complète; tout concourt à un effet extraordinaire et déchirant, l'éclat de la catastrophe, l'illustration de la victime, la grandeur des intérêts et des partis qui se faisaient la guerre, la jeunesse du vaincu, l'inflexibilité du vainqueur. Sans remords, avec la pleine conviction de la justice de sa cause, Charles d'Anjou traita Conradin comme un brigand qui avait voulu lui voler sa couronne. M. de Saint-Priest, en condamnant au nom de l'humanité l'immolation de Conradin, énumère les raisons qui faisaient de sa mort une nécessité politique pour Charles d'Anjou. Sans doute l'intérêt n'était pas contestable, mais sur l'esprit de Charles l'idée du droit fut plus puissante encore. S'armer contre lui, n'était-ce pas non-seulement offenser un roi, mais insulter l'église, le pape et Dieu? Telle est la pensée qu'il exprima sur le champ de bataille d'Alba dans une lettre écrite au pape pendant la nuit qui suivit la victoire. En le dominant, cette pensée donna au vainqueur de Conradin, dans la consommation de sa vengeance, une sérénité atroce.

La fortune avait prononcé d'une façon décisive entre les guelfes et les gibelins. La cause de l'empereur et l'influence de l'Allemagne en Italie étaient abaissées, tandis que le parti guelfe déterminait les villes lombardes à reconnaître le protectorat ou du moins à accepter l'alliance du puissant roi de Naples. Désormais il n'y avait plus d'entreprise qui fût au-dessus des forces et de la renommée du fondateur de la dynastie angevine. Charles d'Anjou put reprendre alors un vaste projet que la descente de Conradin en Italie avait interrompu et qui se rattachait à l'un des plus remarquables événemens du commencement du XIIIe siècle, à la conquête de Constantinople par les Latins, dont la domination éphémère ne dura pas plus de soixante ans. L'idée politique qui avait conduit les Latins à Byzance ne manquait ni de grandeur ni de justesse. Dès la fin du XIIe siècle, on était convaincu en Europe de l'inutilité des croisades tant qu'elles se borneraient à des promenades militaires en Syrie et à de stériles prouesses. On comprenait qu'il fallait s'établir en Grèce et dans les contrées qui devaient plus tard s'appeler la Turquie, et qu'alors seulement il serait possible de conquérir d'une manière durable la Terre-Sainte. Charles d'Anjou se crut prédestiné à faire réussir un pareil plan, quand, par la mort de Conradin, il se vit

maître incontesté de Naples et de la Sicile. Il avait donné la main de sa fille à l'héritier nominal de l'empire latin, Philippe de Courtenay, et il était prêt à diriger sur Constantinople une flotte nombreuse, quand il dut s'arrêter devant la seule volonté dont il pût subir l'autorité, celle du roi de France, de saint Louis. La pensée des croisades, dans ce qu'elle avait de plus naïvement religieux, animait toujours saint Louis, qui, au moment de repartir pour la Terre-Sainte, invita solennellement son frère à prendre la croix et à l'accompagner. Comment Charles d'Anjou eût-il pu désobéir au chef de sa race? Seulement il obtint du roi de France que l'armée des croisés serait d'abord dirigée vers Tunis dont le soudan, tributaire de la Sicile, n'avait pas encore payé la redevance stipulée par les traités. M. de Saint-Priest montre qu'il ne faut pas juger aussi sévèrement qu'on le fit au XIIIe siècle les sentimens et les raisons qui déterminèrent le roi de Naples à presser son frère d'aborder à Tunis. D'ailleurs, saint Louis désirait ardemment convertir à la foi chrétienne le prince africain, et, sur de fallacieux avis, il en avait conçu trop facilement l'espoir. Ces illusions le conduisirent, plus encore que les instances de Charles d'Anjou, dans la baie de Tunis et au milieu des ruines de Carthage, où il mourut. Comment ne pas se rappeler ici les admirables pages par lesquelles M. de Châteaubriand a si éloquemment terminé son *Itinéraire de Paris à Jérusalem?* « On n'a vu qu'une fois, dit M. de Châteaubriand, et l'on ne reverra jamais un pareil spectacle. La flotte du roi de Sicile se montrait à l'horizon; la campagne et les collines étaient couvertes de l'armée des Maures. Au milieu des débris de Carthage, le camp des chrétiens offrait l'image de la plus affreuse douleur; aucun bruit ne se faisait entendre; les soldats moribonds sortaient des hôpitaux et se traînaient à travers les ruines pour s'approcher de leur roi expirant. Louis était entouré de sa famille en larmes, des princes consternés, des princesses défaillantes. Les députés de l'empereur de Constantinople se trouvaient présens à cette scène; ils purent raconter à la Grèce la merveille d'un trépas que Socrate aurait admiré. » Il est certain, s'il est permis d'ajouter un mot à cette peinture, que la mort de saint Louis a plus répandu le nom français en Orient que n'eût pu le faire la victoire la plus éclatante. C'est qu'il y a dans l'héroïsme malheureux une vertu supérieure et secrète à laquelle tout le faste des prospérités les plus orgueilleuses ne saurait atteindre.

Charles d'Anjou, qui n'était arrivé en Afrique qu'au moment où saint Louis expirait, fut contraint de retourner en Sicile. Pour lui, c'était à recommencer, car il n'abandonna pas le projet d'aller à Constantinople. Pour la troisième fois, il se préparait à diriger du port de Brindes ses vaisseaux vers le Bosphore, quand une catastrophe aussi imprévue que terrible vint le frapper au cœur. Au moment où il s'ap-

prêtait à détrôner l'empereur Paléologue, il perdait la moitié de ses états, et la Sicile le rejetait pour se donner au roi d'Aragon.

Les vêpres siciliennes, qui servent de dénoûment dramatique à l'ouvrage de M. de Saint-Priest, lui ont offert l'occasion de commencer son douzième livre par la description de cette île célèbre sur laquelle aujourd'hui l'Europe a les yeux fixés. Le ton de ces pages descriptives est chaud, le coloris en est brillant. Messine fait un complet contraste avec Palerme; dans Messine, ville de plaisir et de commerce, affluaient les trafiquans étrangers, les pirates et les courtisanes, tandis que Palerme était la résidence des rois : même aujourd'hui, comme le remarque M. de Saint-Priest, cette cité n'a pas oublié qu'au temps des Guillaume et des Roger elle était la métropole du royaume. C'est d'un habile écrivain d'avoir rajeuni le sujet si connu des vêpres siciliennes par un judicieux emploi de la critique. M. de Saint-Priest a rapproché les versions différentes que les Italiens nous ont données de cette catastrophe, et, après en avoir indiqué les contradictions, il a ramené les faits à la vraisemblance, à la vérité historique avec beaucoup d'impartialité. En apprenant la révolution de Palerme, Charles d'Anjou s'écria : « Seigneur mon Dieu! vous qui m'avez élevé si haut, si vous voulez m'abattre, faites au moins que ma chute soit lente et que je descende pas à pas. » A cette prière du chrétien qui s'humilie succéda l'élan d'une colère que vint enflammer encore la nouvelle du soulèvement de Messine. C'est sur cette dernière ville que le roi de Naples tourna sa vengeance et toutes les forces qu'il destinait à la conquête de Constantinople. Il ne s'écoula que trois ans entre les vêpres siciliennes et la mort de Charles d'Anjou, qui n'eut plus que des revers. Il échoua devant Messine; il ne put empêcher le roi d'Aragon de débarquer en Sicile et d'en prendre possession; ses flottes furent battues; son fils aîné, le prince de Salerne, fut fait prisonnier. Cependant, sans se résigner à ces rigueurs de la fortune, il méditait de nouveaux efforts, quand une fièvre l'emporta. Après avoir enseveli le fondateur de la dynastie angevine, M. de Saint-Priest clôt son livre par une conclusion de quelques pages où il jette un regard, tant sur Naples que sur la Sicile, pour les temps qui suivirent la mort de son héros. Dans cette fin, peut-être un peu brusquée, nous trouvons quelques aperçus ingénieux sur la Sicile, qui est restée trop poétique, s'il faut en croire M. de Saint-Priest, et à laquelle il souhaite, dans les vicissitudes auxquelles elle peut être réservée, de ne devenir jamais « une Malte agrandie. »

En terminant la lecture du remarquable ouvrage de M. de Saint-Priest, nous avons éprouvé une impression que donnent rarement les productions contemporaines, le regret de ne pas trouver le livre plus long. Nous eussions voulu, comme nous l'avons déjà fait pressentir, que l'écrivain ne se fût pas contenté de consacrer quelques lignes à

l'histoire de la dynastie angevine fondée par le frère de saint Louis. M. de Saint-Priest déclare que, parvenu au terme d'une longue et difficile carrière, il n'ira pas se perdre dans l'embarras incertain de ce labyrinthe. Loin de se perdre, il nous y eût fort bien conduits, pour peu qu'il l'eût voulu. Qu'il ne s'en prenne de nos exigences qu'à lui-même : si son récit historique était moins attachant et moins clair, nous ne lui reprocherions pas de ne l'avoir pas assez prolongé. Un lumineux aperçu de l'histoire de la maison d'Anjou, resserré dans des limites convenables, eût donné à la dernière partie de l'ouvrage de M. de Saint-Priest plus d'ampleur et de gravité.

Encore une critique, et nous n'aurons plus qu'à dire tout le bien que nous pensons de l'*Histoire de la conquête de Naples*. L'écrivain a voulu composer un livre dont l'allure rapide et brillante mènerait jusqu'au bout ceux qui l'auraient ouvert; il y a réussi : seulement son style ressemble trop parfois à la conversation d'un homme du monde qui raconterait les impressions que lui auraient laissées ses lectures, avec abandon, avec esprit, avec trop d'esprit. On trouvera peut-être que voilà de notre part une étrange querelle. Expliquons notre pensée par un exemple : M. de Saint-Priest, après avoir esquissé à grands traits les exploits et la vie d'un des plus fameux représentans de la race normande, Roger II, roi de Sicile, ajoute : « Enfin, Roger mourut à l'âge de cinquante-huit ans, comblé de richesses, de puissance et de gloire. Brave, habile et fin, le fondateur de la royauté en Sicile fut un politique, un législateur et un héros, *mais un héros bas-normand.* » Voilà de ces saillies auxquelles un historien ne doit pas s'abandonner. Nous savons bien que Voltaire, même au milieu de ses développemens historiques les plus purs et les plus beaux, ne s'est jamais refusé une plaisanterie; mais les défauts de cet inimitable démon ne sauraient servir de justification à personne.

Maintenant, nous louerons hautement M. de Saint-Priest d'avoir su traiter son sujet sans y introduire ces couleurs, ces enluminures par lesquelles tant d'écrivains ont défiguré le moyen-âge; il a su parler du XIIIe siècle en homme du XIXe, sans engouement comme sans antipathie. Cette impartialité n'a pas empêché le style de l'écrivain d'être pittoresque; elle n'a pas étouffé non plus chez lui l'amour de son pays et une certaine préférence pour les races méridionales. On sent qu'après la grandeur de la France M. de Saint-Priest ne désire rien plus vivement que la grandeur de l'Italie et son indépendance. Ces sentimens donnent à son livre un caractère qui le distinguera d'une manière heureuse. Trop souvent des historiens modernes, en s'occupant du moyen-âge, ont eu l'air de considérer la suprématie germanique comme un fait légitime que devait accepter l'Italie. C'est ainsi que, de nos jours, un des célèbres professeurs de l'Allemagne, M. Léo, dans son *Histoire*

de l'Italie, compare les deux nations à deux époux d'un caractère différent : le mari (c'est le peuple allemand) est plein de force et de courage, la femme (c'est l'Italie) est pleine de ruse et d'adresse; ils ne peuvent se quitter, ils s'appartiennent, et cependant ils ne cessent de s'irriter mutuellement et de remplir la maison du bruit de leurs querelles. N'en déplaise au docte historien, ce mariage est aujourd'hui bien compromis : la femme veut le rompre. Son amant, le peuple français, qu'elle a souvent pris et quitté, ne peut qu'être enchanté d'un pareil divorce.

Enfin, aux qualités qui distinguent l'*Histoire de la conquête de Naples* vient se joindre un dernier mérite, celui de l'à-propos. Cette Italie inquiète et frémissante, que semble agiter maintenant l'ardeur du patriotisme, qui fut la muse d'Alfieri, nous la retrouvons tout entière dans le livre de M. de Saint-Priest avec les passions et les partis qui la divisaient au moyen-âge. Le fond persiste sous les transformations et les costumes dont nous avons aujourd'hui le spectacle. Les événemens et les révolutions du XIIIe siècle font mieux comprendre ce qui se passe de nos jours à Naples et en Sicile. Tout s'enchaîne. Les Siciliens ne font-ils pas remonter à Frédéric III d'Aragon la vieille constitution dont ils réclament aujourd'hui le rétablissement avec des garanties nouvelles? Ne revoyons-nous pas de nos jours le même antagonisme entre Naples et Palerme? La papauté n'est-elle pas encore au milieu des combattans comme elle l'était au moyen-âge?

Au moment où se termine le livre de M. de Saint-Priest, à la fin du XIIIe siècle, la décadence rapide et profonde de ce pouvoir qui était parvenu à dominer les rois et les peuples commença. Pour qu'un pareil pouvoir restât à la hauteur où il était monté, il eût fallu que tous les papes eussent du génie, qu'ils ne connussent que les saintes passions du dévouement et de la foi, et qu'enfin l'enfance des sociétés modernes fût éternelle. La papauté trouve dans Avignon sa captivité de Babylone, pour parler le langage de Pétrarque; l'anarchie la dégrade, l'église elle-même, que représentent des conciles, combat parfois son autorité; enfin, au-dessus de ce chaos, Luther montre sa tête puissante. Ce vaste naufrage fut donc amené tout ensemble par la corruption des hommes et par les progrès du genre humain. Il fallut réparer tant de ruines, et nous avons alors le spectacle de cette longue et habile défensive qui est un des principaux caractères de la politique pontificale depuis Charles-Quint jusqu'à Napoléon. Nous ne recommencerons pas l'appréciation que nous avons déjà faite ici (1) des efforts et des talens déployés par les papes qui se succédèrent pendant le XVIe et le XVIIe siècle; mais avec quel art la papauté, poursuivant toujours le même but, change, suivant les circonstances, de moyens et

(1) *La Papauté depuis Luther*. — *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1838.

d'alliés! Rome catholique, tout en ayant perdu sa suprématie sur la moitié du monde, reste une grande école de politique.

S'il était nécessaire de constater par un nouveau témoignage la puissance des idées philosophiques pendant le dernier siècle, nous trouverions cette preuve dans la conduite que tint la papauté. Elle n'essaya même pas de lutter contre l'ascendant et les prestiges de l'esprit nouveau; elle accepta les hommages de Voltaire et proscrivit les jésuites. Il y a précisément un siècle, le trône pontifical était occupé par un prêtre aimable et doux, d'un esprit enjoué, qui ne craignait pas d'écrire à Voltaire pour le remercier de lui avoir dédié *Mahomet* et d'avoir en son honneur composé ce distique :

> Lambertinus hic est, Romæ decus et pater orbis,
> Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

La philosophie et la religion étaient en coquetterie. Dans le *Précis du siècle de Louis XV*, Voltaire, qui vit le règne d'autres pontifes, célèbre la modération du pape Lambertini, Benoît XIV, « aimé de la chrétienté pour la douceur et la *gaieté* de son caractère, et qui est aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. » N'est-il pas remarquable que la papauté, pour laquelle la compagnie de Jésus avait été d'un si puissant secours contre la réforme, licencie cette armée à la veille de la révolution française? Les papes ne lisaient pas mieux dans l'avenir que les rois.

Ce que Rome catholique avait toujours le plus combattu, le principe de l'indépendance de l'esprit humain, triomphait, et ce terrible ennemi ne connaissait ni frein, ni pitié, comme il arrive toujours dans l'ivresse des premières victoires. Que de catastrophes et de péripéties la révolution française a jetées dans l'histoire de la papauté qui se vit assaillie de tempêtes comme aux jours les plus tragiques du moyen-âge! Cependant, au moment où Pie VI, violemment arraché de Rome, expirait sur le territoire français, à Valence, cette révolution se mettait elle-même en tutelle sous la dictature d'un héros, et revenait à la modération par le chemin de la gloire. Pourquoi faut-il que Napoléon, après avoir si noblement suivi le penchant qu'ont toujours les grandes ames pour les croyances religieuses, n'ait pas été fidèle à ses premières pensées? Notre siècle a vu le nouvel empereur d'Occident se montrer plus dur envers Rome, plus gibelin que tous les césars du moyen-âge, et, par un décret qu'il data de Schœnbrunn, le 17 mai 1809, dépouiller Pie VII de toute puissance temporelle. « Lorsque Charlemagne, empereur des Français et notre auguste prédécesseur, est-il dit dans ce décret, fit donation de plusieurs comtés aux évêques de Rome,

il ne les leur donna qu'à titre de fiefs et pour le bien de ses états; par cette donation, Rome ne cessa pas de faire partie de son empire. Depuis, ce mélange d'un pouvoir spirituel avec une autorité temporelle a été, comme il l'est encore, une source de discussions, et a porté trop souvent les pontifes à employer l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre; ainsi les intérêts spirituels et les affaires du ciel, qui sont immuables, se sont trouvés mêlés aux affaires terrestres qui, par leur nature, changent selon les circonstances et la politique du temps (1). » Telles étaient les prémisses qui avaient pour conséquence la réunion des états du pape à l'empire français. L'inconstant et redoutable successeur de Charlemagne poussait le commentaire des actes du donateur jusqu'à la spoliation, et il s'emportait à cet excès de détrôner le pontife qui l'avait couronné.

Un publiciste, peut-être trop oublié aujourd'hui (2), a remarqué avec beaucoup de justesse que, par l'ambition de Napoléon, l'Italie a perdu la plus belle occasion qu'elle ait eue depuis les Romains, de recouvrer son indépendance. En effet, il était facile à la puissance de Napoléon d'établir d'une manière durable un système fort simple, une confédération de trois états, l'Italie supérieure, le pape et Naples. Aucun de ces états n'avait intérêt à empiéter sur l'autre, et l'ensemble de l'Italie était affranchi de la domination de l'étranger. Il paraît que rien n'est plus difficile en politique que le triomphe des combinaisons sages et naturelles. Au moment où les Français étaient contraints d'abandonner l'Italie, les Autrichiens s'y établissaient, et si le congrès de Vienne avait l'équité de restituer au pape, avec sa souveraineté temporelle, le territoire des États Romains, il lui donnait, ainsi qu'à Turin et à Naples, le formidable voisinage d'une puissance allemande. C'était trop refaire le passé et trop embrouiller l'avenir.

Quoi qu'il en soit, rendons-nous compte de la situation de la papauté dans le temps où nous sommes. La papauté qui, au XIII[e] siècle, disposait des couronnes, et qui au XVI[e] soutenait des luttes ou entretenait des alliances avec les principaux rois de l'Europe sur un pied complet d'égalité, vit aujourd'hui sous la protection des grandes puissances. L'inviolabilité de son territoire est considérée comme une des conditions de la paix européenne et de l'indépendance de l'Italie. La papauté n'a plus ni conquêtes à faire, ni revers à essuyer comme au temps de Jules II : les puissances signataires des traités de Vienne, en garantissant son existence, lui ont interdit tout mouvement, toute entreprise au dehors. Sous ce rapport, on peut dire que le chef de la religion ca-

(1) *Histoire abrégée des Traités de paix*, par F. Schœll, t. IX, p. 300.
(2) L'abbé de Pradt. — *Du Congrès de Vienne*.

tholique a plutôt en Italie un grand état de maison qu'il n'est un véritable souverain, ayant droit de paix et de guerre.

Chez elle, où en est la papauté? Pour gouverner, pour accomplir les réformes qu'ils jugeaient nécessaires, les papes ont toujours été moins libres que les rois. Représentant une aristocratie, une oligarchie sacerdotale, ils ont toujours eu auprès d'eux des surveillans incommodes de l'usage qu'ils entendaient faire de leur autorité. Il a donc fallu l'évidence de la plus irrésistible nécessité pour qu'il ait été permis à un pape de se montrer réformateur actif et résolu. Maintenant voici les conséquences. Les réformes administratives n'ont pas pu servir de rempart à la papauté contre les idées et les exigences politiques qui ont voulu à leur tour être satisfaites. Le branle était donné; s'arrêter n'était plus possible, et des concessions nouvelles ont élargi la brèche. Il y a aujourd'hui à Rome, en face du pape et du sacré collége, un conseil municipal de cent membres, un pouvoir administratif composé d'un sénateur qui en est le chef, et de huit magistrats, une consulte d'état, une garde nationale et la liberté de la presse. Sera-ce tout? La consulte d'état, qui date à peine de quelques mois, ne s'élèvera-t-elle pas à l'autorité d'un corps délibérant? Enfin la papauté ne verra-t-elle pas s'ouvrir pour elle l'ère des constitutions? Jamais le génie du passé et l'esprit nouveau ne se seront trouvés si vivement en présence.

Mais n'y a-t-il pas en Italie un attachement réel pour la papauté? N'y a-t-il pas, de l'autre côté des monts, des hommes d'un esprit élevé qui tiennent pour maxime que le catholicisme et la nationalité italienne sont inséparables? Sans doute. A leurs yeux, le catholicisme est non-seulement la vérité enseignée à tous les peuples, mais il est de plus pour l'Italie comme l'incarnation de la patrie et de l'indépendance. Aussi demandent-ils pour le pape la présidence de la confédération des états italiens et l'exercice d'une suprématie morale sur toute la péninsule. Seulement les hommes distingués qui se complaisent dans cette théorie ont plus de renommée littéraire que d'ascendant politique. En dépit de ces nouveaux guelfes, en dépit même de la juste popularité de Pie IX, il y a dans la majorité des Italiens, à l'égard de la papauté, une défiance qui date de loin, car c'est Machiavel qui l'a mise dans l'esprit de ses compatriotes. Ce grand politique, on ne l'ignore pas, a formellement accusé l'église d'avoir été le plus grand obstacle à l'unité, à l'indépendance de l'Italie par son ambition d'y dominer, par les divisions qu'elle y avait sans cesse entretenues. Avant l'avénement de Pie IX, les hommes les plus modérés de la péninsule signalaient le gouvernement papal comme le pire de tous. Encore aujourd'hui comme au moyen-âge, c'est en Italie que la papauté soulève le plus d'objections et de résistances. L'enthousiasme même avec lequel les Italiens ont accueilli

Pie IX et ses actes est presque une satire de l'institution, tant ils ont paru surpris qu'elle pût encore produire quelque bien! En dehors de la péninsule, la papauté a été souvent jugée avec plus de bienveillance; de loin, son antique splendeur, quoique à demi éclipsée, cachait ses misères; autour d'elle, il n'y a pas plus d'illusions que d'indulgence.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

Au contraire, pour l'Europe, la papauté est surtout une autorité générale placée depuis des siècles au faîte de la religion, dont elle maintient l'unité. Sous ce rapport, elle appartient au monde. Si d'un côté la papauté est italienne, de l'autre elle est universelle. Comme l'antique Janus, elle a deux visages; c'est un gouvernement, c'est un pontificat. Cette double nature qui fait sa grandeur complique étrangement les difficultés quand il s'agit, comme en ce moment, de changer les institutions du peuple romain. Le régime représentatif n'est-il pas incompatible avec une administration entre les mains des prêtres? Ne faudrait-il pas séparer nettement le gouvernement de l'église d'avec le gouvernement de l'état? Si cette séparation devient nécessaire, il est difficile qu'elle s'accomplisse sans la participation de l'Europe. Il faut que la puissance spirituelle du pape garde son indépendance et sa majesté au milieu des changemens introduits dans le gouvernement des États Romains. Ce n'est plus là un intérêt italien, mais un intérêt général pour toutes les nations catholiques. Au moyen-âge, la papauté intervenait partout : nous aurons inévitablement le spectacle contraire de l'intervention de l'Europe dans les affaires de la papauté. Cette haute sollicitude du pouvoir politique pour la puissance spirituelle ne sera pas un des faits les moins considérables du XIXe siècle.

Si la vue impartiale du passé et de notre siècle nous a conduit à croire que la papauté ne saurait plus avoir d'autre rôle que d'être l'expression désintéressée de la puissance spirituelle, combien les événemens immenses qui éclatent au moment où nous terminons cette étude historique nous confirment dans cette conviction! En effet, plus les sociétés sont remuées par des révolutions soudaines et profondes, plus il importe qu'au milieu d'elles l'élément religieux subsiste et s'affermisse loin de disparaître ou de s'effacer. D'un autre côté, en présence de ces nouveaux témoignages de l'instabilité des choses humaines, l'église et la papauté doivent plus que jamais se détacher des ambitions temporelles pour puiser toute leur autorité dans les sentimens et les idées qui ont inspiré l'Évangile. Nous sommes dans un grand moment, car voici l'heure où la vertu de toutes les doctrines sera éprouvée. Tirer du christianisme les enseignemens et la consola-

tion qu'il recèle, défendre et maintenir la pureté de son spiritualisme, prodiguer le dévouement d'une charité ardente à toutes les souffrances, à toutes les douleurs, dans quelque rang qu'on les trouve, tels sont les devoirs que notre temps impose à l'église, et c'est en les remplissant qu'elle pourra faire face à la gravité des circonstances. Dans la sphère des croyances et des institutions religieuses, tout sera de plus en plus controversé, remué, questions métaphysiques, questions morales, questions d'organisation intérieure. Des problèmes qui semblaient résolus seront inévitablement repris pour être soumis à un examen nouveau. Cette mobilité dans les idées et dans les lois, qui est un des caractères dominans de notre siècle, ne doit pas tant décourager les esprits que les exciter à distinguer nettement ce que les croyances religieuses et les formes sociales ont d'essentiel et de toujours vrai, ce qu'elles ont d'éphémère et de transitoire. C'est l'incontestable honneur du christianisme d'avoir su, à travers dix-huit siècles, survivre à toutes les secousses, à tous les changemens, à toutes les scissions. Ainsi, à l'époque de Luther, il n'a pas péri, mais il s'est dédoublé. A quoi doit-il cette perpétuité, si ce n'est à son caractère spiritualiste? En effet, de l'aveu de tous les penseurs, le christianisme resta l'idée la plus générale qui se soit encore produite au milieu des sociétés. Il y a donc au fond de cette idée la puissance et l'avenir des transformations nécessaires.

LERMINIER.

DES

ÉTUDES CONTEMPORAINES

SUR

L'HISTOIRE DES RACES.

I. — *Principes de la philosophie de l'histoire*, par M. l'abbé Frère.
II. — *Histoire des races maudites*, par M. Francisque Michel.

On avait négligé jusqu'à ce jour l'étude des races humaines. C'est à peine si Linnée, Buffon, Lacépède, Blumenbach, ont accordé quelque attention aux différences extrêmes de couleur et de forme qu'ils jugeaient être particulières à chacune des parties du monde. Il semble qu'on prenne aujourd'hui à cœur de réparer cet oubli. Jamais les esprits sérieux n'ont été aussi préoccupés de la constitution physique des races, qui se lie, selon eux, au perfectionnement organique des sociétés. Malheureusement les hommes qui agitent cette question intéressante se séparent en deux camps bien distincts. Les uns, comme M. Serres, se préoccupent surtout des caractères anatomiques des groupes, ou, comme M. l'abbé Frère, rattachent le mouvement moral et intellec-

tuel des nations au développement du système nerveux : ce sont les physiologistes. A côté d'eux, et dans une direction opposée, nous rencontrons les historiens. Ces derniers étudient les antiquités de chaque race dans les productions littéraires, dans la linguistique, dans les mœurs! Deux tendances solitaires, — dont l'une néglige trop les enseignemens de la parole écrite, dont l'autre sacrifie l'étude des caractères physiques, ce langage de la nature, — ne peuvent aboutir qu'à des résultats incomplets. Il faut mêler les lumières, si l'on veut éclairer les profondeurs de cette question obscure. Entre la physiologie et l'histoire, nous proposerions volontiers une alliance féconde qui renouvellerait, à propos des races humaines, les bases mêmes de la philosophie pratique. Pour prouver combien cette alliance est nécessaire, nous n'aurons qu'à rapprocher l'un de l'autre deux ouvrages qui résument assez nettement les défauts comme les qualités des deux écoles entre lesquelles se partage aujourd'hui l'étude des questions de race. Avec M. l'abbé Frère, nous verrons quels services la physiologie pourrait sur ce point rendre à l'histoire; avec M. Francisque Michel, nous aurons à montrer quel rôle l'histoire pourrait jouer, si on l'appliquait moins timidement que ne l'a fait cet écrivain à la solution de certains problèmes physiologiques.

Parmi ces problèmes, c'est un des plus épineux qu'avait choisi M. Michel en se proposant d'écrire l'*Histoire des races maudites*. Les races agissent sur le développement social de deux manières : par leur isolement ou par leur mélange. Il en est qui se prêtent au travail de fusion d'où résulte l'unité nationale; il en est d'autres qui résistent obstinément à ce travail, et qui par cela même sont condamnées à un état d'infériorité voisin de la dégradation. Les unes sont les races privilégiées, les autres méritent le nom de races maudites. Pour bien comprendre la raison de ce fait, il faut étudier comment s'opère le passage de l'état barbare à l'état de civilisation. Ici déjà, on le voit, le concours de la physiologie et de l'histoire devient nécessaire.

L'état barbare résulte de la perpétuité de certains caractères physiologiques qui, à la faveur d'une vie isolée ou errante, se conservent dans un nombre plus ou moins grand de familles. L'état de civilisation tend, au contraire, à effacer, à modifier plus ou moins ces caractères. Plus une race est jeune, mieux elle conserve le signe de son individualité physique. Un tel état stationnaire tient à la prépondérance de la vie animale. Plusieurs naturalistes ont été frappés de la constance des fonctions chez les êtres privés d'intelligence. On découvre aisément les causes de ce phénomène : les penchans sont chez les animaux les principaux moteurs des actions; or, les penchans se trouvent soumis comme les instincts à une loi invariable. La même loi se manifeste dans les premiers âges des peuples, alors que les inclinations physi-

ques dominent : les actes de la vie morale ou civile offrent alors un caractère surprenant de fixité. On ne retrouve plus cette persistance chez les nations adultes, parce que la civilisation, ayant réagi sur les instincts et les mouvemens de la nature inférieure, a dégagé dans l'homme les forces essentiellement libres de l'intelligence.

L'état barbare n'a point été jusqu'ici caractérisé. Il y a dans la nature humaine deux mouvemens en sens contraire, l'un qui concentre et qui replie l'individu sur lui-même, l'autre qui le porte vers la société. L'instinct égoïste et solitaire prédomine dans le premier âge des races. On n'a pas rencontré jusqu'ici, il est vrai, l'homme sauvage à l'état complet d'isolement, mais le lien qui l'unit à ses semblables est extrêmement faible. Les hommes primitifs vivent par bandes, comme certains animaux; s'il y a parmi eux agrégation, il n'y a pas société. L'histoire nous les montre dispersés çà et là, et, quoique habitant la même terre, livrés à une affreuse solitude morale : c'est l'état d'idiotisme du genre humain. Entre l'âge que nous venons de décrire et celui où les hommes réunis en société fondent des établissemens solides, contractent des liens moraux, il existe un état intermédiaire où ces deux forces, l'une qui isole, l'autre qui associe, se font, en quelque sorte, équilibre. C'est alors que se produisent ces migrations de peuples, ces grandes invasions de barbares qui concourent autant à fonder qu'à renverser les empires. Attirées pour ainsi dire par deux forces qui se contrarient, les familles barbares, devenues des hordes errantes, oscillent ainsi quelque temps sans pouvoir se fixer. Tant que ces groupes voyageurs vivent sous la loi du mouvement, ils ne manifestent que les instincts de la nature. Il n'y a presque point de progrès intellectuel, ni de progrès moral. Les conditions qui fixent une de ces races errantes sur le sol ouvrent seules devant elle le champ des développemens et des formations nouvelles qui doivent accroître son existence. Toutefois rien ne se perd : l'instinct sauvage persiste à travers l'état de société; il y forme ce sentiment des droits individuels qui est l'élément matériel de la liberté. La tendance contraire, en se développant, enfante l'unité : c'est elle qui convertit les races, les familles et les castes en un grand être idéal et impersonnel qui est l'état, la patrie, la nation.

On comprend maintenant toutes les difficultés que présente l'étude de la formation des peuples. Les écrivains qui ont essayé, dans ces derniers temps, de dévoiler les élémens primitifs de la nation française, ont trop négligé, à notre avis, cette connaissance physiologique des races, sans laquelle le livre des origines demeure éternellement fermé. Un savant modeste et laborieux a mieux apprécié l'importance des questions qui se rattachent à la formation des nationalités. Les travaux trop peu connus de M. l'abbé Frère ont ouvert dans l'étude des races une direction féconde, et de ces deux grands phénomènes, la fusion

des races en un corps homogène, et leur résistance à tout croisement, le premier a été sérieusement étudié par M. Frère; le second a trouvé dans M. Michel un historien plus préoccupé malheureusement d'érudition que de philosophie. Nous essaierons à notre tour de discuter l'un et l'autre problème.

I.

Dès qu'on remonte un peu haut dans les temps passés, les monumens deviennent muets ou pour le moins douteux. Les traces des très anciennes implantations d'hommes sont généralement effacées de la terre et de la tradition même. Pour les races formées comme pour l'individu, la première enfance est couverte de ténèbres; à peine reste-t-il dans leur mémoire de vagues empreintes, l'image obscurcie de faits qui se détachent çà et là sur un passé confus. Quelques circonstances de ces premiers âges, presque les mêmes chez tous les peuples de la terre, se trouvent reproduites très tard dans leur histoire sous des traits plus ou moins altérés. Au milieu de ces doutes et de ces tâtonnemens, on agite des textes, on a recours à la science toute conjecturale des étymologies, on entasse des hypothèses sur des hypothèses. Il faut se garder sans doute de récuser les lumières qui peuvent sortir de la comparaison bien faite des langues primitives; mais, comme ces langues ont été plusieurs fois corrompues ou transformées, comme quelques-unes ont entièrement disparu sans que la race qui les parlait se fût éteinte, on ne saurait attendre de la philologie qu'un concours limité. A nos yeux, la physiologie humaine donne seule les moyens de résoudre ce problème si difficile et si compliqué de la genèse des races; c'est là et non ailleurs qu'il faut chercher les racines de l'histoire. Il y a sur ce terrain de nouvelles fouilles à entreprendre.

Pour analyser, par exemple, les élémens de la nation française, il serait nécessaire de grouper les familles qui présentent entre elles des caractères de communauté de race, de rapporter à des types constans la physionomie plus ou moins fugace des habitans de nos grandes villes et de nos provinces : on verrait alors reparaître, sous une population mêlée, les couches antédiluviennes de notre histoire. — Les déluges ici, ce sont les invasions.

Il importe d'abord, si on veut arriver dans cette voie, à une détermination un peu exacte, de fixer l'ordre de succession et de superposition des races qui ont recouvert le sol des Gaules : sous toutes les autres couches on découvre la famille celtique. C'est là le fond, le roc primitif de la population française. L'ancienneté de cette première formation, les attaches et les affinités que les Celtes avaient contractées avec le sol, les firent regarder long-temps comme autochthones. On sait maintenant

que l'existence de ce peuple remonte aux premières excursions en Europe de la race blanche ou caucasique. Les Celtes étaient établis depuis une longue durée de siècles, lorsque la conquête romaine passa sur eux. Du croisement des deux peuples résulta ce mélange qu'on désigne sous le nom de gallo-romain. Les choses en étaient là, lorsque le monde entier s'ébranla du nord au midi : nous voulons parler de ces grands mouvemens de peuples barbares qui jouèrent un rôle dans la chute de l'empire romain. Ces peuples habitaient des pays dont les nations civilisées ignoraient même l'existence. C'est alors qu'on vit se détacher des profondeurs de la Scythie de grandes caravanes armées, qui, enjambant les montagnes et les fleuves, coururent d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Ce glaive voyageur renversa tout sur son passage. Les races barbares sont dans la main de la Providence des élémens de destruction, comme le tonnerre et la grêle dans les mains de la nature. Le Nord vomit à plusieurs reprises les aquilons de la colère divine. En 420, les Goths; en 430, les Bourguignons; en 500, les Franks; en 510, les Armoricains; en 912, les Normands, se précipitent successivement, et versent dans la population gallo-romaine les caractères particuliers de leur race. A chacun de ces dépôts, si l'on ose ainsi dire, le niveau de la civilisation s'élève. Chaque accession de race communique à la masse primitive des énergies nouvelles et les élémens d'une nationalité qui s'accroît.

Le travail de la civilisation efface, dit-on, ces variétés originelles; mais à quel degré les efface-t-il? Peut-on encore remettre à nu, après une durée de plusieurs siècles, les élémens primitifs qui ont constitué, par la succession des faits, la nationalité française? En d'autres termes, les caractères des races présentent-ils une constance et une durée telles que l'on puisse les reconnaître dans une population si ancienne et si mêlée? — Avant de résoudre cette question, il faut examiner les causes qui contribuent à altérer les types et celles qui tendent au contraire à les maintenir.

De toutes les causes qui concourent à effacer dans une nation l'angle saillant des familles naturelles, la première et la plus active est, sans contredit, le croisement; la seconde est le développement social. Tant que les peuples demeurent dans l'état sauvage ou barbare, leur constitution physique est immuable; mais, quand ils sortent de cet état stationnaire pour former une nation, ils passent tout entiers, avec leurs facultés et leurs organes, sous la loi du progrès. Alors commence pour eux une évolution de caractères qui tend à masquer la nature de la souche. Ces mouvemens qui changent l'organisation d'une race ressemblent à ceux qui renouvellent d'âge en âge chez l'homme les conditions de la vie. De même qu'il est difficile de reconnaître sous la virilité les traits de l'enfance, on ne retrouve pas aisément la figure des

races barbares sous celle des peuples civilisés. Il y a bien une puissance dans le germe; mais cette puissance se modifie dans l'état de société sous l'action des nouvelles forces qui substituent l'ordre historique à l'ordre naturel.

Les causes qui tendent à conserver le type sont restreintes et locales. Les pays de forêts, de landes ou de montagnes, qui opposent une limite au croisement ou qui maintiennent la population dans un état stationnaire, protégent l'intégrité des races qui les habitent. La tradition qui place sur les hautes montagnes le berceau de l'humanité consacre un fait général d'ethnologie : après les grandes commotions de la société, c'est toujours des points élevés que les races préservées de la corruption sont descendues pour repeupler et transformer le monde.

Au premier coup d'œil, les causes qui altèrent le type semblent plus nombreuses et plus actives que celles qui le conservent. S'il en était ainsi, les caractères des races seraient bientôt confondus; mais l'expérience démontre que cette action perturbatrice rencontre des limites. L'ethnologiste qui tient à isoler les divers élémens d'une population doit additionner l'ensemble des caractères primitifs de chaque race et la somme des caractères subséquens qu'elle a revêtus par suite du développement de la civilisation. Les premiers font reconnaître la race, les seconds nous disent son âge, et, par un phénomène assez bizarre, ceux-ci tendent à se préciser en raison inverse de ceux-là. En d'autres termes, les caractères primitifs d'une race, c'est-à-dire la couleur des yeux, des cheveux et du visage, ne persistent pas toujours intégralement dans les endroits où la population est trop mêlée; les caractères qui indiquent l'âge d'une race, c'est-à-dire les formes de la tête, peuvent, au contraire, être consultés toujours avec une entière confiance. M. l'abbé Frère a révélé cette loi, et, ce qui vaut encore mieux, il a mis une telle loi à l'épreuve des faits.

Dans une des parties les plus agrestes de l'Auvergne s'élève le petit village de Neschers, où demeure un curé géologue, dont le nom n'est point étranger aux savans du Jardin des Plantes, M. Croizet. Autour de ce village s'étendent d'immenses carrières, d'où l'on retire chaque jour des ossemens fossiles, débris des âges primitifs de la nature. A côté des pièces curieuses de la collection antédiluvienne formée par M. Croizet, figurait un crâne trouvé à Aigueperse dans un tombeau. M. Frère, visitant il y a quelques années le musée de M. Croizet, fut amené à exposer de vive voix sa théorie sur les périodes sociales et sur les moyens de reconnaître, à l'inspection de la tête, les caractères de l'âge historique des peuples. Le curé de Neschers accueillit cette doctrine avec un sourire de demi-incrédulité, et pour contrôler des assertions qui lui paraissaient hasardées, il invita M. Frère à essayer son diagnostic sur le crâne découvert à Aigueperse. M. Frère prit cette tête dé-

charnée entre ses mains, l'examina, et, après un moment de réflexion: «C'est, dit-il, un crâne de la seconde période.» Dans les calculs de cet historien philosophe, la seconde période du peuple français embrasse l'espace de temps contenu de l'an 733 à 966. M. Croizet alla aussitôt chercher sur une des planches de son armoire une pièce de monnaie en argent qu'on avait trouvée dans le tombeau à côté du squelette. C'était un sûr moyen d'expertise. La pièce, d'origine très ancienne, portait, d'un côté, une croix avec ce mot en exergue *Aquitania*, et, de l'autre côté, *Ludovicus Imperator*. Or, il n'y a eu de Louis empereur en Aquitaine que Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, et qui régnait en 813. M. Frère avait donc rencontré juste. Il crut pouvoir en outre assurer que ce crâne était franc et non auvergnat. L'histoire constate, en effet, que Louis-le-Débonnaire avait emmené quelques Francs à sa cour. — Cette pièce ostéologique fait maintenant partie de la collection que M. Frère a donnée au Muséum d'histoire naturelle; le crâne est, pour ainsi dire, signé de la médaille.

On entrevoit d'ici l'idée de M. Frère : le progrès social n'est à ses yeux qu'une suite de périodes dont chacune marque son empreinte sur la tête de l'homme. Peut-être n'est-il pas inutile de dire comment l'auteur a été mis sur la voie de cette découverte. Engagé d'abord dans la profession des armes, mais renversé un jour, comme saint Paul sur le chemin de Damas, par le coup de tonnerre de la grace, M. Frère est arrivé à la théologie avec des connaissances très variées. Indépendamment des études mathématiques, familières à son état (M. Frère était officier du génie), il consacra les loisirs d'une jeunesse ardente à la pratique des sciences naturelles. Disciple et ami du docteur Gall, de Spurzheim, de Bichat, il étudia sous ces différens maîtres les fonctions du cerveau et les lois de la physiologie. Entraîné à la suite des courses militaires de l'empire et par sa propre humeur aventureuse, il traversa l'Europe d'une extrémité à l'autre. Cet intrépide voyageur, dominé dès-lors par un esprit d'observation méthodique, trouva dans les mœurs, le caractère national et les formes extérieures des diverses populations, autant de matériaux qui devaient lui servir pour asseoir plus tard les principes de sa philosophie de l'histoire.

Il y a une vingtaine d'années que M. Frère, revêtu du caractère sacerdotal, fut placé à la tête d'une maison d'enseignement. Un fait l'étonna: c'est que les enfans du même âge témoignaient en général les mêmes goûts et les mêmes dispositions d'esprit dans tous leurs exercices. Il examina leur conformation cérébrale, et crut reconnaître chez eux les mêmes protubérances organiques du crâne; ne perdons pas de vue que M. Frère raisonnait d'après la doctrine de Gall. Ce fut pour lui comme un premier rayon de lumière. Serrant de plus près l'observation des faits naturels, il prétendit découvrir que les caractères phy-

siques de ses élèves se renouvelaient de sept ans en sept ans. Quelques médecins, parmi lesquels il faut nommer Stahl et Bichat, avaient déjà entrevu cette évolution septennaire, mais ils avaient limité les suites de ce phénomène à un simple changement de molécules. M. Frère ne s'en tint pas là; à ces mouvemens réglés qui se passent, tous les sept ans, dans l'organisation humaine, il rattacha des vicissitudes analogues dans les facultés intellectuelles et morales. Ce n'était encore qu'un germe, mais il féconda ce germe par des recherches assidues. Ayant le pressentiment d'une loi qui régit de période en période toutes les manifestations de notre nature, il fit l'expérience de cette loi sur des personnes de tous les âges. Il les interrogea, les suivit dans leur manière de vivre. Ces observations isolées étant faites, il les rapprocha; puis, avec le secours d'un esprit vif et pénétrant, il crut pouvoir déterminer les *aptitudes* propres à chaque période humaine. Partant ensuite de ce principe, que les nations sont des êtres collectifs, M. Frère se dit qu'on retrouverait sans doute dans l'existence des peuples ces changemens précis qu'il venait d'observer dans la vie des hommes. Il se mit dès-lors à répéter sur les sociétés anciennes et modernes le travail qu'il avait fait sur les personnes. L'histoire interrogée lui donna les mêmes réponses que la nature. La première difficulté était de bien fixer le nombre d'années de la période sociale. La réflexion et l'étude amenèrent M. l'abbé Frère à le déterminer, — un peu arbitrairement selon nous, — de sept générations viriles, c'est-à-dire de deux cent trente-trois ans. Plusieurs historiens avaient déjà remarqué dans la croissance des peuples deux ou trois temps qui correspondent aux premiers âges de la vie humaine; mais de tels rapports avaient été indiqués jusqu'ici d'une façon vague, spéculative, et par manière de figures. L'auteur des *Principes de la philosophie de l'histoire* affirme, au contraire, ces analogies, et vient les soumettre à une loi mathématique. Le développement se fait, selon lui, dans les sociétés comme dans les individus, en vertu des mêmes énergies et par intervalles de temps mesurés. L'auteur admet huit périodes d'une égale durée (deux cent trente-trois ans), durant lesquelles les peuples vont toujours se renouvelant au physique et au moral. A chacun de ces âges sociaux correspond un état particulier des facultés et des organes. La forme des croyances religieuses, les événemens historiques, les maladies, les mœurs, sont déterminés par ce que M. Frère appelle l'aptitude dominante de la période. L'homme, suivant ce système, n'est pas absolument maître de la direction de son esprit; il vit sous la dépendance des organes, des dispositions morales, des capacités propres à son âge viril et à son âge social. Dieu lui-même enferme son intervention dans ces lois du progrès qui régissent la nature humaine. Là est la cause de ce *je ne sais quoi*, comme on disait dans le dernier siècle, qui donne d'époque en époque un tour particu-

lier à l'esprit des nations. A la fin de la huitième période, les peuples rencontrent un état stationnaire.

M. Frère ne s'en tint point à la théorie : il recueillit çà et là des crânes humains provenant des fouilles faites dans d'anciens cimetières, dans des tombeaux d'églises; rattachant alors ces débris ostéologiques à une date plus ou moins certaine, il démontrait le rapport de la succession des formes cérébrales avec le perfectionnement moral et intellectuel des nations. Cette science nouvelle pourrait être définie : la chronologie du progrès écrite sur la boîte osseuse du cerveau. M. Frère a réuni dans sa collection des crânes de toutes les périodes. Il nomme cette collection son alphabet : chacun des crânes est en effet un caractère hiéroglyphique, à l'aide duquel l'homme qui sait lire cette écriture peut reconstituer l'ensemble des aptitudes propres aux différens âges d'une société. Prenez une tête française du VIe siècle : on oserait presque dire que l'humanité n'existe pas sur les plans bas et misérables de ce front avorté, ou du moins qu'elle n'existe qu'en germe. Quelle distance d'une telle conformation à la structure d'une tête moderne! Les degrés intermédiaires de l'échelle sont occupés dans le musée de M. Frère par des crânes qui expriment la succession des faits entre la barbarie et l'état de civilisation où nous sommes parvenus. On peut ainsi faire, pièces en main, la physiologie comparée d'un même peuple. Il y a quelques années, un des anciens cimetières de Paris ayant été ouvert, M. l'abbé Frère se transporta sur les lieux. Rappelant à la vie, par la force de son système, les générations éteintes, il vit alors se succéder de couche en couche, d'après les formes modifiées du crâne, les âges de la nation française qui s'étaient écoulés depuis l'établissement de ce cimetière. Cette paléontologie humaine répète pour l'histoire des sociétés ce que Cuvier a fait pour les antiquités du globe.

Les faits très-curieux observés par M. Frère ne sauraient néanmoins appuyer à eux seuls le système des périodes sociales. Ce système doit être restreint aux applications très-générales d'une loi qui peut être féconde, mais que l'auteur a forcée, et peut-être même faussée dans les conséquences. Tenons compte à l'observateur de sa clairvoyance, j'oserais presque dire, de sa seconde vue ethnologique; mais n'oublions pas que si le coup d'œil du physiologiste peut, dans certains cas, suppléer au silence des historiens, ce sont là des faits tout exceptionnels. Pour arriver à des notions précises sur la formation des nationalités, il est indispensable de compléter les investigations de l'anatomiste par les recherches de l'érudit. Telle est la conclusion à laquelle, malgré l'importance des résultats obtenus par M. Frère, on est inévitablement ramené par ses travaux.

II.

Nous venons de voir ce qui se passe dans la rencontre de deux ou de plusieurs variétés de la nature humaine faites pour s'unir : il y a d'autres cas où des familles mises en présence répugnent au mélange; dans cette circonstance exceptionnelle, les races inférieures fléchissent sous les races supérieures, mais elles ne se croisent point avec elles. On les voit alors perpétuer dans leur isolement les caractères d'une origine suspecte. Pourquoi maintenant le principe central et civilisateur agit-il diversement sur les races? Cela vient de leur constitution physique plus ou moins stationnaire. La nature oppose dans les familles humaines, comme dans les enfans, des obstacles de plus d'un genre à l'éducation morale. De là l'importance extrême de la physiologie : elle seule, en effet, nous dévoile les caractères organiques par lesquels certains groupes résistent au mélange et au développement des sociétés.

On a voulu chercher dans les préjugés religieux l'origine de l'anathème qui pèse sur certaines races. Il ne faut point nier l'importance de cette cause, mais il ne faut pas non plus l'étendre à toutes les familles réprouvées. Les croyances religieuses sont intervenues, sans contredit, dans cette réprobation; on peut surtout leur attribuer les persécutions exercées contre les Juifs au moyen-âge. La mort de l'homme-Dieu était toujours présente et se montrait en quelque sorte aux peuples chrétiens par la figure si aisément reconnaissable du peuple israélite. Il existe, en outre, des motifs politiques auxquels on doit rapporter la haine du moyen-âge contre cette nation dispersée. Dans un temps où le commerce était abandonné, les Juifs, race usurière et mercantile, trouvaient toujours le moyen de soutirer à eux les richesses de la nation sur le territoire de laquelle ils s'étaient établis. Chassés, ils emportaient avec eux encore une fois les trésors d'Égypte; dépouillés, ils découvraient dans leur inépuisable industrie le secret de relever leur fortune. Toutes ces causes morales ne sont néanmoins qu'accessoires : les questions de races dominent, surtout dans les commencemens, les rapports de nation à nation, d'homme à homme. Il est facile de s'en convaincre en faisant l'application de nos principes aux cagots, ces parias du midi de la France.

Un docteur allemand, M. Kant, auteur de mémoires curieux sur la constitution physiologique des peuples, fut amené il y a quelques années, par l'ordre de ses études, à visiter les populations du midi de la France enclavées dans l'ancienne Novempopulanie. Il fut surpris de découvrir dans quelques familles du pays les débris physiologiques d'une grande race qui devait avoir existé sur une étendue assez considérable du territoire. Le nom de *cagots*, qui avait cessé d'être

pour les membres de ces familles une note d'infamie, les isolait encore de la population indigène et les désignait à l'attention du voyageur. Un préjugé très affaibli, mais qui avait long-temps pesé sur ces malheureux, le confirma dans cette opinion, qu'il avait sous les yeux les restes d'un peuple détruit. En y regardant de plus près et en continuant ses courses du côté des Pyrénées, il vit se former sous ses yeux dans la population cagote, non plus un type, mais deux types distincts. Il essaya de les caractériser. L'une des deux variétés cagotes présentait une peau très blanche, des cheveux blonds, des yeux d'une couleur claire; l'autre avait un teint basané, des cheveux touffus, noirs, raides, des yeux gris, des pommettes saillantes. Il en résulta pour lui la conviction que les malheureux confondus au moyen-âge sous le nom de cagots tiraient leur origine de deux races distinctes. Il crut reconnaître dans l'une les débris d'un peuple venu du Nord, et dans l'autre les caractères appauvris d'une nation très méridionale, blanchie par un long séjour dans une contrée plus froide, dégradée par une longue misère et par les mauvais traitemens. Cette altération du type primitif est commune à toutes les races transplantées, qui ne trouvent point autour d'elles des conditions favorables de croisement. L'action de circonstances extérieures, telles que la persécution, le dénûment, la défense de s'allier aux autres habitans, développe chez ces familles isolées les caractères lymphatiques. Une telle décadence n'efface pas tout-à-fait le type originel, mais elle le voile. De là vient la difficulté de reconnaître la souche des différentes familles qui entrent dans la composition d'un peuple.

Au moment où le physiologiste allemand consignait ces observations dans ses notes de voyages, un écrivain français s'occupait de recherches historiques sur la même population. Il est à regretter que M. Francisque Michel n'ait pas connu les travaux de M. Kant : c'est à la physiologie de tracer la voie, quand il s'agit de déterminer la filiation d'une race. Si les monumens historiques s'accordent ensuite avec les monumens de la nature, alors, mais alors seulement, la certitude devient complète. L'auteur de l'*Histoire des races maudites*, M. Francisque Michel, a complétement négligé ce point de départ. On ne peut suppléer à son silence qu'en cherchant l'origine des cagots dans les lois générales qui président à la genèse des peuples.

L'histoire physiologique de toutes les nations de la terre nous présente un état originel de fractionnement. Au début, les différentes parties d'une même société sont mal liées entre elles; il existe dans la population des groupes disséminés, des élémens hétérogènes que le travail de la civilisation doit amalgamer. La terre exerce avec le temps une puissance assimilatrice sur les caractères étrangers des races. Les différentes familles qui couvrent la même étendue de pays, quoique

d'origine très variée, se rapprochent successivement et se confondent dans une même existence nationale. Le travail de la langue exprime en même temps ce mouvement des groupes vers l'unité. Il y a primitivement divers idiomes et dans chacun de ces idiomes plusieurs dialectes, qui tous concourent à la formation d'une langue commune. Un pareil travail de centralisation rencontre, il est vrai, bien des obstacles et des résistances opiniâtres. Dans les premiers âges de la vie des peuples, la guerre est presque le seul moteur qui pousse en avant la civilisation. Un instinct singulier chasse les races les unes vers les autres; en l'absence de commerce et de relations régulières, l'attaque à main armée est à peu près le seul moyen qu'elles aient de s'atteindre. La société, au milieu de ces mouvemens convulsifs, se montre inexorable comme la nature. Il y a dans le mélange des races, ainsi que dans la combinaison des corps chimiques, des forces répulsives et des forces attractives; en d'autres termes, il existe entre les différens groupes des sympathies et des antipathies naturelles. Ces mouvemens d'attrait ou de répugnance masquent toujours des lois profondes. Les instincts de race en apparence les plus aveugles servent des intentions cachées pour ainsi dire dans les organes par la main de la Providence. Le sort des familles détestées dont la constitution physique répugne à l'alliance avec les autres familles indigènes devient alors déplorable, surtout si elles sont les moins nombreuses et les plus faibles. On les refoule dans le mépris et la misère. Ces races, submergées au milieu des agitations de la force, disparaissent en quelque sorte de l'histoire, ou du moins elles fournissent à l'écart une destinée obscure et proscrite. Elles constituent ainsi, durant des siècles, une caste que des préjugés locaux isolent de la population indigène, et au sein de laquelle se conservent les caractères dégradés d'une origine maudite.

Si ces races condamnées ont peu d'importance aux yeux de l'historien, elles en ont au contraire une très grande aux yeux du physiologiste. Ce sont des familles dépositaires de germes qui répugnent dans l'origine au travail de la civilisation commune : leur mélange verserait dans le reste de la population un élément nuisible. Si cette loi naturelle n'absout pas les mauvais traitemens exercés contre les groupes réprouvés, elle donne du moins à ces persécutions une raison d'être. Le soin extrême que prennent les races jeunes de ne point altérer la pureté de leur origine par des alliances rentre tout-à-fait dans les lois de la Providence qui conduit les nations à ses fins. C'est ici surtout que le rapport de l'anthropologie à la philosophie de l'histoire devient visible. La race supérieure obéit dans ses brutalités mêmes à un instinct conservateur des destinées sociales. Cela se voit maintenant au Nouveau-Monde, en Océanie, en Afrique; cela s'est vu en France au moyen-âge. Au milieu du pêle-mêle et de la confusion des guerres conti-

nuelles qui entourent le berceau des peuples, la race privilégiée par la nature devait apporter un soin extrême pour ne point mésallier ses caractères. Cet instinct d'égoïsme et de conservation a sauvé l'esprit français en maintenant l'intégrité du type celtique contre les invasions du sang étranger. L'originalité des nations résulte en effet de leur souche primitive et de la nature de leurs alliances. En évitant des croisemens intempestifs, des unions nuisibles, les races préposées au travail de la civilisation ont donc fait au moyen-âge une œuvre utile. Elles ont seulement eu le tort d'apporter dans cette œuvre la violence et les autres passions farouches qui distinguent les âges barbares.

Pour se préserver de la contagion des races hétérogènes qui habitaient le même sol et qui respiraient le même air, il fallait élever contre elles dans l'opinion publique une barrière infranchissable. Cette barrière ne pouvait guère être qu'un préjugé. Aussitôt la religion, la politique, l'hygiène même, intervinrent pour accabler les membres excommuniés de la nation. On vit alors s'établir, dans le midi de la France surtout, une sorte de cordon sanitaire entre un groupe et un autre groupe de la même population locale. On fit peser successivement sur les cagots tous les soupçons qui pouvaient le mieux soulever contre eux la répugnance des autres hommes. On les accusa d'hérésie, de lèpre, de sorcellerie, de crétinisme. Il faut ici nous reporter aux circonstances dans lesquelles ces diverses accusations ont été fulminées. Il y avait un fléau suspendu sur les populations livides du moyen-âge; ce fléau redoutable était la lèpre. De tout temps, la peur fut égoïste. Les races soupçonnées de recéler en elles les germes de cette maladie odieuse se trouvèrent frappées d'avance par l'anathème. La terreur de la lèpre était si grande au XIIIe siècle, qu'elle survécut même à la maladie. Les préjugés ne veulent jamais avoir tort. Il reste à examiner si certaines constitutions de race n'ont pas le triste privilége de fixer sur elles certaines maladies. Tout n'a pas été dit sur cette question de médecine publique. Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu dans le dernier siècle, que la civilisation soit la racine de toutes les maladies, mais la civilisation tend à porter les maladies sur les organes plus élevés de notre nature; d'où il résulte que l'homme met le progrès jusque dans ses infirmités. Les maladies participent à la nature des mouvemens qui se font dans l'organisation humaine; elles viennent, pour ainsi dire, se teindre d'âge en âge dans le tempérament successif des races. Si maintenant une famille moins avancée que les autres (le degré d'avancement d'une race est toujours en rapport avec la date de son implantation sur le sol) végète au sein de la population indigène, si ses membres offrent par exemple une constitution lymphatique à un âge social où ce tempérament a cessé d'être le tempérament général de la nation, il se peut que cette famille conserve dans sa nature dégradée des affinités mal-

heureuses pour certaines maladies qui n'existent plus chez les autres habitans du même pays.

La lèpre fut au moyen-âge un mal universel, on retrouve des traces de léproserie dans toutes nos provinces; mais ce fléau a dû peser plus long-temps sur les groupes de la population qui étaient restés à l'état d'enfance. Je trouve dans ce fait la raison du préjugé qui conserva des races lépreuses long-temps après que la lèpre avait disparu en France. Comme le souvenir des ravages de cette maladie était encore très vivant, on s'arma de précautions brutales contre les malheureux soupçonnés de retenir la lèpre. Toutes les sociétés jeunes en agissent de même; elles sacrifient impitoyablement les citoyens, les familles, les races même à la sûreté hygiénique de la masse. On découvre toujours en ceci un instinct providentiel qui les guide; cet instinct leur révèle qu'en laissant vicier les sources de la population, elles compromettraient leur avenir même. Ce que les sociétés nouvelles glissent dans cette œuvre, et qui ne vient point de la Providence, ce sont leurs mauvaises passions. On peut dire du premier âge des peuples ce que Hobbes disait des individus : *Homo malus, puer robustus.* La force, dans l'enfance des nations, n'étant pas dirigée par la raison, aboutit presque toujours à des excès révoltans que la conscience seule et la religion peuvent modérer. Que dis-je? il s'établit une lutte entre les tempéramens des races et les doctrines religieuses, lutte où le plus souvent les doctrines sont contraintes de céder et de prendre la forme déterminée par l'âge social. Si la société est croyante, la cruauté s'empreint alors d'un caractère religieux. Non content de couvrir les cagots de la lèpre comme d'un vêtement pour mieux soulever à leur approche l'horreur et le dégoût, le moyen-âge les accusait encore d'avoir participé à l'erreur des Albigeois. Dans l'enfance de l'esprit humain, le mal moral se confond avec le mal physique; toute difformité est solidaire d'une faute commise; le schisme et la maladie sont des fléaux qui se touchent dans la main de la Providence. Aux yeux de l'église, l'hérésie est en effet une lèpre religieuse. Ce qu'il y a de plus triste dans l'abaissement de ces races opprimées, c'est qu'elles finissent par faire elles-mêmes leur soumission au préjugé qui les frappe. On les voit ainsi se convaincre de leur indignité. Interrogez les cagots, ils vous diront que leurs ancêtres ont trempé dans la grande révolte des Albigeois, et qu'ils sont châtiés pour la faute de leurs pères. Cette tradition, qui motiverait jusqu'à un certain point les rigueurs exercées contre les cagots, est démentie par l'histoire; ces malheureux s'accusent eux-mêmes d'une faute imaginaire pour voiler ce qu'a d'odieux et d'inqualifiable la conduite de leurs persécuteurs. Non contens de baiser la verge levée sur eux, ils prêtent une croyance absurde à une fable populaire, et se font ainsi les complices de leur propre infamie.

Cette résignation des races proscrites finit par graver de plus en plus dans leurs facultés et dans leurs organes le signe d'une infériorité acquise. Les maladies les plus affligeantes ont pesé de tout temps par une sorte de loi fatale sur les familles de l'espèce humaine les plus misérables et les plus dégradées. L'idiotie, le goître, le crétinisme, peuvent à la longue s'enter sur les membres opprimés d'une race originairement saine. Ces maladies tendent même à devenir héréditaires et accélèrent ainsi, de jour en jour, la débilitation des familles réprouvées. La science s'est plusieurs fois adressé cette question : Une altération grave des caractères primitifs d'une race peut-elle constituer par la suite des temps une autre race distincte qui perpétue dans le signe de sa décadence une nouvelle variété de l'espèce humaine? Oui; les cagots en sont un exemple remarquable. En Angleterre aussi, n'avons-nous pas le spectacle affligeant d'une de ces dégradations systématiques? Les Irlandais constituent une belle race : si nous en croyons M. Serres, ce sont des Gaulois; mais le régime auquel les soumet l'Angleterre a déjà effacé de leur constitution appauvrie les restes du caractère celtique; ce sont des Français dégénérés. Une telle politique n'est pas seulement coupable, elle est imprudente. Les races souffrent du mal qu'elles font aux autres races; en les débilitant, elles affaiblissent, au jour du danger, les moyens de défense nationale.

Les médecins se firent, au XVI[e] siècle, les avocats officieux des cagots. La science précéda l'église dans l'abolition d'un préjugé qui outrageait la nature et l'humanité. Rome intervint, il est vrai, en leur faveur, mais faiblement. On s'étonne de voir les ministres d'un Dieu de paix aggraver encore la triste destinée de ces malheureux, en les séparant, dans le midi de la France, d'avec la population indigène. Les évêques refusaient d'admettre les cagots aux ordres sacrés. On leur assignait à l'église une porte, un bénitier et des bancs où ils étaient isolés des autres fidèles; l'eau bénite leur était même offerte en quelques endroits au bout d'un bâton, comme à des lépreux. L'interdiction les suivait jusque dans la mort : ils occupaient au cimetière des places réservées. La science seule peut nous consoler du spectacle de tant de rigueurs, en donnant à ces mauvais traitemens un motif tiré des lois mêmes de la nature humaine. Il y a, nous le répétons, une éducation particulière à chaque race : les unes sont conduites par une main charitable, les autres par un bras de fer. Le progrès est une œuvre laborieuse et pénible qui s'accomplit dans toutes les familles humaines par le sacrifice; mais il existe des races particulièrement prédestinées à la souffrance, des races martyres. Les plus rudes épreuves de la civilisation leur reviennent de droit. La persécution est la condition nécessaire de leur perfectionnement. On n'émonde de tels rameaux que par le fer et le feu. La main de Dieu les tient de si près, qu'elle grave suc-

cessivement sur ces familles tous les signes de l'anathème. Elles se purifient dans les larmes et dans leur propre sang. Cependant la mission de ces races proscrites est triste et grande. La Providence les tient en réserve sous le sceau de la malédiction, afin de compléter un jour, par leur entremise, les caractères des autres races.

M. Francisque Michel a écarté avec une légèreté regrettable des observations qui ont leur importance. Pour écrire convenablement sur les cagots, il aurait fallu un historien doublé d'un physiologiste (1). L'histoire seule est en effet impuissante à expliquer l'isolement des cagots et les bruits plus ou moins fondés qui circulent dans le midi de la France sur le compte de ces familles excentriques. Traiter ces bruits de préjugés absurdes, rapporter tout à l'ignorance des populations, c'est rendre facile la tâche de l'écrivain, mais ce n'est rien approfondir. M. Francisque Michel a fait trop bon marché de certains caractères physiques auxquels le moyen-âge, par une sorte d'instinct, a rattaché sa haine contre les cagots. Les races se devinent entre elles aux signes extérieurs, et c'est sur ces signes qu'elles appuient leurs sympathies ou leurs inimitiés. Un reproche qui revient sans cesse dans les chansons patoises et dans les autres monumens relatifs aux cagots, c'est la mauvaise conformation de l'oreille, dépourvue chez eux, dit-on, du lobe inférieur. Quoique ce caractère typique ne s'étende pas à toute la gent cagote, on le trouve affirmé par des médecins dont l'autorité en cette matière est considérable. J'en pourrais dire autant des principaux traits par lesquels tous les auteurs, depuis l'historien espagnol Pierre de Marca, esquissent la physionomie générale des cagots. Le préjugé populaire a bien pu exagérer, je n'en doute pas, certaines inégalités de race, et leur donner par malice une signification inadmissible; mais, n'en déplaise à M. Francisque Michel, le préjugé se montre ici d'accord avec les lois de la nature. Il en est de même des vices attribués aux cagots, tels que la forfanterie, la lubricité, la violence : ce sont des vices communs à toutes les races jeunes. Agitées de convoitises brutales, elles manifestent cet aiguillon de la chair, cette ardeur sensuelle que le christianisme a fini par mater chez les barbares convertis, mais qui persiste encore chez les cagots, retenus par des circonstances physiques dans l'imperfection du premier âge.

Les nations commencent par le fractionnement et finissent par l'unité. La force attractive, long-temps enchaînée vis-à-vis de certains groupes

(1) L'auteur transcrit à plusieurs reprises l'accusation portée contre la mauvaise odeur des cagots, en traitant ce bruit de fable ridicule. Ce détail peu agréable n'est pourtant pas sans valeur aux yeux de la science. Il constitue un caractère propre à toutes les races barbares, caractère qui s'évanouit ensuite par le progrès et le croisement. Ce phénomène est si commun dans tout l'Orient, que les marchands d'esclaves prétendent reconnaître par l'odorat seul la qualité de la marchandise sur laquelle ils trafiquent.

de la population, se développe avec le progrès des lumières. Le préjugé tombe alors devant la raison et la justice, les lois de la nature même viennent hâter cet heureux résultat. Des unions, nuisibles pendant une certaine ère de la civilisation, cessent d'être pernicieuses, lorsque l'économie du corps social se trouve, pour ainsi dire, fixée; bien loin de préjudicier à l'intégrité des autres races, les familles maudites, qui, depuis des siècles, arrosaient de sueur et de sang les germes du perfectionnement de l'espèce humaine, achèvent alors l'ouvrage que les alliances précédentes avaient laissé incomplet. Le vœu final de la nature est l'unité des races. Malheur aux peuples qui contrarient cette loi par un insupportable égoïsme! Dieu fait sécher les racines de ces nations superbes, où l'orgueil d'une caste privilégiée s'oppose au croisement des familles.

Le préjugé contre les cagots avait résisté aux lois de l'église, il céda aux lumières de la philosophie. Enfin un de ces événemens que la Providence tient sous sa main pour aider au progrès et à la réunion des races, la révolution française, fit tomber les barrières déjà bien usées qui séparaient les cagots de la grande famille nationale. La révolution était venue réparer toutes les injustices; en était-il de plus condamnable que l'opinion qui isolait les cagots des autres hommes? Le mouvement de 89 les fit rentrer dans la société, dans l'église, dans cette grande communauté du cimetière qui égalise tous les rangs. Les mœurs s'adoucirent avec les préjugés, et les familles, jusque-là divisées dans le midi de la France par des haines héréditaires, se réunirent dans des mariages que toléra l'opinion plus éclairée des habitans. Aujourd'hui les cagots ne sont presque plus séparés du reste de la population, avec laquelle ils tendent de jour en jour à se confondre. Si quelques signes très affaiblis les distinguent encore, ce sont des particularités qui attirent sur eux l'attention, non le mépris. Quoique cette amélioration des mœurs ne soit point universelle, elle est déjà si avancée que l'heure d'une réhabilitation complète semble venue pour les cagots; le stygmate attaché à leurs ancêtres est encore, pour certaines familles du Midi, un souvenir douloureux, mais ce n'est plus qu'un souvenir.

Les mêmes phénomènes qui se montrent en grand sur le globe dans l'arrangement de l'espèce humaine se répètent sur une échelle moindre dans la formation des peuples. Étendons nos regards à l'univers habité: que voyons-nous? Une race qui marche à l'envahissement des autres races, c'est la race blanche ou caucasique. Elle efface les innombrables variétés du genre humain et absorbe en elle leurs caractères qu'elle s'approprie en les modifiant. Les choses se passent absolument de la même manière dans l'histoire des sociétés. Tous les débris de clans, de tribus, d'armées barbares que la main de la Providence a poussés sur le sol des Gaules, ont laissé des traces dans la population française; mais ce

qui a vraiment donné une empreinte nationale à tant d'élémens confus, c'est la famille celtique. Ces primitifs enfans du territoire, mêlés de siècle en siècle aux enfans de la conquête, n'ont pas cessé de se distinguer par les caractères naturels ou acquis de leur type indélébile. Cette action d'une race inhérente au sol, qui s'approprie les caractères des autres races et qui les frappe, pour ainsi dire, de son effigie, amène pour les nations comme pour le genre humain cet admirable résultat : la variété dans l'unité.

Nous avons montré quels obstacles rencontre ce travail de fusion. C'est en général dans les phénomènes du croisement qu'éclatent surtout les incompatibilités naturelles des races. M. Francisque Michel rapporte l'observation suivante faite par un habitant de Came : « Toutes les femmes de pur sang, mariées avec des cagots, sont tombées malades peu de temps après leur union; un certain nombre d'entre elles sont mortes, et les survivantes ont acquis une santé des plus robustes. » Peut-être y a-t-il un obstacle naturel au mélange des cagots avec les membres de la population méridionale de la France. Cet obstacle a dû être respecté; mais, à mesure que les caractères des races s'adoucissent sous l'action du temps, de tels empêchemens, que la nature semblait avoir mis au croisement des familles, s'évanouissent peu à peu; le mouvement qui entraîne les différens groupes vers l'unité triomphe alors de ces résistances passagères, et les tourne même au profit du perfectionnement des types.

L'accession des races attardées est l'événement le plus grave de ce qu'on pourrait nommer l'histoire naturelle des sociétés. Ces élémens, qu'éloignait le travail de la civilisation naissante, deviennent, à un certain âge de la vie des peuples, les matériaux indispensables d'une constitution nouvelle. Il n'y a pas une seule de ces familles comprimées qui ne recèle les germes d'un développement spécial. Leur temps d'influence viendra; pour quelques-unes il est déjà venu. La race juive apporte dans les sociétés modernes l'élément industriel. Les Bohémiens et les autres familles errantes ont versé dans la population gauloise le sentiment de l'indépendance. Ces groupes, dans lesquels se conservent les caractères d'anciennes races plus ou moins détruites, perpétuent le signe physique et moral de leur origine, tout en cédant au mouvement unitaire de la civilisation.

Il nous reste à déterminer l'origine des cagots. — D'où viennent-ils? de qui descendent-ils? — La physiologie, d'accord avec les témoignages historiques, reconnaît dans les familles cagotes les caractères du tempérament lymphatique : la bouffissure de la face, la blancheur du teint, la mollesse des chairs. Ce tempérament si éloigné du tempérament actuel de la nation française annonce d'anciennes familles de peuples, qui ont gardé par l'effet de circonstances exceptionnelles les caractères

de l'âge barbare. Maintenant quels sont ces peuples? La science distingue, comme nous l'avons dit, deux variétés cagotes : l'une qui se rapporte à une race originaire du Nord, l'autre à une race venue du Midi. Le type cagot blond reproduit assez bien les caractères que les historiens attribuent à la nation gothe. L'autre type, par son nez camus, par le lobe auriculaire très court, par la précocité de ses femmes, par l'air triste et concentré de sa physionomie, paraît descendre d'une famille africaine. Ces observations coïncident avec les résultats auxquels M. Francisque Michel est arrivé par la voie des recherches historiques. « Nous croyons, dit-il, que les cagots sont les descendans de ces Espagnols qui n'échappèrent au pouvoir des musulmans que pour ployer bientôt sous un joug mille fois plus pesant, mille fois plus insupportable, et qui durent leur longue misère à un acte de munificence mal entendu, à une erreur de l'administration, comme nous dirions aujourd'hui. » Or, parmi ces Espagnols fugitifs, il y avait une partie d'anciens Goths et une partie de Sarrasins. Ce sont ces deux variétés de races qui se sont perpétuées, tout en s'altérant, dans nos provinces du midi. Des rameaux arrachés de la souche et entraînés ainsi par la violence des événemens dans le courant d'une race étrangère, végètent tristement à l'écart; c'est ce qui arriva aux cagots. Il leur a fallu, pour ainsi dire, jeter des racines nouvelles sur le sol et dans la population indigène qui les repoussait. Le progrès a été entravé chez eux par ces circonstances fatales.

C'est ainsi qu'on peut rendre compte, nous le croyons, de l'origine des cagots. L'opinion de M. Francisque Michel, appuyée sur des textes, des dates et des conjectures, trouve sa base la plus sûre dans les observations et les lois physiologiques. L'auteur de l'*Histoire des races maudites* a malheureusement beaucoup trop négligé cette source d'indications utiles. Une érudition même surabondante ne saurait suffire à retrouver les racines des variétés de l'espèce humaine. Il ne s'agissait d'ailleurs pas ici d'une simple question d'origine. L'auteur n'avait point seulement à porter la lumière sur la formation d'une race maudite; il devait aussi dégager de l'état stationnaire des cagots une loi générale qui s'appliquât à l'histoire des autres familles réprouvées. M. Francisque Michel n'a point su remonter à cette loi; il a négligé les caractères physiques, ou du moins ne leur a donné qu'une attention très secondaire. Les caractères matériels sont pourtant les gardiens de l'originalité des races: par eux, les familles se croisent ou se repoussent. Modifiée plus ou moins par le principe social, l'organisation des races ne s'abdique point elle-même, mais elle empreint de sa couleur morale les institutions, les littératures, les arts. Plus que toutes autres, les familles maudites paraissent douées de ces caractères tenaces qui résistent long-temps au mélange des autres familles et à l'influence des

nationalités; cette constitution rebelle a fait leur malheur dans le passé, mais, entrées plus tard que d'autres dans le mouvement des sociétés qui les pressent, elles y apportent des élémens nouveaux et des forces particulières qui se sont conservés en s'isolant.

Dans une étude sur les *races maudites*, on pouvait s'attendre à trouver l'histoire des Juifs et des Bohémiens. M. Francisque Michel a négligé entièrement cette partie essentielle de son sujet. On eût voulu connaître cependant le résultat des derniers travaux de la science touchant ces deux races proscrites. Les Juifs paraissent descendre d'une tribu arabe qui aurait été fixée en Égypte par la captivité. L'origine sémitique du peuple israélite est attestée par la ligne droite du profil, par les mœurs, les usages et le caractère de cette nation *à tête dure*. Tous les voyageurs se montrent frappés de l'analogie qui existe entre la vie errante, pastorale ou guerrière des patriarches de la Bible et les habitudes des tribus qui habitent encore l'Afrique septentrionale. Les Juifs modernes, répandus par toute la terre, ont subi les influences des différens climats et des nations sur lesquelles ils se sont, pour ainsi dire, greffés. Les causes sociales qui agissent sur les caractères primitifs des races ne modifient pas seulement les organes, elles modifient encore les fonctions; ces variations que subissent les types dans leurs pérégrinations à la surface du globe constituent un des plus curieux phénomènes de l'histoire des sociétés.

Les familles vagabondes, connues sous le nom de *Zigeuners*, *Zingars*, *Tsiganes*, *Bohémiens*, *Égyptiens*, *Gitanos*, semblent appartenir à une même race. L'apparition de ces hommes à figure basanée, à traits exotiques, a plus d'une fois ému le moyen-âge. Les mesures de police en vigueur dans les états européens ont aujourd'hui beaucoup diminué le nombre de ces tribus nomades; on est même parvenu à les fixer de gré ou de force en Autriche, en Valachie et en Moldavie. On suppose, avec toute sorte de vraisemblance, que ces familles errantes descendent de parias hindous qui auront dû quitter leur patrie, contraints qu'ils étaient par la misère ou par les mauvais traitemens de leurs concitoyens. Cette expatriation paraît d'ailleurs remonter à des temps très reculés. On connaît l'horreur qu'inspirent les parias aux habitans de l'Inde. Ils ont des fontaines destinées pour eux seuls et qui sont marquées par deux ossemens en croix. Ce qui révolte surtout la délicatesse des Hindous, ce sont les alimens immondes dont les parias se nourrissent. Ces hommes, dont on fuit les approches, disputent aux chiens et aux vautours les restes des animaux morts, crime inoui dans un pays où les castes supérieures se soumettent, par scrupule et par un raffinement de propreté, au régime végétal. L'expédition de Timurlan dans l'Inde, au commencement du XVe siècle, fit refluer dans d'autres contrées une grande quantité de ces malheureux.

Leurs mœurs dégoûtantes expliquent assez l'effroi universel qu'ils chassaient devant eux. Leur haleine infectait, disait-on, les cités où ils passaient. Le sentiment du merveilleux transformait leur dégradation en un mystère diabolique. Amoureuses de leur indépendance, ces familles nomades trempaient dans ce qu'on nommait au moyen-âge les arts séditieux, *artibus quibusdam seditiosis dediti*. De si loin que je prenne leur histoire, je les trouve livrées à l'astrologie, à la divination et aux autres sciences occultes. C'est un instinct des races comprimées que de s'attacher aux choses défendues. La révolte morale entre, pour ainsi dire, dans leur tempérament irrité. Le sang des Bohémiens du moyen-âge s'est indubitablement mêlé au sang des classes inférieures de la population française. Un vif sentiment de la liberté distingue cette race de proscrits, qui a défendu, pendant des siècles, sa misère et son opprobre contre les attraits d'une condition plus régulière et plus heureuse, mais soumise.

Les travaux de valeur si diverse que nous venons d'examiner nous amènent à la même conclusion : c'est que la philosophie de l'histoire n'a point encore su acquérir l'autorité scientifique. Que lui manque-t-il donc? Il lui manque de pouvoir fixer, au moyen de lois nettement connues et formulées, la succession des faits qui constituent la vie d'une nation. Comment sortira-t-elle de cette indécision funeste? Le vague est l'ennemi de tout ordre sérieux d'idées, et une science qui ne sait pas préciser n'est pas une science. A notre avis, la philosophie de l'histoire n'arrivera guère à fixer ses résultats, si elle persiste dans la recherche isolée des causes morales. Il faut qu'elle contracte avec les sciences naturelles et en particulier avec la physiologie une alliance étroite. De cette alliance sagement pratiquée sortira la connaissance d'un ordre invariable de phénomènes sur lesquels les événemens de l'histoire viendront, pour ainsi dire, se grouper. Là, mais là seulement, est le germe d'un perfectionnement nouveau dans les méthodes historiques. La grande question des races devra dominer l'étude des faits secondaires de l'organisation humaine. Les races sont capables d'émulation et de progrès. Le croisement, en faisant disparaître à la longue ce que les caractères des différentes familles avaient de trop excentrique et de trop heurté, ne va point jusqu'à détruire complétement leur originalité. Ces familles concourent, chacune selon les moyens qui lui sont propres, à l'amélioration de l'espèce et à la variété toujours croissante des types. Les races, dans leurs caractères primitifs comme dans leurs transformations successives, sont, pour ainsi dire, les dépositaires des matériaux dans lesquels puise la main de la Providence pour augmenter la vie intellectuelle et morale des peuples.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES ANCIENS

COUVENS DE PARIS.

—

TROISIÈME RÉCIT.

CLÉMENTINE.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

VIII.

L'aube commençait à poindre et répandait un faible crépuscule à travers les nuages qu'un vent impétueux chassait sur Paris; le silence qui succède pour un moment aux bruits nocturnes de la grande ville n'avait pas encore cessé, et c'était à peine si quelques rumeurs matinales s'élevaient au loin du côté des halles. Tout était tranquille dans le quartier du Marais, alors habité par le beau monde. Le guet avait passé depuis long-temps; les ivrognes attardés ne battaient plus les murailles en cherchant leur logis, et les bonnes femmes n'étaient pas encore debout pour courir à la première messe. Pourtant une sorte de rumeur, qui semblait s'élever du fond d'une maison située à l'angle de la rue Saint-Claude et de la grande rue Saint-Louis, troublait par inter-

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 février et 1er mars.

valles le repos universel et faisait aboyer avec fureur les chiens endormis derrière les portes cochères; on eût dit les clameurs d'une troupe de gens ivres enfermés dans un souterrain, ou bien la triste gaieté, les sinistres éclats de rire qui retentissent parfois dans les cabanons des pauvres insensés. La maison d'où sortait ce sourd tapage était plus coquettement badigeonnée qu'une honnête maison bourgeoise; le balcon du premier étage était orné de caisses où croissaient des arbres verts comme on en voit à l'entrée des guinguettes, et au-dessus de la porte ceintrée une main de fer sortant de la façade brandissait jusqu'au milieu de la rue une grande enseigne qui représentait les rois mages guidés par la belle étoile. Ce logis banal était assidûment fréquenté par les désœuvrés, les chevaliers d'industrie et les joueurs de brelan, qui passaient leur vie sur la Place-Royale, se pavanant au soleil quand il faisait beau, et vaguant sous les arcades lorsque le ciel inclément distillait le brouillard et la pluie. Quelques voyageurs hantaient aussi cette hôtellerie, bien connue dans un certain monde, et où soupait chaque soir grande compagnie.

Apparemment les convives étaient restés plus long-temps attablés cette nuit-là, et les choses s'étaient fort échauffées après qu'on avait levé la nappe, car à la pointe du jour le lansquenet allait encore, et une trentaine de joueurs s'acharnaient à tenter la fortune autour du fatal tapis. Si le diable malin qu'évoquait don Cléophas eût cheminé dans les airs à cette heure matinale, il se serait certainement arrêté, les mains croisées sur sa béquille, pour considérer ce qui se passait en ce moment dans la rue Saint-Claude. Les clameurs redoublaient dans l'hôtellerie, et l'on entendait plus distinctement les voix qui s'élevaient du fond d'une salle basse située par-delà l'espace étroit et planté de maigres charmilles qu'on appelait le jardin. Cette pièce était fort éclairée, et la porte toute grande ouverte laissait apercevoir à travers une épaisse atmosphère les joueurs réunis en désordre autour d'une longue table où roulaient, avec les cartes, des poignées d'écus et de louis d'or. Tous ces hommes avaient l'œil ardent, les traits contractés, et ils parlaient tous ensemble d'une voix rauque. Une jeune femme fort belle et fort parée était assise au milieu de ces sombres visages; elle s'accoudait sur la table, vaincue par la fatigue, et suivait d'un regard indifférent, quoique attentif, les chances diverses des joueurs; c'était la maîtresse du logis qui présidait à la partie et aidait son mari à surveiller les commensaux de la *Belle-Étoile*.

Après un coup qui excita beaucoup de tumulte dans cette honorable assemblée, deux d'entre les joueurs sortirent de la salle basse, l'un en proférant entre ses dents d'effroyables malédictions, l'autre triomphant et animé d'une sordide joie. Ils gagnèrent ensemble une des chambres du premier étage, et, s'avançant sur le balcon par un mouvement machinal, ils tournèrent leur visage enflammé du côté où soufflait le vent

humide et frais de l'orage. Tous deux restèrent un moment immobiles et comme haletans, le premier son feutre gris avancé sur les yeux, les bras croisés sur la poitrine, l'autre la tête découverte et les mains plongées dans ses goussets remplis de pièces d'or.

— Sang de Dieu ! s'écria tout à coup l'homme au feutre gris avec une espèce d'éclat de rire et en frappant du poing sur le balcon, ne te semble-t-il pas, vicomte, que j'ai magnifiquement payé ma bienvenue dans cette bonne ville de Paris? Six cents pistoles sans compter ce que je te dois!

— Ne t'inquiète pas, répondit tranquillement le vicomte; je ne suis pas absolument pressé d'argent, et j'attendrai, j'attendrai volontiers jusqu'à demain...

— C'est très généreux de ta part! fit ironiquement l'autre; je n'attendais pas moins d'un ancien ami tel que toi...

— Va! tu prendras ta revanche, poursuivit le vicomte. Ne m'as-tu pas dit ce matin à ton arrivée que tu venais toucher à Paris quelque deux mille écus?...

— Sans doute; est-ce que la chose te paraît maintenant suspecte? dit avec hauteur l'homme au feutre gris.

— Nullement. J'ai risqué sans balancer mon argent contre cette créance; mais je confesse que je serai fort aise de savoir quel est ton débiteur.

— C'est juste; tu veux prendre tes sûretés, répliqua l'homme au feutre gris avec un courroux contenu et en tirant à demi de sa poche un parchemin roulé; voici le contrat sur lequel maître Bouchardeau, notaire, doit me remettre la somme.

— Donne! je le prends pour argent comptant, s'écria le vicomte.

— S'il avait quelque valeur tel que le voilà, crois-tu que je l'aurais encore dans ma poche! fit l'autre gentilhomme d'un air de suprême dédain; on ne saurait toucher là-dessus un rouge liard sans la signature d'une personne que j'irai trouver ce matin même.

— Nous irons ensemble, s'il te plaît, dit froidement le vicomte. Où demeure-t-elle, cette personne?

— Là! répondit laconiquement l'homme au feutre gris en montrant du doigt un long mur de façade percé de fenêtres grillées, lequel s'étendait sur la rue Saint-Claude, vis-à-vis le logis de la *Belle-Étoile*.

— Chez les dames du Saint-Sacrement! s'écria le vicomte d'un air incrédule. Il se trouve parmi ces bonnes filles des personnes qui possèdent des contrats de rente et qui ont osé te les confier?

— Vraiment oui, répliqua le joueur dépouillé; ma fille unique est pensionnaire dans cette maison; sa mère est morte; je suis son tuteur, et depuis quelques jours elle est majeure. Comprends-tu, maintenant?

— A merveille! s'écria le vicomte, à merveille! Champguérin, veux-tu risquer encore quelques louis? Je les tiens sur parole.

— Soit! fit-il en quittant précipitamment le balcon; aussi bien je ne saurais dormir dans ce lit d'auberge avec le son de cette cloche qui carrillonne là-haut sur ma tête.

En effet, depuis un moment la cloche du couvent tintait à intervalles égaux et jetait dans l'espace des notes graves qui se confondaient avec le bruit croissant de l'orage. Cependant tout reposait encore dans l'intérieur de la sainte maison, tout y était sombre et silencieux, hormis l'église et le sanctuaire, où, selon l'idée fondamentale de l'institution des sacramentines, il devait y avoir nuit et jour une religieuse en adoration devant le tabernacle.

Les cierges allumés sur le maître-autel, où le saint-sacrement était exposé, rayonnaient dans le sanctuaire paré de riches tentures et orné d'une profusion de fleurs; mais une demi-obscurité régnait dans les autres parties de l'église, et le chœur était à peine éclairé par une lampe suspendue devant la statue de la Vierge. Comme dans tous les monastères, le chœur des religieuses était séparé de l'abside par une double grille à travers laquelle les regards profanes ne pouvaient pénétrer. Les lambris de cette enceinte sacrée étaient couverts de ces vieilles toiles qu'on retrouvait sur les murs de tous les couvens, et qui représentaient ordinairement les traits les plus frappans, les scènes les plus lugubres du martyrologe. Heureusement le temps et l'humidité avaient fort altéré ces noires peintures; les instrumens de torture, les hideux détails des supplices, étaient confondus dans des tons uniformes d'un noir bistre, et les figures rayonnantes des saints martyrs ressortaient seules au milieu de ce sombre chaos. Au centre du chœur, non loin de la grille et en face du maître-autel, s'élevait un poteau planté dans le sol; une grosse corde était enroulée à ce bois grossier, au pied duquel gisait une torche renversée. C'était à cette place qu'avait lieu chaque jour l'espèce de cérémonie qu'on appelait la réparation; c'était devant ce poteau que chaque matin, à l'issue de la messe conventuelle, une religieuse venait faire amende honorable la corde au cou, la torche à la main, pour apaiser la majesté divine outragée par les hérétiques blasphémateurs des saints mystères.

La religieuse qui achevait en ce moment son heure d'adoration était seule dans le chœur; prosternée sur les dalles, une main appuyée au poteau, elle avait laissé tomber son formulaire, et, les yeux levés au ciel, elle ne priait pas, elle rêvait, en écoutant les formidables voix de l'orage qui commençaient à gronder de toutes parts. Son visage, encadré dans une guimpe de toile et à demi caché sous un épais voile noir, était pâle et légèrement effilé; elle avait le teint uni et reposé particulier aux personnes dont la vie est tout-à-fait sédentaire, et cette blancheur de marbre donnait à ses traits réguliers et purs une sorte d'éclat plus frappant que celui de la fraîche jeunesse. Le temps avait respecté les

lignes correctes de ce beau visage, l'ombre du cloître avait garanti cette noble tête, et, après dix-huit années, personne n'aurait hésité à reconnaître, sous le voile de la mère Saint-Anastase, prieure du couvent des sacramentines, la charmante petite-nièce du marquis de Farnoux, la jeune fille qui s'appelait jadis dans le monde Mlle de l'Hubac. Comme toutes les femmes qu'une fervente vocation n'entraîne pas dans le cloître, et qui se vouent à l'état religieux en emportant au fond du cœur la sanglante blessure des passions humaines, la mère Saint-Anastase n'était point entrée dans les voies mystiques de l'amour divin. Un souvenir profane remplissait encore toute son ame; il était l'aliment de sa vie intérieure et la douloureuse consolation de son éternel sacrifice. Depuis le jour de sa profession, elle avait été d'ailleurs un exemple d'humilité, de douceur, de parfaite soumission aux austères devoirs imposés par la règle, et les suffrages de la communauté l'avaient élevée récemment au priarat : cette dignité de prieure conférait, d'après les constitutions de l'ordre, une souveraineté absolue.

En ce moment, la mère Saint-Anastase était plongée dans une rêverie profonde; sa pensée avait franchi l'espace; elle retournait à la Roche-Farnoux, dans la salle verte, sur le balcon où, par un temps d'orage, M. de Champguérin avait pris sa main tremblante; les yeux levés vers les fenêtres du chœur, où brillaient de rapides éclairs, elle se rappelait les longues raies de feu qui sillonnaient les nuages, tandis qu'elle tournait son visage au souffle de la tempête et qu'elle écoutait, le cœur enivré d'amour, celui dont elle n'osait soutenir le brûlant regard. — Oh! murmura-t-elle, que le ciel était beau ce soir-là!... qu'il était doux, l'air tout trempé de pluie et de parfums qui soufflait des montagnes!

— *Laudetur sanctum sacramentum!* dit une religieuse en paraissant à l'entrée du chœur.

— *Amen!* répondit la mère Saint-Anastase, que cette voix rappela tout à coup des parages lointains où errait sa pensée. Ensuite elle se releva lentement, salua l'autel d'une dernière génuflexion et se retira, laissant à sa place la religieuse qui venait à son tour faire ses actes d'adoration.

Aucune marque extérieure, aucune prérogative apparente ne distinguait la prieure des sacramentines. Elle portait, comme ses filles en Jésus-Christ, une coule de serge noire avec un long scapulaire de même couleur, sur le devant duquel était brodé l'écusson de l'ordre, et sa cellule n'était ni plus grande ni plus ornée que celles des autres religieuses. Cette pièce, dont la porte s'ouvrait sur un vaste corridor qu'on appelait le dortoir des dames, était arrangée avec une extrême simplicité; la couchette en bois de noyer, abritée sous un tendelet blanc, faisait face à la fenêtre, devant laquelle s'étendait un rideau de toile claire.

Les murs étaient littéralement tapissés d'images représentant des figures de saints et de mystiques symboles; cette collection, formée par les recluses qui avaient successivement habité ce réduit, était comme un legs pieux fait aux sœurs inconnues qui devaient les remplacer. Une table, une seule chaise, étaient rangées contre la muraille des deux côtés de la porte et près de la fenêtre; en vue d'un magnifique jardin planté de marronniers et de tilleuls, il y avait un prie-Dieu paré comme un petit autel d'agnus, de reliquaires et de bouquets. C'était la simplicité évangélique des religieuses réformées de l'ordre de Saint-Benoît et non le sombre dénûment des austères cohortes de l'ordre séraphique.

La mère Saint-Anastase ouvrit la fenêtre de sa cellule et regarda dehors. Déjà l'orage était passé, une douce pluie d'été bruissait dans le feuillage, et le soleil se levait derrière les nuages transparens comme une gaze mouillée. Au-delà de cette enceinte tranquille, Paris s'éveillait, et les cloches de toutes les églises carrillonnaient gaiement à travers les rumeurs confuses des carrefours. A ce moment, l'horloge du couvent sonna la demie après quatre heures. Aussitôt une sorte de bourdonnement s'éleva dans le dortoir, dont toutes les portes, excepté celle de la prieure, s'entr'ouvrirent à la fois; on eût dit une troupe d'oiseaux qui gazouillaient dans leur cage et saluaient le jour : c'étaient les religieuses qui se levaient pour dire les matines.

La mère Saint-Anastase consulta du regard le sablier posé sur sa table, et, voyant qu'elle avait encore un quart d'heure avant de redescendre au chœur, elle ouvrit le tiroir et en tira un petit volume dans lequel il y avait en guise de marque une lettre dont la suscription était toute barbouillée de marques rouges et d'estampilles, comme ces papiers qui sont allés d'un bout du monde à l'autre par les mains de vingt messagers différens. Cette lettre venait de loin en effet; elle avait été écrite par Antonin sur les bords de la mer Pacifique, à quelques lieues de Lima, la ville des Incas. Le baron de Barjavel et l'abbé Gilette avaient poursuivi le cours de leurs voyages aventureux, et presque chaque année la mère Saint-Anastase recevait ainsi quelque lettre dont la date était vieille déjà, et qui renfermait des choses qui la faisaient pleurer d'attendrissement, d'inquiétude, d'impatience et de joie. C'était, du reste, la seule correspondance qu'elle eût avec les personnes qu'elle avait laissées dans le monde. Le livre était un voyage dans le Pérou, qui contenait une carte de géographie et une description du royaume de Lima. La mère Saint-Anastase relut lentement cette lettre, qui avait un an de date, et dans laquelle Antonin lui annonçait son retour en France. Le voyageur, las enfin de sa vie errante, disait qu'il n'aspirait plus qu'au bonheur de revoir la compagne de son enfance, celle qui fut toujours son amie et sa sœur, et, après avoir de nouveau déploré

son entrée en religion, il lui disait qu'il se fixerait à Paris, dans le voisinage du couvent, afin de la voir du moins chaque jour à la grille. Après avoir réfléchi sur tous les paragraphes de cette lettre, la mère Saint-Anastase déploya la carte géographique et chercha le lointain pays que le baron de Barjavel avait dû quitter depuis plusieurs mois; ensuite elle essaya naïvement de supputer le nombre de lieues qui séparent les côtes du Pérou des bords de la vieille Europe. D'après son calcul, elle pouvait concevoir l'espérance de revoir Antonin avant la fin de l'année. Tandis qu'elle traçait ainsi du bout du doigt l'itinéraire du voyageur, on frappa légèrement à sa porte, et une jeune voix dit doucement à travers la serrure : — Me permettez-vous d'entrer un moment, ma chère mère?

— Oui, ma chère fille, répondit-elle affectueusement; votre présence ne saurait jamais m'être importune.

Une jeune fille svelte, blanche et gracieuse, parut alors à l'entrée de la cellule; quoiqu'elle eût dépassé l'âge de l'adolescence, elle portait encore le costume des pensionnaires de la maison, lequel, n'ayant pas varié depuis un demi-siècle, était, en l'an de grace 1720, d'une mode fort surannée. Une cornette blanche à bords plissés laissait à découvert une partie de son épaisse chevelure d'un blond doré et d'une finesse incomparable. Elle portait un long corps de jupe en camelot noir, et un étroit tablier cachait le devant de sa robe d'étamine, à la ceinture de laquelle étaient suspendus, en manière de châtelaine, un épinglier et une paire de ciseaux. Ce vêtement austère relevait singulièrement la délicate fraîcheur de son teint et l'élégance de sa taille; elle avait un port de tête si noble, un maintien si fier et si modeste, qu'on eût dit une de ces filles du sang royal qui pendant leur première jeunesse portaient l'humble habit des maisons religieuses où elles étaient élevées. Cette charmante personne était Mlle de Champguérin.

La mère d'Antonin avait tenu l'espèce de promesse faite en son nom par la petite Alice lorsque celle-ci vint faire ses adieux à Mlle de l'Hubac sur le chemin près de la Grotte-aux-Lavandières. Un jour, une femme se présenta à la grille en demandant la sœur Saint-Anastase; c'était cette étrangère qui avait élevé Alice dès le berceau, et lui tenait lieu de la mère qu'elle avait perdue en naissant; elle remit à la religieuse une lettre de Mme de Champguérin, laquelle, sans préambule, sans explications, disait à sa nièce qu'elle lui envoyait l'orpheline, la suppliant d'en prendre soin et de lui donner une éducation digne d'une enfant qui descendait par sa mère d'une des plus illustres maisons de l'Écosse. La petite fille, alors âgée de cinq ans, fut aussitôt admise chez les sacramentines, et la sœur Saint-Anastase s'obligea avec joie à acquitter le prix de sa pension sur la rente viagère de six cents écus que lui avait léguée le marquis de Farnoux. Depuis cette époque, Alice avait été

tout-à-fait abandonnée aux soins des bonnes filles du Saint-Sacrement; chaque année, elle écrivait à son père et à sa belle-mère pour leur rendre ses devoirs; cette dernière lui répondait quelques lignes dans les formules des lettres de pure convenance, l'assurant de son amitié et de la satisfaction que ses bons sentimens et sa sagesse causaient à son père. Tout se bornait là; mais ni Mlle de Champguérin ni la mère Saint-Anastase ne s'en étonnaient, la chose n'ayant rien en soi d'extraordinaire. A cette époque, il était généralement d'usage que les filles nobles fussent élevées dans ces pieuses retraites, où leurs parens les oubliaient en quelque sorte jusqu'au jour de leur établissement. Les corporations religieuses, dont le vaste réseau couvrait tout le royaume de France, se partageaient cette tâche, mettant dès-lors en pratique cette grande question sociale de l'éducation hors de la famille, et devançant ainsi, sans s'en douter, les théories les plus extraordinaires, les idées les plus hardies de notre temps.

— Ma chère mère, dit Alice en tirant un papier de sa poche, voici une lettre qui a été remise au guichet hier soir; notre chère sœur tourière vient de me la donner; voulez-vous prendre la peine de la lire?

— C'est sans doute quelqu'une de vos bonnes amies récemment sortie du couvent qui vous écrit ce qu'elle commence à voir dans le monde, répondit la mère Saint-Anastase en souriant; ouvrez vous-même cette lettre, ma chère fille; je suis certaine qu'il ne peut rien sortir de la plume d'une personne élevée dans cette maison qui ne soit très excellent et très digne d'être mis sous vos yeux.

Alice rompit le cachet et s'écria aussitôt avec un grand étonnement: C'est mon père qui m'écrit!

— Est-il possible! cela n'était jamais arrivé, murmura la mère Saint-Anastase saisie d'une inexprimable émotion et en étendant la main sans oser prendre la lettre. Puis, frappée du trouble, de la joie qui éclataient tout à coup sur le visage de Mlle de Champguérin, elle ajouta : — Vous venez donc de recevoir une heureuse nouvelle, ma chère fille?

— Oh oui! répondit-elle en joignant les mains comme pour rendre grace au ciel; mon père est à Paris, je le verrai aujourd'hui même.

— Il vous écrit cela! fit la mère Saint-Anastase en prenant la lettre et en la parcourant d'un regard éperdu.

— Voyez, voyez, ma chère mère, répondit Alice en lui indiquant le *post-scriptum*, il se présentera à la grille sur les onze heures.

— Chère enfant, il hésitera à vous reconnaître, dit la mère Saint-Anastase.

— En effet, ma chère mère, j'ai bien grandi depuis que je suis au couvent, répondit Alice avec gaieté; mon père me trouvera bien changée, mais moi je suis sûre de le reconnaître au premier abord. Il me semble le voir encore quand il revenait de la chasse tout triomphant et

bien fatigué, avec les piqueurs et la meute qui aboyait dans la cour. J'accourais au-devant de lui en jetant des cris de joie et de frayeur; alors il m'enlevait dans ses bras, afin que je n'eusse plus peur de tout ce vacarme et que je fusse hors de l'atteinte des lévriers qui sautaient autour de nous pour me lécher les mains. Puis il m'emportait dans la salle et me gardait long-temps sur ses genoux.

— Et Mme de Champguérin? elle était là? demanda la mère Saint-Anastase.

— Toujours elle filait, assise près de la fenêtre, sans parler et sans lever les yeux, répondit Alice; j'en avais une grande crainte et je n'osais entrer dans la salle quand elle y était seule, tant je lui trouvais un visage sévère; à présent il me semble que je me trompais, et qu'elle avait plutôt la physionomie d'une personne mélancolique et malade.

— Elle n'était pas ainsi quand je l'ai connue, murmura en soupirant la mère Saint-Anastase.

— Ah! je n'avais pas lu toute la lettre, s'écria Alice en s'apercevant que le *post-scriptum* continuait à la seconde page; écoutez, ma chère mère, c'est à vous que ceci s'adresse. Mon père ose espérer, dit-il, que vous lui ferez la faveur de descendre au parloir avec moi : vous y consentirez, n'est-ce pas?

La mère Saint-Anastase hésita un moment, et répondit ensuite d'une voix faible : — Oui, ma fille.

Le dernier coup de matines venait de sonner; on entendait les religieuses qui sortaient de leurs cellules en répétant à haute voix la formule par laquelle commençaient tous leurs actes, et qui était écrite en mille endroits sur les murs du couvent : *Laudetur sanctum sacramentum!*

— Descendons au chœur, ma chère fille, dit la prieure en abaissant son voile devant sa figure émue et pâle.

— Je vous suis, ma chère mère, répondit Mlle de Champguérin en se rangeant pour lui donner le pas à la porte de la cellule.

La mère Saint-Anastase assista l'esprit distrait et le cœur troublé aux offices du matin. Cette entrevue avec M. de Champguérin la jetait d'avance dans des émotions qu'elle essayait vainement de dominer. Effrayée de ce qui se passait en elle-même, saisie de crainte et de remords, elle voyait approcher avec angoisse l'heure où elle serait appelée à la grille, et redoutait presque la présence de cet homme dont le souvenir n'avait jamais cessé de remplir son ame. Pourtant, lorsqu'une sœur tourière vint lui annoncer discrètement qu'on demandait Mlle de Champguérin au parloir, elle se leva sans hésiter et dit en se tournant vers Alice : Venez, ma chère fille.

Le parloir des sacramentines était une grande salle divisée dans sa largeur par une grille dont les barreaux peu serrés n'arrêtaient pas les

regards. Deux fenêtres percées à une grande hauteur répandaient un jour clair dans la partie où se tenaient les personnes séculières, tandis que le côté réservé aux religieuses était presque sombre. L'ameublement, de la plus grande simplicité, était d'une propreté qui donnait des tons brillans aux boiseries noircies par l'action du temps; les murailles étaient nues, mais il y avait à chaque encoignure des statues de saints au pied desquelles étaient placés des bouquets dont la bonne odeur se répandait dans tout le parloir.

La mère Saint-Anastase entra en tremblant et s'avança à la grille sans oser lever les yeux. Alice, qui la suivait, s'approcha vivement, passa sa main entre les barreaux comme pour manifester sa présence, et demeura muette en apercevant devant elle deux hommes dont les traits lui étaient tout-à-fait inconnus. L'un de ces étrangers était grand, fort gros, haut en couleurs; il avait les joues pendantes, les paupières gonflées, l'œil terne et saillant, le front coupé de rides grossières; l'autre était, au contraire, d'une maigreur maladive, laid, chétif, le teint plombé, la taille voûtée; tous deux avaient dépassé la maturité de l'âge, mais leurs traits ravagés n'avaient pas la calme sérénité de la vieillesse; on retrouvait plutôt sur leur visage l'empreinte des longs excès d'une existence désordonnée.

— On dirait que ma fille ne me reconnaît pas! s'écria le gros homme en se rapprochant de la grille; je suis donc bien changé!...

— Ah! monsieur, pardonnez! balbutia Alice; c'est le trouble, la joie où me jette votre présence...

— Bien, bien, je conçois, vous n'avez pas besoin de vous excuser, interrompit M. de Champguérin; vous aussi, chère mignonne, vous êtes fort changée, autant que j'en puis juger à travers ce grillage; comme vous voilà grande et belle!... — Puis, se tournant vers la mère Saint-Anastase, il ajouta en la saluant : — Madame, j'ai pris la liberté de vous faire demander à la grille, parce que j'avais fort à cœur de vous remercier de vos bontés pour Mlle de Champguérin, — et, comme elle ne répondait pas, il ajouta avec un sourire contraint : — Il me semble, madame, que vous hésitez aussi à me reconnaître. Moi, j'ai meilleure mémoire, et je remets parfaitement sous votre voile le visage de cette belle personne qui s'appelait dans le monde Mlle de l'Hubac.

La mère Saint-Anastase s'inclina machinalement; sa vue était trouble, et sa langue embarrassée ne pouvait articuler un mot. Elle éprouvait en ce moment une de ces commotions intérieures qui paralysent toutes les facultés; l'image qui était restée au fond de son cœur fière, élégante, toujours jeune, venait de se briser tout à coup, et elle considérait avec un sentiment de douleur et d'effroi ce vieillard qui ne lui représentait pas même le fantôme du beau gentilhomme qu'elle avait

tant aimé. Se remettant enfin de ce trouble inexprimable, elle s'assit près d'Alice en invitant M. de Champguérin et l'étranger qu'il avait amené à prendre place sur les siéges alignés de l'autre côté de la grille. Avant de s'asseoir, M. de Champguérin dit de l'air d'un homme qui accomplit forcément un devoir de politesse : — Madame, je vous présente M. le vicomte de Rubelles, mon ami... — Ensuite il s'installa dans sa chaise à bras, rejeta la tête en arrière, et reprit d'un ton dégagé : — Je suis arrivé hier matin, et je venais vous voir, au lieu de vous écrire, ma chère Alice, lorsque j'ai trouvé sur mon chemin une légion de diables cachés sous la forme d'une foule de mes anciens amis, lesquels m'ont entraîné en leur compagnie, ce dont vous me voyez fort marri maintenent, je vous le jure...

— Et ce n'est pas sans sujet, ajouta vivement le vicomte; serait-il possible qu'un père eût différé sans remords, d'un seul instant, le bonheur de revoir une aussi charmante fille!

— J'espère, monsieur, que vous m'apportez de bonnes nouvelles de madame ma belle-mère, dit timidement Alice; l'avez-vous laissée en bonne santé?

— Eh! mon Dieu non, répondit froidement M. de Champguérin; elle est fort languissante; je ne saurais d'ailleurs vous dire comment elle se trouve actuellement, attendu que, depuis plusieurs mois, je ne l'ai point vue.

— Est-ce qu'elle a quitté Champguérin? demanda Alice un peu étonnée.

— Point du tout, ma fille; c'est moi qui me suis en allé, trouvant ce séjour fort maussade, surtout durant la saison d'hiver; Mme de Champguérin est restée seule au coin de son feu, à filer et à me tricoter des bas en attendant mon retour.

— Pauvre femme! murmura la mère Saint-Anastase avec une sorte d'indignation.

— Mme de Champguérin est une personne exemplaire, continua-t-il, je ne lui connais qu'un défaut, c'est d'avoir trop de vertus; mais celui-là me paraît le pire de tous: on a toujours des torts aux yeux de ces femmes parfaites. Mais laissons ce sujet, et dites-moi, ma chère Alice, qu'avez-vous pensé en apprenant que j'étais arrivé, que je viendrais vous voir aujourd'hui même?

— Ah! monsieur, j'en ai éprouvé une joie extrême et ensuite beaucoup d'inquiétude, répondit-elle avec sincérité; le bonheur de vous revoir est tout ce qui m'a frappée d'abord; puis j'ai réfléchi et j'ai craint, j'ai craint que vous ne fussiez venu pour m'emmener...

— Vous vous trouvez donc parfaitement heureuse au couvent?

— Si heureuse, que mon seul désir est d'y passer toute ma vie, répondit vivement Alice.

— Ah! tant mieux! fit M. de Champguérin avec un soupir de satisfaction.

— Oui, mon père, cette maison est comme un paradis et j'y suis comme au milieu des anges, reprit Alice avec quelque exaltation; où donc pourrais-je me trouver mieux!

— Vous ne connaissez pas le monde, mademoiselle, ne vous pressez pas de choisir! dit le vicomte avec vivacité.

— Il est vrai, répondit-elle; mais je suis certaine que dans le monde tous les cœurs ne sont pas calmes et contens comme ici. Puis, se tournant vers son père, elle ajouta : Je voudrais, monsieur, que vos regards pussent traverser les murailles et pénétrer jusqu'au jardin où les pensionnaires prennent en ce moment leur récréation; vous verriez nos petites filles et nos grandes demoiselles, vous verriez comme elles sont gaies; pas une ne songe à ce qui se passe hors de l'enceinte du couvent. Tantôt vous les retrouveriez en classe, tranquilles sous les yeux de nos chères mères et leur obéissant d'un cœur content. C'est ainsi que j'ai passé mon heureuse enfance, et maintenant je ne pourrais me séparer sans une mortelle douleur de toutes les personnes qui m'ont élevée avec tant d'amour et de charité, que je respecte et que j'aime de toute mon ame!

— Bien, ma fille! j'approuve ces sentimens, dit M. de Champguérin; soyez assurée que je ne vous contraindrai pas à rentrer dans le monde, et que, lorsque vous voudrez prendre le voile, vous obtiendrez aussitôt mon consentement.

— Ne précipitons rien, monsieur! s'écria la mère Saint-Anastase; votre fille n'est pas suffisamment éclairée encore sur sa vocation.

— Parlons d'autre chose alors, dit froidement M. de Champguérin, de la Roche-Farnoux, par exemple. Je puis, madame, vous donner des nouvelles d'une personne que vous y avez laissée...

— De ma tante de Saint-Elphège! s'écria la prieure; vous l'avez vue, monsieur?...

— M'en préserve le ciel! répliqua-t-il dédaigneusement; je n'affronterais pas volontiers sa présence, car on dit qu'elle est mille fois plus acariâtre, plus fantasque et plus rechignée qu'autrefois. On assure qu'elle ressemble trait pour trait à feu M. le marquis son oncle, tant elle est ridée. Jamais elle ne sort de son vieux château, où elle mène tout le monde haut la main et au fond duquel elle amasse des trésors. Les gens du pays sont convaincus qu'elle vivra ainsi plus d'un siècle, et qu'à sa mort on trouvera la tour du donjon toute pleine d'or et d'argent.

— Pauvre fille! murmura la prieure contristée.

— Ne la plaignez point, madame! s'écria M. de Champguérin avec amertume, que l'héritage dont elle nous a dépouillés lui soit funeste!

puisse-t-elle languir et se consumer au milieu des richesses dont elle nous a frustrés!

— J'ai laissé à la Roche-Farnoux une autre personne qui m'était bien affectionnée, reprit la mère Saint-Anastase d'un air mélancolique; elle n'existe plus sans doute...

— M. de La Graponnière? Il vit encore, répondit M. de Champguérin.

— Bonté divine! c'est un prodige! il a près de cent ans.

— Des gens qui l'ont vu m'ont affirmé qu'il n'était pas beaucoup plus décrépit que Mlle de Saint-Elphège; quel tableau que celui de ces deux rares figures aux coins de la cheminée, dans la salle verte!

— Mon Dieu! fit Alice à demi-voix, comme on doit être triste dans ce château tout peuplé de vieilles gens!

M. de Champguérin se leva, et avant de prendre congé, il dit négligemment à sa fille, en tirant un papier de sa poche.

— Tenez, ma chère Alice; j'ai besoin de votre signature au bas de ce grimoire. Voulez-vous mettre là votre nom?

— Volontiers, mon père, répondit-elle, donnez, je vous prie.

Elle alla vers un petit pupitre dressé dans le parloir, et signa sans lire.

— Bien, ma fille, je vous remercie, dit M. de Champguérin en reprenant le papier; bientôt je reviendrai pour savoir de vos chères nouvelles et présenter mon respect à madame la prieure.

Au sortir du couvent, le vicomte dit à M. de Champguérin d'un air enthousiasmé :

— Ta fille est un ange! quelle douceur! quelle modestie! quel air sage et retenu... on ne trouve pas de pareils visages dans le monde, il faut les venir chercher derrière les grilles d'un couvent! — J'en conviens, fit M. de Champguérin avec distraction et en relisant le contrat de rente; maintenant il me semble que maître Bouchardeau ne peut contester le remboursement; il devra me compter là-dessus deux mille écus espèces sonnantes.

— Et que restera-t-il à Mlle de Champguérin quand tu auras touché cette somme? demanda le vicomte.

— Rien du tout, répondit M. de Champguérin avec une franchise cynique; elle est maintenant aussi pauvre que moi!

— Pauvre agneau! comme elle s'est laissé dépouiller docilement! fit le vicomte d'un air touché.

— C'était son devoir, dit M. de Champguérin d'un ton convaincu. J'avoue cependant que je maudis ma mauvaise fortune de m'avoir réduit à cette extrémité. Je suis né sous une funeste étoile, vicomte; jamais rien ne m'a réussi; j'ai débuté dans le monde comme tout jeune gentilhomme gros d'ambition, léger d'argent. Pour me soutenir dans la bonne compagnie, j'ai fait grand fracas et beaucoup de dettes; puis, afin

de rétablir ma fortune, j'ai successivement épousé deux héritières : or l'une m'a laissé pour tous biens un enfant et les deux mille écus que voici, l'autre m'a enrichi de quelques centaines de pistoles en bagues et joyaux, dont je me suis défait dès la première année de notre mariage. Après tant de revers, j'étais en droit d'espérer quelque belle chance; point du tout, il ne s'en est présenté aucune. J'étais venu à Paris pour tâcher de rétablir mes affaires et d'obtenir quelque emploi, mais, mordieu! le lansquenet y a mis bon ordre cette nuit; il ne me reste pas même quelques écus pour acheter un habit qui me permette de me présenter décemment dans le monde...

— Écoute, Champguérin, interrompit tout à coup le vicomte en l'arrêtant et en le regardant en face; tu as une fille charmante, laquelle peut assurément prétendre à se marier sans dot; je ne suis pas fort pressé d'argent et je ne demande pas mieux que de te rendre service.

— Oh! eh! je te remercie, répondit M. de Champguérin en ouvrant de grands yeux; tout cela n'est pas de refus; j'accepte l'argent; quant à ce qui concerne ma fille, nous en reparlerons.

La mère Saint-Anastase revint difficilement de l'impression douloureuse que lui avait causée la vue de M. de Champguérin; elle était dans la situation d'une ame pieuse qui verrait s'écrouler le sanctuaire et chercherait tout éperdue ce qu'est devenu son Dieu. Elle ne regrettait pas son sacrifice; mais elle pleurait l'idole détruite qu'elle ne pourrait remplacer. Son cœur, si long-temps absorbé dans un amour terrestre, essayait en vain de se tourner vers l'époux mystique et tombait graduellement dans une sombre indifférence. Mlle de Champguérin avait gardé aussi une pénible impression de la visite de son père; elle était triste, agitée, et semblait frappée de quelque fatal pressentiment. Parfois, se rapprochant vivement de la mère Saint-Anastase, elle lui disait avec effusion, en baisant le bout de son voile :

— Oh! ma chère mère, je ne veux pas quitter la maison du Seigneur; vous me garderez toujours à l'abri de ces saintes murailles!

— Oui, toujours, ma chère Alice, répondait la prieure avec un sourire mélancolique; soyez assurée, d'ailleurs, que personne ne s'oppose à votre vocation; monsieur votre père l'a déclaré en ma présence, et je ne doute pas qu'il le répète encore à sa première visite.

Mais M. de Champguérin ne reparut plus à la grille, il n'écrivit pas non plus, et, au bout d'un mois, sa fille dut croire que quelque circonstance fortuite l'avait forcé de quitter Paris sans la revoir.

Les jours se succédaient cependant, emportés par le courant monotone de la vie monastique; on était à la fin de l'été, et la mère Saint-Anastase se complaisait déjà dans l'espérance éloignée que lui avait fait concevoir la dernière lettre du baron de Barjavel.

Un matin, Mlle de Champguérin descendit de bonne heure au parloir

avec une religieuse pour parer les images des saints, renouveler les fleurs devant les oratoires et ranger une collection de ces petits ouvrages bénits qu'il était d'usage d'offrir en cadeau aux personnes séculières qui venaient visiter les dames du Saint-Sacrement. Une sœur converse avait déposé au milieu du parloir une brassée de reines-marguerites, de roses trémières et de pieds d'alouette, et Alice, agenouillée devant ce monceau de fleurs, en formait de gigantesques bouquets.

— Mon doux Jésus! on sonne là dehors! dit la vieille religieuse en relevant la tête, avez-vous entendu, ma chère fille?

— Oui, ma très chère mère, répondit Alice sans se déranger; mais je ne pense pas que l'on demande l'entrée du parloir.

Comme elle achevait ces mots, deux étrangers parurent à la porte.

La vénérable mère baissa aussitôt son voile et se plaça à la hâte devant Mlle de Champguérin, laquelle se releva toute confuse, en éparpillant les fleurs qu'elle avait dans les mains, et se retira précipitamment.

Un moment après, la mère Saint-Anastase entra dans le parloir sans savoir quelles étaient les personnes qui l'avaient fait demander. A l'aspect des deux étrangers, elle leva les mains au ciel et s'écria avec un transport de joie : — Antonin! mon cher Antonin!...

— Oh! ma bonne Clémentine, me voici enfin... hélas! après une trop longue absence!... Il n'acheva pas et baisa, en les mouillant de ses larmes, les mains qu'elle lui tendait à travers la grille; son cœur se brisait à la vue de cet habit de bure, de ce sombre voile sous lequel il retrouvait la compagne de son enfance, la belle jeune fille qu'il nommait jadis son amie et sa sœur. Tous deux restèrent un moment debout, se serrant les mains en se regardant avec des larmes muettes; puis Antonin dit en souriant : — Si j'osais adresser un compliment frivole à Mme la prieure du Saint-Sacrement, je l'assurerais qu'elle a encore sous le voile noir tous les traits de cette belle personne qui m'appelait jadis son petit cousin.

Elle secoua la tête d'un air mélancolique et dit en le considérant : — Moi, je vous trouve changé, au contraire, mon cher Antonin; mais cela vous sied fort.

Le baron de Barjavel n'était plus en effet l'adolescent aux traits délicats, frais et blanc comme une jeune fille; sa taille avait pris d'autres proportions, et son visage, bruni par le soleil, était d'une beauté virile.

— Ma chère Clémentine, reprit-il en se souvenant qu'il n'était pas venu tout seul au parloir, voici le fidèle compagnon de mes courses à travers le monde qui brûle de vous saluer.

L'abbé Gilette s'avança alors pour faire ses complimens. Le digne homme n'était pas rajeuni comme le prétendait le baron dans toutes ses lettres; mais sa figure couronnée de cheveux blancs annonçait une saine et robuste vieillesse. La mère Saint-Anastase se rappela tout à

coup le temps où, sa soutane retroussée dans les poches, et la taille pliée, il cherchait si laborieusement la chardonnerette jaune sur les sommets arides de la Roche-Farnoux, et elle lui dit avec un sourire :
— A présent, monsieur l'abbé, votre collection de chardons doit être la plus complète qu'il y ait dans le monde entier?

— J'ai la satisfaction de le croire, répondit-il avec un naïf orgueil; je rapporte de mes voyages beaucoup d'espèces inconnues, et je me suis permis de donner le nom de certaines personnes à celles qui m'ont semblé les plus remarquables : ainsi, j'ai cueilli au pied de la grande Cordilière un grand panicaut du plus bel incarnadin que j'ai appelé incontinent Mlle de l'Hubac.

— Cette nomenclature ne finit pas là, tant s'en faut, ajouta Antonin; M. l'abbé, ayant découvert dans les mêmes parages un effroyable chardon jaunâtre, armé de pointes aiguës, il l'a nommé Mlle de Saint-Elphège, vu la ressemblance. De mon côté, j'ai baptisé nombre d'insectes du nom de toutes les personnes qui vivaient à la Roche-Farnoux.

— Ainsi, vous ne les avez jamais oubliées au milieu de cette vie errante, dit la mère Saint-Anastase avec attendrissement; j'en étais certaine, mon cher Antonin, et bien souvent ma pensée s'en allait vers vous à travers cet espace immense, sûre de se rencontrer avec la vôtre et s'y unissant toujours. Hélas! c'est ainsi que nous aurons pleuré ensemble les malheurs arrivés dans notre famille.

— Le mariage de ma mère! dit sourdement le baron de Barjavel.

— Ce fut un jour bien funeste que celui où M. de Champguérin entra pour la première fois à la Roche-Farnoux! murmura la prieure avec un accent profond.

— J'ai un grand désir de revoir ma mère, poursuivit le baron; je serais déjà auprès d'elle, si ses lettres ne m'en eussent empêché; sans m'interdire absolument de revenir, elle semble redouter ma présence; je lui ai écrit ce matin même mon arrivée, et j'attends ici ses ordres. Ah! ma bonne cousine, je crois qu'elle a été bien malheureuse!

— Hélas! murmura la mère Saint-Anatase, elle a eu un pire sort que ma tante de Saint-Elphège!

— Vous ne l'avez pas revue, ma chère Clémentine?

— Jamais depuis le jour où elle a quitté la Roche-Farnoux.

— Et elle demeure toujours à Champguérin?

— Toujours, et j'ai tout lieu de croire qu'elle y est seule ce moment.

— Cet homme l'a donc abandonnée?

— Depuis quelques mois il a quitté Champguérin, et il n'y a pas long-temps qu'il était à Paris.

— Vous l'avez vu! s'écria le baron.

— Oui, mon cher Antonin, répondit-elle tristement. Elle raconta alors comment il était venu la demander au parloir et toute son en-

trevue avec sa fille. — Cette visite était intéressée, dit-elle en finissant; après y avoir réfléchi, j'ai jugé qu'il n'était venu que pour obtenir d'Alice qu'elle apposât son nom au bas de certains papiers.

— Pauvre innocente fille, sans qu'elle s'en doutât, il lui aura fait signer ainsi sa ruine! s'écria le baron de Barjavel. Je me la rappelle maintenant cette demoiselle de Champguérin à la bavette, comme disait notre grand-oncle; elle était tout-à-fait mignonne et jolie comme un ange.

— Vous l'avez entrevue tantôt, répondit la prieure en souriant; quand je suis venue, elle sortait du parloir.

— Une jeune demoiselle blonde, mince et blanche comme un cygne! oui, sans doute, je l'ai vue, elle était agenouillée devant ce tas de fleurs; à notre aspect, elle a jeté là ses bouquets et s'est enfuie tout effarouchée.

— Ne trouvez-vous pas, mon cousin, qu'elle n'a aucun des traits de son père? dit la prieure.

— Non, par bonheur pour elle, répondit Antonin; M. de Champguérin avait autrefois un beau visage et une grande tournure, mais je lui trouvais dans la physionomie quelque chose de violent qui me causait une certaine répulsion. Hélas! comment ma mère ne l'a-t-elle pas jugé ainsi! comment s'est-elle déterminée à ce fatal mariage?

— Elle était aveuglée! murmura la mère Saint-Anastase en soupirant profondément.

L'abbé Gilette, qui, durant cet entretien, s'était tenu discrètement à l'écart, se rapprocha alors de la grille en ouvrant une petite boîte d'écaille ornée de fines incrustations.

— Madame, dit-il à la prieure, permettez-moi de vous offrir une chose unique dans son genre : c'est une pierre précieuse qui se forme, assure-t-on, dans le fruit du cocotier; celle-ci est la plus grosse qu'on ait jamais rencontrée.

La mère Saint-Anastase reçut avec de grands remerciemens le don du vieux naturaliste; c'était une espèce de caillou noir et blanc, gros comme une aveline et qui ressemblait à tous les cailloux du monde.

— Nous avons rapporté bien d'autres raretés de nos voyages, dit le baron en souriant du sérieux avec lequel le digne abbé avait offert cette petite pierre, je vous avais promis, ma bonne Clémentine, de vous rapporter de magnifiques collections d'histoire naturelle, et j'ai tenu parole.

— Je verrai tout cela à travers la grille, répondit-elle avec une joie mélancolique; à présent vous ne voyagerez plus, mon cher Antonin, je jouirai chaque jour de votre chère présence; que béni soit le Seigneur qui m'a envoyé cette consolation!

Lorsque la mère Saint-Anastase quitta le parloir, elle trouva Mlle de

Champguérin qui l'attendait dans sa cellule, une lettre à la main.—Oh! ma chère mère, j'ai reconnu l'écriture, lui dit-elle toute tremblante; lisez, je vous en supplie.

—Une lettre de M. de Champguérin! s'écria la prieure avec quelque inquiétude, et, rompant le cachet, elle lut d'abord à voix basse :

« Ma chère fille,

« Quoique les événemens qui ont renversé ma fortune m'eussent presque ravi l'espoir de vous établir dans le monde d'une manière conforme à votre rang, je n'ai jamais cessé de m'occuper de vous avec tout l'intérêt et toute la sollicitude que méritent votre sagesse, votre bonne conduite et votre absolue soumission. La Providence a comblé mes vœux : M. le vicomte de Rubelles, mon ami et le plus galant homme que je connaisse, m'a fait l'honneur de me demander votre main, et je la lui ai accordée, ne doutant pas de votre obéissance. Aujourd'hui même je me présenterai à la grille pour recevoir l'assurance de votre consentement et vous faire savoir ce que j'ai décidé d'ailleurs avec le vicomte, lequel se met à vos pieds et vous présente ses respects.

« Votre affectionné père,

« H. de Champguérin. »

La mère Saint-Anastase relut tout haut cette lettre, ensuite elle dit à Mlle de Champguérin, qui l'écoutait pâle et atterrée : — Votre cœur répugne à ce mariage, mon enfant?

La pauvre fille ne put répondre d'abord; le saisissement la rendait muette, enfin elle s'écria avec désespoir : — Oh! ma chère mère! c'est aujourd'hui même... il va venir... je suis perdue si vous ne me protégez!...

—Hélas! ma pauvre enfant, vous n'oseriez résister! dit la mère Saint-Anastase, profondément touchée et se souvenant de ce qu'elle avait ressenti elle-même dans une situation semblable; prenez courage; vous ne paraîtrez pas au parloir; c'est moi qui vais répondre à cette lettre...

Alors elle prit la plume et écrivit en se conformant aux formules mystiques en usage dans l'ordre des sacramentines.

Laudetur sanctum sacramentum.

« Monsieur et très cher frère en J.-C.,

« Ayant ouvert votre lettre et pris connaissance de vos volontés, j'en ai fait part aussitôt à Mlle de Champguérin, laquelle m'a déclaré que sa vocation était d'entrer en religion, s'excusant avec tout le respect imaginable de vous désobéir et vous suppliant de retirer la parole que vous avez donnée à M. le vicomte de Rubelles. Aucun motif humain

n'aurait pu la déterminer à encourir votre colère par un tel refus; mais elle s'y résigne en vue du but élevé qu'elle se propose. Considérez, monsieur, l'incertitude des choses de ce monde, les vicissitudes de la fortune, le néant de tous les biens d'ici-bas, et vous demeurerez convaincu que mademoiselle votre fille a choisi la meilleure part. Comme sa supérieure et sa mère spirituelle, je la soutiendrai dans cette voie, vous conjurant, monsieur, de ne point vous y opposer, et vous priant de me croire votre humble servante et sœur en J.-C.

« Soeur Saint-Anastase. »

Lorsque M. de Champguérin se présenta à la porte du parloir, la tourière s'avança les yeux baissés, fit une génuflexion et lui remit la lettre de la prieure. A peine y eut-il jeté les yeux, qu'il entra dans une grande colère et se retira en fulminant des menaces. L'événement n'eut pas d'autres suites.

Le baron de Barjavel revint le soir même, et dès-lors il retourna tous les jours au parloir des sacramentines. Ordinairement la mère Saint-Anastase venait le recevoir, puis elle faisait appeler quelqu'une de ses religieuses, ainsi que Mlle de Champguérin, pour leur donner le plaisir de voir avec elle les dessins et les collections d'insectes qu'Antonin lui apportait successivement. Parfois on faisait collation à la grille, et ces innocentes récréations se prolongeaient jusqu'au soir. La mère Saint-Anastase jugea bientôt qu'elle pouvait sans danger admettre ainsi son cousin au milieu de son mystique troupeau; c'était toujours le même cœur affectueux et paisible, le même esprit curieux et naïf; la science avait préservé son adepte des passions qui troublent et dévorent les plus belles années de la vie humaine. Cette calme intimité charmait la mère Saint-Anastase et rassérénait en quelque sorte son ame; la présence d'Antonin lui donnait un bonheur calme qui se reflétait dans toute son existence. Parfois il lui semblait qu'elle redevenait la jeune fille d'autrefois, et, entraînée par cette réminiscence, elle appelait encore le baron son petit cousin et lui disait en riant : — Te rappelles-tu, Antonin, nos veillées dans la bibliothèque et toute la peine que tu te donnais pour cacher tes chenilles?... Comme je t'aidais de bon cœur à faire l'éducation de toutes ces petites bêtes!.... Que nous étions enfans, mon Dieu! que nous étions heureux alors!...

— Maintenant aussi, je suis heureux, répondait Antonin; je suis heureux depuis que je suis près de toi, ma bonne Clémentine.

Quelques semaines s'écoulèrent ainsi. Un jour, bien avant l'heure où Antonin avait coutume de venir, la tourière annonça à la mère Saint-Anastase que M. de Champguérin était au parloir et demandait instamment à l'entretenir un moment. Elle s'y rendit aussitôt et demeura toute saisie à l'aspect du vieux gentilhomme. Il était amaigri, et

ses habits délabrés annonçaient une situation peu prospère. Après avoir salué la prieure, il lui dit en soupirant : — Je viens, madame, vous annoncer une funeste nouvelle; nous avons eu le malheur de perdre Mme de Champguérin....

— Ma tante est morte! s'écria-t-elle.

— Voici la lettre qui m'apprend ce triste événement, continua M. de Champguérin en tirant un papier de sa poche.

La mère Saint-Anastase le prit en pleurant et lut les tristes détails qu'un pauvre prêtre qui avait assisté aux derniers momens de la malheureuse femme transmettait à M. de Champguérin. Elle était morte presque subitement, au moment où elle venait de recevoir la dernière lettre de son fils. Après cette lecture, la prieure garda long-temps un morne silence; elle pensait à la douleur d'Antonin. M. de Champguérin, debout en face d'elle, se taisait aussi et semblait attendre que ce premier mouvement d'étonnement et de douleur fût passé.

— Et maintenant, monsieur, qu'avez-vous à me dire encore? lui dit tout à coup la mère Saint-Anastase avec amertume.

— Pas grand'chose, madame, répondit-il froidement; je veux seulement vous demander l'aumône que vous pouvez faire à un pauvre gentilhomme nécessiteux qui n'a pas le sou dans sa poche, et auquel il faudrait un habit de deuil, plus quelques écus pour subsister.

— La communauté vous les donnera, répondit la prieure consternée d'un tel abaissement, et, se levant aussitôt, elle alla prendre elle-même dans la caisse du couvent soixante écus de six livres dont elle fit des rouleaux. M. de Chamguérin tendit les deux mains pour recevoir cette somme, et, quand elle fut dans ses poches, il s'écria avec un accent indicible d'espoir et de triomphe : — A présent, que la fortune me soit en aide! je vais tenter une dernière chance.

— Le ciel vous punira, monsieur! dit la mère Saint-Anastase en frémissant à ce dernier trait.

— Vous ne savez pas, madame, la partie que je vais jouer! fit-il en haussant les épaules; priez le ciel que je gagne, et vous verrez quelle dot je ferai à Mlle de Champguérin. Ce n'est pas à ce vieux pendard de vicomte que je la marierai alors!

Il sortit précipitamment à ces mots, laissant la mère Saint-Anastase stupéfaite de tant de bassesse et d'audace.

Le baron de Barjavel ressentit une grande douleur en apprenant la mort de sa mère, et durant plusieurs jours on fut bien triste au parloir des sacramentines; puis les choses reprirent leur cours ordinaire; on commença à se distraire, et bientôt on se récréa doucement comme par le passé. La mère Saint-Anastase avait caché à son cousin, ainsi qu'à Alice, la détresse de M. de Champguérin, et tous deux ignoraient qu'elle lui avait fait l'aumône. Depuis le jour où il lui avait annoncé qu'il allait

tenter une nouvelle chance, elle ne savait ce qu'il était devenu, et elle se figurait parfois avec inquiétude les extrémités auxquelles il était peut-être réduit.

Une après-midi, à l'heure où Antonin était au parloir, la tourière entra discrètement et remit à la mère Saint-Anastase une lettre timbrée dont la suscription lui parut d'une main connue. Alice, qui était auprès d'elle, devint pâle à cette vue : elle avait aussi reconnu l'écriture de M. de Champguérin. La prieure se leva pour ouvrir cette missive, et lut d'un coup d'œil stupéfait :

Champguérin, ce 1er novembre 1720.

« MADAME,

« L'argent que vous m'avez donné m'a porté bonheur; il m'a servi à courir la dernière chance qui me restât de rétablir ma fortune. Ayant pu m'acheter un habit décent et retourner en Provence, je me suis présenté devant Mlle de Saint-Elphège, laquelle, touchée de ma constance à poursuivre les espérances qu'elle m'avait permis de concevoir autrefois, a daigné m'accorder sa main. Notre mariage sera célébré prochainement, et cette fois enfin l'on peut dire qu'on verra de belles noces à la Roche-Farnoux !...

« Je vous prie, madame, d'annoncer cette heureuse nouvelle à Mlle de Champguérin et de lui faire part en même temps de ce que je veux faire pour elle; mon dessein est de la retirer du couvent et de la marier en lui donnant cent mille écus de dot.

« Je vous supplie, madame, d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre plus humble et dévoué serviteur.

« H. DE CHAMPGUÉRIN. »

— Quel homme! murmura la prieure confondue. Et, laissant Antonin au parloir, elle emmena aussitôt Mlle de Champguérin dans sa cellule pour lui faire part de cette nouvelle inouie.

Alice l'écouta avec tranquillité; ensuite elle lui dit simplement : — Ceci ne change rien à ma vocation, et loin d'être tentée par les biens de ce monde, je ressens un vif désir d'embrasser la vie religieuse... Cette fois encore, vous viendrez à mon secours, ma chère mère, vous me garderez dans la maison de Dieu; c'est un asile inviolable dont votre volonté seule peut me faire sortir !

— Vous y resterez, ma fille, s'écria la mère Saint-Anastase; me préserve le ciel de vous envoyer à la Roche-Farnoux !

Antonin fut saisi d'indignation en apprenant le mariage de M. de Champguérin avec cette vieille fille dont on lui avait refusé la main quelque quarante ans auparavant, et l'abbé Gilette dit d'un ton tranquille : — Quel coup de dé!...

Le surlendemain, une seconde lettre arriva. Cette fois, la mère Saint-Anastase l'ouvrit en présence de tout le monde, pensant qu'elle annonçait le jour de la cérémonie; elle ne contenait que ces mots :

« J'ai perdu la partie... Mlle de Saint-Elphège est morte ce matin sans avoir eu le temps de faire ses dernières dispositions; c'est M. le baron de Barjavel qui hérite de l'universalité de ses biens. »

— Et vous, ma cousine? s'écria le baron en se tournant vers la prieure.

— Moi! répondit-elle, j'ai fait vœu de pauvreté; je ne puis hériter, pas même d'une de nos sœurs qui me léguerait son dernier habit, sa cotte morte, comme on dit ici! Oui, grace au ciel, cher Antonin, vous réunissez en vos mains tous les biens de la maison de Farnoux!

— C'est beaucoup plus qu'il n'en fallait à mon ambition, fit le baron en regardant l'abbé Gilette; qu'allons-nous faire de ces richesses?...

— Pas grand'chose! répondit philosophiquement le bonhomme.

Le baron de Barjavel laissa à ses gens d'affaires le soin de prendre possession de ce grand héritage; il continua de vivre dans le petit hôtel où il s'était logé en arrivant à Paris, et de venir tous les jours au couvent des dames du Saint-Sacrement. Souvent la mère Saint-Anastase lui disait : — Ah! mon cher Antonin, j'ai craint un moment, je le confesse, que votre nouvelle situation ne vous éloignât de nous... Vous ne viendriez plus visiter les pauvres filles du Saint-Sacrement, si vous viviez dans les mêmes splendeurs que feu notre grand-oncle; mais, véritablement, je suis rassurée, tant vous songez peu à jouir de votre richesse! J'aurai sans fin le bonheur de vous voir chaque jour.

L'hiver se passa ainsi. Un matin, c'était dans les premiers jours d'avril, Antonin vint au parloir un peu plus tôt que de coutume. Mlle de Champguérin y était avec une religieuse; elle arrangeait devant ses saints des bouquets de narcisses et de primevères; cette fois, elle ne prit pas la fuite, mais, faisant au baron une timide révérence, elle courut avertir la mère Saint-Anastase de son arrivée.

Lorsque la prieure entra dans le parloir, elle trouva Antonin accoudé contre la grille et regardant d'un air rêveur les bouquets que venait d'arranger Alice.

— Que je suis aise de vous voir aujourd'hui d'aussi bonne heure! lui dit-elle gaiement; d'où me vient ce bonheur, cher Antonin?

— C'est que j'ai à te parler d'une chose très sérieuse, répondit-il en souriant; oh! ma bonne Clémentine, depuis quelque temps j'ai conçu un espoir qui me ravit et me tourmente tout à la fois, j'ai formé un dessein auquel je me suis attaché de toutes les forces de mon ame...

— Parle, parle donc! dit la mère Saint-Anastase avec émotion.

— Je veux me marier, reprit-il en baissant la voix, je veux me marier, si Mlle de Champguérin accepte l'offre de ma main.

La mère Saint-Anastase demeura un moment muette : elle avait ressenti à ces paroles comme un coup au plus profond de son cœur, et, surprise de cette souffrance, elle considérait ce qui se passait en elle-même avec une sorte de stupeur; mais, surmontant presque aussitôt cette douleur mortelle, elle dit d'une voix ferme : — Je crois pouvoir répondre du consentement d'Alice; quant à celui de M. de Champguérin, il n'est point douteux.

— Le ciel alors m'aura donné tout le bonheur que je puis avoir sur cette terre! s'écria le baron. Oh! ma bonne Clémentine, c'est fini maintenant; je ne partirai plus, et tous les jours je reviendrai te voir à cette grille...

— Non, mon cher Antonin, répondit-elle en secouant la tête, cela ne sera plus possible quand tu auras épousé cet ange dont le regard n'a jamais dépassé cette enceinte; il faut que tu l'emmènes dans le monde, il faut qu'Alice t'accompagne dans de nouveaux voyages. Je te donne une enfant ignorante et simple d'esprit, tu me ramèneras dans quelques années une femme accomplie.

— Je suis convaincu que ce sera aussi le sentiment de M. l'abbé, dit Antonin; le digne homme est triste depuis quelques jours : les rues de Paris l'ennuient, il est comme ces oiseaux voyageurs qui, aux approches du printemps, heurtent de l'aile les barreaux de leur cage.

Quinze jours plus tard, le baron de Barjavel épousa Mlle de Champguérin au grand autel de l'église des sacramentines. Cette cérémonie fit grand bruit dans le quartier du Marais, et attira beaucoup de monde, parce que la mariée sortit vêtue de blanc par la porte de clôture, jusqu'au seuil de laquelle l'accompagnaient toutes les religieuses en habit de chœur. Après avoir franchi ce passage, elle se retourna en faisant un signe d'adieu, et chercha un instant derrière la grille le pâle visage de la mère Sainte-Anastase. Après la bénédiction nuptiale, le baron emmena sa jeune femme à travers la nef, et bientôt l'on entendit dans l'intérieur du couvent rouler bruyamment les carrosses stationnés devant l'église; puis, la foule s'étant dispersée, il se fit un grand silence dans le chœur.

La mère Saint-Anastase était demeurée en adoration devant l'autel; se prosternant alors à côté du poteau, elle appuya son visage baigné de larmes contre ce bois grossier, et, l'entourant de ses bras, elle tourna ses regards vers le ciel en murmurant : —A présent, Seigneur, daignez prendre mon âme!... Ne me repoussez pas; je ne suis plus qu'à vous!...

Mme Charles Reybaud.

LA PEINTURE

FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

I. — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*, par M. Arsène Houssaye; Paris, 1847. 2 volumes.

II. — *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise*, par M. Michiels; Paris, 1847, 3 vol.

III. — *Histoire des Beaux-Arts en Allemagne et dans les Pays-Bas*, par J.-D. Fiorillo; Hanovre, 4 volumes.

IV.— *Niederlaendische Briefe* (Lettres néerlandaises), par M. K. Schnaase; Stuttgart.

V. — *Hubert et Jean Van Eyck*, par M. Waagen; Breslau.

VI. — *Johann Van Eyck und seine Nachfolger* (Jean Van Eyck et ses successeurs), par Mme J. Schopenhauer; Francfort, 2 vol.

VII. — *La Cathédrale de Cologne et l'Architecture sur les bords du Rhin*, par M. Sulpice Boisserée.

VIII. — *Histoire de la Peinture allemande et néerlandaise*, par M. Hotho; Berlin.

La peinture flamande et hollandaise, dont les productions remplissent la plupart des galeries de l'Europe, n'a été que depuis bien peu d'années l'objet d'études approfondies et de publications sérieuses. M. Sulpice Boisserée, dans son ouvrage sur la cathédrale de Cologne, place dans cet édifice le berceau de la peinture germanique. A l'en croire, l'*alpha* de l'art des contrées rhénanes fut gravé sous ses voûtes par une main inconnue. C'est là une de ces assertions systématiques, familières aux Allemands, que le bon sens réprouve, et qui ne sup-

portent pas l'examen. L'art ne se développe jamais spontanément; ses commencemens sont lents et laborieux et s'appuient toujours sur la tradition. L'art dans la haute Allemagne, et par suite chez les Flamands et les Hollandais, a suivi les lois ordinaires qui président à son développement. Sauf de légères modifications apportées par le climat, les mœurs et le caractère propre à chaque nation, les monumens des mêmes époques, dans les contrées de l'Europe qui s'étendent des Alpes et du Danube aux rives de l'océan germanique, présentent, à partir des temps les plus reculés, la plus grande analogie.

Si les œuvres de la sculpture et de la peinture murale et les mosaïques qui pourraient rattacher l'art antique à l'art moderne sont en petit nombre, il existe des monumens d'un ordre moins relevé, mais plus complets, plus nombreux, et qui présentent un intérêt au moins égal à celui que nous offrent les sculptures et les peintures : nous voulons parler des peintures des manuscrits. Ces peintures comblent aujourd'hui la lacune qui pouvait exister dans l'art; elles nous prouvent que les peintres grecs conservèrent jusque dans les bas temps de l'empire une supériorité réelle. Elles rattachent l'art byzantin à l'art moderne, comme elles avaient relié l'art antique à l'art byzantin. L'étude des peintures des manuscrits, indiquée seulement par Séroux d'Agincourt, qui continuait Winkelmann et qui n'envisageait l'art que sous une de ses faces, est des plus curieuses; elle jette des lumières vives et inattendues sur l'histoire générale de l'art au moyen-âge dans les contrées germaniques; elle nous conduit sans lacune des époques mérovingienne et carlovingienne jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Les manuscrits francs de l'époque carlovingienne, tels que les évangéliaires de Charlemagne (1), de Louis-le-Débonnaire (2) et de Lothaire (3), les évangiles d'Ébon, archevêque de Rheims (4), la Bible (5) et le psautier de Charles-le-Chauve, sont des chefs-d'œuvre dans leur genre; ils égalent, pour la perfection des accessoires et la délicatesse des ornemens, les plus beaux manuscrits byzantins; ils prouvent que dans ces temps reculés l'invention, la diversité et la netteté qui caractérisent notre art national, étaient déjà le partage de ces artistes ignorés. Ils ont de plus le mérite de n'être ni le calque ni la copie de ces manuscrits byzantins dont ils atteignent la perfection. C'est un pro-

(1) In-folio. Bibliothèque nationale. Exécuté en 781.

(2) Bibliothèque nationale. IXe siècle.

(3) Bibliothèque nationale. Exécuté en 855.

(4) Bibliothèque d'Épernay.

(5) Bible latine de Charles-le-Chauve. Bibliothèque nationale, in-folio. On voit dans cette Bible des figures symboliques de la Prudence, de la Justice, du Courage et de la Tempérance, placées à chaque coin du cadre de la miniature, qui représente le roi David. Cela sent l'antiquité.

duit original de cette renaissance du IXe siècle provoquée par Pépin et Charlemagne.

Dans les manuscrits allemands, surtout dans ceux de la basse Allemagne, l'originalité n'est plus la même, et l'influence byzantine est plus accusée. Les ornemens et les détails n'offrent plus cette finesse et cette pureté des manuscrits français; les majuscules sont surchargées d'entrelacs bizarres; l'encadrement des marges est lourd et sans goût; le coloris est fade et faux; les personnages sont grotesques ou affectent un calme et une raideur tout-à-fait germaniques. L'art, chez les Bataves, les Ménapiens et toutes ces tribus de même origine, qui peuplèrent la Germanie inférieure et plus tard les Flandres, est postérieur à la civilisation romaine. Lors de la conquête de ces contrées par les Romains, les tribus qui les habitaient vivaient dans la barbarie la plus complète. L'Indien du Missouri ou des montagnes Rocheuses, qui peint grossièrement ses combats et ses chasses sur des peaux d'ours et de bisons, est plus avancé dans les arts du dessin que ne l'étaient ces peuplades germaniques.

La conquête romaine modifia peu ces mœurs sauvages. Le christianisme, qui mit quatre siècles à s'établir entre l'Elbe et le Rhin, apporta aux habitans de ces contrées les premières notions de l'art. Il est prouvé maintenant que, dès le VIIIe siècle, la peinture était cultivée dans les monastères des Flandres par les moines et par les nonnes (1). Les longs séjours de Charlemagne dans l'Austrasie et le choix qu'il fit de la ville d'Aix-la-Chapelle, située sur la frontière des Flandres, pour la capitale de son vaste empire, développèrent le goût des arts dans ces contrées. La renaissance carlovingienne, qui, pour l'art de la peinture, ne dura guère qu'un siècle, mais qui, pour l'architecture, se continua d'une manière si splendide du IXe au XIIIe siècle, cette première renaissance dut s'étendre jusque dans les Flandres. Le missel de l'abbaye de Stavelot dans le pays de Liége, les évangiles de l'abbaye de Saint-Laurent à Liége, manuscrits des IXe et Xe siècles, le manuscrit de l'abbaye de Saint-Bertin, dont les peintures retracent la vie de saint Wandrille, sont les premières productions que l'on connaisse de l'ancien art flamand. Les peintures dont ces livres sont ornés ne peuvent soutenir la comparaison avec les peintures des manuscrits français du VIIIe siècle, ni même avec celles des manuscrits des époques correspondantes, telles que la Bible de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, la Bible dite du maréchal de Noailles et le *Sacramentaire* de saint Grégoire-le-Grand, exécutés aussi au Xe siècle. On y trouve les mêmes bordures losangées et quadrillées avec fleurs et entrelacs; les couleurs y sont appliquées par teintes lavées et sans em-

(1) *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. III, p. 609.

pâtemens, tandis que, dans les manuscrits de l'époque carlovingienne, les peintures sont gouachées, et les clairs apposés en épaisseur sur les ombres. Les jaunes, les bleus, les verts, les rouges, sont purs, sans nuances intermédiaires ou rompues. Ces peintures semblent copiées sur des vitraux, et il est fort probable, bien qu'aucune verrière de cette époque n'ait été conservée, que cet art de la peinture sur verre, connu des anciens qui encastraient des plaques de verre peint dans les parois de leurs appartemens, s'était continué dans ces époques intermédiaires, et, par une heureuse transformation, ornait les fenêtres des basiliques chrétiennes de peintures analogues à celles des manuscrits. L'excessive naïveté de la composition, le défaut de proportion des figures, le calque trivial du *facies* des personnages, le peu d'élégance et de délicatesse des accessoires, tout dénote un art à son enfance; cependant, chose étrange, et qui ne tient pas seulement à la maladresse de l'artiste, mais à certaines habitudes locales, nous signalerons dans ces premières ébauches une sorte de *parti pris* d'imitation littérale de la nature, une tendance particulière vers ce goût du grotesque qui, dans la suite, a spécialement caractérisé l'art flamand.

L'influence byzantine, partie des contrées de la haute Allemagne, descendit de proche en proche le long des rives du Rhin, cette grande voie de communication entre l'empire germanique et la Néerlande, et put seule neutraliser cette tendance vers un naturalisme excessif. Un second évangéliaire du monastère de Stavelot, qui est orné de vingt-neuf grandes miniatures à personnages exécutés sur fond d'or, et le livre du chanoine Lambert (1180), sont de précieux spécimens de cette manière qu'on a qualifiée plus tard, en Allemagne, de *byzantine-rhénane*, et dont les maîtres de l'école de Cologne, Wilhelm et Stephan, ne furent, deux siècles plus tard, que de mystiques et intelligens continuateurs. Ces manuscrits renferment plusieurs peintures dans le genre des miniatures byzantines de la meilleure époque. Là brille un reflet détourné, mais toujours puissant, de l'art antique.

Le XIII[e] siècle présente une lacune. Il semble qu'à cette époque la culture de l'art ait été abandonnée dans les Flandres. Le seul manuscrit de ce temps, le livre des *Dialogues* du pape saint Grégoire, provenant du monastère de Saint-Laurent à Liége et qui faisait partie de la bibliothèque de Bourgogne (1), a la plus grande analogie avec les manuscrits français des X[e], XI[e] et XII[e] siècles. Le style des compositions est tout-à-fait barbare. Les verts, les bleus, les rouges, employés seuls et sans mélange, sont appliqués par teintes plates et lavées. On retrouve dans cette disposition une sorte de calque de la peinture sur verre. Les peintures découvertes à Gand dans l'hôpital de la Biloque, et celles

(1) N° 9916.

trouvées en 1822 sur les murs du château de Nieuport, présentent cette même analogie avec les peintures des vitraux des cathédrales. Au reste, dans les contrées occidentales, la grande peinture semble à cette époque s'être réfugiée dans les ateliers des verriers, et en Italie et en Orient dans le laboratoire des maîtres mosaïstes.

L'art, au XIVe siècle, ne fit que continuer et développer la tradition du XIIIe. Les manuscrits deviennent plus nombreux; rassemblés à grands frais par Philippe-le-Hardi, par son fils Jean-sans-Peur, mais surtout par Philippe-le-Bon, ils forment la précieuse librairie des ducs de Bourgogne. Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, réunit de son côté une magnifique collection que possède aujourd'hui le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. En étudiant ces monumens d'un art que la découverte de l'imprimerie et les facilités apportées à l'exécution de compositions plus étendues par le procédé des Van Eyck allaient anéantir, on reconnaît tout d'abord que la tradition byzantine est abandonnée sans retour; rien qui sente l'antique, rien qui rappelle les grandes et austères images de l'évangéliaire de Stavelot ou du livre du chanoine Lambert. Les influences locales l'ont emporté; l'art est devenu flamand. L'imitation puérile de la nature, la reproduction exclusive des types nationaux, caractérisent les productions de cette époque. L'amour avec lequel l'artiste caresse ces faces bourgeoises et rubicondes, étage ces triples mentons et arrondit ces panses bien remplies, ramène directement l'art au grotesque. Tels miniaturistes et peintres verriers du XIVe siècle sont les dignes précurseurs des Quintin Matsys, des Brauwer, des Van Ostade et des Téniers.

M. Michiels, dont le livre sur la peinture flamande et hollandaise contient des pages intéressantes, mais qui pèche toujours par excès, a consacré toute la première partie de son ouvrage à la recherche et à l'exposition des causes qui provoquèrent la naissance de l'art en Flandre et en Hollande et qui présidèrent à son développement. Il n'emploie pas moins d'un volume à cette espèce de travail préliminaire. Aussi multiplie-t-il singulièrement ces origines. Il en constate sept principales : le climat, le sol, la race, les idées, les faits, les grands hommes, la multitude, d'où découlent les actions, les mœurs, les lois, les événemens, la politique, les sciences, les lettres, les arts. On sent combien tout cela est redondant, élastique et conjectural. M. Michiels nous paraît aspirer au titre d'historien philosophe, et cependant cette surabondance de logique, ces raisonnemens à l'infini pour prouver ce que chacun sait, cette minutieuse analyse de ce qui saute aux yeux, ne sont rien moins que philosophiques. Ces preuves, confusément accumulées, n'ont pour effet que de fatiguer l'attention et de la détourner du fait principal. Le vrai comme le beau est toujours simple et net.

M. Hotho, l'historien prussien de la peinture allemande et néerlan-

daise, nous paraît plus près du vrai en donnant à l'art trois origines uniques : le climat, la religion, le caractère national. M. Michiels critique rudement cette théorie. Les trois *mobiles* de M. Hotho renferment cependant les sept *principes générateurs* de M. Michiels. Nous qui nous défions avant tout de ces systèmes absolus, nous nous bornerons à signaler, comme les origines probables de l'art dans les Flandres, la tradition ou l'imitation modifiée par le climat, la configuration du pays et par le caractère des habitans. Nous avons montré tout à l'heure quelle pouvait avoir été l'influence traditionnelle, faisons maintenant la part des influences locales.

L'atmosphère brumeuse et variable de la Hollande et de la Belgique, ces contrées humides et froides placées à la limite des pays tempérés et des régions septentrionales, a dû agir diversement sur l'art de la peinture. Elle l'a obligé d'abord à se rapprocher du foyer et à devenir un art domestique au lieu de se répandre au dehors comme ailleurs et d'orner de ses productions des portiques et des temples aérés. De là l'origine et le développement rapide de cette branche de l'art qu'on a nommée la peinture de genre et qui est particulière au génie flamand. Ces mêmes conditions atmosphériques ont donné au coloris de la plupart des peintres flamands et hollandais cette harmonie merveilleuse, mais parfois un peu éteinte, qui caractérise leurs compositions les plus vastes comme leurs moindres ouvrages. Leurs lumières sont ou vagues et indéterminées comme chez les peintres primitifs et des époques intermédiaires, ou puissamment concentrées comme chez Rembrandt, Huysmans de Malines, Péeter Neefs ou Decker. C'est fort rarement que chez quelques artistes la lumière se répand avec cette vigoureuse et ardente profusion des contrées méridionales. Rubens, chez les Flamands, nous apparaît comme une singulière et prodigieuse exception.

L'aspect et la configuration du sol des Pays-Bas ont donné naissance au paysage-portrait et aux peintures de marines. Ces plaines verdoyantes, ces plages immenses où une mer blafarde festonne de ses broderies d'argent des sables d'un gris pâle et doré; ces villes qui semblent sortir des eaux comme autant de citadelles flottantes, et, dans le pays de Namur, les ondulations abruptes d'un sol accidenté, ont inspiré le génie d'imitation des peintres néerlandais. Ils se sont attachés à reproduire ces aspects variés de la nature, abstraction faite de l'homme, avec le même amour que les peintres de l'antiquité mettaient à représenter l'homme lui-même indépendamment de la nature. Le sol s'est animé sur leurs toiles et a pris l'intérêt d'un être réel et vivant.

L'influence du caractère de la race néerlandaise sur les productions de ses peintres n'est pas moins positive. L'imitation est devenue patiente et minutieuse. A l'origine de l'art et chez les écoles primitives de la Flandre, l'artiste qui peignait un crucifiement voulait reproduire

l'éponge qui servait à approcher le vinaigre des lèvres du Christ, la couronne d'épines qui déchirait son front, la lance qui ouvrait son côté, avec cette même fidélité laborieuse et puérile qu'il avait mise à retracer les moindres incidens du drame et à accuser les muscles, l'ostéologie et jusqu'aux villosités et rugosités de la peau de ses acteurs humains ou divins. Le réel tuait l'idéal. Plus tard l'imitation gagna en naturel et en vérité par cela même qu'elle devint moins littérale; mais elle caractérisa toujours les productions des peintres néerlandais. L'idéal, tel que les écoles italiennes l'ont compris, n'existe que chez quelques grands artistes, Rembrandt, Rubens, Van-Dyck, mais jamais à l'état simple, jamais pur de tout alliage naturaliste. Cette tendance à l'imitation littérale se manifesta, comme nous l'avons vu, chez les Flamands dès le XIII[e] siècle. Les miniaturistes eux-mêmes substituèrent alors l'imitation de la nature à la peinture traditionnelle et hiératique des artistes byzantins. Dans le siècle suivant, les maîtres de Cologne, Wilhelm et Stephan, tiennent encore à la tradition byzantine. Les Van Eyck, qui les continuent, inclinent vers l'imitation de la nature.

Le XIV[e] siècle fut l'époque de la plus grande prospérité des provinces flamandes. Leurs principales villes, Bruges, Gand, Malines et Louvain, pouvaient rivaliser avec les capitales des républiques italiennes, Gênes, Venise et Florence. Nulle condition n'est plus favorable au développement des arts que l'union de la richesse et de la liberté. Les arts, ce luxe de l'intelligence, veulent des appuis éclairés et des protecteurs fastueux : ils les rencontrèrent dans les Flandres; mais tout porte à croire que, dans le principe, l'architecture fut celui des arts du dessin que cette orgueilleuse bourgeoisie encouragea de préférence. Les monumens de la peinture, si nombreux au XV[e] siècle, sont fort rares au XIV[e] (1). Il n'existe rien qui laisse à penser que les Flamands et les Hollandais aient jamais eu un sculpteur.

Les Flamands n'avaient pas de peintres que Cologne avait une école. Un passage du vieux poème de *Parceval*, de Wolfram d'Eschenbach, prouve que, dès le XIII[e] siècle, le mérite des peintres de Cologne et de Maëstricht était proverbial chez les Allemands. Maître Wilhelm et Stephan, son élève chéri, combinèrent le style des maîtres qui les avaient précédés avec celui des peintres primitifs de l'Italie, que certainement ils connurent. Leur manière est la dernière évolution de ce style byzantin-rhénan que des écoles allemandes contemporaines ont remis en honneur, et qu'elles proclament l'expression la plus haute et la plus vraie de l'art chrétien. La réputation des maîtres de Cologne était sans égale au commencement du XV[e] siècle; elle s'étendit dans

(1) On les a cherchés et comptés. On ne connaît que trois tableaux qui aient été exécutés dans les Flandres à la fin du XIV[e] siècle.

toute l'Allemagne et descendit le Rhin. Les artistes flamands durent imiter des modèles si voisins. Les premières compositions de Hubert, l'aîné des deux frères du nom de Van Eyck, sont exécutées dans le goût des peintres de Cologne. La manière des deux frères ne changea que lorsqu'ils se furent fixés dans la ville de Bruges et lorsque Jean eut découvert et appliqué le nouveau procédé qui l'a fait regarder comme l'inventeur de la peinture à l'huile. Il faut s'arrêter sur cette découverte de Van Eyck, qui produisit une véritable révolution dans l'art et qui donna une nouvelle direction à la peinture dans les Flandres et par suite dans toute l'Europe.

La plupart des peintres italiens des XII[e] et XIII[e] siècles peignaient sur toile collée sur bois. Cette manière est bien ancienne. Une miniature d'un manuscrit de Dioscoride, de la bibliothèque impériale de Vienne, qui fut exécutée par Julienne, fille de l'empereur Olybrius, et qui par conséquent date du VI[e] siècle, nous montre un peintre assis à son chevalet. Une femme, représentant la Nature ou l'Invention, tient une mandragore que cet artiste peint sur un morceau de toile fixé sur un panneau de plus grande dimension. Ces toiles, comme on a pu s'en assurer facilement, étaient préparées avec une couche de blanc qu'on recouvrait d'une feuille d'or pour donner plus d'éclat aux couleurs. Les triptyques grecs, peints sur ivoire ou sur bois, sont préparés à l'or, sur lequel on peignait les clairs en empâtement, les ombres en glacis, et qui formait le champ de la peinture. C'est donc de Constantinople que cette mode doit venir.

A la fin du XIII[e] siècle et au commencement du XIV[e], les Italiens peignirent beaucoup en détrempe (*tempra*), mais avec une solidité singulière; l'eau ne peut pas altérer les couleurs de leurs tableaux. Un chimiste italien, M. Bianchi, a fait à Pise l'analyse des couleurs de tableaux de ces premières époques qui avaient la transparence et l'éclat de tableaux à l'huile. Il y a trouvé de la cire et un peu d'huile qu'on suppose avoir servi à faire fondre la cire. Je croirais plutôt qu'on mêlait l'huile à la cire pour la tenir fluide. Il est probable qu'avec le temps la plus grande partie de cette huile se sera volatilisée. Si les peintres grecs de l'antiquité ne mêlaient pas l'huile à leurs couleurs, ils l'employaient dans la combinaison de leurs vernis, que chacun d'eux, à commencer par Apelles, composait à sa manière en s'en réservant le secret. Les peintres romains, sous les empereurs, firent usage de vernis semblables pour aviver les couleurs de leurs tableaux. Se contentèrent-ils d'appliquer ces vernis à la surface sans les mêler quelquefois à leurs couleurs? Nous ne le croyons pas. Un vernis appliqué à la surface ne pourrait, en effet, donner à la pâte cette transparence, cette fluidité harmonieuse qui distingue quelques-unes des peintures antiques conservées au musée des Studi. La suavité corrégienne de certaines parties

de ces tableaux ne peut résulter non plus de l'application d'un simple vernis et n'a jamais appartenu à la peinture en détrempe. Un agent, mêlé aux couleurs qu'il maintenait fluides pendant un temps suffisant pour permettre aux peintres les corrections et les reprises, et qui plus tard séchait en faisant corps avec la peinture sans rien lui enlever de son éclat et de son moelleux, a évidemment été employé par les artistes de l'antiquité. Ce procédé laissait au pinceau toute sa liberté, à la touche toute son audace. Il est telles de ces peintures, conservées au musée des Studi, dont les auteurs auraient pu lutter de fougue et d'adresse avec Rubens ou Bonington, surtout dans les détails d'ornemens et d'architecture. La peinture en détrempe, d'une exigence si impérieuse, se refuse à ces libertés et ne tolère ni ces hardiesses ni ces tours de force. L'encaustique n'a ni cet éclat, ni cette fluidité, ni surtout cette solidité. L'agent employé par les peintres romains, quel était-il? L'analyse chimique n'a pu le faire découvrir. On a tout lieu de croire que l'huile y entrait en quantité considérable.

Pollux, dans son *Onomasticon*, où l'on trouve de si précieux renseignemens sur tout ce qui concerne l'art chez les anciens, énumérant les objets que les peintres de son temps employaient pour leurs travaux, indique, entre autres choses (1), les tables de bois, le trépied ou chevalet pour poser ces tables, les pinceaux, les couleurs d'espèces différentes, la cire et les substances résineuses qui se mélangeaient avec elle, non-seulement pour donner du corps aux couleurs, comme le suppose M. Raoul-Rochette, mais aussi, comme Pline nous l'apprend, pour faire sécher la cire et la mettre en état de résister aux atteintes de l'air et du soleil. A quelle époque s'opéra la substitution plus ou moins complète de l'huile ou de toute autre substance de même nature à la cire, substitution précieuse en ce sens qu'elle remplaçait un agent que le feu devait liquéfier par un agent naturellement fluide, et qu'elle supprimait ce réchaud ou *cauterium* qui compliquait si singulièrement l'attirail de peinture des artistes de l'antiquité? Cette question reste encore à résoudre.

Dans la peinture du manuscrit de Dioscoride, dont nous venons de parler, outre le panneau, la toile qui y est fixée et le chevalet, nous voyons à côté de l'artiste une tablette sur laquelle ses couleurs sont disposées à peu près comme sur la palette de nos peintres; elles paraissent de même consistance et ont été évidemment apposées par petits tas avec le couteau après que le peintre les a eu broyées. Outre cette grande tablette, le peintre tient encore à la main une tablette plus petite, comme une espèce de palette où sont disposées de la même manière les couleurs qu'il emploie. Ces couleurs étaient donc à demi liquides

(1) Pollux, *Onomasticon*, VII, 126-129.

comme nos couleurs à l'huile; elles n'étaient pas fluides comme la détrempe; elles n'avaient pas besoin d'être liquéfiées par le feu comme l'encaustique; l'agent qui s'y trouve mêlé ne devait pas être prompt à sécher comme la gomme, le blanc d'œuf ou la colle : autrement le peintre n'eût pas fait les tas où il approvisionne sa palette si nombreux et si gros. Quelle était donc cette substance qu'au VIe siècle on mélangeait aux couleurs avant de les employer? Selon toute apparence, elle avait, comme l'agent employé par les anciens peintres romains, une grande analogie avec l'huile.

Un moine allemand, Théophile, qui écrivait, à la fin du xe siècle, un livre intitulé : *De omni scientia artis pingendi*, indique un procédé au moyen duquel on délayait les couleurs avec de l'huile de lin. Avec les couleurs ainsi préparées, on peignait des tableaux qu'on faisait sécher au soleil (1). Ce procédé, peut-être le même que celui qu'on employait au VIe siècle, se rapproche beaucoup de la peinture à l'huile telle qu'on la pratique aujourd'hui (2). Vers 1410, Jean Van Eyck, le second des deux frères, ayant terminé un panneau d'après le procédé décrit par le moine Théophile, exposa au soleil sa peinture pour la faire sécher; la chaleur fendit les planches, et le tableau fut perdu. Van Eyck chercha dès-lors un moyen plus expéditif et moins dangereux. Il le trouva, et il me semble hors de doute que cette découverte, qui fit tant de bruit au XVe siècle, ne consista pas tant dans la substitution de l'huile à la cire ou à la colle, cette substitution ayant été faite de longue date, que dans l'emploi d'un siccatif, qui, combiné aux huiles de lin et de noix et mêlé aux couleurs, leur permettait de sécher à l'ombre en conservant leur éclat.

La plupart des écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'art n'ont jamais tenu un pinceau. Leur ignorance des procédés matériels de la peinture est fort excusable. Cette ignorance a seule causé tout le bruit que l'on a fait à propos de la découverte de Van Eyck, qu'on a présentée comme l'invention de la peinture à l'huile. A notre avis, cette invention se réduisit à un perfectionnement. Le peintre de Bruges tenta une de ces expériences que bien des artistes renouvellent aujourd'hui, dégoûtés qu'ils sont de l'insuffisance, des inconvéniens, nous dirons plus, des trahisons de la peinture à l'huile. L'expérience tentée par Van Eyck ayant réussi, les artistes allemands et italiens appliquèrent à l'envi un procédé plus commode, plus séduisant que ceux en usage jusqu'alors, mais certainement moins favorable à la durée de leurs ouvrages et dont nous doutons fort que l'art de la peinture ait tiré un

(1) Ch. XVIII, XXII, XXIII.

(2) Les Grecs, vers 1300, peignaient à l'huile. J'ai entre les mains un triptyque de cette époque, exécuté avec un procédé qui ne peut être que celui de la peinture à l'huile. Les têtes des personnages sont très finement modelées dans la pâte.

avantage réel. Il est certain qu'à partir du XVe siècle, le coloris perdit en vivacité et surtout en durée ce qu'il gagnait en puissance et en harmonie. L'emploi des huiles siccatives, combiné avec celui des terres d'ombre et du bitume, soit dans le corps de la peinture, soit dans les glacis, cet emploi d'une commodité singulière et qui donne à un tableau récemment exécuté, et même à certains tableaux des peintres flamands et hollandais, tels que Rembrandt, Decker, Ruysdael et Hobbéma, un ton local si vigoureux, cet emploi, précieux dans quelques exceptions, a causé la prompte destruction, l'abolition presque complète de la plupart des grandes compositions peintes à l'huile depuis les Van Eyck, à commencer par *la Transfiguration* de Raphaël et *le Cénacle* de Léonard de Vinci. Quelle différence de conservation entre la fresque vulgaire de Montorfano placée, au couvent des Graces de Milan, en regard du tableau de Léonard de Vinci, et cette inimitable composition! Léonard de Vinci, Raphaël, Titien et les Carrache sont ceux qui ont le plus perdu à l'emploi du nouveau procédé. Le Corrége lui doit ses tons soyeux et son éclat incomparable; mais le Corrége a horreur de toute ombre un peu forte, et semble n'avoir employé l'huile que pour surglacer. Paul Véronèse, lumineux jusque dans ses ombres et qui ne fait abus ni des frottis colorés ni des tons vigoureux, s'est mieux soutenu. Les détails de ses tableaux ne sont ni effacés ni même affaiblis; il est vrai que Paul Véronèse a dû peindre sur des toiles absorbantes. Ses grandes compositions ont la clarté et la fraîcheur des fresques. Comparées à certains tableaux contemporains, tels que l'*Endymion* de Girodet, ou *la Bataille d'Austerlitz* de Gérard, on les croirait plus récemment exécutées. Dans la plupart de nos tableaux modernes, au bout de dix ans, les blancs deviennent jaunes, les jaunes roux, les bleus verts, les bruns noirs, puis tout s'efface, et la nuit vient.

On put promptement acquérir la certitude du peu de durée des peintures exécutées d'après le procédé de Van Eyck. Nous voyons, en effet, que sa composition la plus vaste, le retable de Saint-Bavon, où il a représenté l'adoration de l'agneau mystique, et qu'il avait achevée en 1432, dut être retouchée, et, il faut le dire, repeinte en grande partie, en 1550, par Lancelot Blondel de Bruges et Schoreel d'Utrecht. *La Cène* de Léonard de Vinci se détruisit plus promptement encore. Cette vaste composition avait été achevée en 1498, et, vers 1540, Armenini en parle comme d'une peinture à demi effacée; vers 1560, les contours seuls restaient. Depuis, ce tableau fut, à diverses reprises, repeint en entier.

La découverte de Van Eyck rendit son nom populaire dans toute l'Europe. Il avait trouvé le grand secret à la recherche duquel plus d'un peintre avait consumé son existence. Les Italiens, qui se passionnent si aisément, et qui, depuis Cimabué et Giotto, cultivaient avec une sorte d'enthousiasme l'art de la peinture, furent ravis à la vue des

premiers essais qui leur vinrent de par-delà les Alpes. Un peintre sicilien, qui s'appelait Antonello et qui avait étudié à Rome, se rendit en Flandre et obtint de l'inventeur lui-même communication de son procédé. De retour en Italie, il initia un de ses amis, le peintre Dominique, à la nouvelle manière. Dominique parcourut l'Italie, excitant partout l'admiration de la foule, la haine et l'envie des artistes. L'un d'eux, André del Castagno, dont le nom doit être voué à l'exécration des hommes, séduisit Dominique par ses caresses, obtint son secret, et le fit poignarder (1454). Dominique mourant se fit porter chez son ami Castagno, dont le crime serait resté inconnu, s'il ne l'eût avoué au lit de mort.

Castagno avait commis son crime en pure perte, car, au moment où Dominique succombait, Rogier de Bruges communiquait aux Vénitiens le secret de Van Eyck, que, d'un autre côté, Antonello avait fait connaître à Pino de Messine. Ce procédé se répandit si promptement dans toute l'Italie, que plus d'une ville en revendiqua plus tard la découverte. Les Napolitains veulent que ce soit un peintre de leur ville, Colantino del Fiore, qui l'ait trouvé. On voit dans la sacristie de l'église Saint-Laurent des pères mineurs, à Naples, un tableau de cet artiste représentant un saint Jérôme tirant une épine du pied d'un lion qui paraît peint à l'huile. Ce tableau porte la date de 1436. Il est donc postérieur d'une vingtaine d'années à la découverte du peintre de Bruges. Les Italiens doivent laisser aux Flamands la priorité de leur découverte. Ils leur ont emprunté leur manière de peindre à l'huile, et c'est à peu près là tout ce qu'ils leur ont pris; les Flamands leur doivent beaucoup plus.

Au temps où vivaient les Van Eyck, les peintres de la Néerlande ne songeaient cependant pas encore à aller chercher leurs inspirations par-delà les Alpes. Dans les tableaux des deux frères, mais surtout dans leurs principales compositions, le goût du terroir est sensible, et les influences locales sont franchement substituées aux influences byzantines et rhénanes. Toutes les têtes sont bien flamandes et partant passablement vulgaires. Cependant le symbolisme et le sentiment religieux écartent encore le grotesque et le trivial, qui devaient dominer plus tard. Hemmeling continua les Van Eyck, et porta plus loin qu'eux l'imitation naïve et souvent puérile de la nature. Le manque de relief, la sécheresse, et une certaine indigence de forme qui, chez les continuateurs de l'école primitive flamande, dégénéra en véritable pauvreté, apparaissent déjà dans ses ouvrages, exaltés outre mesure depuis que ce goût pour la peinture archaïque, qu'on a qualifié de fièvre des vieux tableaux, *das germanische Kunst-Fieber*, s'est manifesté chez les Allemands.

Les Van Eyck et Hemmeling firent dans la peinture flamande une révolution analogue à celle que Guido de Sienne, Cimabué et Giotto avaient opérée en Italie au XIIIe siècle; mais leurs successeurs ne furent ni des Girlandajo, ni des fra Angelico, ni des Masaccio, ni même des Taddeo Gaddi et des Orcagna. Du temps de ce dernier, on trouvait en Italie qu'il y avait encore de grands talens, mais que l'art de la peinture allait déclinant de jour en jour. Taddeo Gaddi, à qui Sacchetti prête cette opinion dans une de ses nouvelles, ne pouvait prévoir la venue si prochaine des Léonard de Vinci, des Michel-Ange et des Raphaël. Chez les Flamands, après les Van Eyck, on ne rencontre pas de ces grands talens; l'art décline tout aussitôt, et l'on ne peut citer les noms de Gérard Van der Meire, de Liévin, de Witte, de Hugo Van der Goes, de Rogier de Bruges et même de Michel Vohlgemuth, que comme ceux d'imitateurs sans goût et de continuateurs souvent serviles. Nous savons bien qu'on a voulu, à diverses reprises, depuis le commencement du siècle, galvaniser ces cadavres. Depuis que M. Frédéric Schlegel a tenté dans une feuille littéraire, l'*Europa*, une renaissance archaïque de l'art allemand, depuis que MM. Boisserée et Solly ont formé leurs curieuses collections, bien des fanatiques se sont mis à leur suite, et on en est venu à trouver beau tout ce qui était vieux. Ce sont là de ces caprices de la mode dont on doit peu s'étonner et dont nous nous permettrons de sourire. On ne faisait pas grand cas des productions de tous ces peintres il y a cinquante ans, et on avait raison. On a beau se récrier, se passionner à froid, le mauvais restera toujours mauvais. Certes, nous ne nous établissons en aucune façon les défenseurs du goût qui régnait il y a un demi-siècle; mais nous tenons pour fort bizarres ces prédilections contemporaines et les prétendues merveilles qu'elles ont enfantées. En fait de religions nouvelles, dans les arts, les œuvres nuisent souvent terriblement à la foi.

L'école exagère toujours les qualités du maître et en fait des défauts. Chez les continuateurs de Van Eyck, la fermeté et la précision de son dessin se changèrent en sécheresse; la bonhomie quelquefois pleine de grandeur de ses personnages se transforma en gaucherie prétentieuse et grotesque; le coloris seul de ces peintres se maintint dans la ligne du naturel et du vrai, mais il perdit toute souplesse, toute solidité, tout relief. Leurs tableaux présentaient encore l'aspect des tableaux du maître; mais la science des grands effets, l'harmonie générale, avaient disparu; ce n'étaient plus que des fantômes. Cette prompte décadence n'a rien qui doive nous surprendre. Quoi que prétendent, après M. Frédéric Schlegel, M. Michiels, M. Arsène Houssaye, dont le goût est plus délicat et qui au fond ne nous paraît pas tout-à-fait convaincu, les peintres flamands des premières époques, à commen-

cer par les maîtres eux-mêmes, ne possédèrent pas la réunion complète de toutes les conditions qui font les grands artistes. Leurs merveilleuses qualités sont obscurcies par de grands défauts qui tenaient sans doute à leur temps, à ce qu'ils arrivaient les premiers, mais qui n'en sont pas moins des défauts. Tels artistes qui vinrent après eux, qui possédèrent leurs qualités et qui purent éviter leurs défauts, leur sont supérieurs. Léonard de Vinci et Raphaël par l'exquise réunion du sentiment profond et délicat et de la précision du dessin, Corrége par l'harmonie et la grace, Titien et Paul Véronèse comme coloristes puissans, mais surtout vivans, se sont élevés à une bien autre hauteur que tous ces maîtres primitifs de la Flandre, et même de l'Allemagne, qu'on proclame sans rivaux.

L'archaïsme, quelque naïf et précis qu'il soit, quelque degré de patience, de savoir même qu'il affecte, quelques rares qualités qu'il laisse entrevoir, n'est jamais que l'art à son enfance. La pauvreté n'est pas la vérité, pas plus que la sécheresse n'est la précision, et le trivial le naturel. Nous ne croyons donc pas, comme l'avance M. Arsène Houssaye, que les Italiens doivent plus aux Flamands qu'ils ne leur ont rendu. Pour tout homme qui a étudié sérieusement les procédés employés par chaque école et qui s'est rendu compte, par une expérience personnelle, de l'emploi matériel de la couleur, il n'est pas possible d'établir une comparaison sérieuse entre le coloris des Flamands et celui des Vénitiens. Ce sont des systèmes essentiellement différens. Jean Bellin, Titien, Tintoret, Giorgion et Paul Véronèse, excellens coloristes chacun dans son genre, le sont par l'application de procédés analogues, mais particulièrement par l'habile emploi des glacis, par la savante combinaison des tons secondaires plutôt que des tons primitifs. Les noirs, les blancs, les rouges, les bleus, sont rompus, et ont subi une modification radicale avant d'être placés sur la toile. Dans ces vastes compositions de Paul Véronèse, où le jour rayonne, où l'air circule avec une admirable transparence, on ne peut rencontrer un blanc vraiment blanc, un noir vraiment noir. Les chaudes et ardentes compositions de Titien ne nous présentent pas un rouge et un jaune qui ne se soient réciproquement modifiés. A quelques exceptions près, mais surtout à l'exception de Rembrandt, dont la manière comme coloriste est une combinaison de toutes les manières connues, les Flamands procèdent tout différemment et substituent l'empâtement aux glacis. Leurs tons se rapprochent plus des tons primitifs, et leurs gammes sont beaucoup moins variées; souvent même la couleur passe de leur palette sur la toile sans subir de modifications sensibles. Rubens, le plus grand coloriste flamand, emploie, par exemple, le vermillon pur jusque dans ses reflets. Les tons les plus entiers se heurtent dans sa pâte splendide,

et c'est bien rarement qu'il jette sur les témérités de sa palette, sur l'insolence de sa touche, le voile d'un glacis (1).

L'école des Van Eyck exerça une puissante influence dans toute l'Allemagne; elle modifia les anciennes écoles et en créa de nouvelles. Les écoles de Harlem et de Leyde, où l'art hollandais prit naissance, en sont les deux dérivations les plus rapprochées. Albert Van Ouwater, élève de Van Eyck, apporta le premier à Harlem les procédés du maître. Il aimait, comme lui, à orner les fonds de ses tableaux de vues de villes ou de vastes campagnes qui remplaçaient les fonds d'or des Byzantins. Il n'est donc pas surprenant que les plus grands paysagistes hollandais soient sortis de l'école de Harlem.

Cornille Engelbrechtsz, l'un des plus faibles continuateurs des Van Eyck, fut le fondateur de l'école de Leyde. L'influence allemande domine dans ses ouvrages, d'une exécution sèche et rebutante; elle se fait sentir encore dans les compositions de Lucas de Leyde, son élève et son plus beau titre de gloire. Il n'a manqué à Lucas de Leyde qu'un champ plus favorable et une carrière plus longue pour être un des plus grands artistes des temps modernes. Dessinateur habile à l'âge où les autres hommes sont encore enfans, Lucas de Leyde gravait à douze ans des planches qu'Albert Durer n'eût pas désavouées. A seize ans, il était le digne rival du maître de Nuremberg. C'est à cet âge qu'il exécuta cette singulière gravure de *la Tentation de saint Antoine*, où il a représenté le diable sous la figure d'une belle femme, avec un chaperon à cornes, offrant au saint un vase précieux. Lucas de Leyde a pressenti la grace divine des grands maîtres de l'Italie, mais il n'a pas encore le sentiment de la beauté. Ses femmes sont de robustes Flamandes, à la haute stature, aux formes massives, à la face large et claire, au front haut et bombé, sous lequel de petits yeux bleuâtres, dépourvus de sourcils et de cils, brillent d'une lueur terne. L'expression est naïve et souriante; c'est par là que Lucas de Leyde se rapproche des premiers maîtres florentins. Quant à la vérité locale, à cette pureté de formes, à cette sobriété d'ajustemens et d'accessoires que la connaissance de l'antiquité eût pu lui donner, il n'en a nul souci. Les personnages de ses tableaux bibliques ou religieux sont tous costumés comme les bourgeois de Leyde ou de Maëstricht, et toujours avec une richesse singulière; son dessin a plus de sécheresse que de précision, de finesse que de vérité. Il entoure volontiers ses étoffes de petits liserés clairs qui

(1) Nous regrettons de ne pas être, sur ce point, de l'avis de M. Arsène Houssaye; mais Rubens n'a pas si complétement *caché sa palette* qu'il le prétend. C'est un des peintres au contraire dont la touche est écrite le plus brutalement. Il est telles de ses compositions les plus emportées où chaque coup de brosse a placé sur la toile une couleur presque vierge.

découpent plutôt les formes qu'elles ne les dessinent; on sent que la main de l'artiste a commencé par tenir un burin.

Comme Albert Durer, Holbein et Lucas Kranach chez les Allemands, Lucas de Leyde marque en Hollande le passage du style des maîtres primitifs à ce style complexe où le caractère national et le caractère italien se sont parfois si heureusement combinés. Quintin Matsys, le peintre forgeron, qui dut à l'amour son talent et sa gloire, est déjà tout-à-fait flamand.

Connubialis amor de Mulcibre fecit Apellem,

dit son épitaphe. En étudiant les nombreux ouvrages de l'Apelles d'Anvers, on retrouve le forgeron dans quelques-unes de leurs parties dont l'aspect a quelque chose de métallique, et qui semblent repoussées avec le marteau et polies avec la lime.

Quintin Matsys a donné toutefois plus d'ampleur au style des peintres primitifs; sa touche a plus de liberté, son coloris est plus franc; il a poussé plus loin que ses devanciers l'étude intelligente de la nature, quoique souvent il sacrifie trop encore à l'exactitude de l'imitation. Ses *Peseurs d'or*, qu'on rencontre dans toutes les galeries de l'Europe, et dont nous avons au musée du Louvre un assez bon exemplaire, sont la dernière expression de sa manière. La naïveté convenable des têtes, la finesse et le modelé des mains, l'exécution patiente et précise des accessoires, sacrifiés cependant à l'effet d'ensemble, tout cela fait pressentir la révolution que, dans le cours du XVI[e] siècle, Bernard Van Orley à Bruxelles, Michel Coxie à Malines, Lambert Lombard et Frans Floris à Anvers, Mabuse à Amsterdam, devaient accomplir dans la peinture néerlandaise.

Les peintres que nous venons de citer visitèrent tous l'Italie; il ne faut donc pas s'étonner de les voir substituer un style tout nouveau aux anciennes pratiques qu'aucun d'eux pourtant, Lambert Lombard et Frans Floris exceptés, les plus italiens des peintres flamands, n'abandonna jamais complétement; ils marquent la limite extrême du moyen-âge et des temps modernes; par eux, la renaissance italienne s'est propagée dans les Flandres, s'attaquant plutôt au fond qu'à la forme, qui, même au moment du suprême triomphe de l'invasion ultramontaine, quand Rubens poussait jusqu'à ses dernières conséquences l'expression du goût italien, reste soumise à certaines influences locales encore visibles sous la magique enveloppe dont son pinceau a cherché à les couvrir. L'esprit, chez lui, n'est jamais complétement dégagé de la matière; la beauté est robuste et toute terrestre, l'énergie triviale, l'expression grossièrement vraie. Quelques véhémens efforts que fasse le fougueux génie du grand peintre d'Anvers, l'idéal lui fait toujours défaut.

Les prédécesseurs de Rubens, et particulièrement Otto Vénius, qui l'initia aux secrets de l'art, substituèrent l'effet calculé à la naïveté primitive des peintres néerlandais; ils essayèrent timidement, mais avec l'intelligence d'une école coloriste, ces grandes combinaisons d'ombre et de lumière qu'on appelle clair-obscur. Leur touche prit une ampleur inusitée. Ce furent de vrais peintres, tandis que leurs devanciers, les Van Eyck exceptés, n'avaient souvent fait que continuer les miniaturistes du moyen-âge. Ils introduisirent dans leurs compositions cette unité de lieu, d'intérêt et d'effet que jusqu'alors on avait à peine pressentie. Les peintres brugeois, comme M. Michiels le fait observer, découpaient un morceau de l'espace et disposaient un certain nombre de personnages au milieu d'un large horizon. Chez eux, l'homme n'était qu'un acteur perdu sur un vaste théâtre qu'il ne remplissait pas. Ses armes, ses vêtemens, l'or et les pierreries qui les recouvraient, éclairés par une lumière uniformément répandue, attiraient impérieusement l'attention. Les peintres de la transition restreignirent le lieu de la scène, concentrèrent l'effet, s'occupèrent à agencer savamment leurs personnages, qu'ils rapprochèrent des premiers plans du tableau. Ils restituèrent à l'homme cette importance que les peintres de l'antiquité lui avaient donnée, et que les écoles du moyen-âge lui avaient enlevée.

Rubens, à qui l'inspiration semble avoir livré tous les secrets de la palette et tous les artifices du dessin, posséda au plus haut degré la science de l'effet et de la composition. Rubens serait le peintre par excellence, si, dans l'art de la peinture, l'adresse de l'exécution, la puissance de l'imitation, l'inépuisable richesse du coloris, pouvaient suppléer l'idéal. Rubens, comme Otto Vénius son maître, abandonna les traditions des écoles primitives et se fit italien. Otto Vénius cependant ne lui avait enseigné que les procédés matériels et les pratiques vulgaires de l'art; Rubens dut tout le reste à son génie. Italien par la pensée comme par l'expression, il conserva sa fougueuse individualité; s'il inclina vers une école, ce fut vers l'école vénitienne. Il y a certainement dans sa manière quelque chose du Tintoret et de Paul Véronèse, mais du Tintoret plus ardent et plus lumineux, de Paul Véronèse plus puissant, mais moins vrai. Comme tous les génies extrêmes et mobiles, s'il imite, c'est par caprice, et, tout en imitant, il sait rester original. Emporté par sa fougue, il s'est trop souvent laissé aller à l'improvisation, et il a procédé par esquisses, surtout dans ses kermesses et ses paysages, où il s'est montré supérieur comme en tout; mais ses improvisations sont des dithyrambes et ses esquisses sont magnifiques. Un génie si indépendant échappe à toutes les classifications; il se fait sa place à part et ne peut s'appeler que par son nom. Cependant, en Allemagne et en France, l'esprit de système s'est exercé sur Rubens. Les uns l'ont représenté comme la dernière expression de l'école de Bruges,

quant au coloris seulement, et c'est fort heureux. En France, un écrivain ingénieux, M. Hippolyte Fortoul, est remonté plus haut encore. A l'en croire, ses œuvres si diverses et si profanes rappelleraient sous plus d'un rapport celles de ses devanciers les plus lointains et des Byzantins eux-mêmes. Quelques efforts que nous ayons faits, nous n'avons pu découvrir rien de semblable. Cette *sorte d'imitation robuste de la nature,* qui donnerait aux ouvrages du grand peintre d'Anvers cette lointaine analogie avec les œuvres byzantines, est, à notre avis, ce qui au contraire creuse le plus profond abîme entre sa manière et celle des peintres hiératiques du Bas-Empire. Rubens n'est pas même Allemand, il est Flamand.

Rubens, en mourant dans toute sa gloire, légua la partie spirituelle de son art et de son génie à Van Dyck, et la partie grossière et matérielle à Jordaens. Jordaens serait peut-être un grand peintre, s'il n'eût pas connu Rubens. Il a dérobé la palette du maître; il lui a emprunté sa fougue, son adresse. Pendant les soixante-dix ans qu'il a tenu le pinceau, il a peut-être couvert trois fois autant de toile que Rubens; mais des milliers de tableaux qu'il a peints, en est-il un seul qui s'élève au-dessus du médiocre? Jordaens nous montre où conduit l'abus de l'imitation, quelque féconde et brillante qu'elle soit. L'absence de toute originalité le classe parmi les peintres de troisième ordre. Élève de Rubens comme Jordaens, Van Dyck a su échapper aux décevantes facilités de l'imitation. Lui qui, dans la fameuse *Descente de croix,* avait repeint la joue et le menton de la Vierge de manière à tromper Rubens lui-même, il a voulu et il a pu être autre chose qu'un copiste; il a fait plus, il a su se créer une manière toute personnelle. Coloriste moins heurté et plus harmonieux que Rubens, il a donné à ses personnages cette dignité intelligente, cette grace chevaleresque que les natures sobres et contenues sont plus propres que d'autres à exprimer. Van Dyck est à la fois le plus naturel et le plus distingué des peintres flamands. Ce serait le dernier grand peintre que les Flandres auraient produit, si Rembrandt n'eût pas existé.

Les peintres flamands qui, après Rubens, ou du temps même de ce grand artiste, poussèrent le plus vivement à l'imitation de l'art italien, se sont attachés de préférence à reproduire la manière des maîtres florentins de l'époque qui précéda la décadence. Les peintres de la période antérieure, Otto Vénius et Heemskerck à leur tête, avaient au contraire étudié l'école romaine au moment de son éclat. On a appelé Heemskerck *le Raphaël hollandais,* et cependant sa manière n'est qu'un calque grossier, souvent même grotesque, de celle de Michel-Ange, dont il avait fréquenté l'atelier. Les peintres du XVIIe siècle et de la fin du XVIe persistèrent dans cette même voie. Le Bronzino et Vasari eurent leurs copistes; on imita des imitateurs.

Dans le cours du XVIe siècle, une révolution moitié politique, moitié religieuse, bouleversa la Hollande. A une époque d'opulence et d'industrie succédèrent des jours d'épreuve et de lutte; un culte austère remplaça les pompes traditionnelles et le majestueux symbolisme du catholicisme; l'art dans la Hollande et même dans les Flandres subit l'influence des révolutions religieuses et politiques. Il quitta le sanctuaire du temple pour l'hôtel-de-ville ou pour la maison du citoyen. C'est alors que Rembrandt apparaît et renouvelle du même coup et l'école de Leyde et son art, Rembrandt, poète comme Rubens, et dans son genre aussi grand peintre, aussi grand coloriste que lui. Tous deux ont fait bon marché de l'idéal et même de la beauté. Dans les pages étincelantes du peintre d'Anvers, dans ses allégories les plus violentes et les plus compliquées comme dans les plus austères compositions du peintre hollandais, sa *Leçon d'anatomie*, ses *Cinq régens du Staal Hof* ou sa *Ronde de nuit* par exemple, la matière a le dessus, l'imitation de la nature néerlandaise a prévalu, et cependant, nous le répétons, l'un et l'autre sont poètes. Rubens semble avoir dérobé jusqu'au dernier rayon de soleil et n'avoir laissé à Rembrandt que le crépuscule et la nuit; mais cette vive lumière n'illumine trop souvent que des images vulgaires et ne s'épanouit que sur les formes charnelles de la Vénus flamande, tandis que ces ténèbres laissent entrevoir, à travers leur admirable transparence, des scènes d'une réalité merveilleuse. Rembrandt est peut-être le plus original et le plus calculateur des peintres. Il est souvent aussi étonnant coloriste que les Vénitiens. Comme eux, il a tiré le plus merveilleux parti des glacis, mais il les applique d'ordinaire sur des empâtemens bien autrement solides que les grisailles vénitiennes. Il a trop négligé la beauté.

Rembrandt a eu de nombreux imitateurs, qui sont presque des copistes. Sa manière est trop personnelle, trop originale pour qu'on puisse l'imiter sans danger. Ferdinand Bol, son ami, est le meilleur de ces *pasticheurs*. On a souvent confondu ses intérieurs et ses portraits avec ceux du maître, et c'est un honneur insigne. Bartholomé Van der Helst, élève à la fois de Rubens et de Rembrandt, a conservé plus d'indépendance. Son grand tableau du *Repas des officiers, présidé par le capitaine Wits, en mémoire de la paix de* 1648, qu'on a placé au musée national d'Amsterdam en face de *la Ronde de nuit* de Rembrandt, a pu perdre à ce voisinage; c'est cependant encore un des tableaux les plus remarquables de la Hollande.

Aujourd'hui qu'une paix de trente années, l'aisance générale, les encouragemens publics et privés, et, par-dessus tout, les expositions annuelles du Louvre, ont donné à l'art en France un si étrange développement; aujourd'hui que les ouvrages produits chaque année par nos peintres ne se comptent plus par centaines, mais par milliers, et

que le nombre des artistes s'est accru dans une proportion vraiment merveilleuse, nous aurions mauvaise grace à nous étonner que, de la fin du XVIe siècle au commencement du XVIIIe, les Flandres aient produit quelques centaines de peintres. Ce qui doit surtout nous surprendre, par comparaison surtout avec le présent, c'est que presque tous ces peintres aient eu du talent, et que, parmi eux, on puisse distinguer de prime abord un grand nombre d'artistes éminens. La surprise cesse si l'on recherche avec quelque attention les causes de cette supériorité.

Avant de produire, les peintres flamands et hollandais se condamnaient à un long et laborieux apprentissage, et aucun d'eux n'eût quitté l'atelier du maître avant de savoir son métier, c'est-à-dire avant de posséder à fond certains procédés techniques quant au clair-obscur et au coloris, procédés que nous retrouvons toujours les mêmes, à fort peu d'exceptions près, dans tous les tableaux bons ou mauvais des artistes néerlandais. L'emploi de procédés uniformes, traditionnels, invariables, diminuait les difficultés matérielles. Le métier n'était plus pour l'artiste qu'une sorte d'instrument dont il jouait comme il l'entendait. Aujourd'hui cette première éducation de l'atelier est à peu près nulle; au lieu de se servir de moyens connus et communs à tous, l'artiste tâtonne et cherche de nouvelles combinaisons. On perd ainsi à fabriquer l'instrument le temps que les artistes flamands et hollandais mettaient à s'en servir, et d'ordinaire, comme cet instrument est incomplet, on s'en sert mal et on joue faux. Le nombre des peintres sachant peindre est plus rare qu'on ne saurait croire.

La passion que les peintres flamands avaient pour leur art était une autre cause de leur excellence. Ils ne vivaient que par lui et pour lui. S'ils lui faisaient quelques infidélités, c'était pour le cabaret et la kermesse, et, comme ils finissaient quelquefois par établir leur atelier au milieu des cruches et des pots à bière, ou sur le champ de foire, leur talent ne perdait rien à ces distractions passagères. Toutefois la raison principale de la rare perfection que la plupart de ces artistes ont donnée à leurs ouvrages, c'était le soin que chacun d'eux mettait à borner son champ, à restreindre sa manière à certains sujets et certains effets toujours les mêmes, ou, comme on dit aujourd'hui, à se *spécialiser*.

A partir d'Adrien Elzheimer, un des premiers peintres qui se soient attachés à reproduire les effets secondaires de la nature toute nue, la plupart des artistes, dits *petits maîtres flamands et hollandais*, se bornèrent chacun à l'imitation de scènes et d'effets analogues, souvent même toujours semblables. Brauwer, Craesbeke, les trois Téniers, les Ostade, Jean Steen et beaucoup d'autres peignent à qui mieux mieux les cabarets, les kermesses et toutes les péripéties bouffonnes, souvent même dramatiques, de l'orgie flamande. Leurs grotesques bacchanales peuplent les musées de l'Europe. Terburg, Metzu, Jean Leduc, Nicolas,

de Hooch, Miéris, Netscher, Gonzalès Coques, Peeter de Hooge, Jean Verkolie, les deux Vanloo flamands, en un mot toute la pléiade des peintres élégans reproduit de préférence des conversations galantes où figurent de belles dames et des cavaliers qui les courtisent. A l'exception de quelques assemblées de famille, exécutées après la réforme, et dont tous les membres sont vêtus de noir, les personnages de ces scènes familières sont costumés avec beaucoup de recherche; mais quelque chose d'épais dans la tournure, de gauche dans les manières, trahit souvent l'origine flamande de ces raffinés. Gérard Dow est plus varié, et se détache du groupe; cependant son imitation si admirablement patiente ne s'écarte pas de certains thèmes. Nous le voyons toujours peindre de préférence les charlatans, les joueurs de flûte, les commères et des scènes d'intérieur plus ou moins compliquées, d'où un fini vraiment merveilleux n'exclut ni la chaleur du jet, ni la vigueur du ton, ni l'expression noble d'ordinaire, pathétique souvent jusqu'au sublime. Godefroy Schalken, le meilleur élève de Gérard Dow, restreint l'imitation et n'applique la manière du maître qu'à la reproduction des mêmes effets de lumière; son idéal s'est renfermé sous l'abat-jour d'une lampe. Bien des peintres se confinent comme lui dans un même sujet, et font et refont toute leur vie le même tableau. Camille Troost peint les corps-de-garde, Brakemburg les mauvais lieux, Philippe Roos les basses-cours, Hondekoeter les combats de coqs. De l'imitation de l'homme, l'école naturaliste des Flandres était passée à l'imitation de la nature vivante et animée qui l'entourait. Puis, l'horizon de l'art se rétrécissant et la réalité gagnant de plus en plus, on vit des peintres d'un admirable talent se condamner à reproduire certains détails que, du temps des maîtres idéalistes, on n'eût considérés que comme accessoires : des animaux morts, des étoffes, des vases, des fleurs, un insecte, une goutte de rosée, une bulle de savon.

L'antiquité ne nous a pas laissé un seul bon tableau de paysage, et, dans les nombreux ouvrages de ce genre entassés assez confusément au musée des Studi, il est facile de voir que les artistes grecs et romains regardaient ce genre comme tout-à-fait secondaire. La plupart des ouvrages que nous connaissons ressemblent à des peintures chinoises ou aux décorations d'un théâtre de marionnettes. Cependant les auteurs de ces tableaux avaient un rare talent d'exécution, une grande sûreté de dessin et le sentiment de l'effet pittoresque (1). L'infériorité de ce genre s'explique par la sorte de défaveur dans laquelle il était tombé auprès des écrivains et des beaux esprits du temps. Vitruve lui attribue la décadence de l'art. Il accuse ses contemporains de

(1) Voyez le petit tableau du musée des Studi, représentant des édifices avec de fortes ombres. N° 198.

décorer les murailles de leurs appartemens de représentations frivoles et qui ne disent rien à l'esprit, telles que des forêts, des étangs, des marines, tandis que les maîtres grecs ornaient leurs édifices de peintures dont le sujet était tiré de l'histoire des héros et des dieux. Lucien dit quelque part en raillant (1) : « Ce ne sont pas des villes et des montagnes que je cherche dans les tableaux, ce sont des hommes que je veux y voir, et je veux connaître par leurs attitudes et leurs actions ce qu'ils font et ce qu'ils disent. » Si les peintures de paysages qui décoraient les murs des palais des grandes capitales de l'Italie et de la Grèce ressemblaient aux ouvrages de même genre trouvés à Herculanum et à Pompeïa, ces petites villes de troisième ordre, une telle défaveur était motivée.

Dans les peintures des manuscrits, le paysage est tout-à-fait accessoire; il est probable cependant que c'est là que les Van Eyck l'ont été prendre pour remplacer les fonds d'or des Byzantins et de l'école de Cologne. Ces paysages des Van Eyck sont sèchement exécutés; ils représentent d'ordinaire une ville fortifiée, bâtie sur des rochers et se mirant dans un large fleuve qui traverse des plaines verdoyantes: c'est le portrait fidèle des rives du Rhin. La perspective linéaire est exacte, mais la perspective aérienne est rarement observée : les lointains sont traités avec la même précision que les premiers plans; on les croirait peints avec une lunette d'approche. Ces fonds de tableaux des Van Eyck ne manquent cependant pas d'une certaine poésie.

Quel est l'artiste, flamand ou hollandais, qui, le premier, peignit le paysage pour le paysage, n'y faisant entrer la figure de l'homme que comme accessoire? Les historiens de la peinture néerlandaise ne sont nullement d'accord sur ce point. Il paraît certain cependant que, vers le temps des Van Eyck, un peintre de Harlem qui s'appelait Albert Van Ouwater, et que Jean Van Eyck avait sans doute initié au secret de la peinture à l'huile, composa, pour l'autel de l'église principale de cette ville, un retable représentant un paysage dont les premiers plans étaient occupés par une troupe de pèlerins. Patenier, que M. Michiels regarde comme le premier paysagiste proprement dit, n'a peint qu'un siècle après Albert Van Ouwater, de 1520 à 1540, et déjà, en 1511, Giorgion avait exécuté ces beaux paysages, si supérieurs à ceux de l'artiste flamand, dont nous avons au musée du Louvre un spécimen si vigoureux. Nous reconnaissons, d'ailleurs, qu'à partir de Joachim Patenier et de Henry de Bles, le maître à la Houpe (2), les paysagistes se multiplièrent singulièrement dans la Hollande et dans le pays de Namur.

(1) *Contempl.*, p. 346.

(2) Ainsi nommé parce que dans tous ses tableaux figure un hibou de l'espèce vulgairement nommée *houpe*.

Les grands accidens de l'atmosphère, les ondulations du sol, la configuration des montagnes, la physionomie variée des arbres et leurs formes multipliées et caractéristiques, la chaumière cachée sous leur feuillage ou chauffant au soleil son toit couvert de mousse et hérissé par les feuilles charnues de la joubarbe, devinrent dès-lors un objet d'études spéciales. Les premiers paysagistes s'attachèrent à retracer littéralement la nature. Quelques-uns trouvèrent la vérité qu'ils cherchaient, mais aux dépens de l'idéal et en sacrifiant la poésie à la réalité. Les ouvrages de Patenier et du maître à la Houpe ne renferment guère que des indications. Ces artistes, cependant, posèrent un premier jalon sur la route que suivirent résolûment la plupart des grands paysagistes hollandais ou flamands, les Huysmans, les Everdingen, les Pynacker, les Cuyk, les Ostade, les Berghem, les Decker, les Karel Dujardin et les Wynants, et où Paul Potter, Ruysdael et Hobbéma marchent en avant de tous, au premier rang.

Lorsque Louis XIV, à qui on présentait un tableau d'un des petits peintres hollandais les plus renommés, disait avec un dédain superbe, et dans lequel perçait un peu de dépit et de rancune : — Otez-moi ces magots de devant les yeux, il faisait une critique sévère, mais juste, des tendances vulgaires de l'art flamand. Un peuple de bourgeois et de marchands enrichis pouvait trouver du charme dans ces représentations exactes d'une nature triviale et grossière qui devaient choquer un goût délicat. Certes, depuis le grand roi, l'école française est singulièrement revenue de cette exclusion dont ses chefs avaient frappé les œuvres de ces peintres. Lebrun et son école, dont la pompe un peu enflée convenait mieux aux magnificences de Versailles, sont à leur tour dédaignés par des juges moins haut placés, mais tout aussi hautains et aussi exclusifs que le détracteur couronné de l'art flamand. La démocratie, qui règne en souveraine dans l'école comme sur la place publique, s'est éprise des œuvres de ces maîtres familiers, et, tout en se proclamant novatrice, la foule y a cherché des modèles; quelques-uns, plus éclairés et mieux avisés, ont dédaigné une imitation trop littérale, et ont essayé seulement de s'approprier les moyens d'exécution. Hâtons-nous de le dire, non pour justifier ces tendances, mais pour atténuer ce qu'elles pourraient avoir de trop servile et de trop prosaïque, ce sont les maîtres les plus vigoureux et les plus distingués de ces écoles, les esprits les moins grossiers, dont on s'efforce aujourd'hui de reproduire la manière, de deviner et d'appliquer les procédés. Si Brauwer, Adrien Van Ostade et David Téniers ont trouvé quelques imitateurs, Rubens, Van Dyck, Rembrandt, Ruysdael et Hobbéma ont rallié les sympathies les plus nombreuses et les plus relevées.

Il y aurait un curieux travail à faire sur l'influence réciproque que les écoles française et hollando-flamande ont exercée l'une sur l'autre.

Cette influence se manifeste dès le commencement du XVIe siècle. François Clouet, dit Janet, le peintre de la cour des Valois, sans adopter entièrement la manière des Van Eyck, comme le prétend M. Michiels, s'appropria quelques-uns de leurs procédés. Moins souple et moins varié que les peintres brugeois, précis et naïf comme eux, il sut, en restant naturel, garder une distinction et une dignité qui leur sont étrangères. Cependant, à en croire M. Michiels, « les personnages de Janet seraient aussi inflexibles, aussi empesés que les héros du Théâtre-Français; il semble voir des joujoux de Nuremberg, de petits hommes taillés dans le hêtre et dépourvus d'articulations (1). » Il est difficile d'être plus injuste et moins vrai, et cette assertion de M. Michiels nous montre, une fois de plus, comment un esprit prévenu et exclusif fait tourner contre l'homme de talent qu'il veut déprécier jusqu'à d'incontestables qualités. Janet est, sans nul doute, un peintre d'un tout autre mérite que les continuateurs flamands de Van Eyck. L'air de noblesse qu'il donne à ses personnages constitue surtout son originalité. Ces jugemens de M. Michiels n'ont, du reste, rien qui nous surprenne. Il a des préférences tout aussi singulières. Ne regrette-t-il pas quelque part que François Ier, à qui le bruit de la réputation de Michel Coxie était parvenu, n'ait pas chargé ce peintre de décorer son palais de Fontainebleau, à la place de Primatice, « ce déplorable barbouilleur qui gouvernait alors les destinées de la peinture en France? » Primatice, dont M. Michiels parle avec tant de dédain et à qui il n'accorde qu'un *certain talent de décorateur,* est supérieur, à notre avis, à tous ces peintres flamands qui, les premiers, importèrent dans leur pays la manière italienne. Bernard Van Orley, Michel Coxie, Jean Mabuse, avaient, il est vrai, fréquenté l'atelier de Raphaël; mais, dans l'étude qu'ils firent de la manière du maître, ils s'arrêtèrent à la forme extérieure. La partie intellectuelle et profonde, le sentiment et la grace leur furent toujours inconnus. Primatice, au contraire, élève comme eux de Raphaël, ami de Jules Romain et de plus Italien, conservait, même au milieu de ses plus grands écarts, quelque chose de délicat et d'élégant qu'il devait tout autant au génie national qu'à la première direction donnée à son talent. Il n'est pas surprenant, d'ailleurs, qu'à la suite des guerres d'Italie, ce goût italien l'ait emporté à la cour de François Ier et de ses successeurs sur le goût flamand italianisé. L'influence était directe et non transmise de seconde main. Au commencement du XVIIe siècle, lorsque le talent de Rubens était dans toute sa vigueur et que son nom remplissait l'Europe, la reine Marie de Médicis, sacrifiant ses préjugés d'Italienne, le choisit pour peindre la fameuse galerie du Luxembourg. Rubens exécuta, en moins de deux années, ce travail qui eût rempli la vie d'un

(1) *Histoire de la Peinture flamande et hollandaise,* t. III, p. 243.

autre homme; ses vastes et pompeuses compositions frappèrent d'étonnement les artistes français, l'éclat de son coloris éblouit leurs yeux; mais le naturalisme qui dominait dans ses tableaux, et qui, dans ses allégories les plus recherchées, se trahissait par la trivialité du dessin et la pesanteur de la forme, lui enleva une grande partie de son prestige et tint en défiance les peintres du temps, ou tout-à-fait français ou tout-à-fait italiens.

Un seul homme, Simon Vouet, ne montra pas la même indifférence pour cette violente manifestation du génie flamand, qui n'était à ses yeux qu'une dérivation de l'art italien. Simon Vouet avait plus d'adresse que de génie. Dans un long séjour en Italie, il avait su s'approprier successivement la manière des peintres alors en vogue, être sombre et vigoureux avec Caravage, lumineux avec le Guide, éclatant et facile avec Paul Véronèse. A la longue, il s'était formé de toutes ces manières fondues et combinées un style que de nos jours nous appellerions *éclectique*. Simon Vouet montra pour Rubens la même condescendance que pour les maîtres italiens. Il lui emprunta ce qui convenait le mieux à sa nature et à son talent, c'est-à-dire une liberté d'exécution fort voisine du style lâché, quand la vigueur du coloris ne rachète pas sa mollesse, une ordonnance pompeuse jusqu'à la bizarrerie et certains artifices de clair-obscur inconnus aux maîtres italiens. C'est dans ce style que Vouet, nommé peintre du roi sept ans après l'apparition que Rubens avait faite à Paris, exécuta les nombreux travaux qui lui furent confiés. Cette manière agrandie et plus châtiée se retrouve dans les peintures de Lebrun, son successeur. A travers sa majesté factice, sa pompe académique, il est facile de reconnaître que le premier peintre du grand roi, en composant ses vastes décorations et ses batailles d'Alexandre, s'est souvent rappelé les peintures de la galerie de Médicis. Lafosse, ce Campistron de Lebrun, Jouvenet, plus naturel et plus facile, qui osa peindre après Rubens une *Descente de croix*, et sut faire oublier sa témérité; après eux, Largillière et Rigaud, obéirent aux mêmes influences. Aucun de ces artistes ne retrouva la palette du peintre d'Anvers. Philippe de Champagne, Eustache Lesueur et Nicolas Poussin résistèrent seuls à cette influence complexe, comme ils avaient résisté à l'invasion du mauvais goût ultramontain. Ils continuèrent, les deux derniers surtout, la grande tradition italienne épurée, c'est-à-dire relevant directement de la nature et de l'antiquité.

Cette sorte de protestation du génie dédaigné contre la médiocrité triomphante resta sans effet. Les tendances de la peinture française au XVIIIe siècle inclinèrent toutes vers les écoles flamande et hollandaise. L'imitation n'est pas directe, mais l'inspiration est manifeste. Ces peintres, d'un mauvais goût si gracieux, qui rabaissèrent l'art au niveau de leur époque et qui firent de la peinture historique à l'usage des

ruelles et des boudoirs, les Vanloo, les Fragonard, les Boucher, trouvèrent plus facile d'imiter une école que d'étudier et de reproduire la nature. Comme Rigaud et Largillière, ils procèdent de Rubens; mais leur coloris, quelquefois si séduisant, n'est que le reflet affaibli de l'éblouissante palette du grand peintre. Si la forme est peut-être moins matérielle, elle n'est pas plus vraie; le contourné remplace la souplesse, et la ligne flamboie avec la même insolence. Chez les peintres de genre et de paysage, l'imitation est plus éloignée, il y a plus de caprice. Ils n'empruntent guère aux Flamands que des combinaisons d'effet, des artifices de couleur. Aussi le résultat est-il plus satisfaisant, et ces peintres sont-ils restés originaux. Watteau, qui jette des figures peintes avec la légèreté de Téniers et la puissance de coloris de Netscher et de Terburg, dans des paysages profonds comme ceux de Breughel de Velours et que Rubens semble avoir esquissés; Chardin, qui reproduit la nature morte avec autant de vérité et plus de largeur que Wéeninx, et dont les charmantes scènes d'intérieur rappellent Netscher et Nicolas de Hooch; Greuze, le Van Dyck des grisettes de son temps, ce Miéris pathétique et négligé; Joseph Vernet, qui, dans ses paysages, a combiné Berghem et Claude le Lorrain, et qui donne à ses marines le mouvement et la fureur de Parcellis et de Backuysen, la profondeur et l'étendue de Cuyp et de Van den Velde, mais qui n'a ni le naturel ni la vérité de ces peintres, tous ces artistes, de talens si variés, tiennent chacun par quelques liens aux Flamands, leurs devanciers.

Lors de la grande réaction provoquée par Mengs en Allemagne et continuée en France par Vien et David contre ces peintres du XVIII[e] siècle, qui faisaient un si étrange abus du style mouvementé des Italiens de la décadence ou des procédés de clair-obscur et de coloris des artistes néerlandais, l'école française renonça, d'un commun et subit accord, aux allures indépendantes et capricieuses de l'époque précédente et se rangea sous une même bannière. L'imitation de l'antiquité, comprise sous un aspect qui ne manquait pas de grandeur, mais qu'on n'obtenait trop souvent qu'en sacrifiant la grace et le naturel à une majesté factice et à une vigueur outrée, domine sans partage dans les ouvrages de cette période. Il n'est plus question que pour mémoire et par caprice d'érudition des écoles flamande et hollandaise. Comme les peintres du grand roi, les peintres niveleurs et académiques de l'école républicaine et impériale dédaignent souverainement tous ces faiseurs de magots. Les louer eût été un blasphème, les imiter un crime. On s'aperçoit trop, au coloris des grandes compositions de cette époque, du mépris qu'on avait pour les qualités les moins contestables de ces écoles. Une discipline si rigoureuse était trop antipathique à l'esprit français, indépendant et mobile de sa nature, pour qu'elle ne lassât pas promptement la jeunesse. Ce dédain était trop injuste pour qu'il se

continuât. David, de son vivant, put voir son école dominer dans toute l'Europe continentale; mais sa domination fut suivie d'un soulèvement des nationalités aussi général et d'un retour de fortune aussi prompt que ceux qui précipitèrent de son trône le nouvel empereur d'Occident. L'affranchissement de l'école en France amena son fractionnement. Vingt sectes et vingt manières remplacèrent l'unité académique. La couleur, si méprisée, reprit son prestige. La ligne, esclave si long-temps, s'émancipa follement. La plupart des chefs de la réaction nouvelle choisirent chacun chez les Flamands, de nouveau glorifiés, le modèle typique qui convenait le mieux à son tempérament. Nous ne voulons pas accuser d'imitation littérale des esprits si distingués et parfois si entreprenans, mais il n'est pas difficile de démêler les rapports qui rattachent à leur début MM. Géricault et Delacroix à Rubens, M. Paul Delaroche à Van Eyck et même à Gérard Dow, M. Scheffer à Rembrandt, M. Horace Vernet et son école à Van der Meulen et à Cuyp, M. Gudin à Van den Velde, M. Guignet à Van Dyck, et la plupart de nos paysagistes à Ruysdael, Hobbéma, Huysmans, Decker et Wynants. Ces rapports ne sont pas certainement assez suivis et assez directs pour détruire toute originalité, mais ils ne sont pas moins réels; on peut les saisir encore dans les diverses transformations qu'a subies la manière de chacun de ces peintres; l'exagération des imitateurs les a rendus plus frappans.

Les mêmes rapports existent également, et à des degrés différens, entre la plupart de nos peintres de genre et les peintres flamands; mais cette fois l'imitation est flagrante et s'attaque autant au fond qu'à la forme. On n'étudie plus seulement des procédés d'exécution, on reproduit la physionomie, les détails du costume et jusqu'à l'attitude des personnages; nous avons des Metzu, des Terburg, des Gérard Dow, des Ostade et jusqu'à des Jean Steen de récente origine. M. Roqueplan, qui a consulté tour à tour Mieris, Albert Cuyp, Van Dyck et Rembrandt; M. Decamps, dont *la Bataille des Cimbres* nous rappelle les mêlées d'Aldtorfer; M. Meyssonnier, qui joint la finesse et la précision de Gérard Dow au naturel de Netscher, sont ceux de nos peintres de genre qui, tout en étudiant les Flamands, ont su le mieux conserver leur verve et leur individualité.

Par une singulière contradiction, tandis que l'école française abandonnait la tradition académique et se retrempait au coloris des Flamands de la grande époque, l'école flamande contemporaine, obéissant à deux impulsions contraires, imitait la manière française, importée par David lui-même dans la Belgique, ou copiait, la loupe à la main, les anciens maîtres nationaux. L'école actuelle dans les Flandres suit aujourd'hui deux directions analogues. Les partisans des modes françaises ont depuis long-temps délaissé les ateliers de MM. Paelinck, Na-

vez et Odevaere, ces suprêmes représentans de la manière de David; ils imitent maintenant MM. Horace Vernet, Delaroche, Eugène Delacroix et Scheffer. Les peintres flamands proprement dits copient plutôt qu'ils n'imitent leurs devanciers des XVI[e] et XVII[e] siècles. Ce sont, en général, les peintres d'histoire ou les peintres anecdotiques qui inclinent vers l'art français; nous citerons, dans le nombre, MM. Wappers, Dekeyser et Gallait. M. Wappers est le peintre de la révolution belge de 1830. L'immense tableau dans lequel il a représenté le peuple déchirant la proclamation du prince Frédéric, sur la grande place de Bruxelles, ne vaut guère mieux que nos peintures officielles de même date. M. Wappers, dessinateur facile et coloriste plus énergique que séduisant, a des prétentions à la peinture dramatique telle que l'entendait M. Delaroche. Ses *Adieux de Charles I[er] à ses enfans*, son *Anne de Boulen*, son *Charles IX, au moment où il finit de tirer sur le peuple le soir de la Saint-Barthélemy*, son *Louis XI regardant danser des jeunes filles d'une terrasse du château de Plessis-les-Tours*, sont de faciles, mais faibles imitations de ce genre tout moderne.

M. Dekeyser, originaire d'un village de la banlieue d'Anvers, pâtre comme Giotto, a débuté à l'exposition d'Anvers en 1834, à l'âge de vingt-un ans, par un tableau de trente pieds représentant le Calvaire. Cette peinture annonçait d'heureuses dispositions et péchait plutôt par l'absence de style que par le manque d'inspiration. Depuis, M. Dekeyser a beaucoup produit et dans toute espèce de genre. Ses tableaux de batailles sont supérieurs à ses autres ouvrages. Sa *Journée des éperons* est peut-être son meilleur tableau. Il est telles parties de cette composition que M. Horace Vernet ne désavouerait pas. Tel est, par exemple, ce groupe où M. Dekeyser nous montre le comte d'Artois terrassé par un frère lai de l'abbaye de Terdoest et achevé par un boucher de Bruges. Ses tableaux de religion, conçus d'une manière ingénieuse, pèchent surtout par l'absence du sentiment religieux. Son coloris ne manque pas d'éclat, mais il est trop chargé de reflets. M. Gallait a figuré avec distinction dans nos expositions du Louvre; c'est un peintre brillant, facile, qui s'inspire à la fois de Van der Meulen et de nos coloristes modernes. C'était celui des peintres flamands contemporains qui promettait le plus; a-t-il tenu toutes ses promesses?

Les peintres de genre et de paysage sont restés presque tous fidèles aux traditions purement flamandes. La plupart sont gens de talent; mais est-il parmi eux un artiste supérieur? Nous n'oserions nous prononcer pour l'affirmative. M. Verboeckoven a continué Paul Potter, mais à la façon d'Ommeganck. M. Koekoek de Clèves a hérité de la loupe de Van der Heyden, mais il n'a ni la vérité d'aspect, ni la solidité de ton que ce peintre si précis savait toujours conserver. Chaque brin d'herbe, chaque fleur, chaque rugosité de l'écorce, sont terminés de manière à

faire illusion, si on les examine isolément; malheureusement M. Koekoek ignore cet art de subordonner tous les détails à l'harmonie de l'ensemble que Van der Heyden et Wynants possédaient à un si haut degré. Aussi ses toiles si précieuses ont-elles un aspect de crudité déplaisante. M. Brias et M. Van Schendel de Rotterdam imitent, l'un Gérard Dow, l'autre Schalken, mais en exagérant leurs défauts. Ces artistes peignaient à la loupe, ils peignent, eux, au microscope, ne s'occupant, comme M. Koekoek, que du détail, sans souci du jet et de l'inspiration. Ce que nous pourrions ajouter est bien triste. De même que les petits maîtres flamands de la bonne époque s'étaient attachés la plupart à la reproduction unique des mêmes scènes et des mêmes effets, plusieurs des peintres flamands d'aujourd'hui se sont formé comme une sorte de spécialité de l'imitation plus ou moins rigoureuse d'un de ces peintres d'autrefois. Chacun s'attache à son modèle avec une désespérante fidélité. M. Donny de Bruges refait les clairs de lune de Van der Neer, MM. Schotel les marines de Backuysen, M. Shelfout celles de Van den Velde. M. Verschuur d'Amsterdam nous donne de nouvelles éditions de Wouvermans, M. Dykmans des calques de Metzu; M. Madou copie Téniers; M. Leys, Jean Steen; M. Van Dael, Véeninx et Van Huysum. Bien d'autres encore, car ces artistes de seconde main sont nombreux, se résignent à doubler non-seulement les artistes supérieurs, mais des peintres d'un talent secondaire. On comprend tout ce qu'un pareil système a de funeste et de dégradant. Le peintre n'est plus qu'un copiste patient qui substitue la fidélité à l'invention, le parti pris au naturel; l'art se transforme en un métier vulgaire, car l'art ne peut exister sans inspiration et sans originalité.

On a peine à s'expliquer que, jusqu'à nos jours, une école si féconde, et que des talens si nombreux et si variés ont illustrée, soit restée sans historien. Les écrivains nationaux, tels que Karel Van Mander, Arnold Houbraken, Lucas de Heere, Sandraert et autres, n'ont embrassé chacun qu'une époque fort limitée, ou ne se sont occupés que d'une branche de l'art, de l'exposition de moyens techniques et du classement de détails biographiques. Aucun d'eux n'a tenté un travail d'ensemble, une appréciation complète et raisonnée des grandes révolutions de l'art dans les Flandres, depuis son origine jusqu'au temps où ils vécurent. Descamps est plutôt un biographe qu'un historien. Il enregistre assez confusément les faits nombreux recueillis par ses devanciers, ne parlant que de ce dont ils ont parlé, oubliant ce qu'ils ont oublié. Comme tous les compilateurs, il a beaucoup lu, beaucoup transcrit, et rien imaginé. MM. Hotho de Berlin, Schnaase, Fiorillo, Waagen et Mme Johanna Schopenhauer, postérieurs à Descamps et aux écrivains nationaux, ont des vues plus nouvelles et un coup d'œil plus étendu, mais les uns ne font encore que de la biographie, les autres de l'esthétique;

aucun d'eux n'a entrepris une histoire générale et complète. Deux écrivains français, MM. Arsène Houssaye et Michiels, ont tenté récemment de nous donner cette histoire qui manquait. M. Arsène Houssaye a terminé son travail; M. Michiels a publié la première partie du sien et s'est arrêté à l'époque de la naissance de Rubens.

La manière de ces deux écrivains offre la disparate la plus complète. Vif jusqu'à la mobilité, facile jusqu'à l'abandon, brillant jusqu'à la coquetterie, M. Arsène Houssaye se préoccupe beaucoup plus de la forme que du fond. Il tire habilement parti de ce qu'il sait; mais il sait moins que M. Michiels, et il n'a pas toujours suffisamment creusé son sujet. Son livre, intéressant, amusant parfois comme un roman, est incomplet. M. Michiels, au contraire, a fouillé le sol trop profondément; il est arrivé à une sorte de tuf rocailleux qu'il attaque de mille façons, et c'est à grand'peine qu'il parvient à y asseoir les fondemens d'une lourde construction dont la bizarre architecture aurait besoin d'être dissimulée sous les peintures variées et gracieuses qui décorent l'édifice de M. Houssaye. Celui-ci juge sainement, mais un peu par ouï-dire; il sait écrire, mais ne s'est-il pas trop pressé de prendre la plume? M. Michiels s'est consumé, lui, dans de longues recherches; il est remonté aux sources; il possède son histoire à fond, mais il ignore l'art de la raconter d'une manière compréhensible et attachante. M. Michiels a néanmoins de hautes prétentions comme historien et comme critique. Il se déclare de prime abord seul juge compétent en matière d'art, et il nie absolument l'existence de la critique d'art en France. « Abandonnant les voies que Platon et Aristote ont tracées, elle s'est (à l'en croire) égarée au milieu des *syrtes brumeuses où croît l'hypothèse, arbuste infécond des solitudes spirituelles.* De là les *puérilités* qui sont devenues des lois en France et ont un moment conquis toute l'Europe. » M. Michiels se pose donc en restaurateur de la critique. Abordant un sujet neuf, il a voulu, dit-il, le présenter d'une façon nouvelle. A cet effet, il a dû imaginer cette théorie de l'histoire des lettres et des arts que les Allemands avaient seuls pressentie. Cette théorie consiste à appuyer la connaissance de la littérature et des arts sur l'esthétique et la philosophie. Voilà, certes, une grande nouveauté!

Vous saurez de plus que, jusqu'à M. Michiels, les critiques français avaient ignoré l'art de conter. L'historien de la peinture néerlandaise ne prétend pas, il est vrai, avoir découvert ce grand art; il a voulu, seulement, rendre à la biographie des artistes son *attrait primordial.* C'est pourquoi il multiplie les récits, entrant dans une foule de détails et de particularités souvent oiseuses.

Soyez vif et pressé dans vos narrations,

a dit Boileau, que M. Michiels ne regarde, du reste, que comme un

assez *pernicieux* conseiller. M. Michiels n'est guère vif, et il ne nous paraît jamais pressé. Il finit sans doute par arriver, mais après de longues haltes et bien des détours. Diderot dans ses *Salons* de peinture, M. de Stendhal dans ses charmantes esquisses sur l'histoire de la peinture italienne, ont une tout autre manière de raconter.

En résumé, M. Michiels a rassemblé les élémens d'un bon livre qu'il n'a pas su faire. Son histoire pèche surtout par la forme et par le manque de proportions. Le manque de proportions tient au désir incessant qu'a l'auteur d'étaler à tout propos des connaissances encyclopédiques. L'insuffisance de la forme résulte de cette même cause et du parti pris d'être nouveau, coûte que coûte, soit comme penseur, soit comme écrivain. De là cette prétention hautement affichée d'avoir seul découvert ce que chacun sait; ce besoin de déprécier tout ce qui provient d'autrui et de se proclamer seul savant, seul intelligent, seul capable; cet abus de l'esthétique et de l'analyse; cette phraséologie burlesquement ambitieuse, et toute cette affectation de dogmatisme et de néologisme. Ces habitudes littéraires ont pu surprendre un moment l'admiration des lecteurs vulgaires; elles rebutent un esprit délicat et sont déjà bien surannées. Aujourd'hui, si l'on veut être nouveau, il faut revenir au naturel, et la seule chose qui n'ait pas vieilli, c'est le vrai.

Le naturel, le vrai! ces deux mots résument merveilleusement cette étude sur les écoles flamande et hollandaise; ils caractérisent le genre de talent de la plupart des peintres qui les illustrèrent; ils expliquent comment, arrivant après les Italiens, ils purent être originaux. Les peintres néerlandais ont sans doute abusé du naturel et de la vérité comme les Italiens avaient abusé du style; mais, si l'on considère la singulière faveur qui s'est attachée à leurs œuvres, faveur sans égale, que le temps a consacrée, et qui, loin de s'affaiblir, semble s'accroître d'âge en âge, on reconnaîtra qu'il faut que cet abus même ait bien du charme, puisqu'il trouve si aisément son pardon.

MERCEY.

QUESTION

DES TRAVAILLEURS.

L'AMÉLIORATION DU SORT DES OUVRIERS. — L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Un coup de tonnerre est tombé sur la France le 24 février; nous en avons tous été étourdis. Les pouvoirs publics d'alors, qu'on pouvait supposer fermes sur leur base, dont l'Europe entière admirait la force, et qui se complaisaient dans la contemplation d'eux-mêmes, en ont été anéantis. Du même instant, il n'en est plus demeuré que quelques poignées de cendres sur nos places publiques. La France tout entière, avec ses trente-cinq millions d'hommes industrieux et intelligens, avec son organisation puissante, ses richesses, sa renommée, a été au premier occupant, comme une masure abandonnée au milieu des bois. Un parti, en petite minorité, qui se tenait à l'écart de ces stériles joutes parlementaires où le talent d'une foule d'hommes distingués se consumait pour la plus grande gloire de quelques chefs, a eu soudainement l'inspiration hardie de se porter en avant, et il s'est ainsi rendu le

maître absolu de cette noble France. Voilà comment nous sommes changés en république. C'est un fait accepté maintenant de tout le monde : pas la moindre protestation d'une fraction quelconque de cette chambre, si prodigue de paroles, qui, dans son égoïsme, se flattait hier d'être la nation, n'est venue traverser la proclamation nouvelle de la république française. La république existe, elle n'est pas contestée. C'est donc une nécessité et un devoir pour chacun de se conformer à la situation qui nous est faite, quelque imprévue qu'elle soit, et d'y adhérer franchement pour le plus grand bien de la patrie.

Rendons une double justice à ces hommes qui se sont saisis de la France, et dont l'audace, au milieu de l'universelle lâcheté, a suffi pour entraîner cet astre majestueux, comme un satellite obéissant, dans l'orbite de leurs opinions. Dès le premier instant, ils se sont mis à faire tout ce qu'ils pouvaient pour que le nouvel ordre de choses fût un ordre, et ils ont assigné à la république qu'ils proclamaient un but digne de la sympathie des cœurs généreux, l'amélioration du sort du plus grand nombre des hommes. Le problème qu'ils ont posé, dont ils ont commandé la solution aux efforts de tous, c'est de faire en sorte que les trente-cinq millions de Français participent aux bienfaits moraux et matériels de la civilisation, que la France enfin forme une famille. Devant un pareil programme, les dissentimens doivent se taire. Chacun est tenu de trouver en soi la force de comprimer l'émotion que lui a causée ce violent ébranlement, la douleur qu'inspire le spectacle d'immenses infortunes, afin de donner le concours loyal et énergique de toutes ses facultés à cette œuvre si difficile. Il faut que chacun apporte une pierre pour l'édifice à la construction duquel nous aurions dû spontanément consacrer, il y a long-temps déjà, les ressources de tout genre que nous avons gaspillées dans toutes sortes d'entreprises.

J'ai le droit d'en prendre à témoin Dieu et les hommes, l'amélioration du sort des travailleurs (1) fut toujours la pensée qui m'anima dans mes modestes, mais continuels travaux. Combien de fois ma persévérance à recommander ce sujet comme la grande affaire du siècle ne m'a-t-elle pas fait traiter d'utopiste et de rêveur, et par les ministres qui étaient au pouvoir, et par les hommes qui le leur disputaient! Les lecteurs de cette *Revue*, mieux que personne, s'ils ont remarqué ce que j'y ai publié, savent quel fut toujours mon dévouement à cette sainte cause. L'amélioration du sort des travailleurs est imposée à tous aujourd'hui d'une façon si impérieuse et si puissante, que, mal revenu encore de la stupeur où les événemens m'avaient plongé, je me dé-

(1) Je dis travailleurs, au lieu d'ouvriers, pour parler la langue du jour. A mes yeux, cependant, un chef d'industrie est un travailleur aussi bien que l'homme qui se livre au travail manuel. Le savant et l'artiste sont aussi des travailleurs. Le magistrat dans son cabinet ou sur son siége est un travailleur aussi bien que l'homme de peine.

termine à élever la voix, heureux si mes avertissemens pouvaient être de quelque utilité à ceux qui tiennent le gouvernail du navire, ou seulement prévenir quelques-unes des fausses manœuvres auxquelles on est tant exposé avec un équipage mal exercé et tumultueux.

L'amélioration populaire, le lendemain même de la révolution, prit le nom de l'organisation du travail. Le gouvernement provisoire a promis l'organisation du travail en principe, en décrétant le droit au travail. De la part des ouvriers parisiens, l'organisation du travail fut réclamée avec ce commentaire, qu'immédiatement le salaire devait être augmenté et la durée du travail diminuée, et puis encore, sous cette autre forme, que le marchandage devait être aboli, c'est-à-dire que l'industrie des sous-entrepreneurs ou *tâcherons* fût interdite. Ils demandèrent aussi l'abolition du travail à la pièce, et enfin le renvoi de tous les ouvriers anglais. En ce moment, l'organisation du travail se prépare, dans l'enceinte même de la chambre des pairs, par un congrès que préside un des membres du gouvernement provisoire, auteur d'un écrit qui a eu beaucoup de retentissement sous le titre même de *l'Organisation du travail*. Quant au marchandage, un décret du gouvernement provisoire l'a interdit comme étant *l'exploitation du travailleur*. La durée du travail a été l'objet d'un décret spécial, qui l'a fixée à dix heures pour Paris, à onze pour les départemens. Cependant à Paris, dans les grands ateliers de construction, l'on ne travaille plus que neuf heures. Dans plusieurs au moins de ces mêmes ateliers, le travail à la pièce reste prohibé, quoique le décret du gouvernement provisoire l'ait autorisé. Pour ce qui est de l'accroissement des salaires, plusieurs chefs d'industrie y ont souscrit. Recherchons ce qu'un observateur impartial, étranger aux événemens et hors du tourbillon des passions qui s'agitent, pourrait raisonnablement penser de tout ce mouvement, et disons-le avec sincérité. Le règne de la liberté illimitée laisse apparemment aux citoyens le droit d'exprimer leurs opinions en termes modérés.

Pour apprécier les moyens par lesquels peut se poursuivre le progrès populaire, il est utile de jeter un coup d'œil en arrière et de regarder comment les ouvriers des villes et des champs sont parvenus à leur condition actuelle, qui, si elle laisse infiniment à désirer encore, n'en est pas moins cent fois préférable à celle qu'ils avaient dans les temps antiques. C'est une étude qui a le tort d'être abstraite et froide en présence de réclamations palpitantes et d'événemens brûlans; mais aussi bien c'est la seule manière de mettre la raison, qui seule découvre la vérité, à la place des passions qui l'obscurcissent ou la voilent.

Au point de départ de la civilisation, chez la plupart des peuples, l'homme dont le père de famille se fait assister dans son travail est un esclave qui n'a rien à lui, pas même sa propre personne, et qui vit dans

un dénûment dont les pauvres eux-mêmes n'ont pas l'idée aujourd'hui. L'immense majorité des hommes alors est accablée de travail et n'a aucune jouissance. Le travail est ingrat, parce que l'homme n'a pas encore à son service les inventions qui font la fécondité de l'industrie moderne, les outils perfectionnés, les machines, tout l'attirail des procédés avancés et des appareils par lesquels ces procédés sont mis en œuvre. Les forces de la nature, le vent, l'eau, la force élastique de la vapeur que la chaleur développe, ne sont pas dressées encore à travailler pour le soulager. Les animaux ne lui prêtent qu'un faible secours. On ne sait pas les employer utilement. Ainsi, on se sert du cheval comme bête de bât; on n'a que de détestables chemins dont une voiture de roulage ne pourrait gravir les pentes, dans les ornières desquelles elle s'embourberait, sans que toutes les invocations du charretier à Hercule pussent l'en dégager. On est dépourvu d'avances; l'industrie est très morcelée sans que cependant ce que les modernes appellent la division du travail soit connu, et c'est une raison de plus pour produire péniblement et chèrement. Le travailleur lui-même est gauche à la besogne et n'a aucun tour de main. Le labeur produit infiniment peu pour l'esclave, puisqu'il produit peu pour le maître. L'esclave vit donc dans une misère abjecte; il a la triple misère du corps, de l'intelligence et du cœur. Il est une chose par le corps, une brute par l'ame.

Qu'est-ce à dire? Que, dans l'antiquité, les maîtres étaient des tyrans qui, par plaisir ou par égoïsme, foulaient aux pieds tous les droits de l'humanité? C'est possible; cependant ce n'était vrai que de quelques-uns. Ce qui est certain au contraire, c'est que la société alors manquait de capitaux, et voilà quelle était la cause profonde du mal. Les outils, les machines, les appareils de tout genre qui servent à appliquer les procédés perfectionnés, tout cela c'est du capital. Les forces de la nature, une fois appropriées, captivées dans des engins et asservies à la volonté de l'homme, le vent sur les ailes du moulin, la chute d'eau sur la roue hydraulique, la vapeur dans le cylindre de la machine à feu, c'est du capital. Les vastes approvisionnemens que réclame la grande fabrication, la fabrication économique, encore du capital. L'habileté de l'ouvrier lui-même, qui résulte d'une instruction préalable ou d'un apprentissage ou d'une grande expérience acquise, et qui multiplie la production, c'est pareillement du capital. Ainsi la formation et l'agrandissement du capital, telle est la condition première du progrès populaire. Quand le capital existe à peine, la classe la plus nombreuse est dans la détresse et l'abjection. Sans capital, tout ce que peuvent produire les hommes en s'exténuant de travail, c'est une grossière pâture pour eux-mêmes. S'il y a du luxe, et même dans les sociétés antiques il y en eut d'éclatant, c'est une exception dont profite une minorité tellement petite, que, si vous répartissiez la substance

de ce faste et de ces plaisirs sur la foule tout entière, l'existence de celle-ci n'en serait pas visiblement changée. Elle resterait misérable et flétrie dans sa chair et dans son esprit. En un mot, sans capital pour faire vivre sur un territoire déterminé une nation un peu populeuse, il faut qu'un grand nombre des hommes soit sous un nom quelconque dans l'esclavage, c'est-à-dire dans l'extrême misère, dans la dépendance la plus absolue. Sans capital, la dégradation d'une partie du genre humain est tellement inévitable, semble tellement obligée, que les esprits les plus élevés et les plus pénétrans, les philosophes dont la civilisation s'enorgueillit le plus, proclament ou avouent alors qu'il y a deux natures, la *nature libre* et la *nature esclave*. Cette distinction est d'Aristote, une des plus puissantes intelligences assurément qui aient paru sur la terre. C'est seulement quand le capital s'est agrandi que le travail des hommes produit assez pour donner du bien-être à un grand nombre, pour retirer tout le monde de la hideuse misère où l'on croupissait autrefois, et dont l'intelligence et les sentimens subissaient comme le corps la dégradante influence.

Cette notion fondamentale, que c'est par suite de la création du capital que le grand nombre se relève de l'abrutissement, a été pressentie et exprimée sous une forme originale par le même philosophe que je citais tout à l'heure. « Si la navette et le ciseau, a dit Aristote, pouvaient marcher seuls, l'esclavage ne serait plus nécessaire. » Eh bien! quand l'espèce humaine a eu du capital, la navette et le ciseau ont marché seuls, et un grand progrès a pu s'accomplir, l'esclavage a pu disparaître. A mesure que les sociétés humaines auront, proportionnellement à la population, une forte masse de capital, les privations matérielles, intellectuelles et morales du grand nombre des hommes pourront devenir moindres, disons mieux, diminueront infailliblement, car la force qui pousse en avant le grand nombre et qui tend à le faire profiter de toutes les découvertes, de toutes les acquisitions, est invincible. Je ne sais qui pourrait en douter aujourd'hui.

Ainsi, pour le progrès populaire, l'agrandissement du capital est une condition absolue. Ce n'est pas la seule assurément : il faut que la science suive la même progression, afin que l'accroissement du capital trouve un emploi de plus en plus utile; il faut que le sentiment chrétien qui nous fait considérer tout homme comme notre frère devant Dieu, notre égal devant la loi, s'épanouisse et sorte du fond des ames où il était réfugié comme en un sanctuaire, pour se répandre dans l'existence pratique des nations. Mais la civilisation, si elle a divers aspects, est une. Il y a une loi d'harmonie qui y préside et en vertu de laquelle il n'est pas possible que la civilisation avance par un côté de la vie des peuples, à moins d'avancer majestueusement et en masse de toutes parts. En un mot, il n'y a pas en Europe un état où il soit possible que le capital gran-

disse, si l'entendement humain ne s'y enrichit pareillement, et si l'ensemble de la population ne participe au progrès des connaissances. Il n'y a désormais que du retardement ou de la rétrogradation pour toute nation chez laquelle le sentiment de l'égalité civile et de la fraternité resterait comprimé.

Ainsi tombent comme des châteaux de cartes tous les systèmes qui sont fondés sur une prétendue hostilité naturelle entre les intérêts du travail et ceux du capital. Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des capitalistes cupides, que des riches aient profité de l'occasion qui s'offrait à eux pour pressurer le pauvre, je ne le nie pas; mais on ne me contestera pas non plus que le pauvre, plus d'une fois, ait pris, lorsqu'il l'a pu, sa revanche. Ces excès, de quelque part qu'ils viennent, ces scènes d'avidité et de violence, par lesquelles se révèlent les mauvaises passions des uns ou des autres, n'infirment en rien la conclusion à laquelle nous a conduit l'examen des faits : le capital est l'auxiliaire du travail; c'est par la conservation et l'agrandissement du capital que disparaîtront de nos cités la faim et les haillons, et qu'en seront chassés les vices qui forment le cortége de la misère, de même que c'est le capital qui, selon la prévision du philosophe de Stagyre, a fait tomber les fers des esclaves. Ainsi, conserver, ménager le capital que possède la société, en provoquer l'accroissement, voilà ce que doivent vouloir les amis des classes ouvrières, ceux qui souhaitent de toute leur ame que l'égalité virtuelle inscrite en tête de nos lois se change le plus tôt possible en cette égalité pratique qui subsiste aux États-Unis, par exemple, où rien dans le costume, dans le régime alimentaire, dans les habitudes générales de la vie, je dirais volontiers dans le langage même, n'indique une démarcation profonde entre le pareil de notre paysan ou de notre ouvrier et l'habitant le plus policé des villes.

Homère nous apprend que dans la maison de Pénélope, qui cependant était la simplicité même, il y avait douze femmes occupées nuit et jour à moudre le grain nécessaire à la subsistance de la reine d'Ithaque, de ses compagnes et de ses commensaux. Ce sera se mettre au-delà de la vérité que de porter à trois cents le nombre des personnes que nourrissait ainsi Pénélope. Dans cette société sans capital, où tout se faisait à la sueur du front de l'espèce humaine, une personne était donc nécessaire pour moudre, et qu'est-ce que c'était que la mouture d'alors? le grain consommé par vingt-cinq, peut-être par moins de la moitié. En supposant que pour toute la population le blé subît l'opération de la mouture, il fallait une personne tournant la meule par 25 habitans, ou plutôt par 10, 12 ou 13, proportion énorme. On voit par cet exemple entre mille à quel point le genre humain était écrasé de travail matériel pour satisfaire aux premiers besoins de la vie, et combien il est vrai de dire qu'alors, en s'exténuant, tout ce que les hommes pouvaient

obtenir de leur travail, c'était de subsister d'une façon misérable. De nos jours, à la faveur du capital que la civilisation moderne peut consacrer à la mouture, on est parvenu à cette perfection, qu'un grand moulin, comme celui de Saint-Maur, près de Paris, est en état de moudre journellement la farine qui suffirait à faire la ration de cent mille soldats, sans employer plus de vingt personnes; c'est une personne au moulin pour 5,000 consommateurs. Puisque, en ce temps-là, il fallait tant de travail pour si peu de résultat, Pénélope ne pouvait faire autrement que de traiter fort mal ses douze esclaves qui étaient à la meule, de leur donner une fort modique pitance, de les vêtir plus mal encore, et c'était de même dans toutes les professions. Avec une industrie qui serait organisée tout entière sur le pied du moulin de Saint-Maur, il serait possible et facile de rétribuer chaque travailleur d'une façon magnifique. C'est que, il y a 3,000 ans, faute de capital de tout genre, avec un grand nombre de travailleurs, il y avait fort peu de produits. Au contraire, dans une société où l'industrie serait tout entière portée à la perfection du moulin de Saint-Maur et où il y aurait assez de capital pour occuper toute la population, la quantité des produits serait immense en proportion du nombre des travailleurs; le capitaliste pourrait avoir un beau profit, et le travailleur un fort beau salaire.

L'amélioration du sort des populations se traduit donc, aux yeux de celui qui analyse les faits, par cette formule simple : accroître le capital, développer tous les capitaux, y compris, remarquons-le bien, celui qui consiste dans l'habileté des hommes, dans leur activité au travail, dans leur goût pour le travail; faire en sorte que, relativement au chiffre de la population, le capital sous toutes les formes soit le plus grand possible. C'est sous cette formule que l'on peut présenter la condition positive de l'amélioration non-seulement matérielle, mais intellectuelle et morale du sort de la classe la plus nombreuse, car encore une fois tout se tient. Il faut que cette formule prenne place dans la tête de chacun de nous, de ceux surtout dont la main pèse en ce moment sur les destinées de la patrie, afin qu'ils s'en inspirent dans leurs actes. Puisque à cette heure ce sont les ouvriers qui sont nos souverains, il faut qu'on la leur signale et qu'on la leur recommande. Hors de là, il n'y a pour eux que des chimères et des déceptions, et, pour la société au sort de laquelle leur sort est lié, que péril, bouleversement, appauvrissement, catastrophe.

La première pensée de beaucoup de personnes qui ont superficiellement examiné cette grande question du siècle, l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse, c'est que la répartition des produits du travail est vicieuse, qu'il faut la changer d'urgence, et qu'on remédiera ainsi aux souffrances des ouvriers. De là les vives réclamations pour un accroissement de salaire. De là l'enthousiasme avec lequel a

été accueilli le système dit de l'organisation du travail. Sous le régime de la république, la vérité doit, plus que sous tout autre régime, sortir de son puits. Examinons donc ces deux combinaisons, et jetons-y, autant que nous le pouvons, pour découvrir ce qu'elles valent, les lumières de la vérité.

DIMINUTION DU TRAVAIL ET AUGMENTATION DU SALAIRE.

Tout accroissement de salaire à côté duquel vous ne verrez pas un accroissement du capital en proportion de la population sera éphémère. Les règlemens par lesquels on aura cru le prescrire et le rendre immuable seront caducs. S'ils restent en vigueur quelques jours, ce sera par l'effet de la terreur, mais cela ne se maintiendra pas, par la bonne raison que c'est impossible, comme de bâtir un édifice qui se tienne de lui-même au milieu des airs, ou, pour prendre une comparaison qui montre plus clairement à quel genre appartient la chimère qu'on poursuit, comme de tirer d'une chose des parties qui, mises ensemble, fassent plus que le tout. Vous aviez pensé que vous atteindriez votre but en diminuant dans une forte proportion le nombre des heures de travail; on reviendra à payer à raison du nombre des heures. Vous avez fixé impérativement le prix de l'heure; on mentira à votre ordre impératif, parce que l'on ne pourra pas s'y conformer; la fraude est la réponse que font les gouvernés aux ordres des gouvernans qui commandent l'impossible. La main d'œuvre est une marchandise dont la valeur se règle comme celle de tout autre objet. Il est aussi impraticable de fixer par la volonté arbitraire de l'autorité la valeur vénale de la main d'œuvre que celle du pain, de la viande ou du fer. Il serait fort heureux pour l'industrie que le fer ne valût que 5 centimes le kilogramme, malheureusement il n'est pas possible de le fabriquer à ce prix; supposons cependant que demain, dans son désir de favoriser l'industrie en général, le gouvernement provisoire décrète que le fer vaudra 5 centimes le kilogramme, ni plus ni moins : croyez-vous que le décret sera obéi? Tel marchand de fer qui craindra des violences cédera probablement, mais à l'instant tous les maîtres de forges éteindront leurs fourneaux. Voilà ce qui tendra à se produire par des voies détournées, pour toutes les productions, dans un délai plus ou moins bref, lorsqu'on élèvera de par la loi le prix de la main d'œuvre.

Dans la circonstance actuelle, il y a une raison pour que les ouvriers ne persistent pas dans la demande qu'ils ont faite à Paris, dans presque toutes les professions, d'avoir de plus forts salaires : c'est que jamais on n'eut moins de moyens d'accroître la rétribution du travail. L'ébranlement auquel nous venons d'assister a détruit la confiance. Ce n'est la faute d'aucune des personnes qui dirigent aujourd'hui les affaires, si le

mot de *république française* effraie ceux qui possèdent, ceux qui attachent du prix au respect des propriétés et des personnes, ceux qui aiment la liberté autrement qu'inscrite sur les murailles; mais la république française, je parle de la première, excite l'effroi de tout ce monde-là, et ce même monde a vu avec inquiétude le retour du gouvernement républicain. La confiance a donc disparu; elle a fait place à la panique. J'espère que la confiance reviendra; c'est un devoir pour nous tous de la rappeler, mais tout indique qu'elle sera lente à reparaître. Or, c'est la confiance qui soutient le capital et qui le rend capable de produire et de distribuer tout ce que la société réclame pour vivre, c'est elle qui lui permet de circuler et d'avoir de la fécondité. Il arrive ainsi qu'avec la même quantité de terres, de maisons, de machines, de routes, de canaux et de chemins de fer, avec le même approvisionnement en matières premières et en objets déjà tout fabriqués, avec le même capital intellectuel en talent, en connaissances, en adresse, nous sommes tous beaucoup plus pauvres qu'hier. Du sein de l'appauvrissement général il n'est pas possible de faire sortir de meilleures conditions d'existence pour quinze ou vingt millions de nos concitoyens. Manufacturiers, agriculteurs, commerçans, avocats, médecins, savans, artistes, tout ce qui n'est pas ouvrier gagne en ce moment beaucoup moins qu'il y a un mois. Est-ce le moment, pour les ouvriers, de revendiquer de plus forts salaires? La question n'est pas de faire mieux rémunérer son travail, elle est d'en avoir, et plaise au ciel que dans un mois nous n'en soyons pas beaucoup plus dépourvus qu'aujourd'hui!

Quelle est la loi d'après laquelle se règle le salaire dans les pays où le travail est libre? C'est par l'abondance du capital comparée au nombre des travailleurs qui demandent de l'emploi. Ici se retrouve cette éternelle loi du rapport entre l'offre et la demande, qui sert de règle à toutes les transactions. Un manufacturier n'a du capital que pour occuper cent ouvriers, en les rétribuant à raison de 4 francs par tête; il s'en présente deux cents; s'il faut qu'il les occupe tous, il ne peut leur donner que 2 francs, c'est forcé. Ainsi, plus la population se multipliera relativement au capital, plus les salaires descendront. Ils baisseront au détriment de la santé publique, en dépit des appels de la charité chrétienne, du cri de l'humanité blessée. Ils baisseront jusqu'à ce que les infortunés ouvriers soient réduits au *minimum* des subsistances, aux alimens les plus grossiers. C'est l'histoire de l'Irlande, où, à mesure que les hommes ont pullulé pendant que le capital était stationnaire, les malheureux paysans sont descendus de l'usage de la viande à celui du pain sec, du pain à la pomme de terre de bonne qualité, de la pomme de terre farineuse à la pomme de terre aqueuse et coriace qu'une superficie donnée rend en plus grande quantité. C'est affreux, mais c'est d'une inexorable nécessité. Là où il n'y a rien, le roi perd

ses droits, selon le vieux dicton; il en est de même du peuple, souverain ou non.

Tribuns, philanthropes, prédicateurs, creusez-vous la tête; vous ne trouverez pas d'autre solution que celle-ci : une misère affreuse quand il y a beaucoup de bras et peu de capital. Les décrets garantiront le travail, garantiront le salaire : efforts impuissans! Votre garantie sera vaine tant que vous n'aurez pas créé du capital, et vous ne le créerez que par le travail accumulé, par l'épargne, l'abstinence, la patience. Décréter une augmentation générale des salaires ou une diminution réelle du travail journalier tant que le capital n'est pas augmenté, c'est chimérique ou c'est éphémère. Voilà ce manufacturier qui employait deux cents ouvriers; vous voulez qu'il double le salaire : il y souscrit, mais alors il n'occupera plus que cent ouvriers. Tout au plus, en répartissant autrement son capital entre l'achat des matières et les salaires, il pourra aller à cent cinquante. Que ferez-vous des cent ou des cinquante qu'il aura congédiés? A cela on répond : L'état leur donnera de l'ouvrage; il ouvrira des *ateliers nationaux*. Bien; cependant, à ces ateliers il faudra du capital, d'où le tirerez-vous? On ne fait pas du capital comme Pompée disait qu'il pouvait faire des soldats, en frappant du pied la terre. Pour que l'état se procure le capital nécessaire aux ateliers nationaux, il faudra qu'il le prenne ou l'emprunte à l'industrie privée; mais alors celle-ci, ayant moins de capital, sera forcée de renvoyer d'autres travailleurs. Pendant que vous en placerez d'un côté, il s'en déplacera de l'autre un nombre égal qui se présenteront, demandant à leur tour du travail; vous n'en finirez jamais. C'est la roue qu'Ixion tourne toujours.

Puis, si les salaires sont augmentés, les frais de production seront plus élevés; il faudra vendre plus cher, sous peine d'y perdre, et alors la consommation se restreindra. La production subira par conséquent le même sort; de là, moins d'ouvriers occupés. Comment y remédierez-vous? Ce ne sera pas avec des ateliers nationaux travaillant sérieusement, avec un capital d'emprunt : je viens de montrer que c'est impossible. Cependant il reste un expédient : c'est de prendre sur le budget pour entretenir les ouvriers déclassés. Nous voilà donc acculés à la taxe des pauvres. Cette taxe viendra de la même source que les autres impôts; ce sera autant de pris sur le capital national, car ces 200 millions, si vous les aviez laissés aux contribuables, auraient en grande partie servi à grossir le capital national, et, du moment que vous les distribuez à des travailleurs inoccupés, ils sont consommés, ils n'existent plus. Vous allez donc à l'encontre du but que vous devez inflexiblement poursuivre, si vous voulez améliorer le sort des ouvriers. Il vous fallait pourvoir à l'accroissement du capital; vous le diminuez.

Il y a une foule d'industries qui exportent leurs produits. La France

exporte pour plus de 100 millions de tissus de laine, pareille valeur en tissus de coton, des soieries, des articles de Paris pour des sommes énormes. Comme la concurrence étrangère nous presse vivement sur les marchés extérieurs, c'est sur de très faibles différences de prix, 2, 3 ou 4 pour 100, qu'est motivée la préférence de l'acheteur étranger en notre faveur. Si les salaires s'accroissent autrement que par le cours naturel des choses et le libre mouvement des transactions, voilà nos frais de production augmentés; nous perdons l'avantage que nous avions sur les marchés extérieurs, nos débouchés nous sont ravis. Cette nombreuse population de Paris, de Lyon, de Mulhouse, de vingt autres villes qui fabriquent les articles d'exportation, reste sans travail. Vous croyez avoir avancé d'un pas; vous avez reculé de dix.

Est-il possible de changer dès à présent la répartition qui se faisait hier des fruits du travail en donnant une plus forte part au travailleur, une moindre au capital? Beaucoup de personnes résolvent la question par l'affirmative; n'est-ce pas à tort? Eh! oui, assurément, c'est une de ces espérances chimériques dont se bercent, pour leur malheur, des myriades d'ouvriers. Dans une société libre, et je suppose qu'on veut que la société moderne garde ce caractère si péniblement gagné, sous le régime de la liberté du travail, de cette liberté après laquelle les travailleurs ont soupiré pendant des siècles, la part du capital se détermine d'après cette même loi immuable de l'offre et de la demande que j'ai déjà citée. Quand il y a peu de capitaux vis-à-vis de beaucoup de travailleurs, le profit du capital est grand. Lorsque les capitaux se multiplient, la portion qui leur revient des fruits du travail est moindre. L'histoire nous l'atteste : ce qu'on nomme l'intérêt des capitaux va en baissant à mesure que la civilisation développe la richesse. Et ainsi nous retombons sur la conclusion à laquelle nous étions arrivés par un autre chemin : si vous voulez que le capital reçoive une moindre part des produits, faites que la proportion du capital au nombre des travailleurs soit plus grande. Il n'y a pas d'autre issue.

Allons plus loin et mesurons ce qu'on pourrait attendre non-seulement d'une réduction, mais de la suppression totale de la part qui est faite au capital. C'est exagérer, selon toute apparence, la production totale de la France en produits matériels que de la mettre à 10 milliards. Supposons que demain, par un décret révolutionnaire, on installe le système communiste en France, que tout le capital soit confisqué au profit de l'état, et que chacun des 35 millions de Français ait à prendre son lot égal sur les 10 milliards : ce sera par tête 78 centimes à dépenser par jour. Chaque ouvrier non marié sera mis à 78 centimes; je n'en sache pas beaucoup à Paris qui se contentassent de ce traitement-là, même au nom de la république. Une famille composée de six

personnes recevrait 4 fr. 68 cent., c'est modeste au gré d'une quantité de travailleurs. Mais, dit-on, la production déploierait ses ailes aussitôt, et de 10 milliards elle s'élèverait vite à 15, à 20. Il est mille fois plus probable que, sous l'influence de la terreur, de la confusion, des désordres et des gaspillages de tout genre que causerait cette grande spoliation, nous descendrions à 7 milliards, à 6, à 5, et que cet immense bouleversement établirait bientôt une égalité, non de bien-être, mais de misère.

Il est des prétentions qu'on mentionne à regret, mais qu'il faut cependant citer, parce que l'histoire de ces temps-ci les inscrira. Tel est le projet provisoirement adopté dans quelques ateliers de supprimer le travail aux pièces et de mettre tout le monde indistinctement à la journée. Les mauvais ouvriers y gagneront quelque chose, mais les ouvriers habiles et appliqués, les pères de famille qui, aiguillonnés par leur amour pour leurs enfans, entreprenaient une petite besogne et la menaient à bonne fin, n'ont qu'à y perdre. C'est une violence que celui qui a peu de titres exerce sur celui qui a droit à l'estime et à la sollicitude. Je voudrais de même qu'on pût déchirer des annales de la liberté française la page où l'histoire inflexible s'apprête à écrire que, dans un accès de patriotisme sauvage, des Français ont demandé que les ouvriers anglais, leurs frères, fussent renvoyés, et qu'ils l'ont obtenu.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Il y a trois ans, j'eus sur ce sujet une discussion publique avec M. Louis Blanc, à l'occasion du livre qu'il avait publié sous ce titre. Cette discussion, commencée et poursuivie avec politesse de ma part, se termina brusquement, après quelques échanges d'argumens, par une épître que M. Louis Blanc m'adressa dans son journal, épître du genre de celles que du temps de Louis XIV un duc et pair au plus antique blason aurait pu écrire à un homme de lettres, ou, pour parler la langue du temps, à quelqu'un de ces *gredins*, qui,

> ..... Pour être imprimés et reliés en veau,

se croyaient en droit de critiquer les grands seigneurs. M. Louis Blanc sentait en lui l'étoffe d'un dictateur, et savait qu'il lui était réservé de devenir prochainement l'un des membres les plus actifs d'un décemvirat qui disposerait souverainement de la France, statuerait sur la forme du gouvernement, sur les intérêts politiques et sociaux de la patrie. Je dois avouer mon tort : je ne m'étais pas douté des destinées qui attendaient mon adversaire. Je le prenais pour ce que j'étais moi-même, un écrivain, mon pair, sauf la différence du talent, car j'ai toujours regardé M. Louis Blanc comme un homme qui en a beaucoup,

et je ne me suis fait faute de le dire; je ne me dissimule pas que je n'ai, au contraire, que de la bonne volonté.

M. Louis Blanc voudra bien me permettre de reprendre avec lui cette discussion interrompue par sa volonté en février 1845. Il y a urgence. Je préviens le lecteur qu'il ne doit prendre qu'en bonne part les observations que je vais présenter. J'ai toujours pensé qu'il convenait de parler à son gouvernement ou de son gouvernement sur le ton du respect; l'intérêt même de la société l'ordonne. Examinons donc, tout respectueusement, ce système qui a eu le bonheur d'avoir M. Louis Blanc pour interprète. Pour savoir nettement en quoi il consiste, j'aurai garde de substituer une description de ma façon aux paroles de M. Louis Blanc. Je citerai son livre textuellement comme un derviche ferait du Coran. Voici donc le chapitre par lequel se termine l'*Organisation du Travail*. (Édition de 1848, page 102.)

« Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production, et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

« Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence, pour faire disparaître la concurrence.

« Le gouvernement lèverait un emprunt, dont le produit serait affecté à la création d'*ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

« Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais, en vertu de leur organisation même, comme on le verra plus bas, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

« Le gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui rédigerait les statuts. Cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait forme et puissance de loi.

« Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instrumens de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

« Bien que l'éducation fausse et antisociale donnée à la génération actuelle rende difficile qu'on cherche ailleurs que dans un surcroît de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, les salaires seraient égaux, une éducation toute nouvelle devant changer les idées et les mœurs.

« Pour la première année qui suivrait l'établissement des ateliers sociaux, le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, ainsi qu'on va le voir, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

« On ferait tous les ans le compte du bénéfice net, dont il serait fait trois parts : l'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association; l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours; la troisième enfin serait consacrée à fournir

des instrumens de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association, de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

« Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois, et participant aux mêmes avantages.

« Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderait pas à faire naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

« Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

« L'atelier social une fois monté d'après ces principes, on comprend de reste ce qui en résulterait.

« Dans toute industrie capitale, celle des machines, par exemple, ou celle de la soie, ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun, et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive? Non, parce que le gouvernement serait toujours à même d'en amortir les effets, en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis de ses ateliers. Aujourd'hui, lorsqu'un individu extrêmement riche entre en lice avec d'autres qui le sont moins, cette lutte inégale ne peut être que désastreuse, attendu qu'un particulier ne cherche que son intérêt personnel; s'il peut vendre deux fois moins cher que ses concurrens pour les ruiner et rester maître du champ de bataille, il le fait. Mais lorsqu'à la place de ce particulier se trouve le pouvoir lui-même, la question change de face.

« Le pouvoir, celui que nous voulons, aura-t-il quelque intérêt à bouleverser l'industrie, à ébranler toutes les existences? Ne sera-t-il point, par sa nature et sa position, le protecteur né, même de ceux à qui il fera, dans le but de transformer la société, une sainte concurrence? Donc, entre la guerre industrielle qu'un gros capitaliste déclare aujourd'hui à un petit capitaliste et celle que le pouvoir déclarerait, dans notre système, à l'individu, il n'y a pas de comparaison possible. La première consacre nécessairement la fraude, la violence et tous les malheurs que l'iniquité porte dans ses flancs; la seconde serait conduite sans brutalité, sans secousses, et de manière seulement à atteindre son but, l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. Ainsi, au lieu d'être, comme l'est aujourd'hui tout gros capitaliste, le maître et le tyran du marché, le gouvernement en serait le régulateur. Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des

avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche aujourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'état se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions, pour résultat du succès, obtenu la défaite de la concurrence : l'association.

« Supposons le but atteint dans une branche particulière d'industrie; supposons les fabricans de machines, par exemple, amenés à se mettre au service de l'état, c'est-à-dire à se soumettre aux principes du règlement commun. Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même lieu et qu'elle a différens foyers, il y aurait lieu d'établir entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie le système d'association établi dans chaque atelier particulier; car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Il y aurait donc, dans chaque sphère de travail que le gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central duquel relèveraient tous les autres, en qualité d'ateliers supplémentaires.... »

S'il m'est permis de résumer en trois lignes cet exposé, je dirai que l'organisation du travail de M. Louis Blanc consiste dans les innovations suivantes : 1° la suppression de la concurrence; 2° sauf une période de transition, l'égalité absolue pour tous, sans qu'il fût tenu compte de l'habileté et de l'activité de chacun; 3° l'abolition de tout profit pour le capital au-delà de l'intérêt légal; 4° l'élection des chefs et sous-chefs des travaux industriels par les inférieurs.

En conscience, je crois qu'il suffit de ce résumé pour que le système soit jugé par quiconque a la moindre connaissance de ce que c'est que le travail des ateliers, ou sait comment est fait le cœur humain, et quels sont les mobiles habituels des hommes dans les affaires.

Avec cette organisation du travail, la production se ralentirait sensiblement. Il y aurait beaucoup moins de produits à répartir, beaucoup plus de misère par conséquent. On en devine bien la cause; personne ne serait directement intéressé à se donner de la peine, ou n'y serait poussé par la rivalité du voisin. M. Louis Blanc croit que les ateliers sociaux ainsi constitués seraient *doués d'une force d'expansion immense*, et qu'aucun des établissemens de l'industrie actuelle ne pourrait soutenir une *longue lutte* contre les siens. J'en appelle à quiconque a dirigé un atelier. Je me déclare d'avance converti à la doctrine de M. Louis Blanc et je m'engage à devenir l'apôtre de son organisation du travail, si, parmi tous les habitans de Paris auxquels l'industrie est familière, il en trouve trois qui soient d'avis qu'une fabrique ainsi organisée pourrait soutenir la concurrence des autres et aller trois mois sans déposer son bilan.

L'égalité absolue de rétribution, quelles que fussent les œuvres, serait une injustice extrême. M. Louis Blanc l'a adoptée parce qu'il pense que le sentiment du devoir est dans l'industrie un mobile suffisant pour exciter les hommes à beaucoup faire et à bien faire. C'est là son erreur capitale, erreur qui l'honore, puisqu'il l'a prise dans son ame toute dévouée à la chose publique, mais erreur surprenante de la part d'un homme qui a tant étudié la morale et l'histoire. L'industrie, de même que toutes les institutions sociales, suppose assurément le sentiment du devoir; mais elle suppose aussi, plus particulièrement, le sentiment de l'intérêt personnel. La loi politique et la religion recommandent aux hommes le devoir et glorifient le sacrifice. La société tomberait en pourriture, si le sacrifice et l'abnégation ne recevaient pas les hommages des hommes. Dressez donc des statues à Cincinnatus, offrez des palmes aux martyrs, mais n'espérez pas que dans les circonstances habituelles de la vie, dans les questions de pot-au-feu, le genre humain en masse s'impose l'imitation des vertus que des hommes d'élite ont déployées dans des occasions solennelles, celui-là en face des intérêts de la patrie, ceux-ci en présence de Dieu, sous l'empire d'une foi religieuse exaltée. Dans ses transactions journalières, l'homme suit la pente de son intérêt. Le cœur humain est ainsi fait. — Tant pis pour le cœur humain, me dira M. Louis Blanc. — Non; c'est tant pis pour votre plan.

Mais vous vous méprenez, dira M. Louis Blanc; dans mon système, *tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien.* — Oui, sans doute, le bloc entier des travailleurs, dans son unité indivisible, est intéressé à ce que la production soit féconde, à ce qu'il y ait beaucoup de produits et de bons; mais personne n'est individuellement intéressé à être laborieux et zélé, car l'individu n'y peut revendiquer le résultat de ses efforts personnels; il n'en recueille que la millième ou la dix-millième partie. C'est comme s'il n'en retirait rien du tout. Ce système anéantit la personnalité humaine en la noyant dans un panthéisme confus. De chacun de nous, il fait ce que la loi pénale fait des forçats, un numéro, l'égal de tous les autres. L'industrie est du domaine assigné au sentiment individuel. Le ressort de la production, c'est l'intérêt individuel excité par la rétribution personnelle et manifesté par la concurrence, tout comme c'est le capital qui en constitue les rouages, et c'est pour cela qu'en supprimant l'intérêt individuel, vous désorganisez l'industrie, de même que vous détruisez absolument une montre quand vous en enlevez le ressort.

Croyez-moi, laissez en son lieu chacun des sentimens qui sont inscrits sur les divers replis du cœur humain; ne les dépaysez pas, c'est comme si vous preniez les plantes des tièdes régions des Antilles pour les transporter dans le climat glacé du Groënland, ou si vous proposiez

aux terres tropicales la culture des végétaux que la nature a faits pour le pâle soleil de l'Islande. Ne demandez pas aux sentimens qui nous animent, quand nous approchons du forum où se discutent les intérêts sacrés de la patrie, ou dans les instans solennels où notre pensée s'absorbe dans l'Être suprême, qu'ils nous suivent, et que seuls ils nous inspirent lorsque nous nous livrons à notre métier et que nous y stipulons nos intérêts personnels. Vous ne l'obtiendrez pas; c'est ce qui n'a jamais été et ne sera jamais, parce que cela ne peut être. Lui-même, Cincinnatus, le modèle du désintéressement patriotique, lorsqu'il vendait son grain, faisait probablement ses efforts tout comme un autre pour tirer de l'acheteur le meilleur prix. Caton l'ancien, l'homme du devoir en politique, était, dans la vie privée, très regardant, et saint Paul, le grand saint Paul, homme de dévouement certes, eût été moins alerte, quand il était à sa besogne de faiseur de tentes, s'il n'eût senti que de son travail individuel dépendait son pain quotidien.

L'égalité véritable, celle que proclamèrent nos pères en 1789, aux applaudissemens de toute la terre, n'a rien de commun avec ce fantôme que vous présentez aux regards de la multitude fascinée qui se presse sur vos pas. Les Français sont égaux, cela veut dire que la nation française est une, que les distinctions publiques appartiennent aux talens et aux services, quelle que soit la naissance. Cela signifie que l'état doit à tous les intérêts un égal appui, qu'il est tenu de protéger également les champs de celui-ci, les rentes de celui-là, le travail de ce troisième qui n'a ni terres ni rentes. Le sens de cette égalité féconde et généreuse, c'est que, par l'instruction qu'il répand, l'état doit préparer tous les hommes à être utiles à la société et à eux-mêmes, et qu'un vaste et libéral système d'éducation nationale doit rechercher soigneusement dans les hameaux comme dans les cités, sous le chaume et les haillons, comme sous le toit de l'opulence, les natures supérieures dont la société a besoin, afin de les développer et de les rendre dignes de devenir les dépositaires des destinées de la patrie. Mais soumettre à la même existence matérielle tous les hommes sans exception, depuis les dignitaires de l'état jusqu'au plus humble des manouvriers, c'est une de ces chimères qui ne sont permises qu'au collégien dont l'imagination naïve rêve le brouet noir des Spartiates, loin du réfectoire pourtant, alors qu'il n'a plus faim. Quoi! le président de la république logera non dans le joli palais des successeurs de Washington, mais dans une chambre numérotée pareille à celle du dernier citoyen; il mangera à la gamelle de tout le monde la pitance commune, il ira se délasser de ses graves soucis dans le préau public aux mêmes jeux que le vulgaire! Quand il méditera sur les affaires de la patrie, pour s'inspirer il aura autour de lui, de même que l'ouvrier, les ustensiles du ménage et les cris des enfans! Cette égalité se-

rait l'avilissement de tout ce qu'il y a de noble et de pur sur la terre, une honteuse promiscuité.

Ce système, comme au surplus beaucoup des idées qui ont pris le haut du pavé, n'est qu'une réaction passionnée contre les inégalités qui existaient jadis. Il organiserait l'oppression des natures d'élite par les natures communes, des hommes actifs, intelligens, dévoués par les égoïstes, par les sots, par les paresseux. Pour me servir de l'expression consacrée par un des décrets du gouvernement provisoire, ce serait l'*exploitation* des bons travailleurs par les mauvais. Ce n'est pas pour en arriver là que nous avons fait les révolutions de 1789 et de 1830 : ce n'est pas non plus le dernier mot de celle de 1848.

La concurrence fait le bon marché, c'est une vérité qui court les rues. Or, le bon marché, qu'est-ce, sinon l'affranchissement matériel du pauvre? La concurrence est le stimulant de l'industrie; c'est par la concurrence que se découvrent et se propagent les perfectionnemens, si avantageux au plus grand nombre. Supprimez la concurrence, et la torpeur succède à l'ardente activité, qui est le caractère de l'industrie moderne. La concurrence est la figure industrielle de la liberté, de cette liberté sainte pour laquelle nos pères se passionnèrent en 1789, qu'ils nous avaient conquise par tant d'héroïques labeurs, au prix de tant de sacrifices. Condamner systématiquement la concurrence, c'est donc repousser les principes immortels de 1789, c'est vouloir que notre patrie, se frappant la poitrine, demande pardon au genre humain de l'avoir induit en erreur et se mette à rebrousser chemin, la honte sur le front.

Mais, dit M. Louis Blanc, la concurrence est le fléau de la société. D'après lui, non-seulement la concurrence est funeste à l'ouvrier, mais elle est fatale aux bourgeois; car M. Louis Blanc a la bonté, dans son livre, de témoigner beaucoup de sollicitude à la bourgeoisie. — La concurrence, en effet, a ses abus. L'arène de la concurrence est parsemée de ruines. Combien d'espérances légitimes y ont été renversées! que de fois l'avenir des familles y a été anéanti! Je ne le cache pas, je le déplore. Mais la carrière de la liberté n'a-t-elle pas été aussi couverte de décombres? Des actes infâmes en ont souillé le sol sacré, elle a été inondée de sang. L'affreuse guillotine y fut un moment inaugurée, sanctifiée, car on nous a parlé de la *sainte guillotine*. L'athéisme y trôna pendant quelques jours, et des monstres dignes de l'exécration du genre humain s'y pavanèrent. Est-ce à dire qu'il faille maudire la liberté? Pourquoi donc rendre le principe de la concurrence responsable des mensonges et des méfaits qui se sont accomplis ou s'accomplissent en son nom?

On abuse de tout, même des meilleures choses et des principes les plus beaux; mais aussi bien on s'abuse soi-même si l'on s'imagine qu'il soit

possible d'arriver à une organisation sociale où il n'y aura plus de violences ni de fraudes. Il y aura toujours sur la terre des bons et des méchans. Ce qui importe, c'est que les bons ne soient pas systématiquement sacrifiés aux méchans, et qu'au contraire le bien l'emporte sur le mal. Or, tout balancé, c'est ce qui a lieu et de beaucoup, quand l'industrie se met sous le drapeau de la liberté ou de la concurrence; car, je ne saurais trop le répéter, c'est tout un : la concurrence n'est que la face industrielle de la liberté. La concurrence est un aiguillon qui pousse incessamment la société vers un état de choses où la quantité des produits sera enfin assez grande pour que chacun puisse en avoir la part que l'humanité réclame; c'est sous la pression de cet aiguillon que naissent les perfectionnemens industriels, et le caractère général et absolu de tout perfectionnement de l'industrie, c'est de multiplier les produits qu'engendre un même travail. L'aiguillon est acéré, et il fait quelquefois de cruelles blessures : il faut voir jusqu'à quel point il serait possible de rendre ces plaies moins douloureuses et de les guérir sans émousser l'aiguillon, et sans qu'il cesse d'agir nuit et jour comme un stimulant énergique; mais supprimer l'aiguillon, comme le propose M. Louis Blanc, ce serait tout simplement décréter l'éternité de la misère pour le plus grand nombre des hommes. La marche de l'industrie en avant s'arrêterait tout net.

Peuples ou individus, personne ne doit se flatter d'avoir jamais sur la terre une tente dressée pour un doux sommeil, constamment parsemé de riantes visions; nous sommes ici-bas pour lutter, pour être éprouvés, et le progrès est le fruit des épreuves et de la lutte. Il faut, non-seulement pour que la société avance, mais pour qu'elle subsiste, que le système social soit conforme aux données fondamentales de la nature humaine; le système de M. Louis Blanc les méconnaît; qu'il respecte l'équité, et ce système la viole. En un mot, dans ce système, le mal domine le bien et l'écrase. Sous le régime de la liberté et de la concurrence, c'est le contraire. Il reste à savoir seulement s'il n'est pas possible de restreindre cette proportion de mal dont nous voyons que de nos jours la liberté et la concurrence sont accompagnées.

Me voilà enfin sur un terrain où je puis m'entendre avec les socialistes en général et, ce dont je suis flatté, peut-être avec M. Louis Blanc lui-même. J'ai insisté sur la nécessité de maintenir la concurrence, dans l'intérêt de l'avenir des ouvriers eux-mêmes; mais parce qu'un principe est bon ou même excellent, ce n'est pas une raison pour le suivre indéfiniment, jusque dans ses dernières conséquences, sans regarder autour de soi. Les hommes qui conduisent les affaires de la société ont à mener de front plusieurs principes également respectables, qui semblent s'exclure, mais auxquels suffit à chacun sa part. On peut,

grace à Dieu, balancer les uns par les autres ces principes en apparence exclusifs, et les employer comme on le fait en mécanique de forces plus ou moins divergentes qui se résolvent finalement en une force unique, la résultante de toutes les composantes. De même que la liberté politique a besoin d'être mariée au principe d'ordre, sans lequel elle ferait de funestes écarts, de même on peut espérer de parer aux inconvéniens les plus marqués de la concurrence par l'application intelligente d'un principe que célèbrent justement sur le ton de l'enthousiasme toutes les écoles socialistes, le principe d'association.

Ainsi M. Blanc a raison de recommander aux ouvriers, pour la jouissance des fruits de leur travail, la vie en commun; ce régime sociétaire, appliqué à la consommation, donne une économie très remarquable, et permet par conséquent de multiplier le bien-être et les plaisirs de chacun avec une même quantité de ressources. Par l'association, ce qui, dans l'isolement, était du dénûment, peut se changer en une existence passable. Ce n'est pas le seul bienfait qu'on doit attendre du principe d'association. L'association est possible dans la production même; elle y est plus désirable encore que dans la consommation. Avant d'entrer dans quelques explications à ce sujet, je sens le besoin de montrer que ce que je dis ici n'est pas chez moi une opinion de circonstance, et que ce n'est point par résignation que je m'y rallie. Voilà ce que je publiais, en 1841, dans un écrit contre les fortifications de Paris, que les chambres discutaient alors, et depuis j'ai souvent reproduit la même idée.

« Au dedans, la dynastie était appelée à édifier, conformément à l'esprit nouveau des temps, une société calme et heureuse, avec les élémens épars et divisés comme des grains de sable que lui ont légués des bouleversemens sans exemple. Elle devait donner aux populations, à pleines mains, du bien-être, des lumières, de la moralité, en revendiquant l'aide de l'industrie, de la science et des arts, et en invoquant les idées suprêmes hors desquelles on chercherait en vain du bonheur pour les individus, de la stabilité pour les trônes et pour les empires. Elle avait à réaliser en permanence, dans la marche régulière de la politique et du travail, cette union admirable des ouvriers et des bourgeois, qui avait fait du mémorable drame des trois journées une révolution inouie. Au fronton de l'édifice, elle avait à graver le principe de l'égalité, inaliénable conquête d'un demi-siècle d'efforts et d'aventures, toison d'or rapportée du plus laborieux des pèlerinages; de l'égalité organique, afin d'en finir avec l'égalité anarchique. En un mot, *la tâche de la dynastie au dedans*, *tâche difficile et longue, digne d'occuper des générations de rois et d'hommes d'état, c'était l'organisation du travail*, s'il est permis d'employer une expression que les partis ont dénaturée. Cette politique libérale et organisatrice est antipathique au système guerrier; elle suppose nécessairement la paix : elle n'est possible qu'avec elle et que par elle.» (*Les fortifications de Paris, Lettre à M. le comte Molé*, page 13.) (1).

(1) En rappelant ici ce que j'ai écrit, alors que je débutais dans l'enseignement de

Mais cette organisation du travail, ce mode d'association entre les bourgeois et les ouvriers, quel est-il, qu'est-ce qu'il peut être? Ce ne sera pas l'organisation proposée par M. Louis Blanc, car celle-ci aboutit à l'impuissance et à la tyrannie, je l'ai montré : à l'impuissance, puisque, au lieu de multiplier les produits, elle en restreindrait la quantité en brisant le ressort même de la production; à la tyrannie, puisque les natures d'élite y seraient comprimées, asservies, exploitées, et que les frelons de la ruche y absorberaient de droit le miel péniblement amassé par les industrieuses abeilles. Le mode d'association qu'il faut devrait avant tout être sur cette base, que chaque rétribution individuelle dépend du nombre et de l'étendue des services individuels.

Précisez davantage, me dira le lecteur, le temps nous presse et la maison brûle. — Si le feu est à la maison, faites la part du feu. Il est à croire qu'il ne la faudra pas trop grande, car la réflexion vient, et tout le monde retourne au calme. Si un grand incendie se déclarait, il consommerait la ruine complète de tout le monde, y compris les ouvriers. Or, les ouvriers le sentent, et c'est pour ce motif que je ne crois pas à l'embrasement général de l'édifice social. Quant à moi, je le confesse, j'ai beau regarder, je n'aperçois nulle part encore un plan qui puisse être adopté avec la moindre confiance pour l'organisation du travail. Nous n'arriverons à cette découverte que comme Colomb découvrit le Nouveau-Monde, après avoir long-temps demandé et espéré un navire et après une longue et périlleuse navigation. Le navire, nous l'avons enfin, s'il plaît à Dieu : voici la périlleuse et longue navigation qui commence! Je ne puis dire que, comme en 1841, c'est une *tâche difficile et longue*, et, pour l'accomplir, il faudra successivement l'espace de plusieurs *générations*. Des tâtonnemens, des essais nous mettront sur la voie, et nous devrons tous ramer de toutes nos forces afin d'avancer chaque fois qu'un éclair aura brillé et nous aura montré le chemin au milieu des ténèbres. Les agitations des événemens nous pousseront vers le terme du pèlerinage, non sans nous en écarter quelquefois. C'est ainsi que nous allons depuis 1789, par un mouvement semblable à celui de la marée dont le niveau s'élève, quoique le recul du jusant à chaque instant succède au flot qui monte. Puisque nous sommes lancés depuis un mois dans les plus grandes aventures, il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on en coure de petites; c'est même fort convenable. Je

l'économie politique, je n'entends pas réclamer pour moi un brevet d'invention. Si c'est un mérite d'avoir proposé l'organisation du travail au moyen de l'association, ce mérite m'est commun avec tous les économistes modernes. Lisez-les tous, vous trouverez dans le cours de M. Rossi, comme dans les leçons de M. Wolowski, dans les travaux de M. Dunoyer, comme dans ceux de M. Faucher, de Fix, de tous les maîtres de la science, que l'association entre les ouvriers et les maîtres (je demande pardon de me servir encore du vieux style) est éminemment désirable, qu'elle tranchera le nœud des difficultés sociales des temps modernes.

ne crois point au système de M. Louis Blanc, je l'ai assez dit. Je n'ai pas beaucoup plus de foi dans le fouriérisme. J'honore et j'admire Fourier, mais je ne vois dans ses écrits que des romans propres à faire valoir l'association qui en est la morale, et je ne les estime que pour la morale qu'ils font aimer. Néanmoins, dans la circonstance actuelle, une allocation de cinq, six ou dix millions, pour fonder une association d'après les idées de M. Louis Blanc, ainsi qu'un phalanstère, me semblerait au goût du jour. Ce serait une étude dont il sortirait des enseignemens. Ce serait aussi un gage de la bonne volonté du gouvernement en faveur des novateurs honnêtes, un moyen de calmer les impatiens qui nous débordent.

Quoiqu'il n'y ait pas pour l'organisation du travail un plan nouveau d'après lequel on puisse demain constituer les ateliers et régler les droits de chacun, ne désespérons pas cependant, et ne nous faisons pas plus pauvres que nous ne le sommes. Et d'abord fixons bien les idées. Entendons-nous bien sur ce que c'est que l'organisation du travail. Ce mot, auquel tant de vagues désirs se sont accrochés, qui est inscrit sur tant de bannières hardiment déployées aujourd'hui, n'a jamais été bien défini par ceux qui ont le plus contribué à le mettre à la mode, et c'est peut-être à cette circonstance qu'il est redevable d'une grande partie de son succès. Les hommes, les malheureux surtout, s'attachent de préférence à ce qui est mystérieux, parce qu'alors leur imagination exaltée croit voir parmi les nuages dont sont entourées les idoles qu'on leur présente tout ce qui doit soulager leurs maux et changer leurs souffrances en joies.

L'organisation du travail, prise dans le sens le plus large, doit consister dans un ensemble d'institutions qui offrent au travailleur une assistance efficace dans toutes les positions qu'il traverse, depuis le moment où il naît jusqu'à celui où il va chercher un monde meilleur. Ce n'est plus alors seulement une institution à la faveur de laquelle son travail dans l'atelier reçoive une rémunération équitable; c'est aussi bien tout ce qui est nécessaire à protéger son enfance, à façonner sa jeunesse, à encourager son âge mûr et à abriter sa vieillesse. Eh bien! la société moderne, qui date de 1789 et qui prit alors une devise dont elle ne doit jamais se séparer, la liberté, offre de nombreux élémens pour remplir les cases de ce vaste cadre. Nous avons pour l'enfance la crèche, la salle d'asile et puis l'école; pour la jeunesse, l'école encore et l'apprentissage, l'inspection ordonnée par la loi sur le travail des enfans. L'âge mûr, engagé dans l'action, trouve une plus grande variété d'appuis tutélaires. Et d'abord nommons avec respect la caisse d'épargne, qui ne se borne pas à recueillir, pendant les temps prospères, des ressources pour les mauvais jours ou pour l'époque à laquelle les portes de l'atelier se fermeront au travailleur épuisé par les années, ni

même à faire concourir l'ouvrier à grossir le capital national en capitalisant lui-même. La caisse d'épargne a un effet admirable sur le moral de l'homme. Dès qu'il a fait un dépôt à la caisse d'épargne, l'ouvrier acquiert une conduite régulière, s'il ne l'avait déjà. L'arrivée à la propriété, c'est, pour le travailleur, ce qu'était pour le géant de la fable le contact de la terre, une source de force. De ce moment, il sait ce que c'est que prévoir; l'avenir prend à ses yeux une signification, la vie un but. A côté de la caisse d'épargne, l'ouvrier dans l'âge mûr a la société de secours mutuels. Une justice prompte, impartiale et économique lui est garantie par les conseils de prud'hommes. Les cours d'adultes lui présentent un moyen de rafraîchir son instruction ou même de la faire, s'il a été trop négligé quand il était enfant. Pour ses vieux jours, il devrait avoir la caisse des retraites qui existe en Angleterre, et que, depuis quelques années, d'honorables citoyens préparaient pour la France. C'est un établissement en perspective. Et enfin la révolution dernière a mis en relief l'idée de la participation des travailleurs aux bénéfices des établissemens où ils sont employés; c'est ce qui répond à l'organisation du travail, telle qu'on l'entend communément.

Que ce qui existe, même en germe, suffise, une fois développé, à satisfaire tous les besoins, ce n'est pas ce que je soutiens, puisque je viens de nommer la caisse des retraites, qui n'a eu que les honneurs d'un tardif projet de loi, et surtout la participation des ouvriers aux bénéfices, à l'égard de laquelle un projet de loi serait aujourd'hui encore infiniment difficile à rédiger, si l'on voulait qu'il fût général, et si, comme on le doit, on tenait à ne pas faire violence à la propriété, à ne pas contraindre la liberté à se voiler. Il y a surtout à dire que le réseau de l'organisation, même incomplète, dont je viens de rappeler les traits principaux, est loin d'être étendu partout sur notre patrie. Il s'en faut de beaucoup que tous les hommes ou même une majorité d'entre eux aient leur part de tous ces bienfaits. Il y aurait vingt fois plus de salles d'asile, qu'il n'y en aurait pas encore assez. Il y a un bien prodigieux, rien moins qu'un changement dans les mœurs, à attendre de ces touchantes réunions et des écoles qui doivent les suivre. Les écoles aujourd'hui ne sont que l'ombre de ce qu'elles devraient être. C'est un chapitre pour lequel il faut désormais qu'il y ait vingt millions de plus inscrits au budget. Je parle des écoles primaires, de celles qui doivent nous former des agriculteurs que nous puissions sans rougir mettre à côté des cultivateurs de la Grande-Bretagne ou de l'Ohio, et des ouvriers qui soient les dignes frères de ceux du Massachusetts. La loi sur le travail des enfans dans les manufactures n'a reçu jusqu'à ce jour qu'une sanction dérisoire; il en faut une qui soit sérieuse, grande comme l'intérêt qu'il s'agit de protéger. Les caisses d'épargne, qui avaient un tel succès, qu'à Paris leur

clientelle embrassait le sixième de la population, se relèveront-elles du coup que la pénurie du trésor a obligé le gouvernement provisoire de leur porter? On n'y doit rien négliger. Les sociétés de secours mutuels ont à se répandre principalement dans la province, car à Paris elles sont déjà nombreuses; elles ont aussi à refaire leurs statuts, qui sont défectueux et qui reposent sur des calculs faux. Les prud'hommes devront se multiplier et agrandir le cercle de leur juridiction bienfaisante. Les sociétés de prévoyance, pareilles à celle qui a rendu de si grands services à Lyon pendant les crises commerciales de 1837 et de 1840, auront à s'acclimater dans nos autres villes manufacturières. Les institutions de crédit à l'usage des ouvriers se réduisent aux monts-de-piété: il convient que l'ouvrier, pour se procurer quelque argent non-seulement dans les temps difficiles, mais dans les circonstances ordinaires, rencontre des institutions qui l'assistent à moindres frais et qui soient moins méfiantes et mieux pourvues. C'est encore Lyon que nous citerons ici comme un modèle à suivre par cent autres de nos villes : on y a vu, et je suppose qu'on l'y voit encore, une caisse de prêt qui avance quelques fonds aux ouvriers connus, sur leur parole, sans leur demander le dépôt de leurs outils qui cependant servent de gage à l'emprunt. Un jour sans doute aussi la France ne le cèdera en rien à l'Écosse, où l'ouvrier honnête et rangé obtient des banques qu'il lui soit ouvert un crédit sur son honneur, avec la garantie de quelqu'un de ses amis, afin qu'il devienne chef d'industrie à son tour.

Nous sommes donc, depuis 1789, en train de nous constituer une organisation du travail belle et digne d'envie. La nouvelle forme de gouvernement que la France vient d'admettre hâtera les progrès de cette œuvre, qui marchait avec beaucoup trop de lenteur; je le dis aujourd'hui, parce que je l'ai dit mille fois avant le mois de février 1848. Tout le monde devra s'y prêter; tout le monde y est intéressé. Il ne s'agit pas seulement de l'honneur de la patrie et de sa renommée; notre salut à tous est à ce prix. Il faut choisir entre une affreuse anarchie où tout périrait, tout jusqu'à l'indépendance nationale, et le concours majestueux de tous les citoyens pour cette œuvre grandiose, excellente, pour cette patriotique réparation.

Quant à la participation des ouvriers aux bénéfices de l'industrie, participation dans laquelle beaucoup de personnes font exclusivement consister l'organisation du travail, elle suppose une révolution dans les mœurs. J'admets que les révolutions politiques, lorsqu'elles sont à la hauteur de ce nom, amènent dans les mœurs une transformation qui peut se qualifier de même. Je crois donc que cette participation va s'introduire graduellement dans les habitudes; mais il faudra bien des précautions pour que le droit de propriété n'en soit pas atteint. Ces précautions sont de rigueur dans l'intérêt même des ouvriers, car le

respect de la propriété est commandé pour le bien de tout le monde. Je n'essaierai pas d'indiquer, même de la façon la plus nuageuse, de quelle importance devra être cette participation. Personne n'a, et, je le crois, personne ne peut avoir sur ce sujet aucune espèce de projet qu'il soit possible de justifier. Je n'essaierai pas davantage d'ébaucher les conditions auxquelles on pourra en soumettre la jouissance, ni les formes qu'il conviendra d'y donner, afin qu'elle provoque activement le perfectionnement des arts. Je suis convaincu que cette participation changera le caractère de l'industrie et plus encore du travailleur, qu'elle donnera à celui-ci de la dignité, un amour de l'ordre, un esprit de conduite qu'il ne pourrait connaître autrement. Ces luttes sourdes qui existaient entre les maîtres et les ouvriers et qui occasionnaient tant de désordres, tant de petits dégats, tant de déperditions de forces vives, disparaîtront comme par enchantement; et ce sont surtout ces motifs de l'ordre moral, politique et social, qui, quant à présent, me la font ardemment désirer.

Il ne faut pas, en effet, que les ouvriers attendent immédiatement de cette participation un accroissement considérable à leur rétribution. S'il est incontestable que l'association entre toutes les personnes qui coopèrent au travail de l'atelier, depuis le chef d'industrie jusqu'à l'homme de peine, doive avoir l'effet de rendre un jour l'industrie beaucoup plus productive, il ne l'est pas moins que le temps est un élément indispensable de cette amélioration. Tant que le capital différera peu de ce qu'il était hier, tant que la quantité des produits ne sera pas sensiblement plus grande, la rétribution de l'ouvrier, composée d'un salaire fixe et d'un supplément que joindra au salaire la participation aux profits, différera peu de ce qu'elle était hier. C'est inévitable, tant que la liberté sera maintenue dans la société, et, si on tentait de la violer, ce n'est pas une augmentation qu'obtiendrait l'ouvrier. C'est à une diminution que le conduirait la force des choses, plus puissante, elle, que les décrets des gouvernemens et que les pétitions présentées même à main armée.

L'essentiel serait d'inaugurer cette participation d'une manière positive, par des actes. Les dispositions organiques à cet effet sont malaisées à combiner dans l'état actuel des esprits et des habitudes; mais il est quelques grands exemples que l'on peut dès à présent instituer. On sait que depuis quelques années la compagnie du chemin de fer d'Orléans, à la tête de laquelle est placé un homme éminent par sa capacité et par ses sentimens généreux (M. F. Bartholony), admet ses employés à la participation des bénéfices; elle a eu dès l'origine l'intention d'en faire jouir un jour ses ouvriers aussi; mais elle a dû procéder par degrés. Les sociétés anonymes auxquelles certaines formes de comptabilité sont prescrites, près desquelles l'autorité a un commis-

saire, qui même sont tenues de déposer leurs comptes annuels au tribunal de commerce, pourraient désormais, lorqu'elles seraient en instance pour se faire autoriser, ou lorsqu'elles demanderaient la révision de leurs statuts, être astreintes à un règlement analogue à celui de la compagnie d'Orléans, avec cette différence cependant, que la participation serait assurée à tous les agens, aux ouvriers comme aux employés, et sauf l'introduction de clauses nouvelles qui feraient dépendre la grandeur de la rémunération de l'efficacité des efforts de chacun et de l'étendue de ses mérites. La plupart des grandes compagnies qui sont déjà autorisées consentiraient, on n'en saurait douter, à entrer dans cette voie. La com pagnie du chemin du Nord vient spontanément d'en prendre l'engagement. De proche en proche, les pouvoirs publics en ayant la ferme volonté, et l'opinion les secondant, l'industrie tout entière contracterait cette habitude salutaire.

Avec ces mesures en faveur des travailleurs, il serait possible d'en combiner d'autres, qui exerceraient sur leur bien-être un effet plus immédiat peut-être et plus général quant à présent; je vais en indiquer quelques-unes.

DE QUELQUES MESURES PROPRES A ACCÉLÉRER LE PROGRÈS POPULAIRE.

L'impôt est un prélèvement sur les fruits du travail. L'impôt est autant à déduire de ce que les particuliers auraient la faculté d'épargner, de ce qu'ils épargneraient probablement pour en faire du capital. Quand une nation paie un milliard d'impôt, l'on peut hardiment affirmer que, si la pompe aspirante du fisc n'eût enlevé cette somme des poches des citoyens, les sept ou les huit dixièmes eussent grossi le capital national; les deux ou trois autres dixièmes eussent servi à satisfaire d'impérieux besoins, eussent empêché les populations de souffrir de la faim ou du froid, ou auraient augmenté la part réservée aux plaisirs. Il y a cependant une partie des taxes publiques qui sert à éclairer la nation, à l'élever dans ses sentimens, ou encore à donner au travail les facilités qui résultent de bonnes voies de communication. Cette portion du budget, soustraite au capital national, y retourne; car l'instruction, l'éducation, les voies de transport, tout cela est du capital. On peut assimiler de même au capital la portion des dépenses publiques qui est strictement nécessaire pour l'administration d'une bonne justice, pour la gestion intelligente des intérêts politiques de la patrie, pour la sécurité des transactions et des propriétés. Mais cet immense appareil militaire dont s'entourent tous les gouvernemens, pour s'intimider les uns les autres, ou afin de comprimer les populations, — et l'on sait comme ils y réussissent, — tout ce qui sert à le constituer et à l'entretenir est

détourné du capital national, est perdu pour la nation. Le budget militaire des états est pour les trois quarts ou les cinq sixièmes une dépense stérile, une atteinte criminelle au capital, instrument matériel du progrès social, une odieuse satisfaction que l'esprit de domination se donne. Je le dis aujourd'hui, parce qu'avant la révolution de février, je m'étais, dans cette *Revue* même, franchement élevé contre ce funeste abus (1). L'acte le plus patent de mauvaise administration qu'il y ait à reprocher au dernier ministère, c'est d'avoir augmenté sans mesure ni raison les charges militaires de la France, à tel point qu'en 1848, nous payions pour la guerre que nous ne faisions pas et ne voulions pas faire 200 millions de plus qu'en 1838.

Dans leur ambition, les souverains de l'Europe ont constamment maintenu, chacun chez soi, un état militaire exagéré, et ils attendaient, pour en avoir du regret, d'être, comme Louis XIV, à leur lit de mort. C'est ainsi que les gouvernemens européens ont jusqu'ici dévoré la substance même dont se forment la prospérité et la grandeur des nations, et qu'après plusieurs siècles consacrés au travail avec beaucoup d'ardeur et passablement d'intelligence, après dix-huit cents ans de culture par le christianisme, l'Europe se trouve encore si pauvre. Voici un rapprochement qui nous donnera la mesure du dommage qui a été causé à toutes les nations civilisées : considérez la France, qui a un attirail prodigieux de forces de terre et de mer, et les États-Unis, qui n'ont qu'une armée microscopique, et dont le budget de la marine est le quart du nôtre. D'un côté, faites le compte de ce que la France a dépensé depuis vingt ans pour son système militaire, et, de l'autre, additionnez tout ce que les états et les particuliers ont donné dans l'Union américaine, pour creuser des canaux et construire des chemins de fer, pour fonder des banques, pour ouvrir des écoles, pour lancer, à l'usage du commerce, les innombrables bateaux à vapeur qui dans le Nouveau-Monde sillonnent les fleuves et les mers : vous trouverez que la première somme, celle que la France a payée pour son état militaire, excède la seconde, celle que les États-Unis ont consacrée à toutes les améliorations qui, chez eux, ont porté si haut la condition physique, intellectuelle et morale du grand nombre. Nous avons, nous, offert en pâture au démon de la guerre ce qui fût devenu du capital; la nation des États-Unis a religieusement laissé à ses économies la destination que la nature et le bon sens indiquent. Elle en a fait du capital. Elle s'est conduite en nation sage, elle en est récompensée par le bien-être des citoyens; nous avons fait ou laissé faire des folies, nous en sommes punis par la misère inquiète, agitée et exigeante d'une partie de nos frères.

Réparons autant que possible le temps perdu. Si, comme il faut l'es-

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1848, article intitulé *Des Rapports de la France et de l'Angleterre.*

pérer, les puissances répondent par des témoignages pacifiques aux éloquentes paroles que leur a adressées M. de Lamartine, il sera essentiel, au nom du progrès populaire, de diminuer le plus possible les dépenses improductives de l'état et surtout de réduire le budget des ministères de la guerre et de la marine.

Par quelle fatalité faut-il cependant que, dès qu'un cri de guerre se fait entendre, ce soient les ouvriers qui y répondent avec le plus de transports?

Notre système administratif, entre autres défauts, offre celui d'être réglementaire à l'infini. Avec des prétentions à la liberté, nous sommes le peuple le plus réglementé et par conséquent, je ne crains pas de le dire, le moins libre de l'Europe, dans nos entreprises. Un despotisme compacte subsiste en France au moyen de la paperasse administrative. Le despotisme de l'ancien régime a été renversé; celui de Napoléon succomba dès que la gloire militaire ne fut plus là pour le soutenir. Celui de la bureaucratie fleurit plus que jamais, et les trente dernières années lui ont servi à jeter de profondes racines. Il faut que nous lui rendions compte de tous nos projets, que nous lui demandions une permission pour chacun de nos actes. Il prend nos demandes d'un air nonchalant, les tourne, les retourne, et les envoie, à ses heures, d'une de ses officines à l'autre. Il use notre patience, condamne notre activité à la rouille, désespère nos désirs les plus légitimes. Il y a quelques années, on a publié la série des formalités qui sont nécessaires à un propriétaire dont le champ borde une rivière pour être autorisé à y placer un batelet. Il n'y faut pas moins de quarante ou cinquante dépêches, et, en suivant la filière ordinaire, cela dure à peu près comme le siége de Troie. Ce monstrueux abus de la centralisation et de l'esprit réglementaire cause un grand dommage à la fortune publique. C'est, en outre, antipathique à la liberté; mais ce n'est pas ce qui doit m'occuper ici. Les effets de ce régime peuvent se représenter sous cette forme, qu'il nous dérobe à tous une demi-heure ou une heure par jour sur huit ou neuf heures de travail effectif. Le résultat est donc le même que si l'on dépouillait la société du huitième, du neuvième ou tout au moins du seizième de son capital, de ce qui nous donne la richesse, l'aisance ou la subsistance. Je laisse à chacun le soin de tirer la conclusion.

Autre aperçu qu'il est bon d'envisager. Le salaire se traduit pour tous les hommes par la satisfaction des besoins, car ce n'est pas pour le plaisir de manier une pièce de monnaie que l'ouvrier travaille et reçoit un salaire; c'est pour manger, boire, se vêtir et se loger. Les deux ou trois francs qu'un travailleur gagne chaque jour représentent pour lui une certaine quantité d'objets de première nécessité et surtout d'alimens. Nous avons examiné s'il était possible d'augmenter les salaires

par des décrets de l'autorité, et la négative nous a été démontrée; mais il est certain qu'on peut, par des règlemens fiscaux ou autres, diminuer la proportion des objets de première nécessité qu'un travailleur se procurerait en échange de son salaire, s'il était plus libre, s'il vivait sous un régime où l'on eût pensé davantage à lui. Des impôts justement impopulaires, et des tarifs de douane conçus dans l'intérêt de quelques-uns au mépris de l'intérêt général de la société, peuvent avoir et ont en effet ce déplorable résultat. Les choses se passent alors à l'égard des populations ouvrières exactement comme si, l'état naturel des choses n'étant pas troublé par la fiscalité ou par l'esprit de privilége, on eût diminué leur salaire, ou encore comme si par une loi l'on eût confisqué et précipité au fond de la mer une partie du capital qui alimentait l'activité industrielle de la nation. Un gouvernement qui aurait la fibre vraiment populaire s'abstiendrait de tout règlement semblable, et réformerait avec empressement tout ce qu'il trouverait d'institué dans ce genre. Aux États-Unis, la main du législateur sècherait plutôt que de signer une loi qui tendrait sous un prétexte quelconque à enchérir le pain ou la viande.

J'ai insisté dans plusieurs passages de cet article sur ce que l'habileté du travailleur, son goût pour le travail, son zèle, formaient un capital extrêmement précieux et d'une rare puissance. Ce capital a cela de particulier, qu'il appartient tout entier à l'ouvrier. Un gouvernement populaire doit donc s'attacher spécialement à accroître ce capital. Il en a le moyen par l'instruction professionnelle, instruction dont nous n'avons encore en France que des rudimens imparfaits et bien épars. Une seule de nos métropoles est bien dotée, c'est Lyon, et elle le doit non à la munificence à l'état, mais à un pieux legs de deux de ses enfans, le major-général Martin et M. Eynard. Ajoutons pourtant qu'elle en est redevable aussi, pour une bonne part, aux lumières et au bon sens de quelques-uns de ses citoyens qui ont conçu pour la circonstance et mis en pleine activité une admirable méthode d'enseignement et un excellent plan d'études et d'éducation (1). Toutes nos grandes villes devraient avoir une école du genre de la Martinière de Lyon. De moindres institutions existeraient, dans nos moindres cités, et, pour les campagnes, on imiterait ce qu'ont fait avec succès plusieurs gouvernemens en Allemagne (2).

Et pour conclure, disons-le de nouveau, ces améliorations qui auraient été reçues avec une affectueuse reconnaissance par les populations ouvrières il y a quelques années, qu'aujourd'hui les ouvriers de

(1) Je tiens à nommer le commandant du génie Tabareau, auteur de la méthode, et le commandant Monmartin.

(2) C'est un des projets qu'on se préparait à mettre en exécution avant la révolution.

Paris exigent en les présentant sous des formes impossibles, elles ont besoin, pour se réaliser, du concours cordial de tous. Elles ne peuvent se produire que dans des circonstances bien définies. C'est comme ces belles cristallisations, aux prismes réguliers et aux pyramides effilées, qui, pour se former, veulent du calme, et auxquelles l'agitation substituerait un amas de poussière ou une masse confuse. Avertissons-en les ouvriers. Ils ont demandé la liberté, ils l'ont; qu'ils la respectent dans les autres. Ils se plaignaient d'être comprimés, ils font la loi; qu'ils la fassent juste pour tous; l'iniquité retombe toujours sur la tête de ses auteurs; mais surtout qu'ils ne s'impatientent pas. Il y eut un peuple que Dieu avait choisi entre tous pour en faire son peuple de prédilection. Ce peuple avait été mis en servitude par les Égyptiens. Dieu lui brisa ses chaînes et lui promit de le conduire dans une terre d'abondance; mais il le fit rester quarante ans dans le désert afin de le préparer à jouir dignement des ruisseaux de miel et de lait que la terre de Chanaan devait offrir. Nous aurons, nous aussi, une station à faire avant de passer sous le régime définitif que nous entrevoyons, et qui, si la publique espérance n'est pas vaine, doit faire de notre France le modèle des nations par la noblesse et la grandeur de ses institutions, par la prospérité des travailleurs. Acceptons ce temps d'arrêt. La patience est l'attribut des forts, l'impatience celui des enfans.

Et si quelques personnes s'efforçaient d'exciter le courroux populaire et de déchaîner les populations, sous prétexte que l'amélioration doit être soudaine, qu'il la faut telle à tout prix, même par le renversement des principes sur lesquels les sociétés ont toujours été fondées, la propriété et la famille, placardons ces paroles que Franklin, un ouvrier qui était devenu un grand homme d'état et un grand philosophe, disait à ses concitoyens : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas; c'est un empoisonneur. »

MICHEL CHEVALIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1848.

C'est à peine si les esprits se relèvent aujourd'hui de cette grande commotion qui les a tous jetés dans l'inconnu. Il faut pourtant se ressaisir soi-même et regarder en face la situation telle qu'elle est, car, si l'on ne recouvre pas assez de sang-froid pour la juger, on risque fort d'en subir tous les inconvéniens et de n'en point utiliser les ressources. Aussi nous ne sommes, quant à nous, ni des pessimistes qui fermions les yeux pour ne trouver nulle part de quoi nous rassurer, ni des optimistes qui nous fassions plus aveugles encore pour avoir le droit de dire que tout est au mieux dans la meilleure des républiques. Nous sommes à peu près comme tout le monde, des gens très surpris, cherchant de bonnes raisons pour nous remettre de notre surprise, et tâchant de compter avec les événemens, puisque les événemens n'ont pas compté avec nous.

Il y aura toujours des sages du lendemain qui s'écrieront après coup : « Je l'avais bien prévu ! » Il y aura toujours des myopes qui prétendront avoir visé parce qu'ils auront touché but avec une balle perdue. Soyons vrais cependant : les événemens se sont produits cette fois sans demander de permission à personne, et, chose très singulière, ce qui n'empèche pas qu'elle soit très exacte, s'ils avaient demandé la permission de passer à ceux même qui en ont maintenant le plus profité, il y a grande apparence qu'ils seraient restés à moitié chemin. Ce n'est donc pas se tenir dans la juste mesure des réalités que de parler ici, comme certains l'osent déjà, et de vainqueurs et de vaincus, vainqueurs et vaincus l'ayant été sans se douter seulement qu'il y eût pareille guerre en jeu. Pas un homme raisonnable n'eût jamais voulu prétendre que la république n'entrerait point un jour chez nous, toutes portes ouvertes, tambour battant et enseignes déployées; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'hier elle est tout bonnement entrée par une porte qu'on avait oublié de fermer. Elle est arrivée sans s'annoncer. Cette arrivée très inattendue n'est ainsi proprement pour qui que ce soit ni un triomphe ni une défaite; c'est un immense accident. Pour tous les bons citoyens, sans vieille distinction de parti, la question est de savoir comment se tirer de cet accident, qui les a tous pris au dépourvu.

Un point est clair d'abord : avant les journées de février, les partisans de la république ne formaient dans le pays qu'une très petite minorité; le pays, à l'heure qu'il est, se laisse tout entier devenir républicain. Nous n'ignorons point qu'il faut attribuer une grande part aux faiblesses humaines dans cette soudaine métamorphose, et les intérêts privés, cachés sous les conversions individuelles, ne manquent pas d'aider beaucoup cette éclatante et universelle conversion. Nous n'admettons pas néanmoins que toute une nation puisse se leurrer elle-même par un mensonge aussi cru que le serait celui-là, et il est évident pour nous que, si la France eût été très profondément monarchique, elle n'aurait pas si vite adhéré au renversement de la monarchie. La France est en général trop prompte à recevoir les mots d'ordre, mais cette promptitude même doit avoir ses raisons intimes, et si le télégraphe a souvent l'air de décréter les révolutions d'un bout à l'autre du territoire, il y a gros à parier que c'est parce qu'il les trouve toutes faites. En était-il ainsi de la révolution de février? Non, si l'on considère les élémens factices d'où elle est sortie. Oui, si l'on considère les élémens sérieux qu'elle renferme. Nous avons à cœur de nous expliquer là-dessus avec quelque précision; nous voudrions dire ce qu'il nous semble voir autour de nous dans la pensée du plus grand nombre.

Ce que nous appelons l'élément factice de la révolution de février, ce sont ces coups de hasard qui ont tout balayé; ce sont ces violences populaires devant lesquelles tous les anciens pouvoirs ont disparu comme abusifs, pour être aussitôt remplacés par un pouvoir dictatorial; ce sont ces réminiscences plus ou moins artificielles qui ont exalté peut-être au-delà du nécessaire et les imaginations et les discours; c'est enfin cet appareil un peu trop dramatique avec lequel les acteurs de tout rang se sont précipités sur la scène comme des héros ressuscités, sans même oublier de se faire suivre et précéder par des faisceaux de bois peint, un vrai décor de tragédie romaine. Il est en un mot, dans ce grand impromptu révolutionnaire, tout un côté par lequel on se sent en quelque sorte jouer à la république, et, la représentation que l'on se donne ainsi à soi-même menaçant de devenir assez onéreuse, on se prend à souhaiter qu'elle finisse; mais il est d'autre part un côté solide par où ces nouveaux événemens, quel qu'en soit le cachet extérieur, se rattachent au fond même de l'existence nationale. Le génie de la France est un génie sincèrement démocratique. La liberté nous plaît sans doute, bien moins encore pourtant que l'égalité : nous avons toujours eu plus d'aversion pour les aristocraties que pour les despotes. Ce n'est pas le moment de discuter les mérites ou les torts de cet esprit particulier; il est, et il vient de prouver une fois de plus qu'il ne cesserait pas d'être; il a marqué jusqu'ici toutes nos institutions à son empreinte; il voulait, il pouvait les élargir encore. Nous croyons que la monarchie n'eût pas péri pour se prêter à ces élargissemens; nous croyons qu'elle avait par essence toute l'élasticité suffisante pour céder et subsister. Elle s'est brisée en résistant à outrance, et la démocratie s'est trouvée d'un seul bond au bout de la carrière qu'elle s'attendait à parcourir plus lentement sur cette route scabreuse des expérimentations politiques. Au lieu de voyager par étapes, elle a volé comme l'éclair, et la voilà maintenant si avant, qu'il n'y a plus terre au-delà: *ultima Thule;* au-delà, l'Océan.

L'élément sérieux de la république, c'est cette conformité peut-être exagérée, mais d'autant plus absolue, peut-être brutale, mais par cela même d'autant plus énergique, c'est cette conformité radicale avec les aspirations démocratiques de

la France. On eût pu les satisfaire à moins et sans tant risquer, mais c'est parce qu'elles sont quand même satisfaites que la France accepte tout sans regimber. Débarrassons-nous de la rhétorique de convention, des fantasmagories de théâtre, des niaiseries du patriotisme sentimental, de la fausse grandeur des théoriciens utopistes, du faux zèle des importans et des brouillons qui prétendent lever leur droit de joyeux avénement sur toutes les révolutions : que demeure-t-il en somme dans la révolution de février? Un progrès périlleux, mais tellement quellement accompli, un progrès sur lequel il n'y a plus à revenir, un invincible progrès de la démocratie : c'est par là que la France a d'instinct adopté la république. D'instinct vraiment et non pas d'enthousiasme; il ne faudrait pas s'y tromper à force de lire chaque jour des bulletins de victoire.

Le pays est tout ému comme un homme qui, ayant franchi le précipice dans lequel il a failli s'abîmer, se raidit sur le bord pour reprendre équilibre, et, de peur du vertige, n'ose pas même tourner la tête ni mesurer l'espace qu'il a traversé. Les adhésions qu'a reçues la république ne signifient rien d'autrement tendre. On s'y tient, parce qu'on ne saurait plus où se tenir ailleurs. Des sympathies plus passionnées seraient sans doute plus poétiques; elles seraient aussi des gages moins certains de stabilité. L'immense majorité de la population adhère à l'ordre républicain, non pas qu'elle l'ait désiré, non pas qu'elle l'aime par choix, mais parce que, dans l'état présent, il est pour tous chez nous l'unique point de repère, le seul point d'appui. Ce concours qu'on lui apporte, ce n'est pas affaire de sentiment, c'est affaire de nécessité. Vouloir la régence avec un Bourbon de la branche cadette, ce serait sauter en arrière le fossé qu'on est tout effrayé d'avoir sauté en avant. Vouloir la légitimité, ce serait sauter tous les fossés du monde, et, pour dire vrai, si la république de 1848, enlevée d'assaut comme l'avait été la royauté de 1830, n'était pas elle-même à son tour définitive, si l'on pouvait en appeler à un avenir quelconque de l'arbitraire qui, sans attendre la ratification nationale, transforme un gouvernement provisoire en un gouvernement républicain, serait-ce assez d'aller chercher la royauté de 1830? Ne faudrait-il pas la royauté légitime assise sur son principe inébranlable? Ne faudrait-il pas invoquer l'immobilité du vieux droit contre l'éternelle mobilité des faits? Mais nous donner pour la seconde fois ce cruel démenti, recommencer ainsi ces mêmes variations dont nous avons déjà épuisé la série durant un demi-siècle, pousser encore devant nous ce rocher d'Ixion, c'est à décourager tous les amateurs d'essais politiques. La France est donc républicaine, parce qu'il n'y a plus moyen qu'elle soit autre chose. Cette raison-là nous paraît la meilleure de toutes, et ce n'est pas la moins savante, quoiqu'elle ait l'air si simple.

On en peut d'ailleurs tirer certaines considérations qui ne laissent pas d'avoir leur à-propos : voici la première. La république installée de la sorte, sans grande chaleur d'ame, sans affection proprement dite, uniquement parce qu'elle est de circonstance et de ressource, la république ne peut guère prétendre à faire avec la France qu'un mariage de raison. Elle entre ainsi plus que nous ne l'aurions jamais cru dans la catégorie des gouvernemens modernes qui doivent être de grandes machines intellectuelles où la passion n'ait guère d'accès; elle va probablement fonctionner à froid. C'est un progrès qui la rendra peut-être méconnaissable pour les quelques traînards de 93 qui voudraient toujours la trouver écumante et essoufflée. Le malheur, en vérité, serait médiocre, et ce n'est pas nous qui nous plaindrions si la nouvelle république nous délivrait une bonne fois de

ces grands sentimens faux et creux qui ont été la mauvaise queue de l'ancienne. Nous le voyons déjà : la république a des dévots tout prêts qui vaudront ceux de la royauté; ils changeront seulement de dictionnaire et parleront la *Marseillaise;* c'est déjà bien assez qu'on la chante. Notre espoir est que la république, en devenant chose de bon sens, sortira naturellement du domaine des fanatiques.

Un autre résultat de cette situation inattendue que les événemens ont faite à tout le monde, c'est que, tout le monde étant ainsi placé par une même nécessité dans le milieu républicain, cette nécessité étant également chanceuse et critique pour tous, pour ceux qui la rêvaient en l'ajournant comme pour ceux qui la redoutaient sans la prévoir, il n'y a lieu précisément ni de se vanter d'avoir été républicain la veille, ni de s'humilier de l'être le lendemain. Nous savons des républicains de très longue date qui, tout aussi foudroyés que leurs adversaires, ont été surpris par la république au moment où, dans leur cœur, ils soupiraient après la régence. Leur raison s'épouvantait de la fortune qui venait les chercher, et les suites du pouvoir qu'on leur offrait leur paraissaient si amères, qu'ils suppliaient qu'on détournât d'eux ce calice. Ils étaient de très bonne foi dans leur anxiété. Cela seul prouve assez qu'il ne faut pas trop distinguer entre le lendemain et la veille. De même qu'il n'y a plus aujourd'hui ni gauche, ni centre gauche, ni centre droit, il ne se peut logiquement qu'il subsiste encore un parti républicain au sens qu'avait ce mot-là dans l'ancienne nomenclature politique, ou bien il faudrait avouer que la France est maintenant dominée tout entière par une fort petite minorité. Les partis ont disparu; il ne reste que les hommes, et les hommes doivent se serrer les uns contre les autres pour entrer avec plus de sécurité dans un ordre de choses où tout est encore mystère pour tous. Nous comprenons l'éclipse de certains noms compromis par un attachement trop direct à ce qu'il y avait de plus personnel dans le système monarchique; nous ne saurions admettre en principe que les intelligences les plus élevées du pays doivent désormais se condamner à la retraite, parce que, comme la presque unanimité du pays, elles n'avaient pas été, jusqu'à présent, illuminées par la foi républicaine. Si elle était volontaire, cette retraite ne serait pas moins qu'une émigration à l'intérieur, un Coblentz à domicile; si elle était forcée, imposée par la rivalité jalouse d'une coterie exclusive, ce serait de l'ostracisme. Nous nous obstinons à voir une place et un avenir dans la France nouvelle pour tous les esprits éminens qui ont servi l'ancienne France. Ou la différence qui sépare les deux régimes est en somme assez médiocre et plutôt de forme que de fond, et alors la présence des défenseurs déjà éprouvés de la liberté constitutionnelle ne sera pas inopportune au milieu des champions tout neufs de la jeune liberté, ou cette différence est un abîme, et leur présence alors nous est plus nécessaire que jamais pour nous aider à combler, s'il est possible, ces profondeurs menaçantes.

Ce que nous disons de certaines personnes du point de vue politique, nous le disons d'une classe tout entière du point de vue social : ni les classes, ni les individus ne peuvent honorablement déserter. Il est évident que la révolution de février ne s'est faite ni par la bourgeoisie ni pour elle; ce n'est pas une raison pour qu'elle la laisse tourner contre elle en ne s'y associant pas. Il ne faut point qu'elle abdique. Les abdications n'ont jamais rien sauvé.

La bourgeoisie, maîtresse du pouvoir pendant dix-huit ans, doit s'adresser aujourd'hui sans doute de terribles reproches, et, si c'était le moment des récri-

minations, on pourrait dresser une longue liste de ses fautes La plus claire, la plus féconde en conséquences redoutables, ç'a été d'avoir trop systématiquement ignoré les besoins et les idées qui parlaient au-dessous d'elle; ç'a été d'avoir négligé de fonder sur des bases solides et généreuses la société dont elle occupait le faîte; ç'a été d'avoir trop abandonné le peuple. Elle expie maintenant le grand péché qu'elle a commis, mais elle en commettrait un plus grand encore, si elle s'abandonnait elle-même. Après avoir tout accaparé par égoïsme, elle ferait pis assurément, si elle rendait tout par peur. La bourgeoisie ne peut pas donner sa démission en masse; elle ne peut pas non plus la recevoir. Elle a par elle-même une consistance qui doit la rassurer tout ensemble et contre les mauvais conseils des timides qui voudraient la dissimuler en la rapetissant, et contre les déclamations socialistes qui ont inventé de la supprimer en l'écrasant. Il faut qu'elle ait conscience de sa valeur réelle; il n'y a que sa propre lâcheté qui puisse l'immoler, comme il n'y avait que son propre aveuglement qui pût l'amener au mauvais pas qu'elle traverse.

Quand nous parlons ici de peuple et de bourgeoisie, nous ne nous figurons pas comme les utopistes deux classes aux prises pour se disputer l'empire, et. si nous soutenons que la bourgeoisie ne doit point se laisser déposséder, mais seulement apprendre enfin à se corriger, nous l'entendons ainsi dans la plus large pensée d'intérêt national. Nous l'entendons ainsi, parce qu'elle nous représente et *la force vive du pays*, comme on le dit de ceux qu'on appelle les *travailleurs* dans le langage du jour, et surtout sa force éclairée. Saint-Simon, le père de tous les utopistes, a mieux exprimé que personne cette importance trop vainement rabaissée par ses successeurs. C'était en 1819 dans cette *Parabole* où il s'amusait à mettre en balance le vide que causerait au pays soit « la mort subite des trente mille individus réputés les plus importans de l'état, » des princes et princesses, des grands officiers de la couronne, des maréchaux, cardinaux, archevèques, ministres et préfets, soit « la disparition soudaine des trois mille premiers savans artistes et artisans de la France. » Et voici comment jugeait Saint-Simon : « Comme ces hommes sont les Français les plus essentiellement producteurs, ceux qui donnent les produits les plus imposans, ceux qui dirigent les travaux les plus utiles à la nation, ils sont réellement la fleur de la société française; ils sont de tous les Français les plus utiles à leur pays, ceux qui lui procurent le plus de gloire, qui hâtent le plus sa civilisation et sa prospérité. Il faudrait à la France au moins une génération entière pour réparer le malheur de leur perte. »

Ces trois mille producteurs éminens de 1819, combien sont-ils en 1848 après trente ans de paix? et si l'on veut les flétrir comme une caste, les ébrancher comme une souche nuisible, que restera-t-il après eux pour couvrir et vivifier le pays?

On peut s'apercevoir que nous esquissons très à loisir toutes ces réflexions, sans nous presser beaucoup de revenir sur les faits accomplis depuis quinze jours. Ces faits sont des décrets. On voit à peu près les idées qui nous ont guidés dans leur appréciation, mais le propre des gouvernemens révolutionnaires, c'est d'être au-dessus de la critique, et de la distancer toujours, tant ils vont vite en besogne; nous sommes donc fort en retard pour discuter, et la discussion ici n'avance à rien. L'événement capital dans la sphère politique, c'est la nouvelle loi électorale. Quand nous aurons dit que les législateurs de l'Hôtel-de-Ville ont

renversé d'un coup toutes les notions que l'on pouvait se faire du possible, nous n'aurons rien dit qui les étonne et les émeuve, puisqu'ils ont adopté pour premier axiome de ne rien écarter comme impossible dans le monde nouveau qu'ils ont mission de créer. Et même on croirait vraiment qu'ils ont pris à tâche d'accumuler toutes les impossibilités, pour jeter plus hardiment le défi à toutes les habitudes de nos intelligences. On n'a jamais plus multiplié les x dans une construction politique. Il semble qu'on ait tiré de chaque système électoral sa combinaison la plus difficile et la plus énigmatique pour produire de la sorte un vaste inconnu d'où il s'échappât enfin quelque chose. Cependant, à regarder de plus près, on arrive à découvrir qu'on a simplement emprunté ce que chaque système avait de plus populaire, sans se soucier d'ailleurs de l'arrangement du tout. Le suffrage direct est plus populaire que le suffrage à deux degrés, mais il entraîne de soi le vote au chef-lieu d'arrondissement. Le vote au chef-lieu de département a été trop long-temps préconisé pour qu'on ne respectât pas la faveur dont il jouit dans l'opinion, mais il suppose le suffrage indirect. Comment vaincre l'embarras? On a tout bonnement mis ensemble les deux choses qui flattaient le plus et mis de côté les deux qui flattaient le moins. Le vote électoral sera direct et concentré au chef-lieu de département.

Ces dispositions matérielles du vote nous paraissent plus graves que le principe intrinsèque du suffrage universel; l'application ainsi conçue du principe nous paraît prêter à des conséquences plus alarmantes que le principe même. Nous ne savons absolument pas ce que pourra donner cet étrange scrutin de liste, et nous avons peur que quelques-uns seulement le sachent, mais ceux-là trop bien. Qu'est-ce, en effet, qu'un scrutin secret dans lequel chaque électeur apportera son bulletin tout écrit? Qu'est-ce qu'un scrutin de liste dans lequel chaque électeur devra, sous peine de nullité, inscrire autant de noms qu'il en faut pour la représentation de son département: 34 à Paris, 28 dans le Nord, 16 dans les Côtes-du-Nord, 15 dans le Finistère? Imagine-t-on le pauvre paysan d'un canton perdu dans les montagnes d'Arrée ou dans les bois du Morvan obligé de tirer tout à coup de son cerveau tant de noms politiques, sous peine de perdre, faute d'un seul, sa capacité d'électeur? De deux choses l'une, ou chacun de ces braves gens nommera les premiers de son village, et il y aura presque autant de listes que de communes, ou tous voteront sur des listes toutes faites, et alors qui les fera? Ou bien le gouvernement de Paris, ou bien les clubs des chefs-lieux. Si c'est le gouvernement, le voilà qui pèse à son tour sur les élections; le voilà fonctionnant comme grand-électeur et tombant dans le piége où est tombée la monarchie, pour s'être ainsi elle-même trompée par ses propres artifices sur l'état vrai du pays. Il se récriera certainement contre cette assimilation injurieuse; il agira, bien entendu, pour le bon motif, mais le bon motif est en tout et toujours, même sous la monarchie, un argument révolutionnaire; ce n'est pas un argument de droit, et la république que voudrait pourtant la France, ce serait une république de droit. M. le ministre de l'intérieur demande aux commissaires du gouvernement d'envoyer à l'assemblée des jeunes gens et des *travailleurs* qui prêtent leur concours à *l'élite des penseurs*, en laissant, bien entendu, ceux-ci méditer à leur place. M. le ministre de l'instruction publique recommande aux recteurs de susciter d'honnêtes paysans qui, n'ayant ni éducation, ni fortune, ne se croient pas chargés d'*inventer*, et viennent seulement *juger par oui ou par non si ce que l'élite des membres propose est*

bon ou mauvais. Tout cela ressemble beaucoup *aux jurés probes et libres :* entre les deux systèmes, il n'y a de différence que la vertu qui n'était assurément pas dans l'un et qui sera pour sûr dans l'autre; mais il y a tant de manières d'être vertueux, qu'il n'est pas bien certain que celle qui plaît au gouvernement plaise toujours à la majorité du peuple français. L'écueil est là.

Malgré ces difficultés très sérieuses, il faut dire très haut que tout le monde préférerait encore la direction du gouvernement à celle des clubs, une direction quelconque valant certes mieux que l'anarchie. Il est seulement à désirer que le gouvernement se fortifie contre les clubs de manière à ne jamais exprimer lui-même leurs répugnances ou leurs tendances. Le gros du public a déjà ressenti quelque peine en voyant les délégués des clubs parisiens, des clubs du Marais et de la Sorbonne, traiter pour le moins d'égal à égal avec la seule autorité constituée qui soit aujourd'hui debout, et lui demander compte de ses actes, peut-être même de ses intentions, comme s'ils siégeaient au-dessus d'elle en qualité perpétuelle d'autorité constituante. Le gouvernement provisoire doit être sûr qu'il trouverait au besoin dans l'opinion un appui des plus énergiques pour repousser une invasion aussi déplacée; mais il ne doit pas non plus la favoriser lui-même en l'autorisant par des complaisances inopportunes. Il ne doit pas affecter de s'appeler à tout propos un gouvernement révolutionnaire; il le sera toujours assez sans le dire, et le dire ne sert à rien qu'à flatter ceux qui prennent toujours ce mot de révolution par son mauvais sens. Il ne doit pas céder à des exigences toujours croissantes, en interdisant d'avance aux électeurs de porter leurs suffrages sur des hommes qui, depuis dix-huit ans, ont servi toutes les causes de la France et de la liberté, sous prétexte que ces hommes-là sont les hommes du lendemain. Exclure M. Barrot et M. Thiers, par exemple, du nombre des candidats nationaux dans la république de 1848, ce ne serait pas, en vérité, procéder aux élections comme un gouvernement, mais comme un club.

A côté de cette tentative d'exclusion par trop systématique, nous apercevons d'ailleurs des essais de compromis assez singuliers pour éveiller un peu l'attention de ce côté-là. Nous les mentionnons comme un symptôme de cette immense confusion des esprits dans laquelle se mêlent et tourbillonnent avec force petites intrigues et tous les rêves de l'avenir et tous les rêves du passé. Il est convenu que les moins ralliés des légitimistes d'avant-hier sont les plus fougueux des républicains d'aujourd'hui, et l'on dit en revanche que certaines candidatures du vieil ultramontanisme ne trouveraient pas d'opposition dans le comité central de Paris. Ce serait pourtant un peu fort qu'un gouvernement qui combattrait dans les élections des candidats notoirement libéraux, parce qu'ils ont été dynastiques sous la branche cadette, s'alliât par la même occasion à des gens qui, naguère encore, ordonnaient des prières pour la perpétuité des lis et pour l'heureux accouchement de la branche aînée. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on a pu lire dans les journaux que M. Fayet, évêque d'Orléans, recommandait exclusivement les candidats radicaux à ses chers coopérateurs, qu'il avait habitués jusqu'ici à d'autres circulaires. Il y a des gens qui ne savent jamais s'arrêter à point dans leurs sentimens. Ainsi M. de Bonald a voulu lui-même glorifier les combattans de février comme *martyrs des libertés civiles et religieuses :* c'était malheureusement le nom qu'il prodiguait il y a trois mois au héros du *Sonderbund,* non pas morts, il est vrai, mais endommagés pour une cause tout

au moins bien différente. Ne serait-ce pas là ce qu'il y aurait de plus révolutionnaire dans la révolution?

Non, car la crise financière est plus urgente encore que la crise morale. Là, sérieusement, est le côté grave et périlleux du moment, et là aussi le point par où l'on ne saurait trop énergiquement engager tous les bons citoyens à prêter au gouvernement l'aide la plus active, la plus sincère, la plus dévouée. Le gouvernement déchu laisse une mauvaise situation d'argent; le coup même de sa déchéance empire encore le mal. Les sociétés modernes ne peuvent plus vivre sans crédit, et vivre du crédit, c'est presque toujours en abuser. Le crédit, c'est la confiance, et la confiance ne raisonne pas, mais malheureusement la peur non plus. L'honnête et courageux rapport de M. Garnier-Pagès a démontré de reste combien l'on avait peu raisonné la confiance; il a par contre soulevé la peur, les expédiens qu'il a mis au jour n'étant pas de nature à tranquilliser l'argent, qui n'aime pas qu'on en use si brusquement avec lui. L'argent va où il lui plaît et non point ailleurs. L'argent va chercher l'argent. Ce serait assurément très beau de lui donner une impulsion morale, de le moraliser en le poussant au sacrifice; mais l'argent ferait alors du patriotisme et non plus du commerce. Or, le commerce peut bien s'ennoblir par le patriotisme, il ne peut pas en vivre. Ainsi, par exemple, le commerce manque de ressources et court après les capitaux qui se resserrent : on en appelle de sa détresse à sa générosité, et on l'invite à s'assister lui-même pour la formation d'un grand comptoir d'escompte où, la ville et le trésor versant du papier à long terme, il versera seul du numéraire. C'est à peu près supplier la main gauche de secourir la main droite et prendre l'argent qu'on peut avoir dans une poche pour l'introduire dans l'autre, où l'on est sûr de n'en avoir pas. C'est une ressource plus apparente que réelle et qui n'ajoute rien à la somme circulante sans ajouter beaucoup à la facilité de la circulation. Que devient d'ailleurs cette facilité, si, par mauvaise humeur, on menace plus ou moins officiellement les souscripteurs attardés de les transformer en débiteurs obligés par devant l'opinion en les rattachant à la publicité comme à un pilori? Il faut en prendre son parti. Il y aura peut-être encore des pouvoirs révolutionnaires qui décréteront des emprunts forcés; il n'y aura pas d'emprunts forcés qui raffermissent le crédit.

Nous ne voulons pas incriminer les mesures sommaires par lesquelles le ministre des finances arrive tant bien que mal à remplir les caisses de la république, la vente des domaines de la liste civile, celle des diamans de la couronne, celle des bois de l'état, la modification des paiemens dans les caisses d'épargne, l'émission de l'emprunt national. La critique est partout déjà faite, et nous ne tenons point à propager l'alarme. Chacun a le droit d'avancer des propositions qu'il eût trouvées meilleures; la discussion aurait ensuite décidé. Nous nous bornons, quant à nous, à répéter une observation que nous avons entendue de toutes parts : c'est qu'on dirait que le nouveau gouvernement a juré d'expédier à lui seul toute la besogne de l'assemblée nationale. Le public incline à croire qu'on s'est pressé plus que de raison de chercher des solutions définitives à la question financière comme à beaucoup d'autres, et, s'il y avait pour les gouvernans provisoires cette loi de responsabilité qu'on n'a jamais pu rédiger à l'encontre des ministres constitutionnels, ils devraient déjà songer à solliciter au prochain parlement un bill d'indemnité.

Ce ne serait point éclairer suffisamment cette partie de la situation que de passer sous silence la cause la plus sérieuse peut-être qui la rende si lourde; nous voulons parler du mouvement socialiste qui trône au Luxembourg pour rayonner de là sur la capitale et sur le pays. On prêche là bien haut l'organisation du travail, et, en attendant l'organisation complète, on avoue tout bas que les essais partiels affament les travailleurs. Le jour où le gouvernement, au lieu de remuer dans le vide ce mot sonore d'organisation, décréterait en principe la liberté du travail, ce jour-là il rappellerait plus d'argent dans les comptoirs et plus de bras dans les ateliers qu'il n'en aura jamais en convoquant tous les marchands de diamans pour acheter les pierreries de la couronne, et tous les ouvriers sans ouvrage, serruriers, peintres et menuisiers, pour bêcher le Champ de Mars. La révolution de 1848 s'est faite, à ce qu'on nous assure, pour inaugurer dans la société française le principe évangélique de la fraternité. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses manifestations les plus éclatantes ont été jusqu'ici beaucoup moins produites par le principe même en tant qu'idée pure et sublime que par l'explosion d'appétits très équitables peut-être, mais à coup sûr très vulgaires. La révolution de 89 s'est faite au nom de toutes les idées abstraites qui avaient fermenté pendant un siècle. La révolution de 1830 s'est faite en vertu d'une répulsion nationale. Ce qu'il y avait d'élevé dans ces causes diverses s'est traduit tout de suite dans les préoccupations publiques. La révolution de 1848 doit apprendre au monde ce que c'est que la fraternité, et, comme premières leçons, nous n'avons encore vu que les réclamations très fondées, soit, mais aussi très étroites et très sèches des intérêts les plus matériels et les plus spéciaux. N'est-ce pas un étrange commentaire que de lire sur tous les murs au-dessous de cette devise : *Liberté, égalité, fraternité*, cette adresse, beaucoup moins poétique : Les corroyeurs, ou les marbriers, ou les tailleurs, ou les cuisiniers, se réuniront tel jour, dans tel lieu, pour s'entendre *sur les intérêts de leur partie*?

Savez-vous ce qu'ils ont réalisé, ceux qui provoquent les sollicitations ridicules ou menaçantes de tous ces besoins aveugles? Ils recommencent en l'honneur des ouvriers cet appel aux intérêts matériels qu'ils reprochaient à bon droit comme une honte au règne de la bourgeoisie. Oui, nous l'avons dit, la bourgeoisie s'est préparé la rude épreuve qu'elle subit maintenant, à force de soigner son bien-être, au lieu de s'appliquer à l'éducation progressive des masses. Armée pour le bien de tous de la liberté des industries, elle pouvait la modérer avec intelligence, comme se modèrent toutes les libertés qui vivent sagement et généreusement. Elle pouvait, en sauvant la concurrence, qui est le nerf des états comme des individus, préserver les plus faibles en surveillant les plus forts. Toute société régulière pourra cela dès demain, sans avoir besoin de se changer en phalanstère ou en couvent, sans substituer le champ communal et l'atelier national à l'atelier du petit fabricant et au champ du petit cultivateur. La société qui a gouverné depuis 1830 est arrivée où elle en est aujourd'hui, parce qu'elle a calculé ses bénéfices bruts sans en défalquer jamais les souffrances de ses travailleurs. La révolution de 1848 va-t-elle donc seulement retourner la question et calculer les bénéfices des travailleurs d'en bas, sans s'inquiéter de froisser les travailleurs d'en haut? Il n'y aurait alors là que des représailles, et la *fraternité* des ouvriers signifierait l'oppression des maîtres. Nous reviendrions au moyen-âge, où ce mot de *fraternité* s'entendait du lien de chaque petite cor-

poration et non pas du lien commun de l'amour universel : était-ce la peine de tant philosopher?

Nous voulons espérer que la commission du Luxembourg ne se croira pas obligée par d'anciennes brochures comme par un *credo* sans miséricorde. Nous voyons déjà qu'elle renonce à supprimer l'ordre actuel de la façon dont on abattrait un château de cartes, et peut-être qu'en découvrant combien il est enraciné, elle finira par deviner que ses racines ont du bon. Nous souhaitons seulement que les difficultés intimes de la situation lui inspirent un trouble salutaire, afin qu'elle ne s'enivre pas trop du triomphe très apparent de ses théories. A ces causes, nous regrettons un peu le plaisir que la commission semble prendre au contraste trop voulu qu'elle s'est ménagé en remplaçant sur les bancs de la pairie les habits brodés par des vestes. C'est au moins aussi pittoresque que politique; or, par le temps qui court, le pittoresque monte à la tête, et l'on se grise avec des fantaisies dramatiques. Puisque nous sommes en république, tâchons donc d'être simples : la patrie n'y perdra rien, et le patriotisme y gagnera.

La simplicité est heureusement le don des hautes natures. La circulaire de M. de Lamartine aux agens diplomatiques de la république française est un grand morceau d'un style net et d'une noble inspiration. C'est bien là le vœu de la France et de l'Europe. Toute la situation extérieure semble répondre de plus en plus à cette sage direction que M. de Lamartine a voulu lui imprimer dès le lendemain du jour où s'asseyait le régime nouveau. Ce n'est pas sous l'obsession des affaires qui nous assiégent chez nous que nous pouvons avoir l'esprit aux affaires de l'étranger. Les échos nous en arrivent plutôt que nous n'en allons chercher le spectacle. Nous avons bien assez du spectacle par trop émouvant que nous nous donnons à nous-mêmes. Il est un fait pourtant que l'on ne peut s'empêcher de constater, parce qu'il rend un peu de confiance à quiconque serait tenté de désespérer du progrès social au milieu de la poussière aveuglante des systèmes qui s'entrechoquent. Il y a progrès en effet, et progrès sensible pour deux grands principes qui sont comme les arcs-boutans des sociétés, progrès pour le principe des libertés publiques, progrès pour le principe des nationalités indépendantes. Voici bientôt dix-huit ans, quand la révolution de 1830 secoua l'Europe, la paix fut préservée; mais on confisqua par toute l'Allemagne les libertés populaires en éveillant, pour faire diversion, les appréhensions et les susceptibilités nationales; mais on eut ici grand'peine à résister aux entraînemens qui portaient les masses sur la frontière pour y commencer la délivrance des peuples opprimés en faisant main-basse sur leurs territoires. Aujourd'hui, après une commotion bien autrement radicale que celle de 1830, personne ne songe encore à se défier de son voisin, et, dans cette sécurité qu'inspire le respect de tous pour chacun et de chacun pour tous, les libertés croissent partout. Les idées françaises peuvent désormais faire le tour du monde sans peser nulle part à leur passage, et leur vol est en même temps si ferme et si léger, qu'elles n'ont plus besoin de prendre terre. S'il est jusqu'à présent, et sauf les déceptions de l'avenir, s'il est un résultat acquis à la révolution de 1848, c'est ce glorieux et pacifique résultat.

A NOS LECTEURS.

Lorsque des événemens aussi graves que ceux dont nous sommes témoins viennent changer radicalement la face d'un grand pays, lorsque des complications de plus d'un genre et non moins imprévues peuvent surgir chaque matin, on se demande naturellement quel peut être le rôle d'un recueil sérieux, d'un recueil littéraire et philosophique au milieu de débats aussi brûlans, au milieu de tant de voix confuses qui vont à chaque carrefour crier les nouvelles du moment, ou agiter les questions qu'amènent à chaque heure le flux et le reflux du flot politique. En présence d'une pareille situation, beaucoup d'esprits se laissent aller au découragement, et n'hésitent pas à dire que la discussion calme, que la pensée littéraire et philosophique ne saurait trouver sa place et son auditoire comme par le passé. Rien n'est moins fondé, à notre sens, et nous repoussons bien loin, et de toutes nos forces, ce pessimisme commode et sans courage qui n'irait à rien moins qu'à se dé-intéresser de tout dans le grand mouvement de la France démocratique, dans cette grande expérimentation de théories et de systèmes que les cœurs bien placés doivent éclairer, surveiller et féconder de tous leurs moyens. Or, quel lieu est plus propice, mieux disposé que celui-ci pour entreprendre, pour poursuivre une pareille tâche? Nous ne ferons pas défaut à cette grave mission, et nous espérons que tous les esprits d'élite se réuniront pour nous seconder de leurs efforts et de leur concours. Nous élargirons, nous agrandirons notre cadre pour que chaque homme éprouvé y tienne sa place, pour que chaque talent jeune et inconnu jusqu'ici puisse s'y développer à l'aise, et cette nouvelle association intellectuelle portera d'heureux fruits, nous en avons la confiance.

Dans quel temps d'ailleurs est-il plus nécessaire que dans celui où nous entrons d'avoir un grand centre littéraire, où tous les penseurs, tous les esprits éminens du pays, les hommes d'imagination comme les hommes de discussion et de savoir, les lecteurs éclairés, amis et appuis des études sérieuses, puissent trouver un refuge contre les orages et les bruits de la vie politique? Jamais la *Revue d'Édimbourg* n'a été plus florissante que pendant les agitations de l'époque impériale et pendant l'époque non moins troublée qui vint immédiatement après. Nous continuerons donc de donner place à la critique littéraire et philosophique, en suivant d'une façon plus ferme, plus assidue encore, les travaux des écrivains français et étrangers; nous accueillerons, comme par le passé, la poésie et le roman; nous ouvrirons une porte plus grande à la science, à l'économie politique, aux questions sociales qui intéressent toutes les classes du pays. Nous ne négligerons rien pour améliorer, pour renouveler

l'œuvre que nous avons entreprise au lendemain de 1830, en février 1831, et à laquelle nous pouvons consacrer désormais notre entière activité; nous ferons des efforts de chaque jour, de chaque heure, pour nous mettre au niveau de la situation que nous apporte février 1848.

Nous tâcherons de perfectionner; mais nous ne pouvons apporter encore de changemens dans les conditions matérielles et fondamentales de la *Revue*. Le gouvernement vient d'abolir le timbre des journaux, et les feuilles quotidiennes ont pu abaisser leur prix d'abonnement. Le timbre n'était rien, presque rien pour nous; nous ne faisions timbrer qu'un petit nombre de nos livraisons, celles envoyées immédiatement à la poste; les volumes trimestriels, les livraisons mensuelles, échappaient à l'impôt. Le véritable impôt qui pèse sur nous, c'est l'étranger qui le perçoit, c'est la Belgique qui le prélève en vrai pirate stationnant à nos portes. Voilà la plaie qui nous ronge, la plaie qui ronge la littérature française : c'est la contrefaçon belge, contre laquelle nous n'avons cessé de réclamer auprès de l'ancien gouvernement, et qui a diminué de plus de moitié le commerce des livres français fabriqués en France.

On ne sait pas assez ce qu'il faut de dépenses et de soins pour commencer et soutenir une entreprise littéraire qui doit vivre en dehors des conditions d'existence des feuilles quotidiennes. Celles-ci peuvent avoir un prix d'abonnement moins élevé, surtout depuis qu'elles ont 22 francs de timbre de moins par exemplaire : outre qu'elles ne sont pas arrêtées dans leur mouvement d'expansion par l'industrie belge, elles ont la ressource des annonces, et l'on sait l'énorme recette que donne ce produit, puisqu'elle leur permet de couvrir une grande partie de leurs frais. Un recueil littéraire ne peut songer à rien de pareil; il n'a pas d'annonces, même lorsqu'il est répandu; il ne pourrait en avoir qu'en altérant son caractère de livre; et si ce recueil a du succès, il se voit bientôt, comme nous, atteint dans sa plus fructueuse propagation par la contrefaçon qui siége paisiblement à nos frontières. Nous travaillons en quelque sorte pour les contrefacteurs belges, qui, n'ayant aucun frais d'invention et de manuscrit à faire, inondent à bas prix les pays étrangers d'éditions subreptrices, imprimées à la hâte et sans soin. Il ne nous est donc pas permis de modifier notablement encore les conditions d'existence de la *Revue*, tant qu'elle ne sera pas débarrassée des contrefaçons étrangères. Mais ce que l'ancien gouvernement n'a pas fait, le gouvernement nouveau le fera sans doute. M. de Lamartine, mieux que personne, en comprendra la nécessité : nous ne parlons pas pour nous seulement; mais si le gouvernement de la république, qui se préoccupe de toutes les industries en souffrance, veut conserver à la France son initiative intellectuelle dans le monde, s'il veut tirer de l'affaissement où elle languit la grande industrie de l'imprimerie et de la librairie nationales, il cherchera bientôt les moyens d'abolir la contrefaçon belge, qui la ruine. La chose lui sera facile quand il le voudra.

F. B.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

Le chevalier de Méré ou de l'honnête homme au XVII[e] siècle, par M. Sainte-Beuve. 5

Histoire de don Pèdre I[er], roi de Castille. — Troisième partie, par M. Prosper Mérimée. 36

La Moldo-Valachie et le mouvement roumain, par M. H. Desprez. 105

Études sur l'art et la poésie en Italie. — III. — Raphaël, par M. Gustave Planche. 134

Quelques réflexions sur la politique actuelle, par M. le comte A. de Morny, député. 151

Revue des théâtres, par M. Armand de Pontmartin. 164

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 176

Les dernières années de Molière, par M. A. Bazin. 185

L'humoriste espagnol Larra, par M. Charles de Mazade. 216

Poètes et romanciers modernes de la Grande-Bretagne. — XI. — Percy Bisshe Shelley, par M. E.-D. Forgues. 250

Histoire de don Pèdre I[er], roi de Castille. — Quatrième partie, par M. Prosper Mérimée. 278

Revue musicale. — L'Art du Chant en Italie. — Les Contralti. — M[lle] Alboni. . 356

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 370

Le chemin de fer de l'ouest. 379

Revue scientifique. 382

Les anciens couvens de Paris. — Clémentine. — Première partie, par M[me] Charles Reybaud. 393

Histoire de don Pèdre I[er], roi de Castille. — Dernière partie, par M. Prosper Mérimée. 438

Des rapports de la France et de l'Angleterre a la fin de 1847, par M. Michel Chevalier. 502

Études sur l'antiquité. — De quelques récens travaux sur la société romaine, par M. Eugène Despois. 542

REVUE DES THÉATRES. — *Le Puff*, comédie de M. Scribe, par M. A. DE PONTMARTIN. 565
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 574

MICHEL SERVET, SA DOCTRINE ET SA VIE. — Documens nouveaux sur son procès et sur sa mort. — Première partie, par M. ÉMILE SAISSET. 585
LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Clémentine. — Seconde partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 619
L'ÉMIGRATION ET LA DÉMOCRATIE POLONAISES, par M. ALEXANDRE THOMAS. 662
LES MINEURS DE RAYAS. — Scènes de la vie mexicaine, par M. G. FERRY. 688
LA POÉSIE DIDACTIQUE A SES DIFFÉRENS AGES, par M. PATIN. 715
DE LA POLITIQUE DU CALVINISME EN FRANCE. — Duplessis-Mornai, par M. G. GARRISSON. 736
REVUE LITTÉRAIRE. — Publications sur le XVIe siècle en Allemagne et en France, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 754
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 770

LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Clémentine. — Troisième partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 781
MICHEL SERVET, SA DOCTRINE ET SA VIE. — Documens nouveaux sur son procès et sur sa mort. — Dernière partie, par M. ÉMILE SAISSET. 817
CRITIQUES ET HISTORIENS MODERNES DE L'ALLEMAGNE. — II. — Wolf, par M. CH. GALUSKY. 849
POÈMES ÉVANGÉLIQUES. — La Tentation, par M. VICTOR DE LAPRADE. 879
POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA GRANDE-BRETAGNE. — XII. — Charles Dickens, par M. ARTHUR DUDLEY. 901
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 923

LA BELGIQUE AU COMMENCEMENT DE 1848. — Nouvelle situation des Partis, par M. G. D'ALAUX. 933
LA PAPAUTÉ AUX XIIIe ET XIXe SIÈCLES (*Histoire de la Conquête de Naples par d'Anjou*, de M. Alexis de Saint-Priest), par M. LERMINIER. 961
DES ÉTUDES CONTEMPORAINES SUR L'HISTOIRE DES RACES, par M. ALPHONSE ESQUIROS. 983
LES ANCIENS COUVENS DE PARIS. — Clémentine. — Dernière partie, par Mme CHARLES REYBAUD. 1003
LA PEINTURE FLAMANDE ET HOLLANDAISE. — De ses historiens en France et en Allemagne, par M. F. MERCEY. 1026
QUESTION DES TRAVAILLEURS. — L'Amélioration du sort des Ouvriers. — L'Organisation du travail, par M. MICHEL CHEVALIER. 1057
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique. 1087
A NOS LECTEURS 1097

FIN DE LA TABLE.

